This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07585841 9

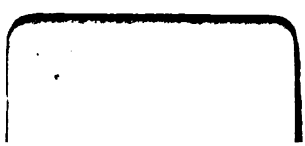

NKL

VoH

Voltai

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-UNIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
247211
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1902

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS

DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE

JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre, juſqu'à l'année 1641.

Si l'Eſpagne s'affaiblit par *Philippe II*, ſi la France tomba dans la décadence et dans le trouble après *Henri IV* juſqu'aux grands ſuccès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut long-temps depuis le règne d'*Eliſabeth*. Son ſucceſſeur, *Jacques I*, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puiſqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecoſſe; et cependant ſon règne fut bien moins glorieux. Décadence paſſagère de l'Angleterre.

Il eſt à remarquer que les lois de la ſucceſſion au trône n'avaient pas en Angleterre cette ſanction et cette force inconteſtable qu'elles ont en France et en Eſpagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le teſtament d'*Eliſabeth* qui l'appelait à la couronne: et *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le teſtament d'une reine reſpectée, dont 1603.

les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au teſtament d'*Eliſabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de ſa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin ; il ſe feſait traiter, par cette raiſon, de *ſacrée majeſté*. Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, et des malheurs inouis de ſon fils et de ſa poſtérité.

Conſpiration des poudres. Dans le temps paiſible des premières années de ſon règne, il ſe forma la plus horrible conſpiration qui ſoit jamais entrée dans l'eſprit humain : tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatiſme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condeſcendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques-uns, poſſédés plus que les autres de cette fureur de parti, et de cette mélancolie ſombre qui détermine aux grands crimes, réſolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un ſeul coup le roi, la famille royale et tous les pairs du royaume. Un *Perci*, de la maiſon de Northumberland, un *Catesbi*, et pluſieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-ſix

Février 1605.

tonneaux de poudre ſous la chambre où le roi devait haranguer ſon parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais ſuccès ne parut plus aſſuré. Perſonne ne pouvait ſoupçonner une entrepriſe ſi inouie; aucun empêchement n'y pouvait mettre obſtacle. Les trente-ſix barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étaient déjà placés ſous les ſolives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis pluſieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'aſſemblée; il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré; mais les jéſuites *Garnet* et *Oldecorne*, auxquels ils s'étaient confeſſés, avaient écarté les remords. *Perci*, qui allait ſans pitié faire périr la nobleſſe et le roi, eût pitié d'un de ſes amis, nommé *Monteagle*, pair du royaume; et ce ſeul mouvement d'humanité fit avorter l'entrepriſe. Il écrivit par une main étrangère à ce pair: *Si vous aimez votre vie, n'aſſiſtez point à l'ouverture du parlement;* DIEU *et les hommes concourent à punir la perverſité du temps: le danger ſera paſſé en auſſi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

Perci, dans ſa ſécurité, ne croyait pas poſſible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre: cependant, la lettre ayant été lue dans le conſeil

du roi, et perſonne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi réfléchiſſant ſur le peu de temps que le danger devait durer, imagina préciſément quel était le deſſein des conjurés. On va par ſon ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'aſſemblée, viſiter les caves ſous la ſalle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, et un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-ſix tonneaux.

Jéſuites exécutés.

Perci et les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le temps de raſſembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés ſeulement furent pris et exécutés. Les deux jéſuites périrent du même ſupplice. Le roi ſoutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés ; leur ordre les ſoutint innocens, et en fit des martyrs. Tel était l'eſprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertiſſaient les hommes.

Cependant la conſpiration des poudres fut le ſeul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde, ſous le règne de *Jacques I*. Loin d'être perſécuteur, il embraſſait ouvertement le tolérantiſme : il cenſura vivement les presbytériens, qui enſeignaient alors que l'enfer eſt néceſſairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce floriſſait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant mépriſé au dehors et au dedans : il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti proteſtant en Europe, il ne le ſoutint pas contre le parti catholique dans la grande criſe de la guerre de Bohême, et que *Jacques* abandonna ſon gendre, l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambaſſades, et n'ayant jamais d'alliés.

Jacques ſans crédit.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuſet où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat, ne ceſſant de dire à ſon parlement que DIEU l'avait fait maître abſolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des conceſſions de la bonté des rois. Par-là il excita les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès-lors à poſer des limites qu'on ne connaiſſait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne ſervit qu'à lui attirer des critiques ſévères : on ne rendit pas à ſon

érudition toute la juſtice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, et ſes ſujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs : auſſi il diſait à ſon parlement : *Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez point danſé ; je vous ai chanté des lamentations, et vous n'avez point été attendris.* Mettant ainſi ſes droits en compromis par de vains diſcours mal reçus, il n'obtint preſque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités et ſon indigence l'obligèrent, comme pluſieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres ſterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets conſiſtait à paſſer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; et le reſte de la nation fit peu de cas de cette diſtinction nouvelle.

Favoris gouvernent l'Europe.

Ce qui aliéna ſur-tout les Anglais de lui, ce fut ſon abandonnement à ſes favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* et *Jacques* avaient en même temps le même faible ; et, tandis que *Louis XIII* était abſolument gouverné par *Cadenet*, créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval*, fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un écoſſais, nommé *Carr*, qu'il fit comte de

Sommerſet; et depuis il quitta ce favori pour *George Villiers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villiers* eſt ce même *Buckingham*, fameux alors dans l'Europe par les agrémens de ſa figure, par ſes galanteries et par ſes prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, ſans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'eſprit humain, qu'un roi théologien, écrivant ſur la controverſe, ſe livrât ſans réſerve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguiſé et ſans aucune ſuite faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Eſpagne dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui ſervir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il haſardait la ſureté de ſon fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put ſervir la cauſe proteſtante, et celle du palatin, ſon gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham*, amoureux de la ducheſſe d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc ſon mari, premier miniſtre, rompit le mariage avec

l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre auſſi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia auſſitôt le mariage de *Charles* avec *Henriette*, fille de *Henri IV* et ſœur de *Louis XIII*; et quoiqu'il ſe laiſsât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Eſpagne, il réuſſit : mais *Jacques* ne regagna jamais dans ſa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majeſté royale, qu'il mêlait dans tous ſes diſcours, et qu'il ne ſoutint point par ſes actions, firent naître une faction qui renverſa le trône, et en diſpoſa plus d'une fois après l'avoir ſouillé de ſang. Cette faction fut celle des puritains, qui a ſubſiſté long-temps ſous le nom de *Wighs*; et le parti oppoſé, qui fut celui de l'Egliſe anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animoſités inſpirèrent dès-lors à la nation un eſprit de dureté, de violence et de triſteſſe, qui étouffa le germe des ſciences et des arts à peine développé.

Sciences et arts.

Quelques génies, du temps d'*Eliſabeth*, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte juſqu'alors en Angleterre. *Shakeſpeare*, et après lui *Ben-Johnſon* paraiſſaient dégroſſir le théâtre barbare de la nation. *Spencer* avait reſſuſcité la poëſie épique. *François Bacon*, plus eſtimable dans ſes travaux littéraires que dans ſa place de chancelier, ouvrait une

carrière toute nouvelle à la philoſophie. Les eſprits ſe poliſſaient, s'éclairaient. Les diſputes du clergé et les animoſités entre le parti royal et le parlement ramenèrent la barbarie.

Querelles de religion.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires, et des libertés de la nation, étaient difficiles à diſcerner, tant en Angleterre qu'en Ecoſſe. Celles des droits de l'épiſcopat anglican et écoſſais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renverſé toutes les barrières; *Eliſabeth* en trouva quelques-unes nouvellement poſées, qu'elle abaiſſa et qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* diſputa; il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; et la nation, avertie par lui, ſe préparait à les défendre. *Charles I*, bientôt après ſon avénement, voulut faire ce que ſon père avait trop propoſé, et qu'il n'avait point fait.

1625 et ſuivantes.

Argent, autre querelle plus forte.

L'Angleterre était en poſſeſſion, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ſes ſouverains les ſubſides, comme un don libre et volontaire. *Charles I* voulut ſecourir l'électeur palatin, ſon beau-frère, et les proteſtans contre l'empereur. *Jacques*, ſon père avait enfin entamé ce deſſein, la dernière année de ſa vie, lorſqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat; il en fallait pour les autres dépenſes: ce n'eſt qu'avec

ce métal qu'on eſt puiſſant, depuis qu'il eſt devenu le ſigne repréſentatif de toutes choſes. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit; et avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fuſſent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par ſa ſœur, la princeſſe palatine, à cet armement; c'était elle qui avait forcé le prince, ſon mari, à recevoir la couronne de Bohême; qui enſuite avait, pendant cinq ans entiers, ſollicité le roi ſon père à la ſecourir, et qui enfin obtenait, par les inſpirations du duc de *Buckingham*, un ſecours ſi long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger ſubſide. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point aſſembler de parlement, et ayant beſoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé: celui qui prêtait perdait d'ordinaire ſon argent, et celui qui ne prêtait pas était mis en priſon. Ces moyens tyranniques avaient été mis en uſage dans des occaſions où un roi affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* ſe ſervit de cette voie qu'il adoucit; il emprunta quelques deniers, avec leſquels il eut une

flotte et des ſoldats qui revinrent ſans avoir rien fait.

Il fallut aſſembler un parlement nouveau. 1626.
La chambre des communes, au lieu de ſecourir le roi, pourſuivit ſon favori, le duc de *Buckingham*, dont la puiſſance et la fierté révoltaient la nation. *Charles*, loin de ſouffrir l'outrage qu'on lui feſait dans la perſonne de ſon miniſtre, fit mettre en priſon deux membres de la chambre, des plus ardens à l'accuſer. Cet acte de deſpotiſme, qui violait les lois, ne fut pas ſoutenu; et la faibleſſe avec laquelle il relâcha les deux priſonniers enhardit contre lui les eſprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en priſon pour le même ſujet un pair du royaume, et le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des ſubſides : auſſi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, et cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par ſon expédition infructueuſe à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué; mais c'était 1627.
aſſembler des citoyens irrités : ils ne ſongeaient qu'à rétablir les droits de la nation et du parlement; ils votèrent que la fameuſe loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait

Parlement, autre querelle.

jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, et que c'était violer la liberté et la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l'argent, affaiblissait l'une et n'obtenait point
1628. l'autre. On voulait toujours faire le procès au
Assassinat. duc de *Buckingham*. Un fanatique, nommé *Felton*, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale assassina le premier ministre dans sa propre maison, et au milieu de ses courtisans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

Impôts, autre querelle. Il y avait un petit droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage et de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, et *Charles* croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement, et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont-là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'Etat, et qui ensanglantèrent le trône.

A ces ſources du malheur public ſe joignit le torrent des diſſentions eccléſiaſtiques en Ecoſſe. *Charles* voulut remplir les projets de ſon père dans la religion comme dans l'Etat. L'épiſcopat n'avait point été aboli en Ecoſſe au temps de la réformation, avant *Marie Stuart*; mais ces évêques proteſtans étaient ſubjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écoſſais. C'était le ſeul pays de la terre où les honneurs et les richeſſes ne rendaient pas les évêques puiſſans. La ſéance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur ſiége leur étaient conſervés; mais ils étaient paſteurs ſans troupeau, et pairs ſans crédit. Le parlement écoſſais, tout presbytérien, ne laiſſait ſubſiſter les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains de ſéculiers qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiſcopat dans tous ſes droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Egliſe en Ecoſſe; mais étant né dans le pays, et prodiguant l'argent anglais, les penſions et les charges à pluſieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétabliſſement de l'épiſcopat n'empêcha pas l'aſſemblée presbytérienne de ſubſiſter. Ces deux corps ſe

Egliſe d'Ecoſſe, autre querelle.

choquèrent toujours, et la république ſynodale l'emporta toujours ſur la monarchie épiſcopale. *Jacques*, qui regardait les évêques comme attachés au trône, et les calviniſtes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écoſſais aux évêques en feſant recevoir une liturgie nouvelle, qui était préciſément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce deſſein que *Charles* ſon fils voulut exécuter.

Liturgie, autre querelle.

La liturgie conſiſtait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un ſurplis que les célébrans devaient porter à l'égliſe. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'égliſe des canons qui établiſſaient ces uſages indifférens, que le peuple s'éleva contre lui en fureur, et lui jeta des pierres. La ſédition paſſa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renverſement de toutes les lois divines et humaines. D'un côté, cette paſſion ſi naturelle aux grands de ſoutenir leurs entrepriſes, et de l'autre, la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Ecoſſe.

Le cardinal de *Richelieu* fomente toutes les querelles.

On ne ſut pas alors ce qui la fomentait, et ce qui prépara la fin tragique de *Charles*; c'était le cardinal de *Richelieu*. Ce miniſtre-roi, voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un aſile en Angleterre chez ſa fille, et engager

Charles

Charles dans les intérêts de la France, eſſuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Eſtrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi et la reine d'Angleterre ſe repentiront, avant qu'il ſoit un an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriſer.* 1637.

Il avait parmi ſes ſecrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres et à Edimbourg ſemer la diſcorde avec de l'argent parmi les puritains ; et la lettre au comte d'*Eſtrades* eſt encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance. Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Ecoſſe.

Les Ecoſſais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïſſaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; et il eut même juſqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui ſervirent guère qu'à négocier ; et quand la plus grande partie de cette armée fut diſſipée, faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc ſe réſoudre encore à la 1638 et ſuivantes.

guerre. On trouve peu d'exemples dans l'hiſtoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des ſeigneurs qui compoſaient le conſeil ſecret du roi : ils lui ſacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud*, archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton* ſur-tout, ſe ſignalèrent dans cette généroſité ; et le fameux comte de *Straffort* donna ſeul vingt mille livres ſterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près ſuffiſantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

Nouveaux troubles.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecoſſais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enſeignaient à défendre ſes priviléges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il ſe ſervait pour avoir des ſecours qu'elle lui refuſait. Tous les droits que le roi s'était arrogés, furent déclarés abuſifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de priviléges excluſifs à des marchands, logement de ſoldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On ſe plaignit ſur-tout d'une cour de juſtice, nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop ſévèrement pluſieurs citoyens. *Charles* caſſa ce nouveau parlement, et aggrava ainſi les griefs de la nation.

Il ſemblait que *Charles* prît à tâche de révolter

tous les eſprits ; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonſtances ſi délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende conſidérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre leſquelles le parlement s'était récrié. Un roi deſpotique, qui en aurait uſé ainſi, aurait révolté ſes ſujets ; à plus forte raiſon, un roi d'une monarchie limitée. Mal ſecouru par les Anglais, ſecrètement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains écoſſais de pénétrer juſqu'à Newcaſtle. Ayant ainſi préparé ſes malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva ſa ruine. 1640.

Roi opiniâtre ; heureux, il eût été appelé ferme.

Cette aſſemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, ſuppreſſion des impôts arbitraires, et particulièrement de celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus réſiſter, accorda tout. Il crut regagner ſon autorité en pliant, et il ſe trompa. Il comptait que ſon parlement l'aiderait à ſe venger des Ecoſſais qui avaient fait une irruption en Angleterre ; et ce même parlement leur fit préſent de trois cents mille livres ſterling, pour les récompenſer de la guerre

Requêtes pour faire la guerre civile.

civile. Il ſe flattait d'abaiſſer en Angleterre le parti des puritains ; et preſque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué ſi généreuſement à ſon ſervice ; et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accuſa *Strafford* de haute trahiſon. On lui imputa quelques malverſations inévitables dans ces temps de troubles, mais commiſes toutes pour le ſervice du roi et ſur-tout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait ſecouru. Les pairs le condamnèrent; il fallait le conſentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce ſang à grands cris. *Strafford* pouſſa la vertu juſqu'à ſupplier lui-même le roi de con-
1641. ſentir à ſa mort; et le roi pouſſa la faibleſſe juſqu'à ſigner cet acte fatal ; qui apprit aux Anglais à répandre un ſang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de *Plutarque* une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faibleſſe dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs et de la mort de Charles I.

L'ANGLETERRE, l'Ecoſſe et l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainſi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de ſeigneurs contre un premier miniſtre qui les écraſait; et les partis qui diviſaient le royaume de *Charles I*, étaient des convulſions générales dans tous les eſprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la conſtitution de l'Etat; un deſſein mal conçu chez les royaliſtes d'établir le pouvoir deſpotique, la fureur de la liberté dans la nation, la ſoif de l'autorité dans la chambre des communes, le déſir vague dans les évêques d'écraſer le parti calviniſte puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, et enfin le plan ſuivi et caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui conſiſtait à ſe ſervir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres. Caractère des troubles d'Angleterre.

Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de ſecouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux ſources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une Octobre 1641. Maſſacres catholiques en Irlande.

entrepriſe horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthelemi. Ils complotèrent d'aſſaſſiner tous les proteſtans de leur île, et en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce maſſacre n'a pas, dans l'hiſtoire des crimes, la même célébrité que la Saint-Barthelemi; il fut pourtant auſſi général et auſſi diſtingué par toutes les horreurs qui peuvent ſignaler un tel fanatiſme. Mais cette dernière conſpiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cauſe de religion, ſe feſait dans une île alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autoriſée par des perſonnages auſſi conſidérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guiſe*: les victimes immolées n'étaient pas auſſi illuſtres, quoiqu'auſſi nombreuſes. La ſcène ne fut pas moins ſouillée de ſang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthelemi, et les maſſacres d'Irlande ſont preſque oubliés.

Maſſacres religieux, ſource de dépopulation.

Si on comptait les meurtres que le fanatiſme a commis depuis les querelles d'*Athanaſe* et d'*Arius* juſqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus ſervi que les combats à dépeupler la terre: car dans les batailles on ne détruit que l'eſpèce mâle, toujours plus nombreuſe que la femelle; mais dans les maſſacres faits pour la religion, les femmes ſont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Ecoſſe, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour ſe juſtifier de ce maſſacre, prétendirent avoir reçu une commiſſion du roi même pour prendre les armes; et *Charles*, qui demandait du ſecours contre eux à l'Ecoſſe et à l'Angleterre, ſe vit accuſé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecoſſe le renvoie avec raiſon au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Ecoſſe. Il retourne donc à Londres. La chambre baſſe croyant, ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Chambre baſſe, puiſſante.

Elle lui ſignifie » qu'il faut déſormais qu'il » n'ait pour conſeil que ceux que le parlement » lui nommera; et, en cas de refus, elle le » menace de prendre des meſures. » Trois membres de la chambre allèrent lui préſenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre baſſe; et il dit que, *ſi ce projet de remontrance ne paſſait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, et ſe retirerait de l'Angleterre.*

Ce diſcours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté que ſon ambition développée foula depuis aux pieds.

1641. *Charles* n'oſait pas alors diſſoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui pluſieurs officiers de l'armée aſſemblée auparavant contre l'Ecoſſe, aſſidus auprès de ſa perſonne. Il était ſoutenu par les évêques et les ſeigneurs catholiques épars dans Londres; eux qui avaient voulu, dans la conſpiration des poudres, exterminer la famille royale, ſe livraient alors à ſes intérêts; tout le reſte était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre baſſe, rempliſſait la ville de ſéditions : il criait à la porte de la chambre des pairs : *Point d'évêques*, *point d'évêques*. Douze prélats intimidés réſolurent de s'abſenter, et proteſtèrent contre tout ce qui ſe ferait pendant leur abſence. La chambre des pairs les envoya à la Tour; et bientôt après, les autres évêques ſe retirèrent du parlement.

Conduite du roi, mauvaiſe. Dans ce déclin de la puiſſance du roi, un de ſes favoris, le lord *Digby*, lui donna le fatal conſeil de la ſoutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était préciſément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq ſénateurs les plus oppoſés à ſes intérêts, et qu'il accuſait de haute trahiſon.

Ces

Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre ſe récria ſur la violation de ſes priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne ſait plus à quoi ſe prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville, lui demander du ſecours. Le conſeil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il ſe retire à Vindſor; et là, ne pouvant plus ſoutenir la démarche qu'on lui avait conſeillée, il écrit à la chambre baſſe *qu'il ſe déſiſte de ſes procédures contre ſes membres, et qu'il prendra autant de ſoin des priviléges du parlement que de ſa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, et le pardon qu'il en demandait le rendait mépriſable.

La chambre baſſe commençait alors à gouverner l'Etat. Les pairs ſont en parlement *pour eux-mêmes;* c'eſt l'ancien droit des barons et des ſeigneurs de fief ; les communes ſont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles ſont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ſes députés, qui le repréſentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient inſenſiblement, entraient dans les ſentimens de la nation, et ſoutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie, les rebelles d'Irlande triomphent, et teints du ſang de leurs compatriotes, ils s'autoriſent encore du nom du roi,

et ſur-tout de celui de la reine ſa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement propoſent d'armer les milices du royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire, ſelon la loi au ſujet des milices, ſans le conſentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne ſouſcrirait pas à un établiſſement fait contre lui-même. Ce prince ſe retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme, *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait preſque toutes les qualités du roi ſon père, l'activité et l'intrépidité, l'inſinuation et même la galanterie, ſecourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend ſes meubles et ſes pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à ſon mari, paſſe en Hollande elle-même pour ſolliciter des ſecours par le moyen de la princeſſe *Marie*, ſa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord, elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans ſa patrie, où le cardinal de *Richelieu*, ſon ennemi, et le roi, ſon frère, étaient mourans.

Guerre civile.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait, de ſon autorité, mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province

d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magaſins d'armes et de munitions. Le roi s'y tranſporte, et veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, et conſervant encore du reſpect pour la perſonne du roi, il ſe met à genoux ſur les remparts, en lui demandant pardon de lui déſobéir. On lui réſiſta depuis moins reſpectueuſement. Les manifeſtes du roi et du parlement inondent l'Angleterre. Les ſeigneurs attachés au roi ſe rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand ſceau du royaume, ſans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement faiſait contre lui, n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora ſon étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices ſans armes. Enfin, avec les ſecours que lui fournit la reine ſa femme, avec les préſens de l'univerſité d'Oxford, qui lui donna toute ſon argenterie, et avec tout ce que ſes amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Hotham à genoux chaſſe ſon roi.

Le parlement, qui diſpoſait de l'argent de la nation, en avait une plus conſidérable. *Charles* proteſta d'abord, en préſence de la ſienne, qu'*il maintiendrait les lois du royaume, et les priviléges mêmes du parlement armé contre lui; et qu'il vivrait et mourrait dans la véritable religion proteſtante.* C'eſt ainſi que les princes, en fait de

religion, obéiſſent plus aux peuples que les peuples ne leur obéiſſent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* eſt enraciné dans une nation, il faut que le ſouverain diſe qu'il mourra pour ce dogme. Il eſt plus aiſé de tenir ce diſcours que d'éclairer le peuple. (1)

Les armées du roi furent preſque toujours commandées par le prince *Robert*, frère de l'infortuné *Frédéric*, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ſes connaiſſances dans la phyſique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Les combats de Vorceſter et d'Edgehill furent d'abord favorables à la cauſe du roi. Il s'avança juſqu'auprès de Londres. La reine ſa femme lui amena de Hollande des ſoldats, de l'artillerie,

Le roi quelque temps vainqueur, mais inutilement.

(1) Le dernier parti ſerait le plus noble et le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique, en ſe parant d'un zèle religieux ; et ils n'ont fait par-là que ſe mettre dans la dépendance des fanatiques de leur ſecte, et aſſurer aux partis politiques, ſoulevés contre eux, l'appui du fanatiſme de toutes les autres ; or cet appui ſeul a pu donner à ces partis la force de réſiſter à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'eſt pas même néceſſaire, pour la ſureté et l'indépendance d'un prince, qu'il s'occupe directement du ſoin d'éclairer ſes ſujets ; il ſuffit qu'il ceſſe de protéger, et ſurtout de payer ceux dont le métier eſt de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe, toute révolution prompte eſt impoſſible, à moins que le fanatiſme religieux n'en ſoit un des mobiles. Ainſi tous les ſoins que prend un prince pour protéger la religion, et empêcher le peuple de ſecouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conſerver aux factieux de ſes Etats le ſeul moyen de renverſer ſon trône qu'ils puiſſent employer avec ſuccès.

des armes, des munitions. Elle repartit ſur le champ pour aller chercher de nouveaux ſecours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaiſſait, dans cette activité courageuſe, la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés; ils ſentaient leurs reſſources : tout vaincus qu'ils étaient, ils agiſſaient comme des maîtres contre leſquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahiſon, les ſujets qui voulaient rendre au roi des villes; et le roi ne voulut point alors uſer de repréſailles contre ſes priſonniers. Cela ſeul peut juſtifier, aux yeux de la poſtérité, celui qui fut ſi criminel aux yeux de ſon peuple. Les politiques le juſtifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait, ſelon eux, profiter d'un premier ſuccès, et n'employer que ce courage actif et intrépide qui ſeul peut finir de pareils débats.

Charles et le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui eſt très-rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ſes vues qu'un roi à la tête de ſon armée. 1643. Parlement plus ferme que le roi.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le maſque : ils s'unirent ſolennellement avec l'Ecoſſe, et ſignèrent 1648.

le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiſcopat. Il était viſible, par ce convenant, que l'Ecoſſe et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'eſprit du calviniſme : il tenta longtemps en France cette grande entrepriſe ; il l'exécuta en Hollande ; mais en France et en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but ſi cher aux peuples qu'à travers des flots de ſang.

Tandis que le presbytérianiſme armait ainſi l'Angleterre et l'Ecoſſe, le catholiciſme ſervait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande qui, teints du ſang de quarante mille compatriotes, continuaient à ſe défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion, ſous *Louis XIII*, étaient toutes récentes, et l'invaſion des Suédois en Allemagne, ſous prétexte de religion, durait encore dans toute ſa force. C'était une choſe bien déplorable que les chrétiens euſſent cherché, durant tant de ſiècles, dans le dogme, dans le culte, dans la diſcipline, dans la hiérarchie, de quoi enſanglanter preſque ſans relâche la partie de l'Europe où ils ſont établis.

Excès de ridicule.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette auſtérité ſombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, dans lequel ce monarque

ſavant ſoutenait qu'il était permis de ſe divertir le dimanche, après le ſervice divin. On croyait par-là ſervir la religion, et outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même parlement s'aviſa d'indiquer un jour de jeûne par ſemaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on ſe retranchait, pour ſubvenir à la guerre civile. L'empereur *Rodolphe* avait cru ſe ſoutenir contre les Turcs par des aumônes : le parti parlementaire eſſaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont ſi ſouvent bouleverſé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme ſtable et heureuſe qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, juſqu'à la mort du roi, furent les ſeuls où l'excès du ridicule ſe mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques ſe conduiſirent en lâches ; ils devaient mourir pour défendre une cauſe qu'ils croyaient juſte : mais les presbytériens ſe conduiſirent en inſenſés ; leurs habillemens, leurs diſcours, leurs baſſes alluſions aux paſſages de l'évangile, leurs contorſions, leurs ſermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, ſi cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheu-

reuſement l'abſurdité de ces fanatiques ſe joignait à la fureur ; les mêmes hommes, dont les enfans ſe ſeraient moqués, imprimaient la terreur en ſe baignant dans le ſang ; et ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, et les plus redoutables.

Eſprit des ſectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecoſſe, ni auprès du roi, ni parmi ſes ennemis, il y eut beaucoup de ces eſprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, ſe ſervent des erreurs et du fanatiſme des autres pour les gouverner ; ce n'était pas-là le génie de ces nations. Preſque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embraſſé. Ceux qui en changeaient, pour des mécontentemens particuliers, changeaient preſque tous avec hauteur. Les indépendans étaient les ſeuls qui cachaſſent leurs deſſeins ; premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres ſectes ; en ſecond lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, et que ce ſyſtême d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Archevêque à l'échafaud.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible, répandue alors dans les eſprits, c'eſt le ſupplice de l'archevêque de Cantorbéri, *Guillaume Laud*, qui, après avoir été quatre ans

en priſon, fut enfin condamné par le parlement. Le ſeul crime bien conſtaté qu'on lui reprocha, était de s'être ſervi de quelques cérémonies de l'Egliſe romaine en conſacrant une égliſe de Londres. La ſentence porta qu'il ſerait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; ſupplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Charles, voyant les parlemens d'Angleterre et d'Ecoſſe réunis contre lui, preſſé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trève avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à ſa cauſe une partie des troupes anglaiſes qui ſervaient dans cette île. Cette politique lui réuſſit. Il eut à ſon ſervice, non-ſeulement beaucoup d'anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'irlandais qui vinrent groſſir ſon armée. Alors le parlement l'accuſa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande et du maſſacre. Malheureuſement ces troupes nouvelles, ſur leſquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le 1644.
lord *Fairfax*, l'un des généraux parlementaires; et il ne reſta au roi que la douleur d'avoir donné à ſes ennemis le prétexte de l'accuſer d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le

prince *Robert*, ayant ſoutenu long-temps l'honneur des armes royales, eſt battu auprès
1644. d'Yorck, et ſon armée eſt diſſipée par *Mancheſter* et *Fairfax*. *Charles* ſe retire dans Oxford, où il eſt bientôt aſſiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ſes amis à faire de nouveaux efforts. Le ſiége d'Oxford fut levé. Il raſſembla des troupes; il eut quelques ſuccès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui oppoſer une armée plus forte que la ſienne. Les généraux *Eſſex*, *Mancheſter* et *Waller*, attaquèrent *Charles* à Newbury, ſur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury, le corps que *Mancheſter* commandait ayant plié, et *Mancheſter* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui, tout bleſſé, et lui dit: *Vous vous trompez, milord, ce n'eſt pas de ce côté que ſont les ennemis;* qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le ſuccès de cette journée. Ce qui eſt certain, c'eſt que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes, qu'il avait de réputation dans l'armée, accuſa ſon général de n'avoir pas fait ſon devoir.

Cromwell gagne une bataille. 27 octob. 1644.

Le penchant des Anglais pour des choſes

inouies fit éclater alors une étrange nouveauté qui développa le caractère de *Cromwell*, et qui fut à la fois l'origine de ſa grandeur, de la chute du parlement et de l'épiſcopat, du meurtre du roi et de la deſtruction de la monarchie. La ſecte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils reſſemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'évangile que celle de leurs propres lumières : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient auſſi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des inſtrumens propres à favoriſer ſes deſſeins.

La ville de Londres, partagée entre pluſieurs factions, ſe plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appeſantiſſait ſur elle. *Cromwell* fit propoſer à la chambre des communes, par quelques indépendans, de réformer l'armée, et de s'engager eux et les pairs à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors,

Déſintéreſſement du parlement ; choſe unique.

des tréſoriers, des munitionnaires, des commiſſaires de toute eſpèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on ſe flatter d'engager, par la force de la parole, tant d'hommes puiſſans à ſacrifier leurs dignités et leurs revenus? C'eſt pourtant ce qui arriva dans une ſeule ſéance. La chambre des communes ſur-tout fut éblouie de l'idée de régner ſur les eſprits du peuple par un déſintéreſſement ſans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à ſoi-même*. Les pairs héſitèrent; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords *Eſſex*, 1645. *Damby*, *Fairfax*, *Mancheſter*, ſe dépoſèrent eux-mêmes du généralat; et le chevalier *Fairfax*, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé ſeul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell*: il avait un empire abſolu ſur le chevalier *Fairfax*: il en avait un ſi grand dans la chambre, qu'on lui conſerva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement; et même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme, qui avait eu l'adreſſe d'ôter à tous les ſénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conſerver dans leurs poſtes les officiers du parti des indépendans; et dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner

le parlement. Le nouveau général *Fairfax*, aidé de *Cromwell*, réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une diſcipline nouvelle : ce qui, dans tout autre temps, eût excité une révolte, ſe fit alors ſans réſiſtance.

Cette armée, animée d'un nouvel eſprit, marcha droit au roi, près d'Oxford ; et alors ſe donna la bataille déciſive de Nazeby, non loin d'Oxford. *Cromwell*, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire ſon infanterie, et eut preſque ſeul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale, après un grand carnage, fut ou priſonnière, ou diſperſée. Toutes les villes ſe rendirent à *Fairfax*, et à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de ſon père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilley. Le roi ſe retira enfin dans Oxford avec les débris de ſon armée, et demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes inſultait à ſa diſgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la caſſette du roi, trouvée ſur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine ſa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expreſſions de tendreſſe et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui ſont le partage de la férocité.

Victoire déciſive de *Cromwell*. 14 juin 1645.

Le roi livré par les Ecoſſais.

Le roi était dans Oxford, ville preſque ſans fortifications, entre l'armée victorieuſe des Anglais, et celle des Ecoſſais, payée par les Anglais. Il crut trouver ſa ſureté dans l'armée écoſſaiſe moins acharnée contre lui. Il ſe livra entre ſes mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écoſſaiſe deux cents mille livres ſterling d'arrérages, et lui en devant encore autant, le roi ceſſa dès-lors d'être libre.

16 février 1654.

Les Ecoſſais le livrèrent au commiſſaire du parlement anglais, qui d'abord ne ſut comment il devait traiter ſon roi priſonnier. La guerre paraiſſait finie; l'armée d'Ecoſſe payée retournait en ſon pays; le parlement n'avait plus à craindre que ſa propre armée qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* et ſes indépendans y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puiſſante encore à Londres, et ſentant que l'armée allait l'être, voulut ſe débarraſſer de cette armée devenue ſi dangereuſe à ſes maîtres: elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, et de licencier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le ſouffrit pas. C'était-là le moment de la criſe; il forma un conſeil d'officiers, et un autre de ſimples ſoldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre

Cromwell commence à tyranniſer.

les mains de quelques commiſſaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des ſoldats du conſeil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduiſirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans ſes violences des formes uſitées, fit accuſer, par l'armée, onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, ſur tant de malheurs: elle voyait un parlement oppreſſeur opprimé par l'armée, ſon roi captif entre les mains des ſoldats, ſes citoyens expoſés. Le conſeil de ville aſſemble ſes milices; on entoure à la hâte Londres de retranchemens; mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres, les ouvrit, et ſe tut. Le parlement remit la tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir déſobéi, et lui donna de l'argent. 1647.

Il reſtait toujours à ſavoir ce qu'on ferait du roi priſonnier, que les indépendans avaient transféré à la maiſon royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient ſecrètement avec lui. Les Ecoſſais lui propoſaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de Le roi priſonnier.

s'enfuir de Hamptoncourt et de paſſer dans l'île de Vight, où il crut trouver un aſile, et où il ne trouva qu'une nouvelle priſon.

Aplaniſſeurs.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et mépriſé, d'une ville diviſée, d'une armée audacieuſe, d'un roi fugitif et priſonnier, le même eſprit qui animait depuis long-temps les indépendans ſaiſit tout-à-coup pluſieurs ſoldats de l'armée; ils ſe nommèrent les *aplaniſſeurs*, nom qui ſignifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-deſſus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'Etat; ni dans l'Egliſe. Ils ne feſaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers; et leur droit paraiſſait auſſi bon que celui des autres; leur nombre était conſidérable. *Cromwel* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux, qu'ils ſe ſervaient de ſes principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de ſa vie. Un jour qu'ils s'aſſemblaient, il marche à eux, à la tête de ſon régiment des *Frères rouges*, avec leſquels il avait toujours été victorieux; leur demande *au nom* de DIEU ce qu'ils veulent, et les charge avec tant d'impétuoſité, qu'ils réſiſtèrent à peine. Il en fit pendre pluſieurs, et diſſipa ainſi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Audace de *Cromwell.*

Cette

Cette action augmenta encore ſon pouvoir dans l'armée, dans le parlement et dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, priſonnier dans l'île de Vight, ne ceſſait de faire des propoſitions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, et comme ſi on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ſes fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, priſonnier au palais de Saint-James, ſe ſauva plus heureuſement de ſa priſon que ſon père ne s'était ſauvé de Hamptoncourt : il ſe retira en Hollande ; et quelques partiſans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaiſe, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, ſon frère, et lui montèrent ſur cette flotte pour aller au ſecours de leur père, et ce ſecours hâta ſa perte.

Les Ecoſſais, honteux de paſſer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, aſſemblaient de loin quelques troupes en ſa faveur. Pluſieurs jeunes ſeigneurs les ſecondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement 1648.
à Preſton, et prend priſonnier le duc *Hamilton*, général des Ecoſſais. La ville de Colcheſter, dans le comté d'Eſſex, ayant pris le parti du roi, ſe rendit à diſcrétion au général *Fairfax* ;

et ce général fit exécuter à ſes yeux, comme des traîtres, pluſieurs ſeigneurs qui avaient ſoulevé la ville en faveur de leur prince.

L'armée demande qu'on faſſe juſtice du roi.

Pendant que *Fairfax* et *Cromwell* achevaient ainſi de tout ſoumettre, le parlement, qui craignait encore plus *Cromwell* et les indépendans qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens poſſibles de ſe délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en juſtice, comme la cauſe de tous les maux, que ſes principaux partiſans ſoient punis, qu'on ordonne à ſes enfans de ſe ſoumettre, ſous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* ſe fait préſenter des requêtes par tous les régimens de ſon armée, pour qu'on faſſe le procès au roi. Le général *Fairfax*, aſſez aveuglé pour ne pas voir qu'il agiſſait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque priſonnier, de l'île de Vight au château de Hulſt, et de-là à Vindſor, ſans daigner ſeulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, ſaiſit tous les poſtes, oblige la ville de payer quarante mille livres ſterling.

Parlement mépriſé et forcé.

Le lendemain la chambre des communes veut s'aſſembler; elle trouve des ſoldats à la porte, qui chaſſent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les

troubles dont ils étaient alors les victimes ; on ne laiſſe entrer que les indépendans et les preſbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus proteſtent ; on déclare leur proteſtation ſéditieuſe. Ce qui reſtait de la chambre des communes, n'était plus qu'une troupe de bourgeois, eſclaves de l'armée ; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient ; la ville était affervie à l'armée ; et ce même conſeil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît ſon procès.

Juges du roi.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit perſonnes, pour dreſſer contre le roi des accuſations juridiques : on érige une cour de juſtice nouvelle, compoſée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton*, gendre de *Cromwell*, de *Waller*, et de cent quarante-ſept autres juges. Quelques pairs qui s'aſſemblaient encore dans la chambre haute, ſeulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent ſommés de joindre leur aſſiſtance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut conſentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de juſtice de continuer ſes procédures.

Puiſſance reconnue originaire dans le peuple.

Alors la chambre baſſe déclara enfin que le pouvoir ſouverain réſide originairement dans le peuple, et que les repréſentans du peuple

avaient l'autorité légitime: c'était une queſtion que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverſer toute la conſtitution de l'Angleterre. La nation eſt, à la vérité, repréſentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'eſt auſſi par un roi et par les pairs. On s'eſt toujours plaint dans les autres Etats, quand on a vu des particuliers jugés par des commiſſaires; et c'étaient ici des commiſſaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur ſouverain. Il n'eſt pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit; elle était compoſée d'indépendans, qui penſaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la ſeule qui ſubſiſtait, était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en ſecret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laiſſe pas douter que le fanatiſme n'eût part à cette cataſtrophe. Il développe tout l'eſprit du temps, en citant ce paſſage de l'ancien teſtament: *Le pays ne peut être purifié de ſang que par le ſang de celui qui l'a répandu.*

Procès criminel du roi, janvier 1648.

Enfin, *Fairfax*, *Cromwell*, les indépendans, les presbytériens, croyaient la mort du roi néceſſaire à leur deſſein d'établir une république.

Cromwell ne ſe flattait certainement pas alors de ſuccéder au roi; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il eſpérait, avec grande raiſon, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ſes grandes actions militaires et à ſon aſcendant ſur les eſprits; mais s'il avait formé dès-lors le deſſein de ſe faire reconnaître pour le ſouverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'eſprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent néceſſairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à ſa valeur et à la fortune.

Charles I, roi d'Ecoſſe, d'Angleterre et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Vittehall; ſon corps fut tranſporté à la chapelle de Vindſor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été dépoſé anciennement par des arrêts du parlement; des femmes de rois avaient péri par le dernier ſupplice; des commiſſaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecoſſe, *Marie Stuart*, ſur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands ſur ceux qui tombent entre leurs mains; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr ſon propre roi ſur un échafaud, avec l'appareil de la juſtice. Il faut remonter juſqu'à trois cents ans avant notre ère, pour trouver dans la

On lui tranche la tête. 10 février 1649.

perſonne d'*Agis*, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille cataſtrophe. (2)

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

République. APRÈS le meurtre de *Charles I*, la chambre des communes défendit, ſous peine de mort, de reconnaître pour roi ni ſon fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute, où il ne ſiégeait plus que ſeize pairs du royaume, et reſta ainſi ſouveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

(2) On a conſervé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de bicêtre, ſur une pareille inſtruction, commettrait un acte de tyrannie : et ſi on ajoute que, ni ſuivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en ſuppoſant alors les Anglais abſolument libres) ſuivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon ſens puiſſe admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juſte de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération et une fermeté qui honorent ſa mémoire, et qui contraſtent avec la dureté et la mauvaiſe foi de ſes juges.

On prétend que des voleurs de grand chemin ſe ſont aviſés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les aſſaſſiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne reſſemble mieux à la conduite de *Cromwell* et de ſes amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatiſme pour que cette ſentence ne ſoulevât point tous les partis, et que l'indignation générale n'en rendît pas l'exécution impoſſible ; et le fanatiſme ſeul en a pu faire l'apologie.

Cette chambre, qui devait être compoſée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand ſceau, ſur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déjà abattu la ſtatue du roi, élevée dans la bourſe de Londres, et on avait mis en ſa place cette inſcription : *Charles, le dernier roi, et le premier tyran.*

Cette même chambre condamna à mort pluſieurs ſeigneurs, qui avaient été faits priſonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton*, écoſſais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie ſervit beaucoup à déterminer les Ecoſſais à reconnaître pour leur roi *Charles II ;* mais en même temps, l'amour de la liberté était ſi profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaiſſait le nouveau roi ſans conditions. *Cromwell* alors ſe fit nommer gou- 1649.
verneur d'Irlande : il partit avec l'élite de ſon armée, et fut ſuivi de ſa fortune ordinaire.

Cependant *Charles II* était rappelé en Ecoſſe par le parlement, mais aux mêmes conditions

que ce parlement écoſſais avait faites au roi ſon père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Pariſiens avaient voulu que *Henri IV*, ſon grand-père, fût catholique. On reſtreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine et entière. L'exemple de ſon père n'affaibliſſait point en lui des idées qui ſemblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de ſa nomination au trône d'Ecoſſe était déjà une guerre civile. Le marquis de *Montroſs*, homme célèbre dans ces temps-là par ſon attachement à la famille royale, et par ſa valeur, avait amené d'Allemagne et du Danemarck quelques ſoldats dans le nord d'Ecoſſe ; et ſuivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête : il fut défait, pris et condamné par le parlement d'Ecoſſe à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être enſuite écartelé, et ſes membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ſes juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas aſſez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de ſa fidélité pour ſon roi. Il mit même cette penſée en aſſez beaux vers, en allant au ſupplice. C'était un des plus agréables eſprits qui cultivaſſent alors les lettres, et l'ame

la

la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort, en l'insultant et en prononçant sa damnation.

Charles II, n'ayant pas d'autre ressource, 1650. vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui; et entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrose* étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouie de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattans et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques

et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres ſterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, et qui avait été la première cauſe de tant de déſaſtres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec ſon gendre *Ireton*; mais il était dirigé par la faction des indépendans, dans laquelle il conſervait toujours un grand crédit. La chambre réſolut de faire marcher une armée contre l'Ecoſſe, et d'y faire ſervir *Cromwell* ſous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait preſque ſoumiſe. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecoſſe: il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ſes frères qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques repréſentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, et ſe démit du généralat pour paſſer le reſte de ſes jours en paix. Cette réſolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun ſe conduiſait ſuivant ſes principes.

Juin 1650. C'eſt-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il eſt nommé général à la place de *Fairfax*. Il ſe rend en Ecoſſe avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans.

D'abord il bat les Ecoſſais à Dombar, et ſe rend maître de la ville d'Edimbourg. De-là il ſuit *Charles II*, qui s'était avancé juſqu'à Vorceſter, en Angleterre, dans l'eſpérance que les Anglais de ſon parti viendraient l'y joindre ; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes ſans diſcipline. *Cromwell* l'attaqua ſur les bords de la Saverne, et remporta preſque ſans réſiſtance la victoire la plus complète qui eût jamais ſignalé ſa fortune. Environ ſept mille priſonniers furent menés à Londres, et vendus pour aller travailler aux plantations anglaiſes en Amérique. C'eſt, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des eſclaves chez les chrétiens, depuis l'abolition de la ſervitude. L'armée victorieuſe ſe rend maîtreſſe de l'Ecoſſe entière. *Cromwell* pourſuit le roi par-tout. 13 ſept. 1650.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus ſingulières, ni des dangers plus preſſans, ni des extrémités plus cruelles que tout ce que *Charles II* eſſuya en fuyant la pourſuite du meurtrier de ſon père. Il fallut qu'il marchât preſque ſeul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue et de faim, juſque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, pourſuivi par les ſoldats de *Cromwell*, il ſe cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de paſſer un jour et

une nuit. Ce chêne ſe voyait encore au commencement de ce ſiècle. Les aſtronomes l'ont placé dans les conſtellations du pôle auſtral, et ont ainſi éterniſé la mémoire de tant de
Novemb. 1650. malheurs. Ce prince errant de village en village, déguiſé, tantôt en poſtillon, tantôt en bûcheron, ſe ſauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie, après ſix ſemaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que ſon petit neveu, *Charles Edouard*, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et encore plus inouies. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéreſſer le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traverſés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaiſirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conſeil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier ſoin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecoſſe à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puiſſante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet ſingulier de joindre les ſept Provinces-Unies à l'Angle- 1651.
terre, comme il venait d'y joindre l'Ecoſſe. Le ſtathouder, *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir voulu ſe rendre ſouverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, et n'ayant pas mieux réuſſi que lui. Il laiſſait un fils au berceau; et le parlement eſpérait que les Hollandais ſe paſſeraient de ſtathouder, comme l'Angleterre ſe paſſait de monarque, et que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecoſſe et de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe; mais les partiſans de la maiſon d'Orange s'étant oppoſés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthouſiaſme de ces temps-là, ce même enthouſiaſme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On ſe battit ſur mer avec des ſuccès balancés. Les plus ſages du parlement, redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainſi peu à peu la puiſſance dangereuſe du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré: ce fut alors qu'il développa tout ſon caractère: *Je ſuis*, dit-il au major général

Vernon, pouſſé à un dénouement qui me fait dreſſer
30 avril 1653. *les cheveux à la tête.* Il ſe rendit au parlement, ſuivi d'officiers et de ſoldats choiſis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris ſa place: *Je crois*, dit-il, *que ce parlement eſt aſſez mûr pour être diſſous.* Quelques membres lui ayant reproché ſon ingratitude, il ſe met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus beſoin de vous ; il a choiſi d'autres inſtrumens pour accomplir ſon ouvrage.* Après ce diſcours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il eſt un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie ſcandaleuſe, que l'évangile les condamne, et qu'ils aient à ſe diſſoudre ſur le champ. Ses officiers et ſes ſoldats entrent dans la chambre: *Qu'on emporte la maſſe du parlement*, dit-il ; *qu'on nous défaſſe de cette marotte.* Son major général, *Harriſſon*, va droit à l'orateur, et le fait deſcendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en uſer ainſi* ; *car j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action.* Ayant dit ces paroles, il fit ſortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma les portes lui-même, et emporta la clef dans ſa poche.

Ce qui eſt bien plus étrange, c'eſt que le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité légiſlative n'étant reconnue, il n'y eut point de confuſion. *Cromwell* aſſembla

le conſeil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la conſtitution de l'Etat ; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer, par ce conſeil, cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les atteliers des artiſans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre, était un marchand de cuir, nommé *Barebone;* c'eſt ce qui fit qu'on appela cette aſſemblée *le Parlement des Barebones.* (*a*) *Cromwell*, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les ſomma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, auſſi mépriſé qu'incapable, fut obligé de ſe caſſer lui-même, et de remettre à ſon tour le pouvoir ſouverain au conſeil de guerre. Les officiers ſeuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. *Cromwell* fut inſtallé à Vittehall, dans le palais des rois, où il prit dès-lors ſon logement. On lui donna le titre d'*Alteſſe*, et la ville de Londres l'invita à un feſtin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'eſt ainſi qu'un citoyen obſcur du pays de Galles parvint à ſe faire roi,

22 décembre 1653.

(*a*) Cela ſignifie *os décharnés.*

ſous un autre nom, par ſa valeur, ſecondée de ſon hypocriſie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait paſſé quarante ſans aucun emploi, ni civil ni militaire. A peine était-il connu, en 1642, lorſque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commiſſion de major de cavalerie. C'eſt de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de *Charles I* et de *Charles II*, il monta en effet ſur leur trône, et régna ſans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choiſit d'abord, parmi les ſeuls officiers compagnons de ſes victoires, quatorze conſeillers, à chacun deſquels il aſſigna mille livres ſterling de penſion. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magaſins fournis de tout; le tréſor public, dont il diſpoſait, était rempli de trois cents mille livres ſterling: il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres ſterling, que les vaiſſeaux des Provinces-Unies baiſſeraient pavillon devant les vaiſſeaux anglais, et que le jeune prince d'Orange ne ſerait jamais rétabli dans les charges de ſes ancêtres. C'eſt ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha ſon alliance contre l'Eſpagne, et lui livra la ville de Dunkerque. (*b*) Ses flottes prirent ſur les Eſpagnols la Jamaïque, qui eſt reſtée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement ſoumiſe, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, aſſemblait des parlemens; mais il s'en rendait le maître, et les caſſait à ſa volonté. Il découvrit toutes les conſpirations contre lui, et prévint tous les ſoulèvemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait : tous 1656.
vivaient obſcurément dans leurs terres. Il eut l'adreſſe d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuſer et de mieux conſerver la puiſſance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie ſombre et retirée, ſans aucun faſte, ſans aucun excès. Le général *Ludlow*, ſon lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya ſon fils, *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un ſeul domeſtique. Ses mœurs furent toujours auſtères; il était ſobre, tempérant, économe ſans être avide du bien d'autrui, laborieux et exact dans

(*b*) Voyez le *Siècle de Louis XIV*.

toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les ſectes, ne perſécutant ni les catholiques ni les anglicans, qui alors à peine oſaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis; enthouſiaſte avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus; ne donnant ſe confiance qu'aux indépendans qui ne pouvaient ſubſiſter que par lui, et ſe moquant d'eux quelquefois avec les *théiſtes*. Ce n'eſt pas qu'il vît de bon œil la religion du théiſme qui, étant ſans fanatiſme, ne peut guère ſervir qu'à des philoſophes, et jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philoſophes, et il ſe délaſſait quelquefois avec eux aux dépens des inſenſés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'évangile à la main. C'eſt par cette conduite qu'il conſerva juſqu'à ſa mort ſon autorité cimentée de ſang, et maintenue par la force et par l'artifice.

13 ſept. 1658. La nature, malgré ſa ſobriété, avait fixé la fin de ſa vie à cinquante-cinq ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, cauſée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps, il craignait toujours d'être aſſaſſiné; il ne couchait jamais deux nuits de ſuite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* ſon ſucceſſeur. A peine eut-il expiré, qu'un de ſes

chapelains, presbytérien, nommé *Herry*, dit aux assistans : *Ne vous alarmez pas : s'il a protégé le peuple de* DIEU *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel, où il sera assis à la droite de* JESUS-CHRIST. Le fanatisme était si puissant, et *Cromwell* si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre, On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne, *Philippe II.* Il est à remarquer qu'on avait représenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell :* on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que *Charles II* fit exhumer depuis et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre ſous Charles II.

Le ſecond protecteur, *Richard Cromwell*, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son ſceptre n'était point ſoutenu par l'épée ; et n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocriſie d'*Olivier*, il ne fut ni ſe faire craindre de l'armée, ni en impoſer aux partis et aux ſectes qui diviſaient l'Angleterre. Le conſeil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard*. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, compoſée d'officiers, repréſentait les pairs d'Angleterre, et dont l'autre, formée de députés anglais, écoſſais et irlandais, repréſentait les trois royaumes ; mais les chefs de l'armée le forcèrent de diſſoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement, qui avait fait couper la tête à *Charles I*, et qu'enſuite *Olivier Cromwell* avait diſſous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, auſſi-bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait point non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion*, ſemblait idolâtre de la liberté ; et malgré ſon enthouſiaſme fanatique, il ſe flattait

de gouverner, haïſſant également les noms de roi, de protecteurs, d'évêques et de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partiſans de la maiſon royale fuſſent à jamais privés de leurs emplois, et que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres ſterling de rente, et huit mille pour ſa mère; mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, et lui ordonna de ſortir dans ſix jours de la maiſon des rois; il obéit ſans murmure, et vécut en particulier paiſiblé. 12 mai 1659.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. *Charles II* paraiſſait abandonné de tout le monde, auſſi-bien que *Richard Cromwell*; et on croyait, dans toutes les cours de l'Europe, que la république anglaiſe ſubſiſterait. Le célèbre *Monck*, officier général ſous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône: il commandait en Ecoſſe l'armée qui avait ſubjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu caſſer quelques officiers de cette armée, ce général ſe réſolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck*, reſtée en Ecoſſe, ne pouvait

la tenir dans la ſujétion. L'autre partie, qui ſuivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck, ne ſe ſentant pas aſſez puiſſant pour ſuccéder aux deux protecteurs, forma le deſſein de rétablir la famille royale; et au lieu de répandre du ſang, il embrouilla tellement les affaires par ſes négociations, qu'il augmenta l'anarchie, et mit la nation au point de déſirer un roi. A peine y eut-il du ſang répandu. *Lambert*, un des généraux de *Cromwell*, et des plus ardens républicains, voulut en vain renouveler la guerre; il fut prévenu avant qu'il eût raſſemblé un aſſez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, et fut battu et pris par celles de *Monck*. On aſſembla un nouveau parlement. Les pairs, ſi long-temps oiſifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

8 mai 1660. *Charles II*, rappelé ainſi en Angleterre, ſans y avoir contribué que de ſon conſentement, et ſans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraiſſait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement

exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton*, ſon gendre, d'un nommé *Bradshaw*, préſident de la chambre qui avait jugé *Charles I.* On les traîna au gibet ſur la claie. De tous les juges de *Charles I*, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta; aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juſte et la plus noble des cauſes.* Non-ſeulement ils étaient de la faction intraitable des indépendans, mais de la ſecte des anabaptiſtes, qui attendaient fermement le ſecond avénement de JESUS-CHRIST, et la cinquième monarchie. (1)

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre; le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli; on vit les plaiſirs et la magnificence d'une cour ſuccéder à la triſte férocité qui avait régné ſi long-temps. *Charles II* introduiſit la galanterie et ſes fêtes dans le palais de Vittehall, ſouillé du ſang de ſon père. Les

(1) *Charles II* eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces miſérables, et en ne leur laiſſant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre *Cromwell*, que de faire trainer ſon cadavre ſur la claie. On a prétendu que *Charles II* avait même payé des aſſaſſins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné ſon père, parti dont les reſtes troublèrent ſon règne, et contribuèrent à l'expulſion de ſa famille.

indépendans ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'eſprit de la nation parut d'abord ſi changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces ſectes ſombres et ſévères, qui avaient mis tant d'enthouſiaſme dans les eſprits, furent l'objet de la raillerie des courtiſans et de toute la jeuneſſe.

Théiſme. Le théiſme, dont le roi feſait une profeſſion aſſez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théiſme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reſte du monde. Le comte de *Shaftesburi*, le petit-fils du miniſtre, l'un des plus grands ſoutiens de cette religion, dit formellement dans ſes *caractériſtiques*, qu'on ne ſaurait trop reſpecter ce grand nom de *théiſte*. Une foule d'illuſtres écrivains en ont fait profeſſion ouverte. La plupart des ſociniens ſe ſont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette ſecte ſi étendue de n'écouter que la raiſon, et d'avoir ſecoué le joug de la foi : il n'eſt pas poſſible à un chrétien d'excuſer leur indocilité : mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine, ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende juſtice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les ſectes c'eſt la ſeule qui n'ait point troublé la ſociété par des diſputes, la ſeule qui, en ſe trompant, ait toujours été ſans fanatiſme ; il eſt impoſſible même qu'elle

ne

ne ſoit pas paiſible. Ceux qui la profeſſent, ſont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les ſiècles et à tous les pays, dans l'adoration d'un ſeul DIEU ; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un DIEU juſte, tolérant tout le reſte, et découvrant rarement leur ſentiment. Ils diſent que cette religion pure eſt auſſi ancienne que le monde, qu'elle était celle du peuple hébreu, avant que *Moïſe* lui donnât un culte particulier. Ils ſe fondent ſur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours profeſſée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théiſtes d'Europe n'ont qu'un culte ſecret, chacun adorant DIEU en particulier, et ne feſant aucun ſcrupule d'aſſiſter aux cérémonies publiques ; du moins, il n'y a eu juſqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui ſe ſoient aſſemblés ; mais ceux-là ſe diſent chrétiens pimitifs plutôt que théiſtes. Théiſtes.

La ſociété royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les eſprits. Les belles-lettres renaquirent et ſe perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de *Cromwell*, d'autre ſcience et d'autre littérature que celle Société royale rend ſervice à l'eſprit humain.

d'appliquer des paſſages de l'ancien et du nouveau teſtament aux diſſentions publiques, et aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, et à ſuivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La ſcience des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimède* n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, juſqu'alors cachées, de la conſtitution générale de l'univers; et, tandis que toutes les autres nations ſe repaiſſaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus ſublimes vérités. Tout ce que les recherches de pluſieurs ſiècles avaient appris en phyſique, n'approchait pas de la ſeule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenſes en vingt ans; c'eſt-là un mérite, une gloire qui ne paſſeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reſte; et les effets de l'ambition, du fanatiſme et des paſſions s'anéantiſſent avec les temps qui les ont produits. L'eſprit de la nation acquit, ſous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

Eſprit français à la cour.

L'eſprit français qui régnait à la cour, la rendit aimable et brillante; mais en l'aſſujettiſſant à des mœurs nouvelles, elle l'aſſervit aux intérêts de *Louis XIV*; et le gouvernement anglais, vendu long-temps à celui de France, fit

quelquefois regretter le temps où l'uſurpateur *Cromwell* rendait ſa nation reſpectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Ecoſſe rétablis, s'empreſsèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une eſpèce de réparation du meurtre de ſon père. Le parlement d'Angleterre ſur-tout, qui ſeul pouvait le rendre puiſſant, lui aſſigna un revenu de douze cents mille livres ſterling, pour lui et pour toutes les parties de l'adminiſtration, indépendamment des fonds deſtinés pour la flotte; jamais *Eliſabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II*, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre, pour moins de deux cents quarante mille livres ſterling, Dunkerque, acquiſe par les négociations et les armes de *Cromwell*. Revenu du roi.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais, fut très-onéreuſe, puiſqu'elle coûta ſept millions et demi de livres ſterling au peuple; et elle fut honteuſe, puiſque l'amiral *Ruyter* entra juſque dans le port de Chatam, et y brûla les vaiſſeaux anglais.

Des accidens funeſtes ſe mêlèrent à ces déſaſtres. Une peſte ravagea Londres, au commencement de ce règne, et la ville preſque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion, et au fort Accidens. 1660.

d'une guerre malheureuſe contre la Hollande, paraiſſait irréparable ; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un ſeul impôt ſur le charbon, et l'ardeur des citoyens, ſuffirent à ce travail immenſe. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Aſie et de l'Egypte, conſtruites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaiſirs et à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France où il avait demeuré pluſieurs années. Une maîtreſſe françaiſe, l'eſprit français, et ſur-tout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Troubles; conjuration nommée papiſte.

Malgré tant de changemens dans les eſprits, ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple, ni la paſſion du pouvoir abſolu dans le roi et dans le duc d'*Yorck*, ſon frère. On vit enfin au milieu des plaiſirs la confuſion, la diviſion, la haine des partis et des ſectes, déſoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles, comme du temps de *Cromwell*; mais une

ſuite de complots, de conſpirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine, et enfin pluſieurs aſſaſſinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funeſtèrent* (*) quelque temps le règne de *Charles II.* Il ſemblait, par ſon caractère doux et aimable, formé pour rendre ſa nation heureuſe, comme il feſait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le ſang coulait ſur les échafauds ſous ce bon prince, comme ſous les autres. La religion ſeule fut la cauſe de tant de déſaſtres, quoique *Charles* fût très-philoſophe.

Il n'avait point d'enfant; et ſon frère, héritier préſomptif de la couronne, avait embraſſé ce qu'on appelle en Angleterre la *ſecte papiſte*, objet de l'exécration de preſque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on ſut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiſte pour roi, aliéna preſque tous les eſprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apoſtés par la faction oppoſée à la cour, dénoncèrent une conſpiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par ſerment que les papiſtes devaient tuer le roi, et donner la couronne à ſon frère; que le pape *Clément X*, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume

Horreurs ridicules.

(*) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

d'Angleterre appartenait aux papes par un droit impreſcriptible ; qu'il en donnait la lieutenance au jéſuite *Oliva*, général de l'ordre ; que ce jéſuite remettait ſon autorité au duc d'*Yorck*, vaſſal du pape ; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II* ; que le jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur de *Louis XIV*, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations ; que le jéſuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre ſterling, pour aſſaſſiner le roi, et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoiſonner. Ils produiſaient les noms et les commiſſions de tous les officiers que le général des jéſuites avait nommés pour commander l'armée papiſte.

Jamais accuſation ne fut plus abſurde. Le fameux irlandais qui voyait à cinquante pieds ſous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville aſſemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes ; et, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulſions et nos accuſations contre les philoſophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les eſprits ſont échauffés, plus une opinion eſt impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la

ſévérité la plus prompte. Il ſe mêla une vérité à tous ces menſonges incroyables, et dès-lors tous ces menſonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jéſuites avait nommé pour ſon ſecrétaire d'Etat, en Angleterre, un nommé *Coleman*, attaché au duc d'*Yorck*; on ſaiſit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaiſe*, conçues en ces termes :

Nous pourſuivons une grande entrepriſe, il s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être de détruire à jamais l'héréſie; nous avons un prince zélé, &c... Il faut envoyer beaucoup d'argent au roi : l'argent eſt la logique qui perſuade tout à notre cour.

Il eſt évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le deſſus ; qu'il attendait beaucoup du duc d'*Yorck*; que le roi lui-même favoriſerait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent ; qu'enfin les jéſuites ſeſaient tout ce qu'ils pouvaient pour ſervir le pape en Angleterre. Tout le reſte était manifeſtement faux ; les contradictions des délateurs étaient ſi groſſières, qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman*, et l'aſſaſſinat d'un de ſes juges firent tout croire des papiſtes. Pluſieurs accuſés périrent ſur l'échafaud ; cinq jéſuites furent pendus et écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du

Supplices.

repos public, entretenant des correſpondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines et d'aumôniers de l'armée papale qui devait ſubjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papiſme fut porté ſi loin, que la chambre des communes vota preſque unanimement l'excluſion du duc d'*Yorck*, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la ſentence de la chambre des communes.

Duc d'*Yorck* exclu du trône.

L'Angleterre, ainſi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les ſept Provinces-Unies, et les trois quarts de la Suiſſe s'étaient contentés juſque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie; mais cette flétriſſure n'avait encore paſſé nulle part en loi de l'Etat. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien ſerment du teſt l'obligation d'abhorrer le papiſme comme une idolâtrie.

Le catholiciſme déclaré idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'eſprit humain! Les premiers chrétiens accusèrent le ſénat de Rome d'adorer des ſtatues qu'il n'adorait certainement pas. Le chriſtianiſme ſubſiſta trois cents ans ſans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de ſaints. Ce culte fut reçu

enſuite

enſuite dans l'Occident et dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde ſa gloire ſur la deſtruction de l'idolâtrie, eſt miſe au rang des païens par les lois d'une nation puiſſante, reſpectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthouſiaſme de la nation ne ſe borna pas à des démonſtrations de haine et d'horreur contre le papiſme; les accuſations, les ſupplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au roi, mais retiré des affaires, et achevant ſa carrière honorable dans l'exercice paiſible de toutes les vertus. Il paſſait pour papiſte, et ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accuſateur ne lui avait jamais parlé, et cependant il fut tué; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout ſon jour; il fut condamné, et le roi n'oſa lui donner ſa grâce : faibleſſe infame, dont ſon père avait été coupable, et qui perdit ſon père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps eſt toujours plus impitoyable que celle d'un roi : il y a mille moyens d'apaiſer un prince; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et

la redouble dans les autres membres, et ſe porte à l'inhumanité ſans crainte, parce que perſonne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papiſtes et les anglicans donnaient à Londres cette ſanglante ſcène, les presbytériens d'Ecoſſe en donnaient une non moins abſurde, et plus abominable. Ils aſſaſſinèrent l'archevêque de *Saint-André*, primat d'Ecoſſe; car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevêque de *Saint-André* avait conſervé ſes prérogatives. Les presbytériens aſſemblèrent le peuple après cette belle action, et la comparèrent hautement dans leurs ſermons à celle de *Jahel*, d'*Aod*, et de *Judith*, auxquelles elle reſſemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au ſortir du ſermon, tambour battant, à Glaſgow dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef ſuprême de l'Egliſe anglicane; de ne reconnaître jamais ſon frère pour roi; de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'oppoſeraient aux ſaints.

1679. Le roi fut obligé d'envoyer contre les ſaints le duc de *Montmouth*, ſon fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des miniſtres du ſaint Evangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y

avait un vieux miniſtre qui monta ſur un petit tertre, et qui ſe fit ſoutenir les mains comme *Moïſe*, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut miſe en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents priſonniers. Le duc de *Montmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, et donna la liberté à tous les priſonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf cents firent le ſerment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, et qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papiſtes. On les tranſporta en Amérique, et leur vaiſſeau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne de leur martyre.

Cet eſprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande: mais enfin le roi apaiſa tout, moins par ſa prudence, peut-être, que par ſon caractère aimable dont la douceur et les grâces prévalurent, et changèrent inſenſiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus ſociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté, par des penſions ſecrètes, les ſuffrages des membres du parlement; du moins dans un pays où il n'y a preſque rien de

ſecret, cette méthode n'avait jamais été publique ; on n'avait point de preuve que les rois ſes prédéceſſeurs euſſent pris ce parti, qui abrège les difficultés, et qui prévient les contradictions.

Le ſecond parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avaient duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des penſions ; mais comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de ſon ſouverain, on ne put les pourſuivre.

Plus de parlement.

Cependant *Charles II*, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné et fait mourir ſon père, voulait déshériter ſon frère de ſon vivant, et craignant pour lui-même les ſuites d'une telle entrepriſe, caſſa le parlement, et régna ſans en aſſembler déſormais.

1681. Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne ſe choquèrent plus. Le roi fut réduit à vivre avec économie de ſon revenu, et d'une penſion de cent mille livres ſterling que lui feſait *Louis XIV*. Il entretenait ſeulement quatre mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu ſur pied une puiſſante armée. Les rois n'avaient communément, avant lui, que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Torys* qui embraſſaient une ſoumiſſion entière aux rois, et celui des *Wighs* qui ſoutenaient les droits des peuples, et qui limitaient ceux du pouvoir ſouverain. Ce dernier parti l'a preſque toujours emporté ſur l'autre.

Etat floriſſant de l'Angleterre.

Mais ce qui a fait la puiſſance de l'Angleterre, c'eſt que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'*Eliſabeth*, à favoriſer le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à ſon roi fut occupé d'établiſſemens maritimes, comme ſi on eût été dans les temps les plus paiſibles. Le ſang de *Charles I* était encore fumant, quand ce parlement, quoique preſque tout compoſé de fanatiques, fit, en 1650, le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au ſeul *Cromwell*, et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte, très-préjudiciable aux Hollandais, fut une des cauſes de la guerre entre l'Angleterre et les ſept provinces, et que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenſes du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était général. Cet acte de la navigation a toujours ſubſiſté dans toute ſa force. L'avantage de cet acte conſiſte à ne permettre qu'aucun vaiſſeau étranger puiſſe apporter en Angleterre

des marchandiſes qui ne ſont pas du pays auquel appartient le vaiſſeau. (2)

Commerce. Il y eut dès le temps de la reine *Eliſabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande ; et on en forma encore une nouvelle du temps du roi *Guillaume*. Depuis 1597 juſqu'en 1612, les Anglais furent ſeuls en poſſeſſion de la pêche de la baleine ; mais leurs plus grandes richeſſes vinrent toujours de

(2) On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils faiſaient en fourniſſant à l'Angleterre les marchandiſes étrangères. L'économie qu'ils ſavaient mettre dans les frais de tranſport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négocians nationaux ou les commerçans du pays même dont les denrées étaient tirées : ainſi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandiſes étrangères un peu plus cher, et d'augmenter le prix des tranſports par mer. La jalouſie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de *Voltaire*, qui n'avait point fait ſon étude principale des principes du commerce, ſe conforme ici à l'opinion commune ; mais en partageant cette opinion, il n'en aſſigne pas moins, dans l'article ſuivant, les véritables cauſes de la richeſſe de l'Angleterre.

Quant à la prime propoſée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvéniens ; l'un d'être un impôt levé ſur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparée aux autres nations : mais ces deux inconvéniens ſont peu ſenſibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage, qu'une liberté abſolue n'eût procuré plus ſurement et plus complétement encore. Il eſt poſſible cependant que la faibleſſe du gouvernement anglais, contre toute inſurrection populaire, rende les emmagaſinemens peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture ; mais elle ne ſerait alors qu'un remède qu'on oppoſe à un vice regardé comme incurable ; et quelque bon que puiſſe être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas beſoin.

leurs troupeaux. D'abord ils ne furent que vendre les laines; mais depuis *Eliſabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, long-temps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potoſe. La culture des terres a été ſur-tout encouragée, lorſqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenſes à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq ſchellings pour chaque meſure de froment portée à l'étranger, lorſque cette meſure, qui contient vingt-quatre boiſſeaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit ſous ſterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu, en quatre années, cent ſoixante-dix millions trois cents trente mille livres de France. Agriculture.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes reſſources du temps de *Charles II :* elle était encore tributaire de l'induſtrie de la France qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année, par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'eſt la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné preſque toute cette nouvelle induſtrie.

On peut juger par ce ſeul trait ſi les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raiſon de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Auſſi, en 1687, la nation anglaiſe, ſentant de quel avantage lui ſeraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a miſe enfin en état de ſoudoyer une parſie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié ſon crédit, ſans augmenter ſes fonds, au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'eſt préciſément la ſituation où s'eſt trouvé le royaume de France, dans lequel l'Etat, ſous le nom du roi, doit à peu-près la même ſomme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, et ſur-tout à celles de l'Aſie, a été le triſte fruit de nos guerres, et le dernier effort de l'induſtrie politique; induſtrie non moins dangereuſe que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre ſont depuis augmentées prodigieuſement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du ſeizième ſiècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.

AUTANT la France et l'Allemagne furent bouleverſées à la fin du ſeizième et au commencement du dix-ſeptième ſiècle, languiſſantes, ſans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou groſſièrement exercés. Naples et Sicile furent ſans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, pouſſé par ſes neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II*, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de ſix mille, et ſur-tout à condition que ſes neveux y auraient des principautés conſidérables et indépendantes.

Papes veulent avoir Naples.

Ce royaume était alors le ſeul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il ceſsât de l'être, et qu'il

fût enfin réuni au saint-siége ; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV*, ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à *Philippe II*, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en fesant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au saint-siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussi-tôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, et du temps des *Othon*, et d'*Arnoud*, et de tant d'autres ; mais il alla, au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

Cardinaux pendus, mars 1560.

Ce fut un spectacle affreux, après la mort de *Paul IV*, que la condamnation de ses deux neveux, le prince de *Palliano*, et le cardinal *Caraffa* : le sacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli*, sous *Léon X;* mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit

ſeulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la ſuite.

Le concile de Trente fut terminé ſous *Pie IV* d'une manière paiſible; (*a*) il ne produiſit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enſeignés par ce concile, ni parmi les proteſtans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux uſages des nations catholiques, qui adoptaient quelques règles de diſcipline différentes de celles du concile. Concile de Trente. 1563.

La France ſur-tout conſerva ce qu'on appelle les libertés de ſon Egliſe, qui ſont en effet les libertés de ſa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux ſeuls évêques l'adminiſtration de tous les hôpitaux, attribuaient au ſeul pape le jugement des cauſes criminelles de tous les évêques, ſoumettaient les laïques en pluſieurs cas à la juridiction épiſcopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la diſcipline qu'il établit. Les rois d'Eſpagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand reſpect et les plus grandes modifications, mais ſecrètes et ſans éclat. Veniſe imita l'Eſpagne. Les Libertés gallicanes.

(*a*) La rédaction des diſputes et des actes de ce concile ſe trouve au chapitre CLXXII, tome V.

catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'uſage de la coupe et le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion ſous les deux eſpèces, par des brefs, à l'empereur *Maximilien II* et à l'archevêque de Maïence ; mais il fut inflexible ſur le célibat des prêtres. L'hiſtoire des papes en donne pour raiſon que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines et humaines, ſe fait le ſcrupuleux ſur le célibat.* Il eſt très-faux que *Pie IV* violât les lois divines et humaines ; et il eſt très-évident qu'en conſervant l'ancienne diſcipline du célibat ſacerdotal depuis ſi longtemps établie dans l'Occident, il ſe conformait à une opinion devenue une loi de l'Egliſe.

Tous les autres uſages de la diſcipline eccléſiaſtique particulière à l'Allemagne ſubſiſtèrent. Les queſtions préjudiciables à la puiſſance ſéculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome et les cours catholiques ; mais le ſang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Veniſe ſous *Paul V* a été depuis la ſeule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors aſſez ; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les ſouverains catholiques, de peur qu'ils

ne devinſſent proteſtans. Malheur ſeulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puiſſant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave !

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut-là ſon véritable fléau : elle fut infeſtée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le ſein de la paix, comme la Gréce l'avait été dans les temps ſauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans ſans ceſſe d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du ſaint-ſiége, juſqu'au règne de *Sixte-Quint*; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'aſſaſſinat : l'uſage du ſtilet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à aſſommer les paſſans ſous les arcades qui bordent les rues. Italie ſans police.

Malgré ces déſordres trop communs, l'Italie était le pays le plus floriſſant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puiſſant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient déſolée depuis le règne du roi de France, *Charles VIII*, ni de ces guerres inteſtines de principauté contre principauté, et de

ville contre ville : on ne voyait plus de ce conſpirations autrefois ſi fréquentes. Naples, Veniſe, Rome, Florence attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaiſirs de l'eſprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples ſous un appareil impoſant, néceſſaire aux imaginations ſenſibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; et Saint-Pierre de Rome les ſurpaſſait tous. Si les pratiques ſuperſtitieuſes de fauſſes traditions, des miracles ſuppoſés ſubſiſtaient encore, les ſages les mépriſaient, et ſavaient que les abus ont été de tous les temps l'amuſement de la populace.

Arts cultivés.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces uſages, n'ont pas aſſez diſtingué entre le peuple et ceux qui le conduiſent. Il n'aurait pas fallu mépriſer le ſénat de Rome, parce que les malades, guéris par la nature, tapiſſaient de leurs offrandes les temples d'*Eſculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages, ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même ſur une pierre ſacrée. Plus d'un proteſtant, après avoir goûté les délices du ſéjour de Naples, s'eſt répandu en invectives

Superſtitions.

contre les trois miracles qui ſont à jour nommé dans cette ville ; quand le ſang de St *Janvier*, de St *Jean-Baptiſte* et de St *Etienne*, conſervé dans des bouteilles, ſe liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accuſent ceux qui préſident à ces égliſes d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le ſavant et ſage *Addiſſon* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik*, un tour plus groſſier. Tous ces auteurs pouvaient obſerver que ces inſtitutions ne nuiſent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et eccléſiaſtique ; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont beſoin de ſignes viſibles qui les mettent continuellement ſous la main de la Divinité ; et qu'enfin ces ſignes ne pouvaient être abolis que quand ils ſeraient mépriſés du même peuple qui les révère. (1)

(1) Ces ſuperſtitions ne nous paraiſſent pas auſſi indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réuſſit ou manque au gré du charlatan qui eſt chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorſqu'il ne réuſſit pas ; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à ſon gré des ſéditions parmi une populace nombreuſe, dénuée de toute morale, que le ſang n'effraie pas, et qui n'a rien à perdre. En ſorte que la cérémonie de la liquéfaction met abſolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impoſſible à établir. Il faudrait éclairer le peuple ; mais ſi un miniſtre était ſoupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il ſe verrait expoſé à toute la fureur du peuple.

Un ſeigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui, ce moyen était un des plus sûrs pour le faire

Pie V. A *Pie IV* ſuccéda ce dominicain *Ghiſleri*, *Pie V*, ſi haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le miniſtère de l'inquiſition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux ſéculiers. La fameuſe bulle, *In cœnâ Domini*, émanée ſous *Paul III*, et publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des ſouverains, révolta pluſieurs cours, et fit élever contre elle les voix de pluſieurs univerſités.

Saint *Charles Borromée.* L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de ſon pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le ſcandale; ſaint *Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entre eux conſpirèrent contre ſa vie; l'un des quatre lui tira

tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres, et on lui défendit de continuer. Son ſecret ſe trouve décrit dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris, 1757; mais il n'eſt pas sûr que ce ſoit exactement le même que celui des prêtres.

Eſpérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour aſſez de véritable piété et de courage pour avouer que ſes prédéceſſeurs et ſon clergé ont abuſé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en expoſer le ſecret au grand jour.

Il eſt bon de ſavoir que, ſi le miracle eſt retardé, il arrive ſouvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui ſe trouvent dans l'égliſe, et qu'il ſoupçonne d'être des hérétiques. Alors ils ſont obligés de ſe retirer, et quelquefois le peuple les pourſuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de *S.* et M. le comte de *C.* eſſuyèrent ce traitement, ſans ſe l'être attiré par aucune indiſcrétion.

un

un coup d'arquebuſe dans ſon palais, pendant qu'il ſefait ſa prière. Ce ſaint homme, qui ne fut que légèrement bleſſé, demanda au pape la grâce des coupables : mais le pape punit leur attentat par le dernier ſupplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au ſecours du roi *Charles IX*, contre les huguenots de ſon royaume. Elles ſe trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de ſubvertiſſement, que deux mille ſoldats du pape étaient un ſecours utile. 1571.

Mais ce qui conſacra la mémoire de *Pie V*, ce fut ſon empreſſement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il preſſa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Conſtantinople même, où l'on fit des réjouiſſances publiques de ſa mort.

Réforme du calendrier.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, ſucceſſeur de *Pie V*, rendit ſon nom immortel par la réforme du calendrier qui porte ſon nom ; et en cela il imita *Jules Céſar*. Ce beſoin où les nations furent toujours de réformer l'année, montre bien la lenteur des arts les plus néceſſaires. Les hommes avaient ſu ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir ſu connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains

n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires, et une année de trois cents quatre jours ; enſuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fauſſe computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les aſtronomes de la nation, ainſi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perſes, chez preſque tous les peuples de l'Aſie. La ſcience des temps les rendait plus vénérables au peuple; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaiſſance des choſes utiles inconnues au vulgaire.

Hiſtoire du calendrier.

Comme chez les Romains le ſuprême pontificat était toujours entre les mains d'un ſénateur, *Jules Céſar*, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put ; il ſe ſervit de *Soſigènes*, mathématicien, grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait tranſporté dans cette ville les ſciences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques et c'était là que les Egyptiens, et même les Hébreux avaient enfin puiſé quelques connaiſſances réelles. Les Egyptiens avaient ſu auparavant élever des maſſes énormes de pierre ; mais les Grecs leur enſeignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux ſans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet, on ne compte chez ce peuple d'eſclaves efféminés aucun homme diſtingué dans les arts de la Gréce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainſi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *Céſar*, conſulta comme lui les Grecs d'Alexandrie ; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques ſuivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules Céſar*, et dans celui des aſtronomes conſultés par le concile, augmentèrent dans la ſuite des ſiècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton ;* il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie ; mépriſe inſenſible dans un ſiècle, et conſidérable après pluſieurs ſiècles. Il en était de même de la révolution apparente du ſoleil, et des points qui fixent les équinoxes et les ſolſtices. L'équinoxe du printemps au ſiècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cauſe de cette préceſſion des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cauſe eſt un

mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait paſſer ſucceſſivement les équinoxes et les ſolſtices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement eſt l'effet de la gravitation, dont le ſeul *Newton* a connu et calculé les phénomènes qui ſemblaient hors de la portée de l'eſprit humain.

Il ne s'agiſſait pas du temps de *Grégoire XIII* de ſonger à deviner la cauſe de cette préceſſion des équinoxes, mais de mettre ordre à la confuſion qui commençait à troubler ſenſiblement l'année civile. *Grégoire* fit conſulter tous les célèbres aſtronomes de l'Europe. Un médecin, nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus ſimple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les ſiècles à venir par une précaution aiſée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; et le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainſi que le nom de *Soſigènes* fut couvert par celui de *Céſar*. Il n'en était pas ainſi chez les anciens Grecs : la gloire de l'invention demeurait aux artiſtes.

Réſiſtance au calendrier.

Grégoire XIII eut celle de preſſer la concluſion de cette réforme néceſſaire; il eut plus de

peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France réſiſta quelques mois; et enfin, ſur un édit de *Henri III*, enregiſtré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'empereur *Maximilien II* ne put perſuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en inſtruiſant les hommes, ne prît le droit de les maîtriſer. Ainſi l'ancien calendrier ſubſiſta encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les proteſtans de toutes les communions s'oſtinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient propoſée. 3 nov. 1582.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambaſſade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome feſait des conquêtes ſpirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle feſait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors diviſé en pluſieurs ſouverainetés, envoyèrent chacun un de leurs proches parens ſaluer le roi d'Eſpagne, *Philippe II*, comme le plus puiſſant de tous les rois chrétiens, et le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, Ambaſſade du Japon au pape. 1575.

du roi de Bungo, était écrite : *A l'adorable qui tient ſur terre la place du roi du ciel ;* elle finit par ces mots : *Je m'adreſſe avec crainte et reſpect à votre ſainteté, que j'adore et dont je baiſe les pieds très-ſaints.* Les deux autres diſent à peu-près la même choſe. L'Eſpagne ſe flattait alors que le Japon deviendrait une de ſes provinces, et le ſaint-ſiége voyait déjà le tiers de cet empire ſoumis à ſa juridiction eccléſiaſtique.

Le peuple romain eût été très-heureux ſous le gouvernement de *Grégoire XIII*, ſi la tranquillité publique de ſes Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'Etat en faveur de ſon bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. (2)

(2) *Grégoire XIII* approuva le maſſacre de la Saint-Barthelemi ; l'annonça dans un conſiſtoire comme un événement conſolant pour la religion, et voulut en conſacrer et en éterniſer le ſouvenir par un tableau qu'il fit placer dans ſon palais. Cette ſeule action ſuffit pour rendre ſa mémoire à jamais exécrable.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* et de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choſes; l'un s'étant ſignalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, et la ſingularité de ſon élévation arrêtent ſur lui les yeux de la poſtérité plus que les actions mémorables des autres. La diſproportion qu'on croit voir entre la naiſſance de *Sixte-Quint*, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité ſuprême, augmente ſa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naiſſance obſcure et baſſe ne fut regardée comme un obſtacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places ſont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles ſoient auſſi celui de la brigue. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée; *Adrien VI* fut le fils d'un artiſan; *Nicolas V* était né dans l'obſcurité; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troiſième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, ſans poſſéder aucune terre, raccommodait des ſouliers à Cahors;

Papes nés dans l'obſcurité.

c'était le métier du père d'*Urbain IV. Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'hiſtoire de l'Egliſe eſt pleine de ces exemples, qui encouragent la ſimple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naiſſance de *Sixte-Quint* n'ont pas ſongé qu'en cela ils rabaiſſaient ſa perſonne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans ſon enfance, aux ſimples places qu'il eut dans ſon ordre, que de ces places au trône de l'Egliſe. On a compoſé ſa vie à Rome ſur des journaux qui n'apprennent que des dates, et ſur des panégyriques qui n'apprennent rien : le cordelier, qui a écrit la vie de *Sixte-Quint*, commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes et des ſages, du glorieux et de l'immortel Sixte.* Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

Tempeſti, cordelier, a écrit en cordelier.

L'eſprit de *Sixte-Quint* et de ſon règne eſt la partie eſſentielle de ſon hiſtoire : ce qui le diſtingue des autres papes, c'eſt qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il eſt un ſimple moine; dompter tout d'un coup la fougue de ſon caractère, dès qu'il eſt cardinal; ſe donner quinze ans pour incapable d'affaires, et

ſur-tout

ſur-tout de régner, afin de déterminer un jour en ſa faveur les ſuffrages de tous ceux qui compteraient régner ſous ſon nom ; reprendre toute ſa hauteur au moment même qu'il eſt ſur le trône ; mettre dans ſon pontificat une ſévérité inouie, et de la grandeur dans toutes ſes entrepriſes ; embellir Rome, et laiſſer le tréſor pontifical très-riche ; licencier d'abord les ſoldats, les gardes mêmes de ſes prédéceſſeurs, et diſſiper les bandits par la ſeule force des lois, ſans avoir de troupes ; ſe faire craindre de tout le monde par ſa place et par ſon caractère ; c'eſt-là ce qui mit ſon nom parmi les noms illuſtres, du vivant même de *Henri* et d'*Eliſabeth*. Les autres ſouverains riſquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entrepriſe ſans le ſecours de ces nombreuſes armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainſi des ſouverains de Rome qui, réuniſſant le ſacerdoce et l'empire, n'avaient pas même beſoin d'une garde.

Police de Rome.

Sixte-Quint ſe fit une grande réputation en embelliſſant et en poliçant Rome, comme *Henri IV* embelliſſait et poliçait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, et c'était le premier de *Sixte*. Auſſi ce pape fit, en ce genre, de bien plus grandes choſes que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paiſible, et alors infiniment plus induſtrieux ;

et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ſes prédéceſſeurs, tout l'encouragement à ſes grands deſſeins.

Ouvrages des Romains.

Du temps des céſars romains, quatorze aqueducs immenſes, ſoutenus ſur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'eſpace de pluſieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingt-dix coloſſes élevés ſur des portiques : quarante-huit obéliſques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu tranſporter, du tropique aux bords du Tibre, ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux papes de reſtaurer quelques aqueducs, de relever quelques obéliſques enſevelis ſous des décombres, de déterrer quelques ſtatues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de

longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'Empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte *Fontana* qui les rétablit, est encore célèbre à Rome ; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues, et que malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria, *Mouillez les cordes.* Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance ; les cabestans, dont on se servait, ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

Coupole de Saint-Pierre.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne, fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de *Justinien*. Mais ces coupoles, assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au dehors.

247211

Le *Bruneleſchi*, qui rétablit l'architecture en Italie, au quatorzième ſiècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établiſſant deux coupoles l'une ſur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, ſculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de *Jules II*, le deſſein des deux dômes de Saint-Pierre; et *Sixte-Quint* fit conſtruire, en vingt-deux mois, cet ouvrage dont rien n'approche.

Bibliothèque du vatican.

La bibliothèque, commencée par *Nicolas V*, fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut paſſer pour en être le vrai fondateur. Le vaiſſeau qui la contient eſt encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni ſi ample, ni ſi curieuſe: mais la ville de Paris l'a emporté depuis ſur Rome en ce point; et ſi l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'eſt pas comparable à celle du vatican, les livres y ſont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Peuple pauvre.

Le malheur de *Sixte-Quint*, et de ſes Etats, fut que toutes ſes grandes fondations appauvrirent ſon peuple, au lieu que *Henri IV*

ſoulagea le ſien. L'un et l'autre, à leur mort, laiſsèrent à peu-près la même ſomme en argent comptant; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réſerve dont il pouvait diſpoſer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la baſtille; et les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château Saint-Ange, revenaient à peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un Etat preſque ſans commerce et ſans manufactures, tel que celui de Rome, ſans appauvrir les habitans. *Sixte*, pour amaſſer ce tréſor, et pour ſubvenir à ces dépenſes, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ſes prédéceſſeurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X*, avaient commencé; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement deſquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embelliſſait Rome; il ſentit ſeulement qu'il l'appauvriſſait; et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes ſous deux aſpects; comme ſouverains d'un Etat, et comme chefs de l'Egliſe. *Sixte-Quint*, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclare *Henri IV*, alors roi de Navarre, incapable de ſuccéder à

Témérités de *Sixte-Quint*.

la couronne de France. Il priva la reine *Eliſabeth* de ſes royaumes par une bulle; et ſi la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être miſe à exécution. La manière dont il ſe conduiſit avec *Henri III* après l'aſſaſſinat du duc de *Guiſe* et du cardinal ſon frère ne fut pas ſi emportée. Il ſe contenta de le déclarer excommunié, s'il ne feſait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter St *Ambroiſe*; c'était agir comme *Alexandre III*, qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canoniſé ſous le nom de *Thomas de Cantorbéry*. Il était avéré que le roi de France, *Henri III*, venait d'aſſaſſiner dans ſa propre maiſon deux princes dangereux, à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en juſtice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeſte, mais que le roi lui-même avait ſignée. Toutes les circonſtances de ce double aſſaſſinat étaient horribles; et ſans entrer ici dans les juſtifications priſes de la politique et du malheur des temps, la fureté du genre humain ſemblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de ſa démarche auſtère et inflexible, en ne ſoutenant que les droits de la tiare et du ſacré collége, et non ceux de l'humanité, en ne blâmant pas le meurtre du duc

de *Guiſe*, autant que celui du cardinal; en n'inſiſtant que ſur la prétendue immunité de l'Egliſe, ſur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en priſon par les raiſons d'Etat les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir dans l'eſpace de ſoixante jours expier ſon crime dans Rome. Il eſt très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide :* mais il ne pouvait pas lui dire : *C'eſt à moi ſeul de juger vos ſujets eccléſiaſtiques ; c'eſt à moi de vous juger dans ma cour.*

Abus du pontificat.

Ce pape parut encore moins conſerver la grandeur et l'impartialité de ſon miniſtère, quand, après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le ſecrétaire du conſiſtoire : *Cette mort*, dit-il, *qui donne tant d'étonnement et d'admiration, ſera crue à peine de la poſtérité. Un très-puiſſant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miſéricorde, eſt tué d'un ſeul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaiſſe la force des jugemens de* DIEU. Ce diſcours du pape parut horrible, en ce qu'il ſemblait regarder le crime

d'un ſcélérat inſenſé comme une inſpiration de la providence.

Sixte était en droit de refuſer les vains honneurs d'un ſervice funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Auſſi, dit-il, dans le même conſiſtoire : *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Sixte-Quint refuſe de ſervir l'Eſpagne et la Ligue contre *Henri IV.*

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé ſi fièrement *Eliſabeth* et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait ſignifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans ſoixante jours, ou être excommunié, refuſa pourtant à la fin de prendre le parti de la Ligue et de l'Eſpagne contre *Henri IV*, alors hérétique. Il ſentait que ſi *Philippe II* réuſſiſſait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais et de Naples, le ſerait bientôt du ſaint-ſiége et de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme ſage eût fait à ſa place ; il aima mieux s'expoſer à tous les reſſentimens de *Philippe II*, que de ſe ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV.*

2 Auguſte 1590.

Il mourut dans ces inquiétudes, n'oſant ſecourir *Henri IV*, et craignant *Philippe II.* Le peuple romain, qui gémiſſait ſous le fardeau des taxes, et qui haïſſait un gouvernement triſte et dur, éclata à la mort de *Sixte ;* on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe

funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Preſque tous ſes tréſors furent diſſipés un an après ſa mort, ainſi que ceux de *Henri IV*. Deſtinée ordinaire qui fait voir aſſez la vanité des deſſeins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des ſucceſſeurs de Sixte-Quint.

Grégoire XIV.

ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. *Grégoire XIV*, né milanais et ſujet du roi d'Eſpagne, fut gouverné par la faction eſpagnole, à laquelle *Sixte*, né ſujet de Rome, avait réſiſté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même tréſor que *Sixte-Quint* avait amaſſé pour défendre l'Italie; et cette armée ayant été battue et diſſipée, il ne reſta à *Grégoire XIV* que la honte de s'être appauvri pour *Philippe II*, et d'être dominé par lui.

Clément VIII.

Clément VIII, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, ſe conduiſit avec plus d'eſprit et d'adreſſe : il connut très-bien que l'intérêt du ſaint-ſiége était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France et la maiſon d'Autriche. Ce pape accrut le domaine eccléſiaſtique

du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales ſi épineuſes et ſi conteſtées, et c'était une ſuite évidente de la faibleſſe de l'Empire. La comteſſe *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'Empire, fiefs du ſaint-ſiége, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'eſt que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin ſolennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainſi que Ferrare, dépendans de Rome; et la maiſon de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les poſſédait plus qu'à titre de vicaire du ſaint-ſiége. En vain la cour de Vienne, et les diètes impériales prétendaient toujours la ſuzeraineté.
1597. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maiſon d'*Eſt*, et ce qui pouvait produire une guerre violente, ne produiſit que des proteſtations. Depuis ce temps Ferrare fut preſque déſerte. (*)

Ce pape fit la cérémonie de donner l'abſolution et la diſcipline à *Henri IV*, en la perſonne des cardinaux *Duperron* et d'*Oſſat*; mais

(*) Voyez l'article FERRARE, dans le Dictionnaire philoſophique.

on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens et les artifices dont usa *Clément VIII*, pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglise. Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent, dans un consistoire, à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté*. Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait, autant qu'elle pouvait, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Clément donne la discipline à *Henri IV* sur le dos de *Duperron* et d'*Ossat*. 1595.

Sous *Borghèse*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et sur-tout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Paul V. 1605.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU; il

Querelle de *Paul V* avec Venise.

exigea que les ordonnances du ſénat fuſſent remiſes à ſon nonce, et qu'on lui rendît auſſi les deux coupables, qui ne devaient être juſticiables que de la cour romaine.

Paul V, qui, peu de temps auparavant, avait fait plier la république de Gènes dans une occaſion pareille, crut que Veniſe aurait la même condeſcendance. Le ſénat envoya un ambaſſadeur extraordinaire pour ſoutenir ſes droits. *Paul* répondit à l'ambaſſadeur que ni les droits ni les raiſons de Veniſe ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le ſénat n'obéit point. Le doge
17 avril 1606. et les ſénateurs furent excommuniés, et tout l'Etat de Veniſe mis en interdit, c'eſt-à-dire, qu'il fut défendu au clergé, ſous peine de damnation éternelle, de dire la meſſe, de faire le ſervice, d'adminiſtrer aucun ſacrement, et de prêter ſon miniſtère à la ſépulture des morts. C'était ainſi que *Grégoire VII* et ſes ſucceſſeurs en avaient uſé envers pluſieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs égliſes, et comptant toujours ſur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : *Paul V*, par cette violence, haſardait qu'on lui déſobéît, que Veniſe fît fermer toutes les égliſes, et renonçât à la religion catholique : elle pouvait aiſément embraſſer la grecque, ou la luthé-

rienne, ou la calviniſte; et parlait en effet alors de ſe ſéparer de la communion du pape. Le changement ne ſe fût pas fait ſans troubles; le roi d'Eſpagne aurait pu en profiter. Le ſénat ſe contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ſes terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défenſe fut ſignifiée, répondit au podeſtat qu'il ferait ce que DIEU lui inſpirerait; mais le podeſtat ayant répliqué que DIEU avait inſpiré au conſeil des dix de faire pendre quiconque déſobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part; et la cour de Rome fut aſſez heureuſe pour que tous les Vénitiens continuaſſent à vivre en catholiques malgré elle.

Moines chaſſés de Veniſe.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jéſuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés ſe rendirent à l'aſſemblée générale des capucins; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux ſur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour ſavoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui ſe crurent en ſpectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs égliſes. Les jéſuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le ſénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jéſuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui, depuis leur fonda-

tion, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Veniſe qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ſes ſouverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre *Sarpi*, ſi connu ſous le nom de *Fra-Paolo*. Il était théologien de la république; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent juriſconſulte. Il ſoutint la cauſe de Veniſe avec toute la force de la raiſon, et avec une modération et une fineſſe qui rendaient cette raiſon victorieuſe. Deux ſujets du pape et un prêtre de Veniſe ſubornèrent deux aſſaſſins pour tuer *Fra-Paolo*. Ils le perçèrent de trois coups de ſtilet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un aſſaſſinat ſi bien concerté, la fuite des meurtriers aſſurée avec tant de précautions et de frais, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puiſſans; on accuſa les jéſuites, on ſoupçonna le pape; le crime fut déſavoué par la cour romaine et par les jéſuites. *Fra-Paolo*, qui réchappa de ſes bleſſures, garda long-temps un des ſtilets dont il avait été frappé, et mit au-deſſous cette inſcription: *ſtillo della chieſa romana*.

Henri IV médiateur entre Veniſe et Rome.

Le roi d'Eſpagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi *Henri IV* ſe déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à

Padoue, à Bergame, à Breſcia; ils levèrent quatre mille ſoldats en France. Le pape, de ſon côté, ordonna la levée de quatre mille corſes, et de quelques ſuiſſes catholiques. Le cardinal *Borghèſe* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU ſolennellement de la diſcorde qui diviſait le pape et Veniſe. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différent, et d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* eſſuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement ſe fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuſe*, envoyé par le roi de 1609.
France à Veniſe, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit. Le pape, abandonné par l'Eſpagne, ne montra plus que de la modération, et les jéſuites reſtèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V, depuis ce temps, ne voulut pas faire aucune déciſion qui pût compromettre ſon autorité; on le preſſa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la ſainte Vierge : il ſe contenta de défendre d'enſeigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les

dominicains étaient alors très-puiſſans en Eſpagne et en Italie.

Paul V embellit Rome. Il s'appliqua à embellir Rome, à raſſembler les plus beaux ouvrages de ſculpture et de peinture. Rome lui doit ſes plus belles fontaines, ſur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vaſe antique tiré des thermes de *Veſpaſien*, et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguſte*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laiſſerait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèſe eſt un des plus conſidérables. Rome, embellie ſous chaque pape, devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* conſtruiſit ce grand autel de Saint-Pierre, dont les colonnes et les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenſes, et qui n'ont là qu'une juſte proportion : c'eſt le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ſes ouvrages avec ceux de ſon compatriote *Michel-Ange*.

Urbain auſſi.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts : il réuſſiſſait dans la poëſie latine. Les Romains, dans une profonde paix, jouiſſaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la ſociété, et de la gloire qui
1644. leur eſt attachée. *Urbain* réunit à l'Etat eccléſiaſtique le duché d'Urbino, Peſaro, Sinigaglia,

après

après l'extinction de la maiſon de *la Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du ſaint-ſiége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puiſſante depuis *Alexandre VI.* Rien ne troubla plus la tranquillité publique; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ſes deux neveux, firent à *Edouard*, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apoſtolique ſur ſon duché de Caſtro. Ce fut une guerre peu ſanglante et paſſagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être néceſſairement conformes à l'eſprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de ſa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui ſe donna, fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La fortereſſe de Piégaia ſe rendit à diſcrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie; cette artillerie conſiſtait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'hiſtoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finiſſait tout par des victoires.

Petite guerre.

Petites occupations.

Les cérémonies de la religion, celles des préſéances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la muſique, les aſſemblées, occupèrent le loiſir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le ſang des peuples et du roi coulait en Angleterre; et que, bientôt après, la guerre civile de la fronde déſola la France.

Misère des peuples.

Mais ſi Rome était heureuſe par ſa tranquillité, et illuſtre par ſes monumens, le peuple était dans la misère. L'argent qui ſervit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture, retournait aux autres nations par le déſavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui: il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La ſplendeur de quelques cardinaux et des parens des papes, ſervait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, ſemblaient s'énorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'eſpace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de beſtiaux.

La campagne de Rome, il eſt vrai, eſt un pays inhabitable, infecté par des marais croupiſſans que les anciens Romains avaient deſſéchés. Rome, d'ailleurs, eſt dans un terrain ingrat, ſur le bord d'un fleuve qui à peine eſt navigable. Sa ſituation entre ſept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines; et lorſque le dictateur *Camille* eut pris Veiès, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter ſon territoire ſtérile et ſes ſept montagnes, pour ſe tranſplanter au pays de Veiès. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'eſclaves: mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moiſſons. Il a repris enfin ſon premier état de campagne déſerte.

Le ſaint-ſiége poſſédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, *Burnet*, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec preſque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établiſſemens utiles, qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aiſé

de relever les obéliſques, et de conſtruire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Veniſe et Naples, et fort au-deſſous de Paris et de Londres; elle n'approchait pas d'Amſterdam pour l'opulence, et pour les arts néceſſaires qui la produiſent. On ne comptait, à la fin du dix-ſeptième ſiècle, qu'environ cent vingt mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, et ce calcul ſe trouvait encore vérifié par les regiſtres des naiſſances. Il naiſſait, année commune, trois mille ſix cents enfans: ce nombre des naiſſances, multiplié par trente-quatre, donne toujours à peu-près la ſomme des habitans, et cette ſomme eſt ici de cent vingt-deux mille quatre-cents. *Paul Jove*, dans ſon hiſtoire de *Léon X*, rapporte que, du temps de *Clément VII*, Rome ne poſſédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* et des *Antonin!* Environ huit mille juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement: ces juifs ont toujours vécu paiſiblement à Rome, ainſi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont ſouffertes en Eſpagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inſpirait alors le plus de douceur.

Dépopulation de Rome.

Rome fut le ſeul centre des arts et de la politeſſe juſqu'au ſiècle de *Louis XIV*, et c'eſt ce qui détermina la reine *Chriſtine* à y fixer ſon ſéjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et ſurpaſſée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent ſur elle autant de ſupériorité par les ſciences que par le commerce. Rome conſerva la gloire de ſes antiquités et des travaux qui la diſtinguèrent depuis *Jules II*.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie, au dix-ſeptième ſiècle.

De la Toſcane.

LA Toſcane était, comme l'Etat du pape, depuis le ſeizième ſiècle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers, qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent ſoixante ſtatues publiques. Les deux ſeules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* et le cheval qui porte la ſtatue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des préſens des grands ducs.

Le commerce avait rendu la Toſcane ſi floriſſante et ſes ſouverains ſi riches, que le grand duc, *Coſme II*, fut en état d'envoyer vingt mille

hommes au ſecours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, en 1613, ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets : exemple rare chez les nations plus puiſſantes.

Veniſe floriſſante.

La ville de Veniſe jouiſſait d'un avantage plus ſingulier ; c'eſt que depuis le treizième ſiècle ſa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un ſeul moment ; nul trouble, nulle ſédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empreſſaient d'aller goûter dans Veniſe la liberté et les plaiſirs ; on y admirait encore, ainſi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'eſprit y étaient cultivés ; les ſpectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Veniſe la ville des divertiſſemens : elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, et ſon commerce, quoique déchu, était encore conſidérable dans le Levant : elle poſſédait Candie, et pluſieurs îles, l'Iſtrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conſerve de nos jours en Italie.

Conjuration de *Bedmar*. 1618.

Au milieu de ſes proſpérités, elle fut ſur le point d'être détruite par une conſpiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *Saint-Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le ſtyle de

Salluſte, y a mêlé quelques embelliſſemens de roman; mais le fond en eſt très-vrai. Veniſe avait eu une petite guerre avec la maiſon d'Autriche ſur les côtes de l'Iſtrie. Le roi d'Eſpagne, *Philippe III*, poſſeſſeur du Milanais, était toujours l'ennemi ſecret des Vénitiens. Le duc d'*Oſſone*, vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède*, gouverneur de Milan, et le marquis de *Bedmar*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les meſures étaient ſi extraordinaires, et le projet ſi hors de vraiſemblance, que le ſénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de ſoupçon. Veniſe était gardée par ſa ſituation, et par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laiſſe jamais le même chemin ouvert aux vaiſſeaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Veniſe avait une flotte formidable ſur les côtes de l'Iſtrie, où elle feſait la guerre à l'archiduc d'Autriche, *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*. Il paraiſſait impoſſible d'entrer dans Veniſe : cependant le marquis de *Bedmar* raſſemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres juſqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent ſous différens prétextes, et s'aſſurent de leur

ſervice avec l'argent que l'ambaſſadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en pluſieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de ſoldats, que le duc d'*Oſſone* a envoyées à quelques lieues de Veniſe; le capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine, au ſervice de la république, et qui commandait douze vaiſſeaux pour elle, ſe charge de faire brûler ces vaiſſeaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reſte de la flotte de venir à temps au ſecours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'eſt pas ſurprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur *Náni*, hiſtorien célèbre de la république, dit que le ſénat fut inſtruit de tout par pluſieurs perſonnes: il ne parle point de ce prétendu remords que ſentit un des conjurés, nommé *Jaffier*, quand *Renaud*, leur chef, les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture ſi vive des horreurs de leur entrepriſe, que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, ſe livra au repentir. Toutes ces harangues ſont de l'imagination des écrivains: on doit s'en défier en liſant l'hiſtoire: il n'eſt ni dans la nature des choſes, ni dans aucune vraiſemblance, qu'un chef de conjurés leur faſſe une

deſcription

deſcription pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le ſénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Veniſe. On reſpecta dans *Bedmar* le caractère d'ambaſſadeur, qu'on pouvait ne pas ménager; et le ſénat le fit ſortir ſecrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Veniſe, échappée à ce danger, fut dans un état floriſſant juſqu'à la priſe de Candie. Cette république ſoutint ſeule la guerre contre l'Empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 juſqu'à 1669. Le ſiége de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'hiſtoire faſſe mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à pluſieurs repriſes, fait enfin dans les formes, deux ans et demi ſans relâche, juſqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île preſque toute entière, en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain ſe civiliſe, et la ſociété ſe perfectionne! On voyait auprès de Veniſe, aux portes de cette Italie, où tous les arts étaient en honneur, des peuples auſſi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Iſtrie,

la Croatie, la Dalmatie étaient preſque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie, ſi fertile et ſi agréable ſous l'empire romain ; c'était cette terre délicieuſe que *Dioclétien* avait choiſie pour ſa retraite, dans un temps où, ni la ville de Veniſe, ni ce nom n'exiſtaient pas encore. Voilà quelle eſt la viciſſitude des choſes humaines. Les Morlaques ſur-tout paſſaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'eſt ainſi que la Sardaigne, la Corſe ne ſe reſſentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'eſprit, qui feſaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Gréce, qui voyait auprès de ſes limites des nations encore ſauvages.

Malthe. Les chevaliers de Malthe ſe ſoutenaient dans cette île que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chaſſés de Rhodes, en 1523. Le grand-maître, *Villiers l'Isle-Adam*, ſes chevaliers et les rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Meſſine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla juſqu'à Madrid implorer *Charles-Quint* ; il paſſa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de ſon ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit préſent de Malthe aux chevaliers, en 1525, auſſi-bien que de Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*.

Malthe n'était qu'un rocher preſque ſtérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était poſſédé par les Carthaginois ; car les nouveaux poſſeſſeurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inſcriptions en langue punique. Ces reſtes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été floriſſant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre ſur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième ſiècle ; et le normand *Roger*, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile, vers la fin du douzième ſiècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut tranſporté le ſiége de ſon ordre dans cette île, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours ſes vaiſſeaux expoſés aux courſes des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille ſoldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par ſept cents chevaliers. Le grand-maître, *Jean de la Valette*, âgé de ſoixante et onze ans, ſoutint 1565. quatre mois le ſiége.

Les Turcs montèrent à l'aſſaut en pluſieurs endroits différens : on les repouſſait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de ſalpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles Siége de Malthe.

enflammés ſur les aſſaillans. Enfin, environ ſix mille hommes de ſecours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le ſiége. Le principal bourg de Malthe, qui avait ſoutenu le plus d'aſſauts, fut nommé *la cité victorieuſe*, nom qu'il conſerve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de *la Valette*, et qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puiſſance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été aſſez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuſes. Ce monaſtère de guerriers ne ſubſiſte guère que des bénéfices qu'il poſsède dans les Etats catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corſaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande, au dix-ſeptième ſiècle.

Frugalité, ſimplicité et grandeur.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'eſt un Etat d'une eſpèce toute nouvelle, devenu puiſſant ſans poſſéder preſque de terrain, riche en n'ayant pas de ſon fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ſes habitans, et conſidérable en Europe par ſes travaux au
1609. bout de l'Aſie. Vous voyez cette république

reconnue libre et ſouveraine par le roi d'Eſpagne, ſon ancien maître, après avoir acheté ſa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la ſobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* et le préſident *Richardot*, allant à la Haie, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trève, ils virent ſur leur chemin ſortir d'un petit-bateau huit ou dix perſonnes qui s'aſſirent ſur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant ſoi-même ce qui lui était néceſſaire. Les ambaſſadeurs eſpagnols demandèrent à un payſan, qui étaient ces voyageurs? Le payſan répondit: *ce ſont les députés des Etats, nos ſouverains ſeigneurs et maîtres.* Les ambaſſadeurs eſpagnols s'écrièrent: *voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec leſquels il faut faire la paix.* C'eſt à peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambaſſadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perſe. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens ſont devenus riches, et l'Etat pauvre. C'eſt qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été conſacrés à la défenſe publique.

Ce peuple ne poſſédait encore ni le cap de

Bonne-Eſpérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 ſur les Portugais, ni Cochin et ſes dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils ſont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit juſqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Eſpagne, maîtreſſe encore du Portugal. Mais il avait déjà conquis les Moluques ; il commençait à s'établir à Java ; et la compagnie des Indes, depuis 1602 juſqu'en 1609, avait déjà gagné plus de deux fois ſon capital. Des ambaſſadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV*. Des ambaſſadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à la Haie, ſans que les Etats célébraſſent cette ambaſſade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un ſecours d'hommes et de vaiſſeaux. Ils augmentaient, depuis quarante ans, leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereuſe peut-être ailleurs, mais là néceſſaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et ſur-tout de Vallons que l'inquiſition perſécutait dans leur patrie, et qui d'eſclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, ſervit encore à ſa puiſſance. Ce pays, alors ſi pauvre, n'aurait pu ni ſuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; et cette terre, où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, et que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloître.

Amſterdam, malgré les incommodités de ſon port, devint le magaſin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creuſés dans toutes les villes furent revêtus de pierres; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer ce mélange ſingulier, formé par les faîtes des maiſons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le ſpectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal eſt tellement mêlé avec le bien,

Querelles théologiques impertinentes et affreuſes.

les hommes s'éloignent ſi ſouvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu ; et que l'intolérance fit couler le ſang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés ſur la tolérance. Deux docteurs calviniſtes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* et *Armin* diſputèrent dans Leyde, avec fureur, ſur ce qu'ils n'entendaient pas; et ils diviſèrent les Provinces-Unies. La querelle fut ſemblable, en pluſieurs points, à celle des thomiſtes et des ſcotiſtes, des janſéniſtes et des moliniſtes, ſur la prédeſtination, ſur la grâce, ſur la liberté, ſur des queſtions obſcures et frivoles, dans leſquelles on ne ſait pas même définir les choſes dont on diſpute. Le loiſir dont on jouit pendant la trève, donna la malheureuſe facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles ; et enfin, d'une controverſe ſcolaſtique, il ſe forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange, *Maurice*, était à la tête des gomariſtes ; le penſionnaire *Barnevelt* favoriſait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambaſſadeur, ſon père, que *Maurice* ayant fait propoſer au penſionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir ſouverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux états que le danger et l'injuſtice, et que dès-

lors la ruine de *Barnevelt* fut réſolue. Ce qui eſt avéré, c'eſt que le ſtathouder prétendait accroître ſon autorité par les gomariſtes, et *Barnevelt* la reſtreindre par les arminiens : c'eſt que pluſieurs villes levèrent des ſoldats qu'on appelait *attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du magiſtrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du ſtathouder ; c'eſt qu'il y eut des ſéditions ſanglantes dans quelques villes, 1618.
et que le prince *Maurice* pourſuivit ſans relâche le parti contraire à ſa puiſſance. Il fit enfin aſſembler un concile calviniſte à Dordrecht, compoſé de toutes les Egliſes réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiſſion de ſon roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce ſynode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de pluſieurs conciles, et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent miniſtres arminiens furent bannis des ſept provinces. Le prince *Maurice* tira, du corps de la nobleſſe et des magiſtrats, vingt-ſix commiſſaires pour juger le grand penſionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* et quelques autres du parti. On les avait retenus ſix mois en priſon avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des ſept

provinces et des princes d'Orange contre l'Eſpagne fut d'abord que le duc d'*Albe* feſait languir long-temps des priſonniers ſans les juger, et qu'enfin il les feſait condamner par des commiſſaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint ſous la monarchie eſpagnole renaquirent dans le ſein de la liberté. *Barnevelt* eut la tête tranchée dans la Haie; plus injuſtement encore que les comtes d'*Egmont* et de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de ſoixante et douze ans, qui avait ſervi quarante ans ſa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de ſuccès que *Maurice* et ſes frères en avaient eu par les armes. La ſentence portait *qu'il avait contriſté au poſſible l'Egliſe de* DIEU. *Grotius*, depuis ambaſſadeur de Suède en France, et plus illuſtre par ſes ouvrages que par ſon ambaſſade, fut condamné à une priſon perpétuelle, dont ſa femme eut la hardieſſe et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conſpirations qui attirèrent de nouveaux ſupplices. Un fils de *Barnevelt* réſolut de venger le ſang de ſon père ſur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête deſquels était un miniſtre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper tandis qu'on faiſiſſait les conjurés : mais ſon jeune frère eut la tête tranchée, uniquement

Meurtre du vieillard *Barnevelt*.

1619.

1623.

pour avoir ſu la conſpiration. De *Thou* mourut en France préciſément pour la même cauſe. La condamnation du jeune hollandais était bien plus cruelle; c'était le comble de l'injuſtice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de ſon frère. Si ces temps d'atrocité euſſent continué, les Hollandais libres euſſent été plus malheureux que leurs ancêtres eſclaves du duc d'*Albe*. Ces perſécutions gomariennes reſſemblaient à ces premières perſécutions que les proteſtans avaient ſi ſouvent reprochées aux catholiques, et que toutes les ſectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amſterdam, quoique rempli de gomariſtes, favoriſa toujours les arminiens, et embraſſa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince *Maurice* laiſsèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais; et le ſouvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la ſuite à faire exclure du ſtathouderat le jeune prince d'Orange, *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau, lorſque le penſionnaire de *Witt* ſtipula, dans le traité de paix des états généraux avec *Cromwell*, en 1653, qu'il n'y aurait plus de ſtathouder en Hollande. *Cromwell* pourſuivait encore dans cet enfant le roi *Charles I*, ſon grand-père, et le penſionnaire de *Witt* vengeait le ſang d'un penſionnaire. Cette manœuvre de

Witt fut enfin la cauſe funeſte de ſa mort et de celle de ſon frère : mais voilà à peu-près toutes les cataſtrophes ſanglantes, cauſées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

Grands établiſſemens des Hollandais.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établiſſement. La Hollande, marécageuſe et ſtérile en plus d'un canton, ſe feſait, ſous le cinquième degré de latitude ſeptentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes ſont couvertes de riz, de poivre, de canelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chaſſa les Anglais. Cette ſeule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Eſpérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poſte important qu'elle enleva aux Portugais, en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établiſſaient ainſi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trève de douze années avec l'Eſpagne. La compagnie d'Occident ſe rendit maîtreſſe de preſque tout le Bréſil, depuis 1623 juſqu'en 1636. On vit avec étonnement, par

les regiſtres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court eſpace de temps, équipé huit cents vaiſſeaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Eſpagnols. Cette compagnie l'emportait alors ſur celle des Indes orientales; mais enfin lorſque le Portugal éut ſecoué le joug des rois d'Eſpagne, il défendit mieux qu'eux ſes poſſeſſions, et regagna le Bréſil, où il a trouvé des tréſors nouveaux.

La plus fructueuſe des expéditions hollandaiſes fut celle de l'amiral *Pierre Hein*, qui enleva tous les galions d'Eſpagne, revenans de la Havane; et rapporta, dans ce ſeul voyage, vingt millions de nos livres à ſa patrie. Les tréſors du nouveau monde conquis par les Eſpagnols ſervaient à fortifier contre eux leurs anciens ſujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, ſi vous en exceptez une trève de douze années, ſoutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes et dans le nouveau monde; et elle fut aſſez puiſſante pour conclure une paix avantageuſe à Munſter, en 1647, indépendamment de la France ſon alliée, et long-temps ſa protectrice, ſans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652, et dans les années ſuivantes, elle ne craint point de rompre avec

ſon alliée, l'Angleterre ; elle a autant de vaiſſeaux qu'elle ; ſon amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en mourant dans une bataille. Elle ſecourt enſuite le roi de Danemarck, aſſiégé dans Copenhague par le roi de Suède, *Charles X.* Sa flotte, commandée par l'amiral *Oldam*, bat la flotte ſuédoiſe, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre ſous *Charles II* comme ſous *Cromwell*, et avec de bien plus grands ſuccès. Elle devient l'arbitre des couronnes, en 1668. *Louis XIV* eſt obligé par elle de faire la paix avec l'Eſpagne. Cette même république, auparavant ſi attachée à la France, eſt depuis ce temps-là, juſqu'à la fin du dix-ſeptième ſiècle, l'appui de l'Eſpagne contre la France même. Elle eſt long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle ſe relève de ſes chutes ; et enfin, quoiqu'affaiblie, elle ſubſiſte par le ſeul commerce, qui a ſervi à ſa fondation, ſans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maſtricht et d'un très-petit et mauvais pays qui ne ſert qu'à défendre ſes frontières ; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munſter ; en cela plus ſemblable à l'ancienne république de Tyr, puiſſante par le ſeul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de poſſeſſions en Afrique, et à celle de Veniſe qui s'était trop étendue dans la Terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède et de la Pologne, au dix-ſeptième ſiècle.

Le roi de Danemarck deſpotique par contrat.

Vous ne voyez point le Danemarck entrer dans le ſyſtême de l'Europe, au ſeizième ſiècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations, depuis la dépoſition ſolennelle du tyran *Chriſtiern II.* Ce royaume, compoſé du Danemarck et de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu-près comme la Pologne. Ce fut une ariſtocratie à laquelle préſidait un roi électif. C'eſt l'ancien gouvernement de preſque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les états aſſemblés déférent au roi, *Frédéric III*, le droit héréditaire et la ſouveraineté abſolue. Le Danemarck devient le ſeul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire, par un acte ſolennel. La Norvège, qui a ſix cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puiſſant : un terrain de rochers ſtériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui compoſent le Danemarck ſont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes,

et un établiſſement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aiſément trente vaiſſeaux de guerre, et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens ſont comme les hommes : ils ſe forment tard. L'eſprit de commerce, d'induſtrie, d'économie s'eſt communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a ſi ſouvent ſoutenues contre la Suède ; elles n'ont preſque point laiſſé de grandes traces ; et vous aimez mieux conſidérer les mœurs et la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la poſtérité.

Suède, tout au contraire.

Les rois, en Suède, n'étaient pas plus deſpotiques qu'en Danemarck, aux ſeizième et dix-ſeptième ſiècles. Les quatre états, compoſés de mille gentilshommes, de cent eccléſiaſtiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cents cinquante payſans, feſaient les lois du royaume. On n'y connaiſſait, non plus qu'en Danemarck et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, ſi fréquens dans le reſte de l'Europe. Ce fut le roi *Eric*, fils de *Guſtave Vaſa*, qui les introduiſit, vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir abſolu, et il laiſſa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent ſuivre le déſir d'être deſpotique,

deſpotique, et l'incapacité de l'être. Le fils du reſtaurateur de la Suède fut accuſé de pluſieurs crimes par-devant les états aſſemblés, et dépoſé par une ſentence unanime, comme le roi *Chriſtiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une priſon perpétuelle, et on donna la couronne à *Jean*, ſon frère. 1569.

Comme votre principal deſſein, dans cette foule d'événemens, eſt de porter la vue ſur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'eſprit du temps, il faut ſavoir que ce roi *Jean*, qui était catholique, craignant que les partiſans de ſon frère ne le tiraſſent de ſa priſon, et ne le remiſſent ſur le trône, lui envoya publiquement du poiſon, comme le ſultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec ſolennité, le viſage découvert, afin que perſonne ne doutât de ſa mort, et qu'on ne pût ſe ſervir de ſon nom pour troubler le nouveau règne. Crime atroce.

Le jéſuite *Poſſevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède et dans tout le Nord, en qualité de nonce, impoſa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoiſonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis ; pénitence ridicule, mais qui montre, au moins, que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureuſement. Pénitence ridicule. 1680.

Ni le roi *Jean*, ni le nonce *Poſſevin* ne purent réuſſir à faire dominer la religion catholique. Uſages de la Suède.

Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réuſſit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était preſque le ſeul, dans ſon royaume, qui ſe mêlât de controverſe. Il y avait une univerſité à Upſal, mais elle était réduite à deux ou trois profeſſeurs ſans étudians. La nation ne connaiſſait que les armes, ſans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à ſe ſervir d'artillerie que du temps de *Guſtave Vaſa*; les autres arts étaient ſi inconnus, que, quand ce roi *Jean* tomba malade, en 1592, il mourut ſans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en ſont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient ſeulement des drogues médicinales qu'on prenait au haſard. On en uſait ainſi dans preſque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être expoſés à l'abus des arts, n'avaient pas ſu encore ſe procurer les arts néceſſaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puiſſante. *Sigiſmond*, fils du roi *Jean*, avait
1600. été élu roi de Pologne, huit ans avant la mort de ſon père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Eſtonie. *Sigiſmond*, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute

la Moſcovie, qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée; mais *Sigiſmond* étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient dépoſé ſon oncle *Eric*, le dépoſèrent auſſi, et déclarèrent roi un autre 1604.
de ſes oncles, qui fut *Charles IX*, père du grand *Guſtave-Adolphe*. Tout cela ne ſe paſſa pas ſans les troubles, les guerres et les conſpirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un uſurpateur par les princes alliés de *Sigiſmond*; mais en Suède il était roi légitime.

Guſtave-Adolphe, ſon fils, lui ſuccéda ſans 1611.
aucun obſtacle, n'ayant pas encore dix-huit *Guſtave-Adolphe.*
ans accomplis, qui eſt l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemarck, ainſi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne poſſédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces; elle avait été cédée au Danemarck, dès le quatorzième ſiècle, de ſorte que le territoire de Suède était preſque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première choſe que fit *Guſtave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuſes: il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. 1613.
Il avait tant de penchant pour la guerre, qu'il

alla attaquer les Moſcovites au-delà de la Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Enſuite il ſe jeta ſur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais; et attaquant par-tout *Sigiſmond*, ſon couſin, il pénétra juſqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigiſmond*, et craignait *Guſtave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le miniſtère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Guſtave* en Allemagne. Il fit avec *Sigiſmond* et la Pologne, une trève pendant laquelle il garda ſes conquêtes. Vous ſavez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II*, et comme il mourut à la fleur de ſon âge, au milieu de ſes victoires.

1632. *Chriſtine*. — *Chriſtine*, ſa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné auſſi glorieuſement que ſon père avait combattu, et ayant préſidé aux traités de Veſtphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de ſa couronne, à l'âge de vingt-ſept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée de ſe démettre : mais en même temps il avoue que, lorſque cette reine communiqua pour la première fois ſa réſolution au ſénat, en 1651, des ſénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de ſon trône, et qu'enfin, ayant aſſemblé les états, elle quitta la Suède,

21 mai 1654.

malgré les prières de tous ſes ſujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle ſe retira, elle n'eût point abdiqué. C'eſt le plus grand exemple de la ſupériorité réelle des arts, de la politeſſe et de la ſociété perfectionnée, ſur la grandeur qui n'eſt que grandeur.

Charles X, ſon couſin, duc de Deux-Ponts, fut choiſi par les états pour ſon ſucceſſeur. Ce prince ne connaiſſait que la guerre. Il marche en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII*, ſon petit-fils, la ſubjuguer, et il la perdit de même. Les Danois, alors défenſeurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent ſur elle : mais *Charles X*, quoique 1658.
chaſſé de la Pologne, marcha ſur la mer glacée, d'île en île, juſqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois ſiècles.

Gouvernement de la Suède, bien changé.

Son fils, *Charles XI*, fut le premier roi abſolu, et ſon petit-fils, *Charles XII*, fut le dernier. Je n'obſerverai ici qu'une ſeule choſe, qui montre combien l'eſprit du gouvernement a changé dans le Nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'eſt qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède, toujours

guerrière, s'eſt enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ſes richeſſes peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes; et leur fer, dont ils ne ſe ſervaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage ſur leurs vaiſſeaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle viciſſitude, et un nouveau contraſte dans le Nord. Cette Suède, deſpotiquement gouvernée, eſt devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois ſont les plus dépendans. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la nobleſſe était ſouveraine, et le peuple eſclave, devint dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un ſouverain abſolu que cent nobles qui voulaient commander, ils forcèrent ces nobles à être ſujets comme eux, et à déférer au roi, *Frédéric III*, une autorité ſans bornes. Ce monarque fut le ſeul dans l'univers qui, par un conſentement formel de tous les ordres de l'Etat, fut reconnu pour ſouverain abſolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger, et les négliger à ſa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre leſquelles il n'y a point de

bouclier. Ses ſucceſſeurs en ont rarement abuſé. Ils ont ſenti que leur grandeur conſiſtait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemarck ſont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement oppoſées, la Suède en ſe rendant libre, et le Danemarck en ceſſant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne, au dix-ſeptième ſiècle, et des ſociniens ou unitaires.

Pologne ſage, non conquérante.

LA Pologne était le ſeul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, ſe donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choiſiſſent un général de terre. C'eſt encore le ſeul royaume qui n'ait point eu l'eſprit de conquête, occupé ſeulement de défendre ſes frontières contre les Turcs et contre les Moſcovites.

Les factions catholique et proteſtante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les proteſtans furent aſſez conſidérables pour ſe faire accorder la liberté de conſcience, en 1587; et leur parti était déjà ſi fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*,

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II.* En effet les proteſtans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction oppoſée choiſiſſait le ſuédois *Sigiſmond*, petit-fils de *Guſtave Vaſa*, dont nous avons parlé. *Sigiſmond* devait être roi de Suède, ſi les droits du ſang avaient été conſultés : mais vous avez vu que les états de la Suède diſpoſaient du trône. Il était ſi loin de régner en Suède, que *Guſtave-Adolphe*, ſon couſin, fut ſur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entrepriſe que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs.

C'eſt une choſe étonnante que les Suédois aient ſouvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puiſſans, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ſes frontières. Le ſultan *Oſman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigiſmond*, du côté de la Moldavie : les Coſaques, ſeuls peuples alors attachés à la république et ſous ſa protection, rendirent par une réſiſtance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais ſuccès d'un tel armement, ſinon que les capitaines d'*Oſman* ne ſavaient pas faire la guerre?

1632. *Sigiſmond* mourut la même année que *Guſtave-Adolphe*. Son fils *Ladiſlas*, qui lui ſuccéda, vit commencer

commencer la fatale défection de ſes Coſaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, ſe ſont enfin donnés aux Ruſſes et aux Turcs. Ces peuples qu'il faut diſtinguer des Coſaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boryſthène : leur vie eſt entièrement ſemblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreſte : c'eſt l'image de ces prétendus ſiècles héroïques où les hommes, ſe bornant au néceſſaire, pillaient ce néceſſaire chez leurs voiſins. Les ſeigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques coſaques comme leurs vaſſaux, c'eſt-à-dire, comme des ſerfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que ſa liberté, ſe ſouleva unanimement, et déſola long-temps les terres de la Pologne. Ces Coſaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raiſon de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns ſe donnèrent aux Ruſſes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conſervé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu preſque entièrement leur liberté ſous l'empire de la Ruſſie qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer auſſi. Coſaques.

Jéſuite devenu roi. Le roi *Ladiſlas* mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme, *Marie-Louiſe de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand écuyer *Cinq-Mars*. *Ladiſlas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jéſuite et cardinal, nommé *Jean Caſimir*; l'autre évêque de Breſlau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque diſputèrent le trône.

1648. *Caſimir* fut élu. Il renvoya ſon chapeau, prit la couronne de Pologne, et épouſa la veuve de ſon frère. Mais après avoir vu, pendant vingt années, ſon royaume toujours troublé par des factions, dévaſté tantôt par le roi de Suède, *Charles X*, tantôt par les Moſcovites et par les Coſaques, il ſuivit l'exemple de la

1668. reine *Chriſtine*, il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuſe ſous ſon ſucceſſeur, *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps, compoſerait un royaume immenſe. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Ruſſes poſsèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Ruſſes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolenskou, s'emparèrent encore de preſque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs

1672. prirent, ſous le règne de *Michel*, la Podolie et la Volhinie. La Pologne ne put ſe conſerver qu'en ſe rendant tributaire de la Porte

ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte, à la vérité, dans le ſang des Turcs à la bataille de Cokzim: cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, 1674. et valut à *Sobieski* la couronne; mais apparemment cette victoire ſi célèbre ne fut pas auſſi ſanglante et auſſi déciſive qu'on le dit, puiſque les Turcs gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresſe de Kaminiek qu'ils avaient priſe.

Il eſt vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit *Sobieski.* depuis ſon nom immortel par la délivrance de Vienne; mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après ſa mort, à la paix de Carlovitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces ſecouſſes, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs; ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais ſa diſcipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar *Pierre* ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette diſcipline ſi avantageuſe, il eſt arrivé que les Ruſſes, autrefois mépriſés de la Pologne, l'ont forcée, en 1733, à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille ruſſes ont impoſé des lois à la nobleſſe polonaiſe aſſemblée.

L'impératrice reine, *Marie-Thérèſe*, l'impératrice de Ruſſie, *Catherine II*, et *Frédéric*, roi

de Pruſſe, ont impoſé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Religion. Quant à la religion, elle cauſa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des égliſes dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *ſociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient ſoutenir la cauſe de DIEU même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *euſébiens*. Ils prétendaient ramener ſur la terre la pureté des premiers âges du chriſtianiſme, renonçant à la magiſtrature et à la profeſſion des armes. Des citoyens, qui ſe feſaient un ſcrupule de combattre, ne ſemblaient pas propres pour un pays où l'on était ſans ceſſe en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut aſſez floriſſante en Pologne juſqu'à l'année 1658. On la proſcrivit dans ce temps-là, parce que ces ſectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Tranſilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils ſont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profeſſion ouverte de leurs ſentimens.

Soci-niens.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils ſe réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas.* Le déclamateur *Maimbourg* ſe trompe ſur cet article comme ſur bien d'autres. Les catholiques ſont ſi tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y compoſent le tiers de la nation; et jamais les unitaires ou les ſociniens n'y ont eu d'aſſemblée publique. Cette religion s'eſt étendue ſourdement en Hollande, en Tranſilvanie, en Siléſie, en Pologne, mais ſur-tout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'eſprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Egliſe à diverſes fois, pendant trois cents cinquante années depuis *Conſtantin*, ſe ſoit reproduite dans l'Europe depuis deux ſiècles, et ſoit répandue dans tant de provinces ſans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il ſemble qu'on ait craint d'admettre, parmi les communions du chriſtianiſme, une ſecte qui avait autrefois triomphé ſi long-temps de toutes les autres communions.

Une des erreurs de *Maimbourg.*

C'eſt encore une contradiction de l'eſprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaiſſent dans JESUS-CHRIST un Dieu, portion indiviſible de DIEU, et pourtant ſéparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU? Ces deux ſyſtêmes ſont également incompréhenſibles : mais les

lois de la morale, l'amour de DIEU et celui du prochain ſont également à la portée de tout le monde, également néceſſaires.

CHAPITRE CXC.

De la Ruſſie, aux ſeizième et dix-ſeptième ſiècles.

NOUS ne donnions point alors le nom de Ruſſie à la Moſcovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moſcou, plus connue en Europe que le reſte de ce vaſte empire, lui feſait donner le nom de Moſcovie. Le ſouverain prend le titre d'empereur de toutes les Ruſſies, parce qu'en effet il y a pluſieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou ſur leſquelles il a des prétentions. (*a*)

La Moſcovie ou Ruſſie ſe gouvernait, au ſeizième ſiècle, à peu-près comme la Pologne. Les boyards, ainſi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richeſſe les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs eſclaves. Le czar était quelquefois choiſi par ces boyards; mais auſſi ce czar nommait ſouvent ſon ſucceſſeur; ce qui n'eſt jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en uſage, au ſeizième ſiècle, dans toute cette partie du

(*a*) Voyez l'Hiſtoire de *Pierre le grand.*

monde, la diſcipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait ſes payſans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de ſabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fuſils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magaſins, point d'hôpitaux : tout ſe feſait par incurſion ; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainſi que le ſtaroſte polonais, et le mirza tartare, ramenait ſa troupe.

Labourer ſes champs, conduire ſes troupeaux, et combattre, voilà la vie des Ruſſes juſqu'au temps de *Pierre le grand*, et c'eſt la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Ruſſes conquirent aiſément, au milieu du ſeizième ſiècle, les royaumes de Caſan et d'Aſtracan ſur les Tartares affaiblis, et plus mal diſciplinés qu'eux encore : mais juſqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent ſe ſoutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient néceſſairement l'emporter ſur eux. Depuis *Jean Baſilovitz*, ou *Baſilides*, qui conquit Aſtracan et Caſan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, juſqu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de conſidérable.

Ce *Baſilides* eut une étrange reſſemblance avec *Pierre I.* C'eſt que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Baſilides*, ſoupçonnant ſon fils d'une conſpiration pendant le ſiège de Pleskou,

le tua d'un coup de pique ; et *Pierre* ayant fait condamner le fien à la mort, ce jeune prince ne ſurvécut pas à ſa condamnation et à ſa grâce.

L'hiſtoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*,
1584. qui agita ſi long-temps la Ruſſie après la mort de *Jean Baſilides*. Ce czar laiſſa deux fils, l'un nommé *Fédor*, ou *Théodor* ; l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna ; *Demetri* fut confiné dans un village, nommé Uglis, avec la czarine ſa mère. Juſque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des ſultans et des anciens empereurs grecs, de ſacrifier les princes du ſang à la ſureté du trône. Un premier miniſtre, nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épouſé la ſœur, perſuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en aſſaſſinant ſon frère. Ce premier miniſtre, *Boris*, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté ſa commiſſion, et demanda la récompenſe qu'on lui avait promiſe. *Boris*, pour toute récompenſe, fit tuer le meurtrier, afin de ſupprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris*, quelque temps après, empoiſonna le czar *Fédor* ; et quoiqu'il en fût ſoupçonné, il n'en monta pas moins ſur le trône.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri*, échappé à l'aſſaſſin. Pluſieurs perſonnes, qui l'avaient vu auprès de ſa mère, le reconnaiſſaient à des marques certaines. Il reſſemblait parfaitement au prince ; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de *Demetri*, à ſon baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Baſilides*, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina ſolennellement les preuves de ſa naiſſance, et les ayant trouvées inconteſtables, lui fournit une armée pour chaſſer l'uſurpateur *Boris*, et pour reprendre la couronne de ſes ancêtres. 1597. Premier *Demetri* impoſteur.

Cependant on traitait, en Ruſſie, *Demetri* d'impoſteur, et même de magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Demetri*, préſenté par des polonais catholiques, et ayant deux jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un impoſteur, que le czar *Boris* étant mort, ils mirent ſans difficulté ſur le trône le fils de *Boris*, âgé de quinze ans.

Cependant *Demetri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement moſcovite ſe déclarèrent en ſa faveur. Un général ruſſe, étant en préſence de l'armée de *Demetri*, s'écria : *Il eſt le ſeul* 1605.

légitime héritier de l'empire, et paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moſcou courut au château, et traîna en priſon le fils de *Boris* et ſa mère. *Demetri* fut proclamé czar ſans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* et ſa mère s'étaient tués en priſon : il eſt plus vraiſemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Baſilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Ruſſie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une eſpèce de carroſſe, auſſi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla pluſieurs milles au-devant d'elle : tous deux ſe reconnurent avec des tranſports et des larmes, en préſence d'une foule innombrable; perſonne alors dans l'empire ne douta que
1606. *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épouſa la fille du palatin de Sandomir, ſon premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour compoſée d'étrangers, et ſur-tout une égliſe qu'on bâtiſſait pour des jéſuites. *Demetri* dès-lors ne paſſa plus pour un ruſſe.

Un boyard, nommé *Zuski*, ſe mit à la tête de pluſieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il

entre dans le palais, le ſabre dans une main, et une croix dans l'autre ; on égorge la garde polonaiſe. *Demetri* eſt chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de *Jean Baſilides*, qui l'avait reconnu ſi ſolennellement pour ſon fils. Le clergé l'obligea de jurer ſur la croix, et de déclarer enfin ſi *Demetri* était ſon fils ou non. Alors, ſoit que la crainte de la mort forçât cette princeſſe à un faux ſerment, et l'emportât ſur la nature, ſoit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara, en pleurant, que le czar n'était point ſon fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet aſſaſſiné dans ſon enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le ſang de ſon fils ſur la famille des aſſaſſins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple, nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Ruſſie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de ſon pays ; et alors on lui reprocha d'être à la fois un payſan ruſſe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des-conjurés, *Zuski*, le tua de ſa main, et ſe mit à ſa place. 1606.

Ce nouveau czar, monté en un moment ſur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait

d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir aſſaſſiné *Demetri*, les autres boyards, qui de ſes égaux devenaient ſes ſujets, prétendirent bientôt que le czar aſſaſſiné n'était point un impoſteur, qu'il était le véritable *Demetri*, et que ſon meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Ruſſes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer, s'aviſa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ſes bleſſures, et qu'il reparaîtrait à la tête de ſes fidèles ſujets.

Second *Demetri* impoſteur.

Ce chancelier parcourut la Moſcovie, menant avec lui, dans une litière, un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, et qu'il traitait en ſouverain. A ce nom ſeul les peuples ſe ſoulevèrent; il ſe donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce ſecond *Demetri* diſparut bientôt. Les imaginations étaient ſi frappées de ce nom, qu'un troiſième *Demetri* ſe préſenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut ſoutenu par le roi de Pologne, *Sigiſmond*, et vint aſſiéger le tyran *Zuski* dans Moſcou même. *Zuski*, enfermé dans Moſcou, tenait encore en ſa puiſſance la veuve du premier *Demetri*, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troiſième redemanda la princeſſe comme ſa femme. *Zuski* rendit la fille et le père, eſpérant

Troiſième *Demetri* impoſteur.

peut-être adoucir le roi de Pologne, ou ſe flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas ſon mari dans un impoſteur ; mais cet impoſteur était victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troiſième pour ſon véritable époux ; et ſi le premier trouva une mère, le troiſième trouva auſſi aiſément une épouſe. Le beau-père jura que c'était-là ſon gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'uſurpateur *Zuski*, et l'impoſteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, et le mirent dans un couvent. C'était encore une ſuperſtition des Ruſſes, comme de l'ancienne Egliſe grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine, ne pouvait plus régner : ce même uſage s'était inſenſiblement établi autrefois dans l'Egliſe latine. *Zuski* ne reparut plus, et *Demetri* fut aſſaſſiné dans un feſtin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladiſlas*, fils de *Sigiſmond*, roi de Pologne. *Ladiſlas* ſe préparait à venir la recevoir, lorſqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour la lui diſputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conſervé, quoiqu'il eût été aſſaſſiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moſcou par l'uſurpateur *Zuski*, et enſuite par des tartares. Il trouva des partiſans qui crurent

1610.

Quatrième *Demetri* impoſteur.

ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit ſa cour quelques années, pendant que les Ruſſes, ſe repentant d'avoir appelé les Polonais, les chaſſaient de tous côtés, et que *Sigiſmond* renonçait à voir ſon fils *Ladiſlas* ſur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit ſur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Baſilides*. Son fils, *Michel Fédérovitz*, c'eſt-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-ſept ans par le crédit du père. Toute la Ruſſie reconnut ce *Michel*, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Cinquième *Demetri* impoſteur.

Il en reſtait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épouſé la fille du palatin de Sandomir : ſa mère l'enleva de Moſcou, lorſqu'elle alla trouver le troiſième *Demetri*, et qu'elle feignit de le reconnaître pour ſon véri-
1633. table mari. Elle ſe retira enſuite chez les Coſaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Baſilides*, et qui en effet pouvait bien l'être. Mais, dès que *Michel Fédérovitz* fut ſur le trône, il força les Coſaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un ſixième *Demetri*.

Cependant, ſous l'empire de *Michel Fédérovitz*, en Ruſſie, et ſous le règne de *Ladiſlas*, en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Ruſſie. Quelques jeunes gens, en ſe baignant avec un coſaque de leur âge, aperçurent ſur ſon dos des caractères Ruſſes, imprimés avec une éguille; on y liſait, *Demetri, fils du czar Demetri.* Celui-ci paſſa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le ſauver; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladiſlas*, et on prétendait bien ſe ſervir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Ruſſie. La mort de *Ladiſlas*, ſon protecteur, lui ôta toute eſpérance. Il ſe retira en Suède, et de là dans le Holſtein; mais malheureuſement pour lui, le duc de Holſtein ayant envoyé en Moſcovie une ambaſſade pour établir un commerce de ſoie de Perſe, et ſon ambaſſadeur n'ayant réuſſi qu'à faire des dettes à Moſcou, le duc de Holſtein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers. Sixième *Demetri* impoſteur.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, et qui ſont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés, qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, et petit-fils du Mœurs de la Ruſſie en ces temps-là.

patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'eſt guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Ruſſie, juſqu'au czar *Pierre*, reſta preſque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, enſevelie ſous un deſpotiſme malheureux du prince ſur les boyards, et des boyards ſur les cultivateurs. Les abus, dont ſe plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Ruſſes. Il y a quelques règlemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans et des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord, il était très-rare d'avoir un lit: on couchait ſur des planches que les moines pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, ſoit domeſtique, ſoit ſauvage. Lorſque le comte de *Carliſle*, ambaſſadeur de *Charles II*, d'Angleterre à Moſcou, traverſa tout l'empire ruſſe, d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva par-tout cet uſage, et la pauvreté générale que cet uſage ſuppoſe, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe groſſière.

Un tartare de la Crimée, un coſaque du Tanaïs, réduit à la vie ſauvage du citoyen ruſſe, était bien plus heureux que ce citoyen, puiſqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au ruſſe de ſortir de ſon pays.

Vous

Vous connaiſſez, par l'hiſtoire de *Charles XII*, et par celle de *Pierre I*, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immenſe un demi-ſiècle a produite dans cet Empire. Trente ſiècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'Empire ottoman, au dix-ſeptième ſiècle. Siége de Candie. Faux meſſie.

APRÈS la mort de *Selim II*, les Ottomans conſervèrent leur ſupériorité dans l'Europe et dans l'Aſie. Ils étendirent encore leurs frontières ſous le règne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, et de l'autre Tibris en Perſe. Les janiſſaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III*, leur fit voir qu'il était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'eſt-à-dire, du grand tréſorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du ſérail, et menaçaient le ſultan même; il leur fait ouvrir la porte, ſuivi de tous les officiers du ſérail; il fond ſur eux, le ſabre à la main; il en tue pluſieurs; le reſte ſe diſſipe et obéit. Cette milice ſi fière ſouffre qu'on exécute, à ſes yeux, les *Amurat III* 1585. 1593.

principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des ſoldats que leur maître était obligé de combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la diſcipliner, ni l'abolir, et elle diſpoſa ſouvent de l'empire.

Dix-neuf frères étranglés.

Mahomet III, fils d'*Amurat*, méritait plus qu'aucun ſultan que ſes janiſſaires uſaſſent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença ſon règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ſes frères, et par faire noyer douze femmes de ſon père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec ſplendeur. Il protégea la Tranſilvanie contre l'empereur *Rodolphe II*, qui abandonnait le ſoin de ſes États et de
1596. l'empire ; il dévaſta la Hongrie ; il prit Agria en perſonne, à la vue de l'archiduc *Mathias*, et ſon règne affreux ne laiſſa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Perſes vainqueurs des Turcs.

Pendant le règne d'*Achmet I*, ſon fils, depuis 1603 juſqu'en 1631, tout dégénère *Sha-Abbas le grand*, roi de Perſe, eſt toujours vainqueur des Turcs. Il reprend ſur eux Tauris, ancien
1603. théâtre de la guerre entre les Turcs et les Perſans ; il les chaſſe de toutes leurs conquêtes, et par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias* et *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les

chrétiens ſans le ſavoir. *Achmet* conclut, en 1615, une paix honteuſe avec l'empereur *Mathias :* il lui rend Agria, Caniſe, Peſt, Albe-Royale, conquiſe par ſes ancêtres. Tel eſt le contre-poids de la fortune. C'eſt ainſi que vous avez vu *Uſſum Caſſan*, *Iſmaël Sophi*, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Veniſe ; et, dans les temps antérieurs, *Tamerlan* ſauver Conſtantinople.

Ce qui ſe paſſe après la mort d'*Achmet*, nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie abſolue que nos hiſtoriens nous ont repréſentée comme la loi du deſpotiſme, établie ſans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du ſultan, comme un glaive à deux tranchans qui bleſſait ſon maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était ſouvent, comme le dit le comte *Marſigli*, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de ſucceſſion n'était point établi ; les janiſſaires et le divan ne choiſirent point, pour leur empereur, le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Oſman*, mais *Muſtapha*, frère d'*Achmet*. Ils ſe dégoûtèrent au bout de deux mois de *Muſtapha*, qu'on diſait incapable de régner : ils le mirent en priſon, et proclamèrent le jeune *Oſman*, ſon neveu, âgé de douze ans : ils régnèrent, en effet, ſous ſon nom. 1617.

Gouvernement turc, pas ſi deſpotique qu'on le croit.

Ofman égorgé. 1622. *Muſtapha*, du fond de ſa priſon, avait encore un parti. Sa faction perſuada aux janiſſaires que le jeune *Ofman* avait deſſein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On dépoſa *Ofman* ſur ce prétexte ; on l'enferma aux ſept tours, et le grand viſir *Daout* alla lui-même égorger ſon empereur. *Muſtapha* fut tiré de la priſon pour la ſeconde fois, reconnu ſultan, et au bout d'un an dépoſé encore par les mêmes janiſſaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis *Vitellius*, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Conſtantinople, monté ſur un âne, expoſé aux outrages de la populace, puis conduit aux ſept tours, et étranglé dans ſa priſon.

Muſtapha étranglé.

Amurat IV conquérant. 12 décembre 1628. Tout change ſous *Amurat IV*, ſurnommé *Gaſi l'intrépide*. Il ſe fait reſpecter des janiſſaires en les occupant contre les Perſans, en les conduiſant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perſe. Dix ans après il prend d'aſſaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Méſopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui eſt demeurée aux Turcs ainſi qu'Erzerom. Les Perſans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en ſureté, qu'en dévaſtant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, et en feſant une ſolitude ſtérile de la plus fertile contrée de la Perſe. Les autres peuples défendent leurs

1638.

frontières par des citadelles; les Perſans ont défendu les leurs par des déſerts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au ſecours du grand mogol, *Sha-Gean*, contre ſon fils *Aurengzeb*. Si ce torrent, qui ſe débordait en Aſie, fût tombé ſur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en riſque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement ſubjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore ſa cruauté. Un excès de vin termina ſes jours et déshonora ſa mémoire. 1639.

Ibrahim, ſon fils, eut les mêmes vices, avec plus de faibleſſe, et nul courage. Cependant c'eſt ſous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, et qu'il ne leur reſta plus à prendre que la capitale et quelques fortereſſes qui ſe défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, ſi célèbre dans l'antiquité par ſes lois, par ſes arts, et même par ſes fables, avait déjà été conquiſe par les mahométans Arabes, au commencement du neuvième ſiècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna ſon nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chaſſés au bout de *Ibrahim.*

quatre-vingts ans ; mais lorſque, du temps des croiſades, les princes latins, ligués pour ſecourir Conſtantinople, envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Veniſe fut aſſez riche pour acheter l'île de Candie, et aſſez heureuſe pour la conſerver.

Le révérend père *Ottoman* jacobin, fils d'*Ibrahim*.

Une aventure ſingulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes ſur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaiſſeau turc, et vinrent avec leur priſe mouiller dans un petit port de l'île, nommé Caliſmène. On prétendit que le vaiſſeau turc portait un fils du grand ſeigneur. Ce qui le fit croire, c'eſt que le kiſlar aga, chef des eunuques noirs, avec pluſieurs officiers du ſérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des ſoins et des reſpects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers aſſurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, et que ſa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du ſultan, dans l'eſpérance d'une rançon proportionnée à ſa naiſſance. Le ſultan dédaigna de propoſer la rançon, ſoit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, ſoit que le priſonnier ne fût point en effet ſon fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Malthois, ſe fit dominicain : on l'a connu long-temps ſous le nom du *père ottoman;* et les dominicains

ſe ſont toujours vantés d'avoir le fils d'un ſultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant ſe venger ſur Malthe, qui de ſon rocher inacceſſible brave la puiſſance turque, fit tomber ſa colère ſur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la priſe faite par les galères de Malthe. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée, et en 1645. peu de temps preſque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choſes ſous les princes les plus faibles. Les janiſſaires furent abſolument les maîtres, du temps d'*Ibrahim :* s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut dépoſé ſur une déciſion du muphti, *Ibrahim dépoſé.* et ſur un arrêt du divan. L'empire turc fut alors une véritable démocratie; car après avoir 1648. enfermé le ſultan dans l'appartement de ſes femmes, on ne proclama point d'empereur; l'adminiſtration continua au nom du ſultan qui ne régnait plus.

Nos hiſtoriens prétendent qu'*Ibrahim* fut 1649. enfin étranglé par quatre muets; dans la fauſſe ſuppoſition que les muets ſont employés à l'exécution des ordres ſanguinaires qui ſe donnent dans le ſérail; mais ils n'ont jamais été que ſur le pied des bouffons et des nains; on

ne les emploie à rien de ſérieux. Il ne faut regarder que comme un roman, la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets; les annales turques ne diſent point comment il mourut : ce fut un ſecret du ſérail. Toutes les fauſſetés qu'on nous a débitées ſur le gouvernement des Turcs, dont nous ſommes ſi voiſins, doivent bien redoubler notre défiance ſur l'hiſtoire ancienne. Comment peut-on eſpérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous inſtruit ſi mal de ce qui ſe paſſe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'hiſtoire des nations, et qu'on perd ſon temps à vouloir approfondir les détails ſecrets, quand ils ne nous ont pas été tranſmis par des témoins oculaires et accrédités.

Menſonges hiſtoriques ſur les Turcs.

Par une fatalité ſingulière, ce temps funeſte à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuſe guerre de trente ans. La guerre civile déſolait la France, et forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de ſa capitale avec ſes enfans. *Charles I*, à Londres, était condamné à mort par ſes ſujets. *Philippe IV*, roi d'Eſpagne, après avoir perdu preſque toutes ſes poſſeſſions en Aſie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-ſeptième ſiècle était le temps des uſurpateurs,

L'univers ſouffre; cela revient ſouvent.

uſurpateurs, preſque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* ſubjuguait l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande. Un rebelle, nommé *Liſtching*, forçait le dernier empereur de la race chinoiſe à s'étrangler avec ſa femme et ſes enfans, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb*, dans le Mogol, ſe révoltait contre ſon père; il le fit languir en priſon, et jouit paiſiblement du fruit de ſes crimes. Le plus grand des tyrans, *Mulei-Iſmaël*, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux uſurpateurs, *Aurengzeb* et *Mulei-Iſmaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureuſement et le plus long-temps. La vie de l'un et de l'autre a paſſé cent années. *Cromwell*, auſſi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'hiſtoire du monde, on voit les faibleſſes punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers eſt une vaſte ſcène de brigandages abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était ſemblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient aſſiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de réſolution et de courage; ils battirent ſouvent les flottes turques. Le tréſor de Saint-Marc fut épuiſé à lever

Siége de Candie, plus long que celui de Troye: pas ſi fameux.

des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, *Achmet Cuprogli*, ou *Kieuperli*, grand visir de *Mahomet IV*, et fils d'un grand visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général, *Francesco Morosini*, et par *du Puy-Montbrun-Saint-André*, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV* qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort* et du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France: mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de *Beaufort* fut

Le duc de *Beaufort* tué devant Candie.

tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir, *Achmet Cuprogli*, mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir et *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des

Candie prise. Septemb. 1669.

citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, *Cuprogli*, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morosini*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun-Saint-André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse*; il s'appelait *Payanotos*, ou *Payanoti*. Le prince *Cantemir* prétend que ce grec détermina le conseil de Candie à capituler; par un stratagême digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour

Candie prise, comme Troye, par le stratagême d'un grec.

à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'alégreſſe. *Payanotos*, qui négocia avec le conſeil de guerre de Candie, leur perſuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général, *Moroſini*, fut accuſé en plein ſénat d'avoir trahi Veniſe. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuſer. C'eſt encore une reſſemblance avec les anciennes républiques grecques, et ſur-tout avec la romaine. *Moroſini* ſe juſtifia depuis en feſant ſur les Turcs la conquête du Péloponèſe, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Veniſe a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, et laiſſa après lui une réputation qui durera autant que Veniſe.

De *Sabatei-Sevi* qui prit la qualité de *Meſſie*.

Pendant la guerre de Candie, il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Aſie. Il s'était répandu un bruit général, fondé ſur la vaine curioſité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution ſur la terre. Le nombre myſtique de 666 qui ſe trouve dans l'Apocalypſe était la ſource de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Antechriſt* ne fut ſi univerſelle. Les juifs, de leur côté, prétendirent que leur meſſie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne, nommé *Sabatei-Sevi*, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Gréce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante, que leur *Shilo*, leur *Messiah*, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils se persuadent qu'ils ont eu un *Eliah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Eliah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques savans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, et parce qu'*Elie*, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux aîlés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, et ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais, sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que

les Juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circonciſent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la ſalle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de ſa préſence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Meſſie*, et la révolution univerſelle. Cette idée a même paſſé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, et un nouvel ordre de choſes. Preſque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres reſſuſciter des morts, en 1707, avaient vu *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait ſe montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulſionnaires, qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magiſtrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elie* qui ſe battaient à qui ſerait reconnu pour le véritable. Il fallait donc abſolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ſes frères par un *Elie*, ſans quoi ſa miſſion aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait aſſez à gagner à jouer ce ſecond rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Aſie mineure et de Syrie que *Nathan* était *Elie*, et *Nathan* aſſura que *Sabatei* était le meſſie, le *Shilo*, l'attente du peuple ſaint.

Prédiction. Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jéruſalem, et y réformèrent la ſynagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, et feſait voir clairement qu'au bout de l'année le ſultan devait être détrôné, et que Jéruſalem devait devenir la maîtreſſe du monde. Tous les juifs de la Syrie furent perſuadés. Les ſynagogues retentiſſaient des anciennes prédictions. On ſe fondait ſur ces paroles d'Iſaïe : *Levez-vous, Jéruſalem, levez-vous dans votre force et dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabbins avaient à la bouche ce paſſage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne ſainte de Jéruſalem, ſur des chars, ſur des litières, ſur des mulets, ſur des charrettes.* Enfin cent paſſages, que les femmes et les enfans répétaient, nourriſſaient leur eſpérance. Il n'y avait point de juif qui ne ſe préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus diſperſées. La perſuaſion fut ſi forte que les juifs abandonnaient partout leur commerce, et ſe tenaient prêts pour le voyage de Jéruſalem.

Douze envoyés de *Sabatei.* *Nathan* choiſit à Damas douze hommes pour préſider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla ſe montrer à ſes frères de Smyrne; et *Nathan* lui écrivait : *Roi des rois, ſeigneur des ſeigneurs, quand ſerons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me proſterne pour être foulé ſous la plante*

de vos pieds. Sabatei dépoſa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaiſſaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ſes plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, ſe convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour préſenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ſes ſuivans, tous aſſurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette eſpèce mirent le ſceau à la certitude de ſa miſſion. Pluſieurs juifs même s'empreſſaient de porter à ſes pieds leur or et leurs pierreries.

Sabatei en priſon.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Conſtantinople avec les plus zélés de ſes diſciples. Le grand viſir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le ſiége de Candie, l'envoya prendre dans le vaiſſeau qui le portait à Conſtantinople, et le fit mettre en priſon. Tous les juifs obtenaient aiſément l'entrée de la priſon pour de l'argent, comme c'eſt l'uſage en Turquie : ils vinrent ſe proſterner à ſes pieds, et baiſer ſes fers. Il les prêchait, les exhortait, les béniſſait, et ne ſe plaignait jamais. Les juifs de Conſtantinople, perſuadés que la venue d'un meſſie aboliſſait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans ſa priſon : ils lui dirent

qu'en qualité de roi des juifs, il devait ordonner à ſes ſujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on ſe plaignait : *A vous qui attendez le ſalut d'Iſraël, &c.... ſatisfaites à vos dettes légitimes ; ſi vous le refuſez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire.*

La priſon de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Conſtantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV.* On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il ſemblait qu'un gouvernement auſſi ſévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui ſe diſait *roi d'Iſraël :* cependant on ſe contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Veniſe, d'Amſterdam : ils payaient chèrement la permiſſion de lui baiſer les pieds, et c'eſt probablement ce qui lui conſerva la vie. Les partages de la Terre-Sainte ſe feſaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ſes miracles fut ſi grand, que le ſultan *Mahomet* eut la curioſité

Sabatei devant le ſultan.

de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au ſérail. Le ſultan lui demanda en turc *s'il était le meſſie. Sabatei* répondit modeſtement *qu'il l'était;* mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : *Tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un meſſie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? quelquefois*, répondit l'autre. *Hé bien*, dit le ſultan, *qu'on le dépouille tout nu ; il ſervira de but aux flèches de mes icoglans, et s'il eſt invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le meſſie. Sabatei* ſe jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-deſſus de ſes forces. On lui propoſa alors d'être empalé ou de ſe faire muſulman, et d'aller publiquement à la moſquée. Il ne balança pas ; et il embraſſa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour ſubſtituer la religion turque à la juive, ſelon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui ; et cette ſcène, qui ne fut point ſanglante, augmenta par-tout leur confuſion et leur opprobre.

Ce *meſſie* ſe fait turc.

Quelque temps après que les juifs eurent eſſuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Egliſe latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours juſqu'alors conſervé la garde du Saint-Sépulchre à Jéruſalem, avec les ſecours d'argent que fourniſſaient

pluſieurs princes de leur communion, et ſurtout le roi d'Eſpagne : mais ce même *Payanotos*,
1674. qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand viſir, *Achmet Cuprogli*, que l'Egliſe grecque aurait déſormais la garde de tous les lieux ſaints de Jéruſalem. Les religieux du rite latin formèrent une oppoſition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jéruſalem, et enſuite au grand divan de Conſtantinople. On décida que l'Egliſe grecque ayant compté Jéruſalem dans ſon diſtrict avant le temps des croiſades, ſa prétention était juſte. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs ſujets chrétiens, cette permiſſion qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, eſt un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant ſur la religion, quoiqu'il fût ſanguinaire ſur le reſte. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, ſe mettre en poſſeſſion, les mêmes Latins réſiſtèrent, et il y eut du ſang répandu. Le gouvernement ne punit perſonne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du viſir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ſes prédéceſſeurs, en 1638, avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche grec de Conſtantinople, ſur les accuſations réitérées de ſon Egliſe. Le caractère de ceux qui gouvernent, fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

Le torrent de la puiſſance ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait ſouvent en Pologne et en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix qu'en 1672. leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube, à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurat IV*, en Perſe, l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La Tranſilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* et *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui reſtait de la Hongrie, jouiſſait de la liberté. Il n'en fut pas de même du

temps de l'empereur *Léopold* : la haute Hongrie et la Tranſilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévaſtations.

Malheurs des Hongrois. De tous les peuples qui ont paſſé ſous nos yeux dans cette hiſtoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la proteſtante, et entre pluſieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Tranſilvanie, fut la première cauſe de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut, attira ſur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule
1663. de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher ſix mille hommes au ſecours de l'empereur d'Allemagne, ſon ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre
1664. bataille de Saint-Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuſe, par laquelle il garda Bude, Neuhauſel même et la Tranſilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold* ; et cet empereur ne connut que les droits de ſa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, ſeigneur Hongrois, qui avait à venger le ſang de ſes amis et de ſes

parens, répandu par la cour de Vienne, ſouleva la partie de la Hongrie qui obéiſſait à l'empereur *Léopold*. Il ſe donna à l'empereur *Mahomet IV*, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Tranſilvanie, de la Valachie et de la Moldavie.

Kara Muſtapha, marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le ſang des ſeigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne et l'Autriche à *Léopold* et à ſa maiſon. Le grand viſir, *Kara Muſtapha*, ſucceſſeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, ſous prétexte de venger *Tekéli*. Le ſultan *Mahomet* vint aſſembler ſon armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuſe : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui ſervent l'artillerie, qui ont ſoin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domeſtiques compoſaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiſer toute la Hongrie pour fournir des proviſions à cette multitude. Rien ne mit obſtacle à la marche de *Kara Muſtapha*. Il avança ſans

16 juillet 1683. réſiſtance juſqu'aux portes de Vienne, et en forma auſſitôt le ſiége.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garniſon dont le fonds était de ſeize mille hommes, mais qui n'en compoſait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient reſtés dans Vienne; on arma juſqu'à l'univerſité. Les profeſſeurs, les écoliers montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le ſeptième juillet avec l'impératrice ſa belle-mère, l'impératrice ſa femme, et toute ſa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Muſtapha* avait deſſein de ſe former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du ſultan. Il s'était figuré que la réſidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des tréſors immenſes. En effet, de Conſtantinople juſqu'aux bornes de l'Aſie, c'eſt l'uſage que les ſouverains aient toujours un tréſor, qui fait leur reſſource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères ſur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un ſouverain

L'empereur *Léopold* s'enfuit.

ſont

ſont ignorés; les potentats ne ſavent qu'accumuler l'or, l'argent et les pierreries; c'eſt ainſi qu'on en uſe depuis le temps de *Cyrus*. Le viſir penſait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne ; et, dans cette idée, il ne pouſſa pas le ſiége aſſez vivement de peur que la ville étant priſe d'aſſaut, le pillage ne le privât de ſes tréſors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'aſſaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, et que la ville fût ſans reſſource. Cet aveuglement du grand viſir, ſon luxe et ſa molleſſe ſauvèrent Vienne qui devait périr. Il laiſſa au roi de Pologne, *Jean Sobieski*, le temps de venir au ſecours ; au duc de Lorraine, *Charles V*, et aux princes de l'Empire celui d'aſſembler une armée. Les janiſſaires murmuraient ; le découragement ſuccéda à leur indignation ; ils s'écriaient : *Venez, infidèles, la ſeule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne, et le duc de Lorraine deſcendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite, preſque ſans combattre. *Kara Muſtapha*, qui avait compté trouver tant de tréſors dans Vienne, laiſſa tous les ſiens au pouvoir de *Sobieski*, et bientôt après il fut étranglé. *Tekéli*, que ce viſir avait fait roi, ſoupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec

Vienne délivrée.

12 ſept. 1683.

l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau viſir, et envoyé, les fers aux pieds
1685. et aux mains, à Conſtantinople. Les Turcs perdirent preſque toute la Hongrie.

1687. Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des diſgrâces. *Moroſini* prit tout le Péloponèſe, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruiſirent, dans cette conquête, plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entre autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux Dieux inconnus*. Les janiſſaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du ſultan, réſolurent de le dépoſer. Le caïmacan, gouverneur de Conſtantinople, *Muſtapha Cuprogli*, le shérif de la moſquée de Sainte-Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de *Mahomet*, vinrent ſignifier au ſultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le ſultan leur parla long-temps pour ſe juſtifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'empire, et de le laiſſer à ſon frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *ſoit faite ; puiſque ſa colère doit tomber ſur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare ſa volonté par la bouche du peuple.*

Mahomet dépoſé.

La plupart de nos hiſtoriens prétendent

que *Mahomet IV* fut égorgé par les janiſſaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le ſérail. Le même *Muſtapha Cuprogli*, qui avait dépoſé *Mahomet IV*, fut grand viſir ſous *Soliman III.* Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne paſsèrent jamais Belgrade ou Témiſvar. Les ſultans conſervèrent Candie; mais ils ne ſont rentrés dans le Péloponèſe qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire ſur eux beaucoup de conquêtes.

Preuve du non-deſpotiſme des empereurs turcs.

Cè gouvernement qu'on nous peint ſi deſpotique, ſi arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que ſous *Mahomet II*, *Soliman* et *Selim II* qui firent tout plier ſous leur volonté. Mais ſous preſque tous les autres padishas ou empereurs, et ſur-tout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Conſtantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis ; vous voyez, en 1703, le padisha, *Muſtapha II*, juridiquement dépoſé par la milice et par les citoyens de Conſtantinople. On ne choiſit point un de ſes enfans pour lui ſuccéder, mais ſon frère *Achmet III.* Ce même empereur *Achmet* eſt condamné, en 1730, par les janiſſaires et

par le peuple, à réſigner le trône à ſon neveu *Mahmoud*, et il obéit ſans réſiſtance, après avoir inutilement ſacrifié ſon grand viſir et ſes principaux officiers au reſſentiment de la nation. Voilà ces ſouverains ſi abſolus. On s'imagine qu'un homme eſt par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans ſa maiſon, et ordonner le meurtre de quelques eſclaves; mais il ne peut perſécuter ſa nation, et il eſt plus ſouvent opprimé qu'oppreſſeur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraſte; ils ſont à la fois féroces et charitables, intéreſſés et ne commettant preſque jamais de larcin; leur oiſiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très-peu uſent du privilége d'épouſer pluſieurs femmes, et de jouir de pluſieurs eſclaves; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Conſtantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïſſent, ils mépriſent les chrétiens: ils les regardent comme des idolâtres; et cependant ils les ſouffrent, ils les protégent dans tout leur empire, et dans la capitale: on permet aux chrétiens de faire leurs proceſſions dans le vaſte quartier qu'ils ont à Conſtantinople, et on voit quatre janiſſaires précéder ces proceſſions dans les rues.

Les Turcs ſont fiers, et ne connaiſſent point la nobleſſe : ils ſont braves, et n'ont point l'uſage du duel ; c'eſt une vertu qui leur eſt commune avec tous les peuples de l'Aſie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était auſſi l'uſage des Grecs et des Romains ; et l'uſage contraire ne s'introduiſit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on ſe fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de ſe mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La nobleſſe chrétienne ſe diſtingua par cette coutume, bientôt ſuivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, et miſe au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perſe, de ſes mœurs, de ſa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.

LA Perſe était alors plus civiliſée que la Turquie ; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux obſervée. Ce n'eſt pas ſeulement. Perſans autrefois éclairés.

un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes : les Turcs, au contraire, n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts ; et quand la famille des *Sophis* régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persanne, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poësies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au seizième et au dix-septième siècle, à peu-près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est

conſervée chez eux avec ſcrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient priſe des nations aſiatiques. Les payſans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à ſemer et à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtiſans d'Iſpahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuſes pour les affaires. Les Perſans étaient, comme pluſieurs de nos nations, pleins d'eſprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont aſſuré que ce pays n'était pas auſſi peuplé qu'il pourrait l'être. Il eſt très-vraiſemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'eſt de toutes les profeſſions, celle qui a le plus beſoin d'une nombreuſe famille, et qui, en conſervant la ſanté et la force, met le plus aiſément l'homme en état de former et d'entretenir pluſieurs enfans.

Perſe bien peuplée.

Cependant Iſpahan, avant les dernières révolutions, était auſſi grand et auſſi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il eſt impoſſible qu'une ville ſoit bien peuplée ſi les campagnes ne le ſont pas, à moins que cette ville ne ſubſiſte uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues ſur la population de la Turquie, de la Perſe et de tous les Etats de

l'Aſie, excepté de la Chine : mais il eſt indubitable que tout pays policé qui met ſur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, poſsède le nombre d'hommes néceſſaire.

Cour, ou Porte magnifique.

La cour de Perſe étalait plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnois brillans d'or et de pierreries, et ces quatre mille vaſes d'or dont parle *Chardin*, leſquels ſervaient pour la table du roi de Perſe. Les choſes communes, et ſur-tout les comeſtibles, étaient à trois fois meilleur marché à Iſpahan et à Conſtantinople que parmi nous. Ce bas prix eſt la démonſtration de l'abondance, quand il n'eſt pas une ſuite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perſe, ne nous diſent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers poſsèdent de droit, leſquels leur ſont tranſmis de père en fils.

Mœurs douces.

Tout ce qu'on nous dit de la Perſe nous perſuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité.

l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des reſſources contre l'ennui, qui eſt par-tout le poiſon de la vie. On ſe raſſemblait dans des ſalles immenſes qu'on appelait les maiſons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'eſt en uſage parmi nous que depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle; les autres jouaient, ou liſaient, ou écoutaient des feſeurs de contes, tandis qu'à un bout de la ſalle un eccléſiaſtique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces eſpèces d'hommes, qui ſe ſont fait un art de l'amuſement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple ſociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, ſous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que ſur des particuliers expoſés ſans ceſſe à la vue du tyran, et ce tyran eſt quelquefois par ſes lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, deſcendant d'*Iſmaël-Sophi*, ſe rendit deſpotique en détruiſant une milice telle à peu-près que celle des janiſſaires, et que les gardes prétoriennes. C'eſt ainſi que le czar *Pierre* a détruit la milice des ſtrélits pour

établir ſa puiſſance. Nous voyons dans toute la terre les troupes diviſées en pluſieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps diſpoſer du trône et le renverſer. *Sha-Abbas* tranſporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'eſt ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réuſſiſſent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* tranſporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mezanderan, vers la mer Caſpienne, il n'en eſt reſté que quatre à cinq cents : mais il conſtruiſit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations, il reprit ſur les Turcs tout ce que *Soliman* et *Sélim* avaient conquis ſur la Perſe, il chaſſa les Portugais d'Ormus ; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand* : il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand mogol, *Sha-Gean*, enleva Candahar à la Perſe, et le ſultan *Amurat IV* prit d'aſſaut Bagdad, en 1638.

Décadence.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie perſanne décliner ſenſiblement juſqu'à ce qu'enfin la molleſſe de la dynaſtie des *Sophis* a cauſé ſa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le ſérail et l'empire, ſous *Muza-Sophi*, et ſous *Huſſein*, le dernier de cette race.

C'eſt le comble de l'aviliſſement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : et c'eſt le dernier attentat du deſpotiſme de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été exceſſif, la décadence et la ruine ſont arrivées. La faibleſſe de *Sha-Huſſein* feſait tellement languir l'empire, et la confuſion le troublait ſi violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que ſi *Miriveys* et ſes aguans n'avaient pas détruit cette dynaſtie, elle l'eût été par elle-même. C'eſt le ſort de la Perſe que toutes ſes dynaſties commencent par la force et finiſſent par la faibleſſe. Preſque toutes ces familles ont eu le ſort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale.*

Ces aguans, qui ont bouleverſé la Perſe, au commencement du ſiècle où nous ſommes, étaient une ancienne colonie de tartares habitans les montagnes de Candahar, entre l'Inde et la Perſe. Preſque toutes les révolutions qui ont changé le ſort de ce pays-là ſont arrivées par des tartares. Les Perſans avaient reconquis Candahar ſur le Mogol, vers l'an 1650, ſous *Sha-Abbas II*, et ce fut pour leur malheur. Le miniſtère de *Sha-Huſſein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les aguans. *Miriveys* qui n'était qu'un particulier, mais un Révolte.

particulier courageux et entreprenant, ſe mit à leur tête.

Guerre civile.

C'eſt encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Miriveys* ayant été aſſaſſiné et remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, ſon propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indiſciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduiſent des armées réglées. Le gouvernement de *Huſſein* était mépriſé, et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucaſe, du côté de la Géorgie, ſe révoltèrent auſſi. Enfin *Maghmud* aſſiégea Iſpahan, en 1722. *Sha-Huſſein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ſes pieds, et le reconnut pour ſon maître ; trop heureux que *Maghmud* daignât épouſer ſa fille.

Malheurs horribles.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les ſuites de la révolution d'Iſpahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en feſant égorger les familles des principaux citoyens. La Perſe entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne

avant la paix de Veſtphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *roſe rouge* et de la *roſe blanche* : mais la Perſe eſt tombée d'un état plus floriſſant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces déſolations. Les aguans tenaient pour *Olrid*, comme les Perſans pour *Aly* ; et ce *Maghmud*, chef des aguans mêlait les plus lâches ſuperſtitions aux plus déteſtables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir déſolé la Perſe. Un nouvel uſurpateur de la nation des aguans lui ſuccéda ; il s'appelait *Aſraf*. La déſolation de la Perſe redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Ruſſes fondaient ſur ces provinces, du nord à l'occident de la mer Caſpienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, *Sha-Huſſein*. Ce prince n'eſt connu que pour avoir ſervi d'époque au malheur de ſon pays.

La religion s'en mêle.

Un des fils de cet empereur, nommé *Thamas*, échappé au maſſacre de la famille impériale, avait encore des ſujets fidèles qui ſe raſſemblèrent autour de ſa perſonne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de

malheur produiſent toujours des hommes extraordinaires qui euſſent été ignorés dans des temps paiſibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas*, et le ſoutien du trône dont il fut enſuite l'uſurpateur. Cet homme, qui s'eſt placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de ſon père dans les plaines du Coraſſan, partie de l'ancienne Hircanie et de la Bactriane. Il ne faut pas ſe figurer ces bergers comme les nôtres. La vie paſtorale qui s'eſt conſervée dans plus d'une contrée de l'Aſie n'eſt pas ſans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maiſons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit pluſieurs grands troupeaux de ſon père, et ſe mit à la tête d'une troupe de bandits, choſe encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il ſe donna avec ſa troupe au prince *Thamas*; et à force d'ambition, de courage et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il ſe fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, *le kan eſclave de Thamas*; mais l'eſclave était le maître ſous un prince auſſi faible et auſſi efféminé que ſon père *Huſſein*. Il reprit Iſpahan et toute la Perſe, pourſuivit le nouveau roi *Aſraf* juſqu'à Candahar, le vainquit, le prit priſonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Commencemens de *Kha-Nadir*.

1729.

Kouli-kan ayant ainſi rétabli le prince *Thamas* ſur le trône de ſes aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Coraſſan, et agiſſant toujours au nom de ce prince priſonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, ſachant bien qu'il ne pouvait affermir ſa puiſſance que par la même voie qu'il l'avait acquiſe. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays, et aſſura ſes conquêtes en feſant la paix avec les Ruſſes. Ce fut alors qu'il ſe fit déclarer roi 1736.
de Perſe, ſous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée ſur ſon ſouverain *Thamas*. Les mêmes armées, qui avaient ſervi à déſoler la Perſe, ſervirent auſſi à la rendre redoutable à ſes voiſins. *Kouli-kan* mit les Turcs pluſieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Perſans, excepté Bagdad et ſon territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla enſuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De rètour dans ſa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maiſon royale qui exiſtait encore; et, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut aſſaſſiné par ſon propre neveu, *Sha-Nadir dans l'Inde.*

ainſi que l'avait été *Miriveys*, le premier auteur de la révolution. La Perſe alors eſt devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévaſtations y ont détruit le commerce et les arts, en détruiſant une partie du peuple ; mais quand le terrain eſt fertile et la nation induſtrieuſe, tout ſe répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CETTE prodigieuſe variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perſe ni en Turquie de fils révolté contre ſon père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-ſeptième ſiècle. L'un de ces deux princes, nommé *Sha-Gean*, s'empare de l'empire, en 1627, après la mort de ſon père, *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laiſſé le trône. L'ordre de ſucceſſion n'était point dans l'Aſie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces

peuples avaient une ſource de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre ſon père, vit auſſi dans la ſuite ſes enfans ſoulevés contre lui. Il eſt difficile de comprendre comment des ſouverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient auſſi abſolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indouſtan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, et on donnait des vices royautés aux enfans des empereurs. C'était manifeſtement un ſujet éternel de guerres civiles : auſſi, dès que la ſanté de l'empereur *Sha-Gean* devint languiſſante, ſes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui ſuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et ſe feſaient la guerre entre eux; c'était préciſément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus ſcélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

Grand mogol rarement abſolu.

La même hypocriſie que nous avons vue dans *Cromwell* ſe retrouve dans ce prince indien; la même diſſimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il ſe

Aurengzeb le premier des hypocrites.

ligua d'abord avec un de ſes frères, et ſe rendit maître de la perſonne de ſon père, *Sha-Gean*, qu'il tint toujours en priſon; enſuite il aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux qu'il fallait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Parricide et dévot.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure; et le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légère, et le vieillard
1666. mourut. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme, ſouillé du ſang de ſes frères, et coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes: il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière ſi longue et ſi fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Viſapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et preſque toute cette grande preſqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier ſupplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations,

a été ſans contredit le plus puiſſant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perſe, toute éblouiſſante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faſte, en comparaiſon des richeſſes d'*Aurengzeb*.

Tréſor du grand mogol.

De tous temps les princes aſiatiques ont accumulé des tréſors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entaſſaient; au lieu que dans l'Europe les princes ſont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le tréſor de *Tamerlan* ſubſiſtait encore, et tous ſes ſucceſſeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richeſſes étonnantes: un ſeul de ſes trônes a été eſtimé par *Tavernier* cent ſoixante millions de ſon temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui ſoutenaient le dais de ce trône étaient entourées de groſſes perles: le dais était de perles et de diamans, ſurmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reſte était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus ſolennel de l'année était celui où l'on peſait l'empereur dans des balances d'or, en préſence du peuple; et ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de préſens.

Le climat de l'Inde énerve.

Si jamais le climat a influé ſur les hommes, c'eſt aſſurément dans l'Inde; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même

molleſſe que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce*; et les vainqueurs tartares prirent inſenſiblement ces mêmes mœurs, et devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a ſervi qu'au malheur de l'Indouſtan. Il eſt arrivé, en 1739, au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même choſe qu'à *Créſus*. On avait dit à ce roi de Lydie: „Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui ſe ſervira du fer „ mieux que vous, vous enlevera tout cet or.„

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perſe, après avoir détrôné ſon maître, vaincu les aguans, et pris Candahar, eſt venu juſqu'à la capitale des Indes, ſans autre raiſon que l'envie d'arracher au Mogol tous ces tréſors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faibleſſe. Il oppoſa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon et deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perſe, qui n'avait pas avec lui ſoixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'indiens était couverte par des retranchemens de ſix lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien ſentir

ſa faibleſſe. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, et les faire périr par la diſette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée perſanne qui aſſiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruiſit en détail. Le grand mogol *Mahamad* ſemblait n'être venu que pour étaler ſa vaine grandeur, et pour la ſoumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-kan*, qui lui parla en maître, et le traita en ſujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous repréſente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traînait à ſa ſuite ce riche et miſérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et ſe fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Le grand mogol humilié devant *Shah-Nadir*.

Quelques officiers mogols eſſayèrent de profiter d'une nuit où les Perſans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-kan* livra la ville au pillage; preſque tout fut mis à feu et à ſang. Il emporta beaucoup plus de tréſors de Déli que les Eſpagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richeſſes, amaſſées par un brigandage de quatre ſiècles, ont été apportées en Perſe par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Perſans d'être long-temps le plus malheureux peuple

Déli au pillage.

Tréſors immenſes.

de la terre : elles y ſont diſperſées ou enſevelies pendant les guerres civiles juſqu'au temps où quelque tyran les raſſemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perſe, eut la vanité de laiſſer le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha*, qu'il avait détrôné ; mais il laiſſa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaſte empire, Cachemire, Cabou et Multan, pour les incorporer à la Perſe, et impoſa à l'Indouſtan un tribut de quelques millions.

Révolution. L'Indouſtan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conſeil que *Thamas Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, et de ſouverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout eſt rentré enſuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été aſſaſſiné en Perſe, au milieu de ſes triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur perſan ſont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad*, roi des rois, ait été deſpotique avant ſon malheur ; *Aurengzeb* l'avait été à force de ſoins, de victoires et de cruautés. Le deſpotiſme eſt un état violent qui ſemble ne pouvoir durer. Il eſt impoſſible que, dans un empire où des

Examen du deſpotiſme.

vice-rois ſoudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéiſſent long-temps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un ſeul. Pluſieurs caſtes indiennes ont conſervé leurs anciennes poſſeſſions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras. Ces terres ſont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichiſſent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple eſt pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainſi que dans preſque tous les pays du monde; mais il n'eſt point ſerf et attaché à la glèbe, ainſi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'eſt encore en Pologne, en Bohême et dans pluſieurs pays de l'Allemagne. Le payſan, dans toute l'Aſie, peut ſortir de ſon pays quand il en eſt mécontent, et en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Ce qu'on peut réſumer de l'Inde en général, c'eſt qu'elle eſt gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaiſſent un empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent la ſubſtance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux

permanens, dépoſitaires des lois, qui protégent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riche.

C'eſt un problême qui paraît d'abord difficile à réſoudre, que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indouſtan pour n'en plus ſortir, et que cependant le peuple y ſoit ſi pauvre qu'il y travaille preſque pour rien : mais la raiſon en eſt que cet argent ne va pas au peuple; il va aux marchands, qui paient des droits immenſes aux gouverneurs; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand mogol, et enfouiſſent le reſte. La peine des hommes eſt moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne paſſe guère leur ſubſiſtance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, et la chaleur du climat, font que cette ſubſiſtance et ce vêtement ne coûtent preſque rien. L'ouvrier qui cherche des diamans dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemiſe de coton : par-tout la pauvreté ſert à peu de frais la richeſſe.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs ſuperſtitions ſont les mêmes que du temps d'*Alexandre;* les bramins y enſeignent la même religion; les femmes ſe jettent encore dans des bûchers allumés ſur le

corps

corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négocians en ont vu pluſieurs exemples. Les diſciples ſe ſont fait auſſi quelquefois un point d'honneur de ne pas ſurvivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié ſous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ſes comptes, leur dit qu'il était réſolu d'aller trouver ſon maître dans l'autre monde, et ſe laiſſa mourir de faim, quelqu'effort qu'on fît pour lui perſuader de vivre. Mœurs.

Une choſe digne d'obſervation, c'eſt que les arts ne ſortent preſque jamais des familles où ils ſont cultivés : les filles des artiſans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c'eſt une coutume très-ancienne en Aſie, et qui avait paſſé autrefois en loi dans l'Egypte.

La loi de l'Aſie et de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'eſt pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puiſſe faire uſage ; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder ; c'eſt un uſage immémorial, établi dans l'Indè comme dans toute l'Aſie. Lorſque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois Polygamie. Eunuques.

mille ans, *Samuël*, leur magiſtrat et leur prêtre, qui s'oppoſait à l'établiſſement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur impoſerait des tributs pour avoir de quoi donner à ſes eunuques. Il fallait que les hommes fuſſent dès long-temps bien pliés à l'eſclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Bouleverſement. Lorſqu'on finiſſait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleverſé l'Indouſtan. Les princes tributaire, les vice-rois ont tous ſecoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le ſouverain. L'Inde eſt devenue, comme la Perſe, le théâtre des guerres civiles. Ces déſaſtres font voir que le gouvernement était très-mauvais, et en même temps, que ce prétendu deſpotiſme n'exiſtait pas. L'empereur n'était pas aſſez puiſſant pour ſe faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire réſidait eſſentiellement dans la perſonne des grands mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout aſſervi. Ils n'ont pas conſidéré que cette puiſſance, uniquement fondée ſur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on eſt à la tête d'une armée, et que ce deſpotiſme, qui détruit tout, ſe détruit enfin de lui-même. Il n'eſt pas une forme de gouvernement, mais une ſubverſion de tout gouvernement:

il admet le caprice pour toute règle ; il ne s'appuie point ſur des lois qui aſſurent ſa durée, et ce coloſſe tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il ſe forme de ſes débris pluſieurs petites tyrannies, et l'Etat ne reprend une forme conſtante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine, au dix-ſeptième ſiècle, et au commencement du dix-huitième.

Il vous eſt fort inutile, ſans doute, de ſavoir que dans la dynaſtie chinoiſe, qui régnait après la dynaſtie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* ſuccéda à *Kinkum*, et *Kicum* à *Quancum*. Il eſt bon que ces noms ſe trouvent dans les tables chronologiques ; mais, vous attachant toujours aux événemens et aux mœurs, vous franchiſſez tous ces eſpaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choſes. Cette même molleſſe qui a perdu la Perſe et l'Inde, fit à la Chine, dans le ſiècle paſſé, une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* et de ſes petits-fils. L'empire chinois était, au commencement du dix-ſeptième ſiècle, bien plus heureux que l'Inde,

Tribunaux gardiens des lois.

la Perſe et la Turquie. L'eſprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout ſe décide par de grands tribunaux, ſubordonnés les uns aux autres, dont les membres ne ſont reçus qu'après pluſieurs examens ſévères. Tout ſe règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours ſouveraines ſont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille ſur tous les mandarins des provinces; la ſeconde dirige les finances; la troiſième a l'intendance des rites, des ſciences et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préſide aux juridictions chargées des affaires criminelles; la ſixième a ſoin des ouvrages publics. Le réſultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux eſt porté à un tribunal ſuprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre ſubalternes qui réſident à Pékin. Chaque mandarin, dans ſa province, dans ſa ville, eſt aſſiſté d'un tribunal. Il eſt impoſſible que dans une telle adminiſtration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui: mais, par la conſtitution du gouvernement, il ne peut rien faire ſans avoir conſulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les ſuffrages. Que l'on ſe proſterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de reſpect

à ſa perſonne ſoit puni ſelon la loi comme un ſacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement deſpotique et arbitraire. Le gouvernement deſpotique ſerait celui où le prince pourrait, ſans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, ſans forme et ſans autre raiſon que ſa volonté. Or s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur et les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'eſt l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépoſitaires de ces lois, moins l'adminiſtration eſt arbitraire; et ſi quelquefois le ſouverain abuſe de ſon pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expoſe à être connu de lui, il ne peut en abuſer contre la multitude qui lui eſt inconnue, et qui vit ſous la protection des lois.

Avec tribunaux peu de deſpotiſme.

La culture des terres, pouſſée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait aſſez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaiſirs aux autres montre que les villes étaient floriſſantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les feſtins ne fuſſent accompagnés de ſpectacles. On n'allait point au théâtre, on feſait venir les théâtres dans ſa maiſon; l'art de la tragédie,

de la comédie était commun ſans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'eſprit, mais ils jouiſſaient avec profuſion de ce qu'ils connaiſſaient : et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Conquête de la Chine.

Ce bonheur fut ſuivi, vers l'an 1630, de la plus terrible cataſtrophe, et de la déſolation la plus générale. La famille des conquérans tartares, deſcendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre ſur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynaſtie des *Iuen* ayant été enfin dépoſſédée par la dynaſtie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des eſpèces de ſauvages, dont il n'y avait rien ni à eſpérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille eſt le royaume de Léaotong, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-eſt de Léaotong étaient quelques hordes tartares mantchoux, que le vice-roi de Léaotong traita durement. Ils firent des repréſentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invaſion de *Cyrus* ; car le génie des peuples

eſt toujours le même, juſqu'à ce qu'une longue oppreſſion les faſſe dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponſe, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut tranſplanter les habitans. Alors ces tartares qui étaient libres ſe choiſirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé *Taitſou*, ſe fit bientôt roi ; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Léaotong, et prit d'aſſaut la capitale. 1622.

Sans armes à feu.

Cette guerre ſe fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la maſſue, le cimeterre étaient en uſage : on ſe ſervait peu de boucliers et de caſques, encore moins de braſſarts et de bottines de métal. Les fortifications conſiſtaient en un foſſé, un mur, des tours ; on ſappait le mur, ou on montait à l'eſcalade. La ſeule force du corps devait donner la victoire ; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage ſur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Le capitaine d'une horde, vainqueur de la Chine.

Taitſou, ce premier chef des hordes tartares, étant mort, en 1626, dans le commencement de ſes conquêtes, ſon fils, *Taitſong*, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala à l'empereur de la Chine. On dit

qu'il ſavait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaiſſait un ſeul DIEU, comme les lettrés chinois; il l'appelait *Tien*, comme eux. Il s'exprime ainſi dans une de ſes lettres circulaires aux magiſtrats des provinces chinoiſes: *Le Tien élève qui lui plaît; il m'a peut-être choiſi pour devenir votre maître.* En effet, depuis l'année 1688, le *Tien* lui fit remporter victoire ſur victoire. C'était un homme très-habile; il poliçait ſon peuple féroce pour le rendre obéiſſant, et établiſſait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ſes troupes; et l'empereur de la Chine, dont le nom eſt devenu obſcur, et qui s'appelait *Hoaitſang*, reſtait dans ſon palais avec ſes femmes et ſes eunuques: auſſi fut-il le dernier empereur du ſang chinois; il n'avait pas ſu empêcher que *Taitſong* et ſes tartares lui priſſent ſes provinces du nord; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé *Liſtching*, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le ſeptentrion de la Chine, ce *Liſtching* s'emparait de preſque tout le reſte. On prétend qu'il avait ſix cents mille hommes de cavalerie et quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ſes troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne ſortit jamais de ſon palais; il ignorait une partie de ce qui ſe paſſait. *Liſtching le rebelle*

(on

(on l'appelle ainſi parce qu'il ne réuſſit pas) renvoya à l'empereur deux de ſes principaux eunuques faits priſonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'eſt ici qu'on voit bien ce que c'eſt que l'orgueil aſiatique, et combien il s'accorde avec la molleſſe. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de reſpect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du ſang, et d'une foule de mandarins que *Liſiching* avait entre ſes mains, répondraient de celles de ſes deux eunuques. Exemple d'orgueil.

Pendant que l'empereur délibérait ſur la réponſe, *Liſiching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire ſauver quelques-uns de ſes enfans mâles; après quoi elle s'enferma dans ſa chambre, et ſe pendit. L'empereur y accourut, et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla*, jéſuite, qui a écrit cette hiſtoire dans Pékin même, au ſiècle paſſé, prétend que toutes ces femmes obéirent ſans réplique: mais il ſe peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut

après cette exécution sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville, pour attendre des nouvelles ; et enfin, ayant appris que tout était désespéré, et que *Listching* était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur, par ses connaissances en physique et en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Un empereur faible finit la dynastie chinoise.

Après la mort de l'empereur, les Tartares

et les rebelles ſe diſputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris ; les Chinois étaient diviſés et indiſciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de ſupériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans ſi redoutables par eux-mêmes. Suite de la conquête.

La mort de l'empereur *Taitſong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de pourſuivre leurs conquêtes. Il élurent un de ſes neveux encore enfant, c'eſt *Chang-ti*, père du célèbre *Cam-hi*, ſous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaiſſaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; enſuite ces chefs ſont devenus abſolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit, et devient ſacré avec le temps.

Une minorité ruine preſque toujours des conquérans, et ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti*, que les Tartares achevèrent de ſubjuguer la Chine. L'uſurpateur *Liſtching*, fut tué par un autre uſurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On

reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils, *Cam-hi*, au même âge de huit ans, auquel ils avaient élu son père, et ce *Cam-hi* a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins

l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et ſur-tout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, diſent qu'il était d'une avarice ſordide et plein de caprices : mais ces détails perſonnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il ſuffit que l'empire ait été heureux ſous ce prince ; c'eſt par-là qu'il faut regarder et juger les rois.

Suite de la conquête.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à ſe couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moſcovites exciter quelques ſéditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à ſe couper leur barbe ; tant la coutume a de force ſur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il eſt arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les uſages et la religion des Chinois, les deux nations n'en compoſeront bientôt qu'une ſeule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les miſſionnaires d'Europe jouirent d'une grande conſidération ; pluſieurs furent logés dans le palais

impérial : ils bâtirent des égliſes ; ils eurent des maiſons opulentes. Ils avaient réuſſi en Amérique, en enſeignant à des ſauvages les arts néceſſaires : ils réuſſirent à la Chine, en enſeignant les arts les plus relevés à une nation ſpirituelle. Mais bientôt la jalouſie corrompit les fruits de leur ſageſſe, et cet eſprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaiſſances et aux talens, renverſa les plus grands deſſeins.

Querelles ſcandaleuſes des miſſionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des ſages qui n'étaient pas d'accord ſur ce qu'ils venaient enſeigner, qui ſe perſécutaient et s'anathématiſaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (*a*) et qui feſaient décider dans des congrégations de cardinaux, ſi l'empereur de la Chine entendait auſſi bien ſa langue que des miſſionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent ſi loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait eſſuyés au Japon. (*b*) Le ſucceſſeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la muſulmane et les différentes ſortes de bonzes. Mais cette même cour,

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies chinoiſes*, à la fin du *Siècle de Louis XIV*.

(*b*) Voyez le chapitre ſuivant, concernant le Japon.

ſentant le beſoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conſerva les mathématiciens, en leur impoſant ſilence ſur le reſte ; et en chaſſant les miſſionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuſes et édifiantes*.

Belles paroles de l'empereur aux jéſuites.

» Que diriez-vous ſi j'envoyais une troupe » de bonzes et de lamas dans votre pays ? » comment les recevriez-vous ? Si vous avez » ſu tromper mon père, n'eſpérez pas me » tromper de même. Vous voulez que les » Chinois embraſſent votre loi. Votre culte » n'en tolère point d'autre, je le ſais : en » ce cas que deviendrons-nous ? les ſujets de » vos princes. Les diſciples que vous faites » ne connaiſſent que vous. Dans un temps » de trouble, ils n'écouteraient d'autre voix » que la vôtre. Je ſais bien qu'à préſent il » n'y a rien à craindre ; mais quand les » vaiſſeaux viendront par milliers, il pour- » rait y avoir du déſordre. »

Les mêmes jéſuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus ſages et des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du ſoin de ſoulager les pauvres, et de les faire travailler, exact

obſervateur des lois, réprimant l'ambition et le manége des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et ſur-tout la culture des terres. De ſon temps, les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'eſt le tremblement de terre que la Chine eſſuya, en 1699, ſous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeſte que celui qui, de nos jours, a détruit Lima et Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces ſecouſſes ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomiſſent la fumée et la flamme font penſer que la première écorce de la terre porte ſur des gouffres, et qu'elle eſt remplie de matière inflammable. Il eſt vraiſemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en phyſique que la rapacité et l'ambition en ont cauſé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon, au dix-ſeptième ſiècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des cauſes qui entraînent les hommes, comme les vents pouſſent les ſables et les flots. Ce qui s'eſt paſſé au Japon en eſt une nouvelle preuve. Un prince portugais, ſans puiſſance, ſans richeſſe, imagine au quinzième ſiècle d'envoyer quelques vaiſſeaux ſur les côtes d'Afrique. Bientôt après, les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Eſpagne, devenue pour un temps ſouveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immenſe. La religion chrétienne y eſt portée à la faveur de ce commerce; et à la faveur de cette tolérance de toutes les ſectes admiſes ſi généralement dans l'Aſie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiſer les pieds du pape *Grégoire XIII*. Le chriſtianiſme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique; lorſque ſa puiſſance même ſervit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les miſſionnaires

Le Japon preſque chrétien.

y avaient beaucoup d'ennemis; mais auſſi ils s'y étaient fait un parti très-puiſſant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes poſſeſſions, et l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Eſpagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voiſines du Japon : on ſavait ce qu'ils avaient fait en Amérique; et il n'eſt pas étonnant que les Japonais fuſſent alarmés.

Chriſtianiſme proſcrit.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais, ſous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires feſaient dans le peuple autant de proſélytes qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défenſe, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur japonais. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco; ils furent chaſſés, et la perſécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il eſt évident que la raiſon d'Etat fut la ſeule cauſe des perſécutions, et qu'on ne ſe déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir ſervir d'inſtrument aux entrepriſes

des Eſpagnols ; car jamais on ne perſécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais ſont jaloux, et auquel ils ont ſouvent fait la guerre.

Le ſavant et judicieux obſervateur *Kempfer*, qui a ſi long-temps été ſur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix ; et ces douze ſectes compoſaient plus de quatre cents mille habitans, ſans compter la cour nombreuſe du daïri, ſouverain pontife. Il paraît que ſi les Portugais et les Eſpagnols s'étaient contentés de la liberté de conſcience, ils auraient été auſſi paiſibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y feſaient encore, en 1636, le commerce le plus avantageux ; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caiſſes d'argent.

Toutes les ſectes en paix au Japon.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis 1600, étaient jaloux du commerce des Eſpagnols. Ils prirent, en 1637, vers le cap de Bonne-Eſpérance, un vaiſſeau eſpagnol qui feſait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé *Moro*, eſpèce de conſul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conſpiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on ſpécifiait le nombre des vaiſſeaux

Conſpiration des mauvais chrétiens.

et des ſoldats qu'on attendait de l'Europe et des établiſſemens d'Aſie, pour faire réuſſir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut ſon crime, et fut brûlé publiquement.

Le Japon fermé aux étrangers.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers, que ſe voir expoſé à de telles entrepriſes. L'empereur *Jemits*, dans une aſſemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que déſormais aucun japonais ne pourrait ſortir du pays, ſous peine de mort; qu'aucun étranger ne ſerait reçu dans l'empire, que tous les Eſpagnols ou Portugais ſeraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays ſeraient mis en priſon, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de ſe ſéparer tout d'un coup du reſte du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conſpiration n'ait été véritable ; mais ce qui rend la preuve complète, c'eſt qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'aſſemblèrent en armes, au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus, en 1638, et ſe retirèrent dans une fortereſſe ſur le bord de la mer, dans le voiſinage du port de Nangazaki.

Chrétiens battus

Cependant toutes les nations étrangères

étaient alors chaſſées du Japon ; les Chinois même étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques miſſionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être ſur le point de convertir la Chine au chriſtianiſme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conſpiration, étaient chaſſés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaiſſeaux étaient déjà partis : il en reſtait un que le gouvernement ſomma de tirer ſon canon contre la fortereſſe où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funeſte ſervice : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux ſupplices. Encore une fois, quand on ſe repréſente un capitaine portugais, nommé *Moro*, et un capitaine hollandais, nommé *Kokbeker*, ſuſcitant dans le Japon de ſi étranges événemens, on reſte convaincu de l'eſprit remuant des Européans, et de cette fatalité qui diſpoſe des nations.

Hollandais ſeuls commercent au Japon.

Le ſervice odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils eſpéraient, d'y commercer et de s'y établir librement ; mais ils obtinrent la permiſſion d'aborder dans une petite île nommée Déſima, près du port de Nangazaki ; c'eſt là qu'il leur eſt permis d'apporter une quantité déterminée de marchandiſes.

Hollandais obligés de marcher sur la croix.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du chriſtianiſme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île qui leur ſert de priſon dès qu'ils y arrivent; on s'empare de leurs vaiſſeaux et de leurs marchandiſes, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année ſubir cette priſon pour gagner de l'argent; ceux qui ſont rois à Batavia et dans les Moluques, ſe laiſſent ainſi traiter en eſclaves : on les conduit, il eſt vrai, de la petite île où ils ſont retenus juſqu'à la cour de l'empereur; et ils ſont par-tout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et obſervés; leurs conducteurs et leurs gardes font un ſerment par écrit ſigné de leur ſang, qu'ils obſerveront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans pluſieurs livres qu'ils abjuraient le chriſtianiſme au Japon : cette opinion a ſa ſource dans l'aventure d'un hollandais qui s'étant échappé, et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour ſauver ſa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaiſſeaux qui puſſent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues

barques à voiles et à rames, pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers eſt devenue chez eux le plus grand des crimes ; il ſemble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du paſſé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier et extrême dans ſes réſolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; et quand ils ſe ſont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux ſans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorſque le miniſtre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut eſſayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant ſe ſervir des ſeuls proteſtans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce deſſein, et les Japonais, contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font priſonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous repréſentait beaucoup plus vaſte et plus opulent qu'il n'eſt ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il eſt

néceſſaire d'en ſavoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, ſont des pays dont on a peu de connaiſſance; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Aſie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puiſſe entrer dans le plan de cette hiſtoire générale. Il en eſt ainſi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai ſeulement qu'avant le ſeizième ſiècle, plus de la moitié du globe ignorait l'uſage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les myſtères de notre religion.

Les anthropophages ſont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (1) Il y a

(1) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette hiſtoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans pluſieurs îles de la mer du Sud. Il paraît réſulter de leurs obſervations que cet uſage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à meſure que le temps amène quelques progrès dans leur civiliſation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une eſpèce de fête barbare ſont encore en aſſez grand nombre; mais il eſt très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce ſont deux degrés de barbarie bien diſtincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reſte de l'ancien uſage. Au reſte, on

beaucoup

beaucoup d'eſpèces d'hommes manifeſtement différentes les unes des autres. Pluſieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; et tandis que nous feſons le tour du monde pour découvrir ſi leurs terres n'ont rien qui puiſſe aſſouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, et paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence qui ſerait un malheur pour nous.

Il reſte beaucoup à découvrir pour notre vaine curioſité ; mais ſi l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

CHAPITRE CXCVII.

Réſumé de toute cette hiſtoire, juſqu'au temps où commence le beau ſiècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaſte théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, et même en remontant ſouvent beaucoup plus haut, juſqu'au temps de *Louis XIV*. Quel ſera le fruit de ce travail ? quel profit tirera-t-on de l'hiſtoire ? On y a vu

n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'uſage de faire brûler vivans les hommes qui ne ſont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les priſonniers dans les ſupplices ; ces coutumes paraiſſent appartenir excluſivement aux théologiens d'Europe et aux ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale.

les faits et les mœurs ; voyons quel avantage nous produira la connaiſſance des uns et des autres.

FAITS HISTORIQUES.

Un lecteur ſage s'apercevra aiſément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraiſemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatiſme, l'eſprit romaneſque et la crédulité ont chargé dans tous les temps la ſcène du monde.

Conſtantin triomphe de l'empereur *Maxence* ; mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées, en Picardie, avec une inſcription grecque.

Clovis, ſouillé d'aſſaſſinats, ſe fait chrétien, et commet des aſſaſſinats nouveaux ; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour ſon baptême, ni un ange ne deſcend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croiſade ; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, afin d'aſſurer le ſuccès de cette croiſade qui fut auſſi malheureuſe que follement entrepriſe et mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phtiſie ; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puiſſe dire que les embraſſemens d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de ſa chaſteté.

Chez toutes les nations l'hiſtoire eſt défigurée par la fable, juſqu'à ce qu'enfin la philoſophie vienne éclairer les hommes ; et lorſqu'enfin la philoſophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les eſprits ſi aveuglés par des ſiècles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper ; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour conſtater des menſonges.

Comment, par exemple, un philoſophe aurait-il pu perſuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point deſcendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains ? quel philoſophe eût pu nier, dans le temple de *Caſtor* et de *Pollux*, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conſervée ſur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* et de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philoſophe : Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *roſtrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne eſt le monument : avouez donc que les Dieux ſont deſcendus ſur terre pour nous défendre, et ne blaſphémez point nos miracles en préſence des monumens qui les atteſtent. C'eſt ainſi que raiſonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princeſſe idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges ; le deſſervant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient exiſté, et il fait lapider le ſage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraiſemblables nous ſont tranſmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguſte*, et l'abbaye de la Victoire ſont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe de *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye ? et quand vous verrez les hideuſes ſtatues d'un St *Denis* ſur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que St *Denis*, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant ſa tête entre ſes bras, et la baiſant de temps en temps.

La plupart des monumens, quand ils ſont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs conſacrées : il faut même quelquefois ſe défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fauſſe nouvelle, graver ſur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène ;* et à peine cette médaille fut-elle frappée, qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le ſiége. Si une

nation, dans laquelle il y a tant de philoſophes, a pu haſarder de tromper ainſi la poſtérité, que devons-nous penſer des peuples et des temps abandonnés à la groſſière ignorance ?

Croyons les événemens atteſtés par les regiſtres publics, par le conſentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant ſous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obſcurs et romaneſques, écrits par des hommes obſcurs, dans le fond de quelque province ignorante et barbare; pour ces contes chargés de circonſtances abſurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'hiſtoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé*, (*a*) au jéſuite *Cauſſin*, à *Maimbourg*, et à leurs ſemblables.

Il eſt aiſé de remarquer combien les mœurs ont changé dans preſque toute la terre, depuis les inondations des barbares juſqu'à nos jours. Les arts, qui adouciſſent les eſprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître, dès le douzième ſiècle; mais les plus lâches et les plus abſurdes ſuperſtitions étouffant ce germe, abrutiſſaient preſque tous les eſprits; et ces ſuperſtitions, ſe répandant chez tous les MOEURS.

(*a*) *Voraginé* eſt l'auteur de la *Légende dorée*.

peuples de l'Europe ignorans et féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols ; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main ; et les peuples, les princes même étaient si imbécilles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, et un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur ; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantot assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois et fesant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu, aux douzième et treizième siècles, les moines devenir princes ainsi que les évêques ; ces évêques et ces moines partout à la tête du gouvernement féodal. Ils

établirent des coutumes ridicules, auſſi groſſières que leurs mœurs; le droit excluſif d'entrer dans une égliſe avec un faucon ſur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs, pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de paſſer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu, parmi ces barbaries ridicules, les barbaries ſanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a ceſſé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*; en Angleterre, que par la conſtance d'*Eliſabeth*; en France, que par la ſoumiſſion forcée de *Henri IV* à l'Egliſe romaine.

Une autre ſource qui a fait couler tant de ſang a été la fureur dogmatique; elle a bouleverſé plus d'un Etat, depuis les maſſacres des Albigeois, au treizième ſiècle, juſqu'à la petite guerre des Cévènes, au commencement du dix-huitième. Le ſang a coulé dans les campagnes et ſur les échafauds, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt

dans un autre, pendant cinq cents années, preſque ſans interruption ; et ce fléau n'a duré ſi long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette hiſtoire eſt un ramas de crimes, de folies et de malheurs, parmi leſquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déſerts ſauvages.

SERVITUDE. L'homme peut-être qui, dans les temps groſſiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III.* Ce fut lui qui, dans un concile, au douzième ſiècle, abolit autant qu'il le put la ſervitude. C'eſt ce même pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'empereur *Frédéric Barberouſſe*, et qui força *Henri II*, roi d'Angleterre, de demander pardon à DIEU et aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet.* Il reſſuſcita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les ſeigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit eccléſiaſtiques, et les eſclaves. Les hommes de loi qui aſſiſtaient les chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs

dans

dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des ſerfs d'origine. Si les hommes ſont rentrés dans leurs droits, c'eſt principalement au pape *Alexandre III* qu'ils en ſont redevables; c'eſt à lui que tant de villes doivent leur ſplendeur; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'eſt pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y eſt encore ſerf, attaché à la glèbe, ainſi qu'en Bohême, en Suabe, et dans pluſieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des reſtes de cet eſclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des payſans appartiennent.

Il n'y a chez les Aſiatiques qu'une ſervitude domeſtique, et chez les chrétiens qu'une ſervitude civile. Le payſan polonais eſt ſerf dans la terre, et non eſclave dans la maiſon de ſon ſeigneur. Nous n'achetons des eſclaves domeſtiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ſes enfans eſt encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre ſupériorité ; celui qui ſe donne un maître était né pour en avoir. (1)

(1) Cette expreſſion doit s'entendre dans le même ſens qu'*Ariſtote* diſait qu'il y a des eſclaves par nature. Mais celui qui profite de la faibleſſe ou de la lâcheté d'un autre homme

Pluſieurs princes, en délivrant les ſujets des ſeigneurs, ont voulu réduire en une eſpèce de ſervitude les ſeigneurs mêmes ; et c'eſt ce qui a cauſé tant de guerres civiles.

On croirait, ſur la foi de quelques diſſertateurs qui accomodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuſes, plus heureuſes que les monarchies : mais, ſans compter les guerres opiniâtres que ſe firent ſi long-temps les Vénitiens et les Génois, à qui vendrait ſes marchandiſes chez les mahométans, quels troubles Veniſe, Gènes, Florence, Piſe, n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes, Florence et Piſe ont-elles changé de maîtres ? Si Veniſe n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ſes profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de ſecouſſes, de guerres inteſtines, de conſpirations, de crimes et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts

pour le réduire en ſervitude n'en eſt pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être eſclaves, c'eſt comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ſes ſujets, celui qui fait la guerre pour avoir des priſonniers à vendre, le père qui vend ſes enfans, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes ſont l'ouvrage des Européans qui ont inſpiré aux Noirs le déſir de les commettre, et qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne ſont que les complices et les inſtrumens des Européans ; ceux-ci ſont les vrais coupables.

utiles et les arts agréables en Italie, et enſuite dans les autres États chrétiens? C'eſt ce que nous ne voyons point ſous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ſes mœurs et dans ſon génie un caractère qui ne ſe trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le ſiége de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils ſortirent autrefois. Trois choſes influent ſans ceſſe ſur l'eſprit des hommes, le climat, le gouvernement et la religion: c'eſt la ſeule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

MOEURS ASIATIQUES, COMPARÉES AUX NÔTRES.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'eſt formé des peuples preſque ſauvages, tant en Europe qu'en Aſie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui floriſſait autrefois eſt réduite aujourd'hui au ſort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, et ſur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuple qui n'ont nul avantage ſur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs ſont plus policés, mais nous ne connaiſſons preſque aucune ville bâtie par eux: ils ont laiſſé dépérir les plus

beaux établiſſemens de l'antiquité ; ils règnent ſur des ruines.

Il n'eſt rien dans l'Aſie qui reſſemble à la nobleſſe d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens diſtingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naiſſance. Les Tartares paraiſſent les ſeuls qui aient, dans les races de leurs *Mirzas*, quelque faible image de cette inſtitution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perſe, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie eſſentielle de chaque monarchie européane. Il faut aller juſqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette conſtitution, encore eſt-elle très-différente ; c'eſt une tribu entière qui eſt toute deſtinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou caſtes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Eſprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Aſie. Cependant cent hordes de tartares, et des peuplades d'arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-floriſſantes et ſupérieures à celles de la Gréce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir

une raiſon dans les vaſtes plaines de l'Aſie. Il prétend que la liberté trouve plus d'aſiles dans les montagnes : mais il y a bien autant de pays montueux en Aſie qu'en Europe. La Pologne qui eſt une république eſt un pays de plaines. Veniſe et la Hollande ne ſont point hériſſées de montagnes. Les Suiſſes ſont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes ; mais leurs voiſins ſont aſſujettis de tout temps dans l'autre partie. Il eſt bien délicat de chercher les raiſons phyſiques des gouvernemens, mais ſurtout il ne faut pas chercher la raiſon de ce qui n'eſt point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux eſt la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, ſi ce n'eſt une princeſſe de Mingrélie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y ſont régentes ; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos uſages avec les femmes, c'eſt cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; uſage immémorial de l'Aſie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne

trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres; les ſérails des Orientaux en ſont remplis.

Tout diffère entre eux et nous; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penſer. La plus grande reſſemblance que nous ayons avec eux eſt cet eſprit de guerre, de meurtre et de deſtruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons ſur-tout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord: ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus; ils ont été ſubjugués.

Au milieu de ces ſaccagemens et de ces deſtructions que nous obſervons dans l'eſpace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en ſecret le genre humain, et qui a prévenu ſa ruine totale. C'eſt un des reſſorts de la nature qui reprend toujours ſa force; c'eſt lui qui a formé le code des nations; c'eſt par lui qu'on révère la loi et les miniſtres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formoſe, comme à Rome. Les enfans reſpectent leurs pères en tout pays; et le fils en tout

pays, quoi qu'on en diſe, hérite de ſon père. Car ſi en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'eſt que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui eſt un bénéfice à vie n'eſt en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perſe, dans l'Inde, dans toute l'Aſie, tout citoyen et l'étranger même, de quelque religion qu'il ſoit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'eſt point domaine de l'Etat, et la laiſſer à ſa famille. J'apprends par des perſonnes dignes de foi qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (*b*)

C'eſt dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit paſſer le bien de ſon père au fiſc royal, ſubſiſte encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (2)

(*b*) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais euſſent conquis le Bengale.

(2) On propoſa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'*Agueſſeau* s'y refuſa, parce que c'était, diſait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec

Nous penſons encore que dans tout l'Orient les femmes ſont eſclaves, parce qu'elles ſont attachées à une vie domeſtique. Si elles étaient eſclaves, elles ſeraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'eſt ce qui n'arrive point : elles ont par-tout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein impoſé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les uſages ou par les mœurs. Le ſultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni caſſer les janiſſaires, ni ſe mêler de l'intérieur des ſérails de ſes ſujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit ſans la ſanction d'un tribunal. On eſſuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands viſirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y ſont pas plus autoriſés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le ſont à piller les caravanes.

La religion enſeigne la même morale à tous les peuples, ſans aucune exception : les céré-

les puiſſances chez qui il était réciproque. Il ſubſiſte encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, et que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

monies aſiatiques ſont bizarres, les croyances abſurdes, mais les préceptes juſtes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin diſent par-tout : Soyez équitables et bienfeſans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce ; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'eſt qu'il achète de ſes bonzes, pour la plus vile monnaie, l'expiation dont il croit avoir beſoin. La morale qu'on lui inſpire eſt bonne ; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuſe.

En vain quelques voyageurs et quelques miſſionnaires nous ont repréſenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'eſt calomnier la nature humaine : il n'eſt pas poſſible qu'il y ait jamais une ſociété religieuſe inſtituée pour inviter au crime.

Si dans preſque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'eſt une barbarie abolie dans l'ancien monde ; elle était encore en uſage dans le nouveau. Mais cette ſuperſtition déteſtable n'eſt point un précepte religieux qui influe ſur la ſociété. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une priſon, après les avoir traînés derrière un char au capitole, cela eſt fort égal, c'eſt la ſuite de la guerre ; et quand la religion ſe

joint à la guerre, ce mélange eſt le plus horrible des fléaux. Je dis ſeulement que jamais on n'a vu aucune ſociété religieuſe, aucun rite inſtitué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'eſt ſervi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle eſt par-tout inſtituée pour porter au bien; et ſi le dogme apporte le fanatiſme et la guerre, la morale inſpire par-tout la concorde.

On ne ſe trompe pas moins quand on croit que la religion des muſulmans ne s'eſt établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs miſſionnaires aux Indes et à la Chine; et la ſecte d'*Omar* combat la ſecte d'*Aly* par la parole, juſque ſur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il réſulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine ſe reſſemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume eſt différent, et que c'eſt un haſard s'il ſe reſſemble. L'empire de la coutume eſt bien plus vaſte que celui de la nature; il s'étend ſur les mœurs, ſur tous les uſages; il répand la variété ſur la ſcène de l'univers; la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables: ainſi le fonds eſt par-tout le même; et la culture produit des fruits divers.

Puiſque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil et les paſſions, il n'eſt pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix ſiècles, une ſuite preſque continue de crimes et de déſaſtres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne ſont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il eſt aiſé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de *Charlemagne* juſqu'à nos jours, que cette partie du monde eſt incomparablement plus peuplée, plus civiliſée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, et que même elle eſt beaucoup ſupérieure à ce qu'était l'empire romain, ſi vous en exceptez l'Italie.

C'eſt une idée digne ſeulement des plaiſanteries des *Lettres perſannes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus ſérieux, de prétendre que l'Europe ſoit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on conſidère, depuis Pétersbourg juſqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes ſuperbes, bâties dans des lieux qui étaient des déſerts, il y a ſix cents ans; qu'on faſſe attention à ces forêts immenſes qui couvraient la terre, des bords du Danube à la mer

Baltique, et juſqu'au milieu de la France; il eſt bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en diſe, et le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raiſons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'eſt que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont eſſuyées, on n'a point tranſporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véſer; mais c'eſt un petit canton qui s'eſt rétabli avec le temps. Les Turcs ont tranſporté beaucoup de familles hongroiſes et dalmatiennes; auſſi ces pays ne ſont-ils pas aſſez peuplés; et la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y eſt encore eſclave.

Dans quel état floriſſant ſerait donc l'Europe, ſans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, et ſouvent pour de petits caprices? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de ſecours et d'aiſance dans la vie civile, ſi on n'avait pas enterré dans les

cloitres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à ſauver les peuples de la deſtruction qui ſemble les menacer à chaque inſtant. C'eſt un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de ſoldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais auſſi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne ſe mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes aſſiégées paſſent ſouvent d'une domination à une autre, ſans qu'il en ait coûté la vie à un ſeul habitant ; ils ſont ſeulement le prix de celui qui a eu le plus de ſoldats, de canons et d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps déſolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; et l'état floriſſant de ces pays prouve que l'induſtrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en eſt pas ainſi de la Perſe, par exemple, qui depuis quarante ans eſt en proie aux dévaſtations ; mais ſi elle ſe réunit ſous un prince ſage, elle reprendra ſa conſiſtance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'eſt point ſubjuguée et tranſportée par les étrangers, elle ſort aiſément de ſes ruines, et ſe rétablit toujours.

Fin de l'Eſſai ſur les mœurs.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE

PREMIERE REMARQUE.

Comment, et pourquoi on entreprit cet Eſſai. Recherches ſur quelques nations.

PLUSIEURS perſonnes ſavent que l'Eſſai ſur l'hiſtoire générale des mœurs, &c. fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec les ſciences de l'hiſtoire une dame illuſtre (*a*) qui poſſédait preſque toutes les autres. Cette femme philoſophe était rebutée de deux choſes dans la plupart de nos compilations hiſtoriques, les détails ennuyeux et les menſonges révoltans : elle ne pouvait ſurmonter le dégoût que lui inſpiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant et après *Charlemagne ;* tout lui paraiſſait petit et ſauvage.

Elle avait voulu lire l'hiſtoire de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée ; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entaſſement de faits inutiles, la plupart faux et mal digérés ; ce ſont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares ſous des noms barbares, des romans inſipides rapportés par *Grégoire de Tours ;* nulle connaiſſance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'eſt pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y

(*a*) Madame la marquiſe du *Châtelet.*

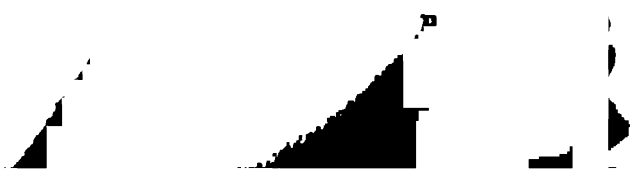

PREMIERE REMARQUE.

Comment, et pourquoi on entreprit cet Eſſai. Recherches ſur quelques nations.

PLUSIEURS perſonnes ſavent que l'Eſſai ſur l'hiſtoire générale des mœurs, &c. fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec les ſciences de l'hiſtoire une dame illuſtre (*a*) qui poſſédait preſque toutes les autres. Cette femme philoſophe était rebutée de deux choſes dans la plupart de nos compilations hiſtoriques, les détails ennuyeux et les menſonges révoltans : elle ne pouvait ſurmonter le dégoût que lui inſpiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant et après *Charlemagne*; tout lui paraiſſait petit et ſauvage.

Elle avait voulu lire l'hiſtoire de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entaſſement de faits inutiles, la plupart faux et mal digérés; ce ſont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares ſous des noms barbares, des romans inſipides rapportés par *Grégoire de Tours*; nulle connaiſſance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions; ce qui n'eſt pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y

(*a*) Madame la marquiſe du Châtelet.

avait d'opinions que les légendes des moines, et de lois que celles du brigandage : telle eſt l'hiſtoire de *Clovis* et de ſes ſucceſſeurs.

Quelle connaiſſance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* et à *Clotaire* ? Il ne reſte de ces temps miſérables que des couvens fondés par des ſuperſtitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oiſiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui penſent orner ces ſiècles de barbarie, et qui donnent le portrait d'*Agilulphe* et de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* et *Céſar* à peindre. Elle ne put ſouffrir, dans *Daniel*, ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'hiſtoire des états généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos uſages, et ſur-tout de la ſociété autrefois ſauvage, et aujourd'hui civiliſée. Elle cherchait dans *Daniel* l'hiſtoire du grand *Henri IV*, et elle y trouvait celle du jéſuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de St *Louis* attaqué d'une maladie mortelle, ſes courtiſans lui propoſant une jeune fille comme une guériſon infaillible, et ce prince mourant martyr de ſa chaſteté. Ce conte, tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine et

par la raiſon, était gravé, dans *Daniel*, au-devant de la vie de *Louis VIII.*

Elle ne pouvait comprendre comment un hiſtorien qui a du ſens pouvait dire, après tant d'autres mal inſtruits, que les Mamelucs voulurent choiſir en Egypte pour leur roi ſaint *Louis*, prince chrétien, leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur priſonnier, qui ne connaiſſait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui diſait que ce fait eſt dans *Joinville;* mais il n'y eſt rapporté que comme un bruit populaire, et elle ne pouvait ſavoir que nous n'avons pas la véritable hiſtoire de *Joinville.* (*)

La fable du Vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte aſſaſſiner St *Louis* dans Paris, et qui le lendemain, ſur le bruit de ſes vertus, en feſait partir deux autres pour arrêter la pieuſe entrepriſe des deux premiers, lui paraiſſait fort au-deſſous des *Mille et une nuits.*

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raiſon de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, ſans ſonger que les arbalètes anglaiſes devaient être mouillées

(*) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manuſcrit qui, par le ſtyle et les caractères, paraît du ſiècle de *Joinville;* il a été imprimé à l'imprimerie royale.

auſſi ; quand elle liſait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, et que la pluie décidait ainſi de la paix et de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait ſi tout ce qu'on diſait du prophète *Mahomet* et du conquérant *Mahomet II* était vrai ; et lorſqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de ſes pages (comme ſi *Mahomet II* avait eu des pages,) pour ſavoir qui d'eux avait mangé un de ſes melons, elle concevait le plus profond et le plus juſte mépris pour nos hiſtoires.

On lui fit lire un précis des obſervances religieuſes des muſulmans ; elle fut étonnée de l'auſtérité de cette religion, de ce carême preſque intolérable, de cette circonciſion quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuſe de prier cinq fois par jour, du commandement abſolu de l'aumône, de l'abſtinence du vin et du jeu ; et en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, et nos hiſtoriens leurs imitateurs, ont accuſé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute ſenſuelle par la ſeule raiſon qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Aſie, et ſur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'hiſtoire

d'Eſpagne et d'Italie lui paraiſſait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une hiſtoire qui parlât à la raiſon; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, des lois, des préjugés qui ſe combattent; comment tant de peuples ont paſſé tour à tour de la politeſſe à la barbarie, quels arts ſe ſont perdus, quels ſe ſont conſervés, quels autres ſont nés dans les ſecouſſes de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de ſon eſprit.

Elle lut enfin le diſcours de l'illuſtre *Boſſuet* ſur l'hiſtoire univerſelle : ſon eſprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens, les Grecs et les Romains; elle voulut ſavoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien ſurpriſe quand elle vit que les Egyptiens, tant vantés pour leurs lois, leurs connaiſſances et leurs pyramides, n'avaient preſque jamais été qu'un peuple eſclave, ſuperſtitieux et ignorant, dont tout le mérite avait conſiſté à élever des rangs inutiles de pierres les unes ſur les autres par l'ordre de leurs tyrans; qu'en bâtiſſant leurs palais ſuperbes ils n'avaient jamais ſu ſeulement former une voûte; qu'ils ignoraient la coupe des pierres; que toute leur architecture conſiſtait à poſer de longues pierres plates ſur des piliers ſans

proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une ſtatue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs, ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un ſeul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie, compoſés dans Alexandrie, le furent par un grec, &c. &c. Cette dame philoſophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle ſut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours ſubjuguée par quiconque voulut la ſoumettre ; elle admira le pinceau de *Boſſuet*, et trouva ſon tableau très-infidèle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 341 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les Empires de l'univers ? la Ruſſie ſeule eſt plus grande que tout l'Empire romain.*

Elle ſe plaignit qu'un homme ſi éloquent oubliât en effet l'univers dans une hiſtoire univerſelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations qui ſont aujourd'hui diſparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puiſſantes ſont ſacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du diſcours ſur les Juifs

cette note de ſa main : *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'hiſtoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible et barbare qui ne poſſéda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut preſque toujours ſéditieuſe et eſclave, juſqu'à ce qu'enfin les Romains la diſpersèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans diſpersèrent les Parſis, peuple ſi ſupérieur aux Juifs, long-temps leur ſouverain, et d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il ſemblait ſur-tout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Aſie, de l'Afrique et de la plus belle partie de l'Europe, fuſſent oubliés dans l'hiſtoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un ſi grand beſoin, et où tant de nations puiſſantes de l'Europe ſe ſont établies, ne devait pas être paſſée ſous ſilence.

Enfin cette dame, d'un eſprit ſi ſolide et ſi éclairé, ne pouvait pas ſouffrir qu'on s'étendît ſur les habitans obſcurs de la Paleſtine, et qu'on ne dît pas un mot du vaſte empire de la Chine, le plus ancien du monde entier et le mieux policé, ſans doute, puiſqu'il a été le plus durable. Elle déſirait un ſupplément à

cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, et on entreprit cette étude pour s'inſtruire avec elle.

IIme REMARQUE.

Grand objet de l'hiſtoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'hiſtoire de l'eſprit humain, et non pas le détail des faits preſque toujours défigurés : il ne s'agiſſait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le ſeigneur de Puiſet, ou le ſeigneur de Mont-lhéri, qui firent la guerre à des rois de France ; mais de voir par quels degrés on eſt parvenu de la ruſticité barbare de ces temps à la politeſſe du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire et du ſacerdoce fut, juſqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions ; c'eſt-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'hiſtoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, penſèrent avoir un droit inconteſtable ſur tous les Etats poſſédés par les empereurs romains, et ils regardèrent tous les autres ſouverains comme les uſurpateurs de leurs provinces :

provinces : avec cette prétention et des armées l'empereur pouvait à peine conſerver une partie de la Lombardie ; et un ſimple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de ſoldats et d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-deſſus des empereurs, les force à lui baiſer les pieds, les dépoſe, les établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'eſt aucune ſouveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient diſpoſé, ou réellement par des ſéditions, ou en idée par de ſimples bulles. Tel eſt le ſyſtême d'une très-grande partie de l'Europe, juſqu'au règne de *Henri IV*, roi de France.

C'eſt donc l'hiſtoire de l'opinion qu'il fallut écrire ; et par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions et de crimes devenait digne d'être préſenté aux regards des ſages.

C'eſt cette opinion qui enfanta les funeſtes croiſades des chrétiens contre des mahométans et contre des chrétiens même. Il eſt clair que les pontifes de Rome ne ſuſcitèrent ces croiſades que pour leur intérêt. Si elles avaient réuſſi, l'Egliſe grecque leur eût été aſſervie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jéruſalem conquis par un

héros. Ils auraient conféré toutes les principautés et tous les bénéfices de l'Asie mineure et de l'Afrique; et Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipion* et des *Paul Emile*.

IIIme REMARQUE.

L'hiſtoire de l'eſprit humain manquait.

On voit dans l'hiſtoire ainſi conçue les erreurs et les préjugés ſe ſuccéder tour à tour, et chaſſer la vérité et la raiſon. On voit les habiles et les heureux enchaîner les imbécilles, et écraſer les infortunés; et encore ces habiles et ces heureux ſont eux-mêmes les jouets de la fortune ainſi que les eſclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs et de leurs ſottiſes. Les ſociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées; les hommes apprennent à penſer.

On a donc bien moins ſongé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à raſſembler les principaux et les plus avérés qui puiſſent ſervir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaiſſance

et des progrès de l'eſprit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les uſages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la ſeule, ce me ſemble, qui puiſſe convenir à une hiſtoire générale, a été auſſitôt adoptée par le philoſophe qui écrit l'hiſtoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Véli* et ſon ſavant continuateur en ont uſé ainſi dans leur hiſtoire de France; en quoi ils ſont, malgré leurs fautes, très-ſupérieurs à *Mézerai* et à *Daniel*.

IVme REMARQUE.

Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toujours une nation mépriſable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les uſages et par les ſuperſtitions populaires. Je ſuppoſe que *Céſar*, après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambaſſade à la Chine par le port d'Arſinoë, par la mer Rouge et par l'Océan indien. L'empereur *Iventi*, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le repréſentent comme un prince très-ſage et très-ſavant. Après avoir reçu les ambaſſadeurs de *Céſar* avec toute la

politeſſe chinoiſe, il s'informe ſecrètement, par ſes interprêtes, des uſages, des ſciences et de la religion de ce peuple romain, auſſi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'eſt dans l'Orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière ſi abſurde, que le ſoleil eſt déjà entré dans les ſignes céleſtes du printemps, lorſque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres, qui ſavent au juſte le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inſpection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette ſcience ſacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui ſortit de terre en Toſcane.

Ces peuples adorent un DIEU ſuprême et unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand et très-bon;* cependant ils ont bâti un temple à une courtiſane nommée *Flora*, et les bonnes femmes de Rome ont preſque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités eſt la déeſſe des tetons, l'autre celle des feſſes; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet.* L'empereur ſe met à rire : les

tribunaux de Nanquin penſent d'abord avec lui que les ambaſſadeurs romains ſont des fous, ou des impoſteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine : mais comme l'empereur eſt auſſi juſte que poli, il a des converſations particulières avec les ambaſſadeurs ; il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que *Céſar* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laiſſé ſubſiſter une inſtitution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps groſſier ; que tous les honnêtes gens ſe moquent des augures ; que *Céſar* ne les a jamais conſultés ; qu'au rapport d'un très-grand homme, nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à ſon camarade ſans rire ; et qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur et le meilleur philoſophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auſpices, toutes les prédictions et tous les ſortiléges dont la terre eſt infatuée. L'empereur de la Chine a la curioſité de lire ce livre de *Cicéron ;* ſes interprètes le traduiſent ; il admire le livre et la république romaine.

Vme REMARQUE.

En quel cas les uſages influent ſur l'eſprit des nations.

Il y a d'autres cas où les ſuperſtitions, les préjugés populaires influent tellement ſur toute une nation, que leur conduite eſt néceſſairement abſurde et leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philoſophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à ſix cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puiſſans. De ces troupes, les unes vont chauſſées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là raſées; les unes en capuchon, les autres en bonnet; toutes dévouées à ſes ordres, toutes armées d'argumens et de miracles; elles ſoutiennent toutes que cet italien doit diſpoſer de tous les royaumes. Son droit eſt fondé ſur trois équivoques; par conſéquent ce droit eſt reconnu par une foule qui ne raiſonne point et par quelques gens adroits qui raiſonnent.

La première équivoque, c'eſt qu'on a dit autrefois en Aſie à un pêcheur, nommé *Pierre: Tu es pierre, et ſur cette pierre je fonderai mon*

aſſemblée, *et tu ſeras pêcheur d'hommes*. La ſeconde, c'eſt qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il eſt à Babylone; et on a conclu que Babylone ſignifiait Rome. La troiſième, c'eſt qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le ſucceſſeur de *Pierre*, et que *Pierre* ayant pêché des hommes, ſon ſucceſſeur devait avoir la terre entière dans ſes filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poiſſons pour ſe prendre dans les filets de cet homme, quelque reſpectable qu'il ſoit; il jugera que ſes prétentions doivent ſemer par-tout la diſcorde; et s'il apprend enſuite toutes les révoltes, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les guerres, les ſaccagemens que cette querelle a cauſés : Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait néceſſairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers ſiècles il s'eſt joint à ces querelles une animoſité violente de prêtre contre prêtre et de peuple contre peuple, ſur des matières de controverſe abſolument incompréhenſibles;

alors, quand il verra un duc de *Guiſe*, un prince d'Orange, deux rois de France aſſaſſinés, un roi d'Angleterre mourant ſur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruiſſelantes de ſang, et quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens temps au nom de DIEU, il frémira, mais il ne ſera pas étonné.

Lorſqu'il aura lu ainſi l'hiſtoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux et plus éclairés, où un écrit qui inſulte au bon ſens produit plus de brochures que la Gréce et Rome ne nous ont laiſſé de livres, et où je ne ſais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'hiſtoire des ſinges. (1) Et dans tous ces différens cas, il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a cauſé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, et pourquoi elle en a produit de ſi affreux et de ſi ridicules chez preſque toutes les nations modernes de l'Europe, et ſur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes et les Pyrénées.

(1) L'auteur entend ſans doute la bulle *Unigenitus* et les billets de confeſſion, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce ſiècle.

VIme REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la perſévérance des mœurs chinoiſes.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-ſeulement des empires ont diſparu ſans laiſſer de trace ; mais les religions ont été englouties dans ces vaſtes ruines. Le chriſtianiſme qui eſt, comme on ſait, la vérité même, mais que nous conſidérons ici comme une opinion quant à ſes effets, détruiſit les religions grecque, romaine, ſyrienne, égyptienne, dans le ſiècle de *Théodoſe*. DIEU permit enſuite que l'opinion du mahométiſme écrasât la vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Gréce, qu'elle triomphât du judaïſme, de l'antique religion des mages, et du ſabiſme plus antique encore ; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, et qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a ſéparé de Rome l'empire de Ruſſie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a ſur la terre un exemple unique d'un

vaſte empire que la force a ſubjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais : c'eſt la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour aſſurer leurs uſurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée ; et qui ſont ceux qui ont intenté cette étrange accuſation ? ce ſont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une ſociété d'athées pourrait ſubſiſter, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que ſa ſuppoſition était chimérique ; ils ſe ſont donc contredits évidemment, ainſi que tous ceux qui écrivent avec un eſprit de parti. Ils ſe trompaient en diſant qu'une ſociété d'athées ne pouvait pas ſubſiſter, puiſque les épicuriens qui ſubſiſtèrent ſi longtemps étaient une véritable ſociété d'athées ; car ne point admettre de Dieu, et n'admettre que des dieux inutiles qui ne puniſſent ni ne récompenſent, c'eſt préciſément la même choſe pour les conſéquences.

Ils ne ſe trompaient pas moins en reprochant l'athéiſme au gouvernement chinois.

L'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs, &c. dit: » Il faut être auſſi inconſidérés que nous le » ſommes dans toutes nos diſputes, pour » avoir oſé traiter d'athée un gouvernement » dont preſque tous les édits parlent d'un » Etre ſuprême, père des peuples, récom- » penſant et puniſſant avec juſtice, qui a mis » entre lui et l'homme une correſpondance » de prières et de bienfaits, de fautes et de » châtimens. »

Quelques journaliſtes ont affecté de douter de ces édits; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des miſſionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le IIIe tome de l'hiſtoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire, à la page 41, cette inſcription: *Au vrai principe de toutes choſes: il eſt ſans commencement et ſans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il eſt infiniment bon et infiniment juſte, &c.*

Mais, dit-on, les Chinois croient DIEU matériel; il ſerait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'Egliſe dans leſquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olympien*. Nous inſultons tous les jours les nations étrangères, ſans ſonger combien nos uſages peuvent leur paraître extravagans. Nous oſons nous moquer d'un peuple qui profeſſait la religion et la

morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous euſſions commencé à ſortir de notre état de ſauvages, et dont les mœurs et les coutumes n'ont ſouffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VIIme REMARQUE.

Opinion, ſujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère cauſé de guerres civiles que chez les chrétiens; car le ſchiſme des Oſmanlis et des Perſans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres inteſtines de religion qui ont déſolé une grande partie de l'Europe, ſont plus exécrables que les autres, parce qu'elles ſont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raiſon s'introduiſant parmi nous par degrés, commence à détruire ce germe peſtilentiel qui avait ſi long-temps infecté la terre. On mépriſe les diſputes théologiques; on laiſſe repoſer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des ſignes publics, qui ſont des étendards auxquels les nations ſe rallient: le dogme alors

eſt la trompette qui ſonne la charge. Je vénère des ſtatues et tu les briſes : tu reçois deux eſpèces, et moi une : tu n'admets que deux ſacremens, et moi ſept : tu abats les ſignes de religion que j'élève : nous nous battrons infailliblement ; et cette fureur durera juſqu'au temps où la raiſon viendra guérir nos eſprits épuiſés et laſſés du fanatiſme. Mais j'admets une grâce verſatile, et toi une grâce concomitante : la tienne eſt efficace, à laquelle on peut réſiſter ; la mienne ſuffiſante, qui ne ſuffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuyeux et des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres : et on finira par ſe moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions ſont apaiſées : ainſi quand le lecteur en ſera au ſiècle de *Louis XIV*, il verra qu'alors on ne penſa dans Paris rien de ce qu'on avait penſé du temps de la ligue et de la fronde. Mais il eſt néceſſaire de tranſmettre le ſouvenir de ces égaremens, comme les médecins décrivent la peſte de Marſeille, quoiqu'elle ſoit guérie. Ceux qui diraient à un hiſtorien, ne parlez pas de nos extravagances paſſées, reſſembleraient aux enfans des peſtiférés, qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, ſi multipliés dans l'Europe, produiſent quelquefois un grand bien ; ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaiſe action qui ſerait enregiſtrée ſur le champ dans toutes les archives de l'eſprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour et menaça l'hiſtorien de l'empire : Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ! Tel eſt mon devoir, répondit le ſcribe du tribunal de l'hiſtoire, et ce devoir m'ordonne d'écrire ſur le champ les plaintes et les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, ſe recueillit, et dit : Hé bien, allez, écrivez tout, et je tâcherai de ne rien faire que la poſtérité puiſſe me reprocher. S'il eſt vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainſi reſpecté les droits de la vérité, que devra faire la ſorbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de ſe plaindre ? Le ſénat de Rome lui-même aurait-il oſé exiger qu'on trahît la vérité en ſa faveur ?

VIIIme REMARQUE.

De la poudre à canon.

COMME il y a des opinions qui ont abſolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont auſſi tout changé dans le monde; tel eſt celui de la poudre inflammable. Il eſt sûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enſeigna point ce ſecret tel que nous l'avons; mais c'eſt un autre bénédictin qui l'inventa, vers le milieu du quatorzième ſiècle; et c'eſt un jéſuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon, au dix-ſeptième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On ſe ſervait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de groſſes flèches enflammées, garnies de bitume et de ſoufre, dans les places aſſiégées. Ces engins diverſifiés en mille façons, feſaient partie de l'artillerie; voilà pourquoi on a cru qu'au ſiége du château de Puiſguillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était ſervi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, et certainement on n'en avait point alors. C'eſt une erreur de croire que les

Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci, en 1346 : il n'en eſt aucun veſtige dans les actes de la tour de Londres ; un tel fait n'eût pas été ſans doute oublié.

On parle dans la nouvelle hiſtoire de France d'un canon fondu, en 1301, dans la ville d'Amberg, lequel exiſte encore, avec cette date gravée ſur la culaſſe. Cette ſingularité ſurprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnſtein de Bavière* a été ſupplié de s'en informer ; on a tout vérifié ſur les lieux ; ce prétendu canon n'exiſte pas ; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette mépriſe, eſt le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien aſſez fameux pour ſon temps, et qui fondait des canons dans le haut Palatinat ; il a un canon ſous ſes pieds, avec deux écuſſons, l'un repréſentant un griffon, et l'autre un petit canon monté ſur un affût à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 eſt très-bien fait, et je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondiſſait ainſi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IXme

IXme REMARQUE.

De Mahomet.

Le plus grand changement que l'opinion ait produit ſur notre globe, fut l'établiſſement de la religion de *Mahomet*. Ses muſulmans, en moins d'un ſiècle, conquirent un empire plus vaſte que l'empire romain. Cette révolution, ſi grande pour nous, n'eſt, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immenſité des choſes, et dans le nombre innombrable de mondes qui rempliſſent l'eſpace; mais c'eſt au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, et comme un effet néceſſaire des lois éternelles et immuables : car peut-il arriver quelque choſe qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choſes? Rien n'eſt que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, et que tout ne ſoit pas la ſuite de cet ordre? Comment, l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans ſon ouvrage un ſeul point hors de la place aſſignée par cet artiſan ſuprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité; mais

une opinion contraire, c'eſt ce que perſonne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU ſuſcita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui fouillaient la terre de leurs querelles de religion, qui pouſſaient le culte des images juſqu'à la plus honteuſe idolâtrie, et qui adoraient réellement *Marie*, mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT-ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troiſième perſonne de la Trinité : mais ſi DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir auſſi les parſis, les ſectateurs de *Zoroaſtre*, à qui l'hiſtoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir auſſi les Sabéens; c'eſt lui ſuppoſer des vues partiales et particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'Etre éternel et immuable change ſes décrets généraux, qu'il s'abaiſſe à de petits deſſeins, qu'il établiſſe le chriſtianiſme en Orient et en Afrique pour le détruire, qu'il ſacrifie, par une providence particulière, la religion annoncée par ſon fils à une religion fauſſe. Ou il a changé ſes lois, ce qui ſerait une inconſtance inconcevable dans l'Etre ſuprême ; ou l'abolition du chriſtianiſme dans ces climats était une ſuite infaillible des lois générales.

Pluſieurs autres ſavans hommes, et ſur-tout M. *Sale*, auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, et des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruiſant le culte du ſoleil en Perſe, et celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le ſoleil ; ils le révéraient comme l'emblême de la Divinité ; cela eſt hors de doute. On n'admit réellement les deux Principes en Perſe que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais Principe ; ils le regardaient préciſément comme nous regardons le diable ; c'eſt ce qui ſe voit expreſſément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*., le plus ancien de tous les livres : et, à tout prendre, la religion de *Zoroaſtre* valait mieux que celle de *Mahomet*, qui lui-même adopta pluſieurs dogmes des Perſes.

A l'égard des Arabes, il eſt vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles ; mais c'était certainement un culte ſubordonné à celui d'un DIEU ſuprême, créateur, conſervateur, vengeur et rémunérateur : on le voit par leur ancienne formule : *O Dieu ! je me voue à ton ſervice ; je me voue à ton ſervice, ô Dieu ! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître abſolu, tu es le maître de tout ce qui exiſte.*

L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admiſſent, ainſi que les Perſes et les Chaldéens, un ennemi du genre humain, qu'ils nommaient *Satan;* l'unité de DIEU, et l'exiſtence de ce *Satan* ſubordonné à DIEU, ſont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement ſur les confins de l'Arabie, et que pluſieurs ſavans croient avec raiſon antérieur à *Moïſe* d'environ ſept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages et des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le ſont; car, ainſi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les ſages, ſe ſont repréſenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui ſe ſent bleſſé quand on ne l'appelle pas *votre alteſſe*, et qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, et qui ſe fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en ſa préſence.

Le ſavant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour ſon auteur; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il eſt aiſé de convenir*, dit-il, *qu'il put regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie et à la ſuperſtition, et que par degrés,*

et avec le ſecours d'une imagination allumée, qui eſt le partage des Arabes, il ſe crut en effet deſtiné à réformer le monde.

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de ſon livre par l'ange *Gabriel*, et qui prétend avoir été tranſporté de la Mecque à Jéruſalem en une nuit ſur la jument *Borac;* mais j'avoue qu'il eſt poſſible qu'un homme, rempli d'enthouſiaſme et de grands deſſeins, ait imaginé en ſonge qu'il était tranſporté de la Mecque à Jéruſalem, et qu'il parlait aux anges : de telles fantaiſies entrent dans la compoſition de la nature humaine. Le philoſophe *Gaſſendi* rapporte qu'il rendit la raiſon à un pauvre homme qui ſe croyait ſorcier; et voici comme il s'y prit : il lui perſuada qu'il voulait être ſorcier comme lui ; il lui demanda de ſa drogue, et feignit de s'en frotter ; ils paſsèrent la nuit dans la même chambre : le ſorcier endormi s'agita et parla toute la nuit ; à ſon réveil il embraſſa *Gaſſendi*, et le félicita d'avoir été au ſabbat; il lui racontait tout ce que *Gaſſendi* et lui avaient fait avec le bouc. *Gaſſendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait paſſé la nuit à lire et à écrire. Il parvint enfin à tirer le ſorcier de ſon illuſion.

Il eſt vraiſemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainſi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur eſprit et leur courage à faire réuſſir leur fanatiſme : mais *Mahomet* fit des choſes infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps et chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand homme, et qui forma de grands hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, et toutes ſes victoires furent remportées par le petit nombre ſur le grand. Conquérant, légiſlateur, monarque et pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puiſſe jouer ſur la terre aux yeux du commun des hommes ; mais les ſages lui préfèreront toujours *Confutzée*, préciſément parce qu'il ne fut rien de tout cela, et qu'il ſe contenta d'enſeigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuſe et plus policée que la nation arabe.

Xme REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes et des papes.

L'OPINION et la guerre firent la grandeur des califes ; l'opinion et l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, égliſe à moſquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choſes, la guerre peut donner de grands Etats ; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus long-temps ; la guerre, qui a fondé les autres, les détruit tôt ou tard. Ainſi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long et en large, et les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues, les perdirent par les armes. Les califes poſſédaient l'Eſpagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Aſie mineure et la Perſe, au ſeptième et au huitième ſiècle, quand les papes n'étaient que des évêques ſoumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre, évêque de Rome.* Il était élu par le peuple aſſemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient et d'Occident. Le

clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes : *Nous vous ſupplions, vous, chargé du miniſtère impérial, d'ordonner la conſécration de notre père et paſteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne : *Saint père, nous ſupplions votre béatitude d'obtenir du ſeigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'eſt ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il eſt donc conſtant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention ſur la ſouveraineté de Rome, avant *Charlemagne.* Si l'on prétend que *Grégoire II* ſecoua le joug de ſon empereur, réſidant à Conſtantinople, qu'était-il autre choſe qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, et ſes ſucceſſeurs ayant pris ce titre, il eſt encore évident que les papes n'étaient pas ſous eux empereurs de Rome. Les *Othon* ne permirent certainement pas que l'évêque fût ſouverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus et en chemiſe, dans ſon antichambre, à Canoſſe, n'oſa jamais prendre le titre de ſouverain de Rome, ſous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands, conquérans de Naples, en feſaient hommage au pape ; mais aucun

aucun hiſtorien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain : la première inveſtiture donnée aux princes normands, le fut par l'empereur *Henri III*, en 1047.

La ſeconde inveſtiture eſt d'un genre différent, et mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*, ayant fait une eſpèce de croiſade contre ces princes, fut battu et pris par eux; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, choſe aſſez rare dans ces temps-là; et le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris et tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de St *Pierre*, *De ſancto Petro hereditatis feudo.*

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples et Sicile? fut-ce à la perſonne de *Clément IV*, ſouverain de Rome? non, ce fut à l'Egliſe romaine et aux papes canoniquement élus *pro regno Siciliæ et aliis terris nobis ab Eccleſiâ romanâ conceſſis; pour nos royaumes concédés par l'Egliſe romaine.* Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans ſon origine, une oblation à St *Pierre*, un acte de dévotion, dont il réſulta des

meurtres, des aſſaſſinats et des empoiſonnemens. Le pape était alors ſi peu ſouverain de Rome, que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était ſénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus, ſenatus, populuſque romanus;* et ſur le revers : *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* et des *Urſins;* il y a auſſi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez ſur ces pièces la ſouveraineté du pape exprimée : le mot *domnus*, dont on ſe ſervit très-rarement, était un titre honorifique, que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Angleterre, n'employa, ſi je ne me trompe; et on ne trouve ce mot *domnus* ſur aucune monnaie des papes.

Dans les ſanglantes querelles de *Frédéric Barberouſſe* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne ſe dit unique ſouverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre; mais aſſurément il ne poſſédait pas en propre la ville où l'empereur avait été ſacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accuſant l'empereur *Frédéric II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépoſe, à la vérité, de l'empire, ſelon l'uſage auſſi inſolent qu'abſurde de ces temps-là; mais il

n'oſe ſe mettre à ſa place, il n'oſe ſe dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépoſe encore le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour lui-même ; l'empire romain ſubſiſtait toujours, ou était cenſé ſubſiſter. Les papes n'oſaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, ſacrés, reconnus rois des Romains, et ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouiſſait ſouvent de l'autorité municipale, et où l'empereur n'en avait aucune que lorſqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othon*.

Les papes regardaient non-ſeulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Aragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corſe, de Hongrie, et ſur-tout d'Angleterre, comme feudataires, mais ils ne ſe diſaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas ſeulement l'opinion, la ſuperſtition qui ſoumettait ces royaumes au ſiége de Rome, c'était l'ambition. Un prince diſputait une province ; il ne manquait pas d'accuſer ſon compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épouſé ſa couſine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le

vendredi. On donnait de l'argent au pape qui, en échange, donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples ſe ralliaient ; et le pape, qui ne poſſédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même choſe arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les ſultans de l'Aſie et de l'Egypte, et du reſte de l'Afrique, les rois des provinces eſpagnoles prirent des inveſtitures des califes qui ne poſſédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands, dans l'anarchie de l'Empire, s'étaient déjà faits princes, et en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puiſſans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome ſi peu de pouvoir qu'ils furent obligés de ſe réfugier dans Avignon pendant ſoixante et dix ans.

Martin V, élu au concile de Conſtance, eſt, je crois, le premier qui ſoit repréſenté ſur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château Saint-Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième ſiècle.

Enfin ils ont régné, mais ſans jamais ſe

dire rois de Rome; et les empereurs, qui n'ont jamais ceſſé d'en être rois, n'ont oſé jamais y demeurer. Le monde ſe gouverne par des contradictions; et voilà, ſans doute, la plus frappante: elle dure depuis *Charlemagne*.

Charles-Quint, roi de Rome, voulut bien la ſaccager; mais d'y demeurer ſeulement trois mois, de prétendre y fixer le ſiége de ſon empire, c'eſt ce que ce prince victorieux n'oſa point entreprendre.

Comment donc accorder la ſouveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'eſt un problême que le temps a réſolu inſenſiblement. Il ſemble que les empereurs et les papes ſoient convenus tacitement que les uns règneraient en Allemagne, et ſeraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le ſeraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y ſommes accoutumés; mais il n'en eſt pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la deſtinée ſe joue de l'univers, c'eſt que celui qui affermit la ſouveraineté réelle des papes ſur les fondemens les plus ſolides, fut cet *Alexandre VI*, coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de ſon inceſtueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Céſène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, et ſur-tout dans Rome. Quel était le titre de cet homme?

celui de *ſerviteur des ſerviteurs de* DIEU; et quelle ſerait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui eſt intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, et de ſervir de diacre à la grand'meſſe.

XIme REMARQUE.

Des moïnes.

L'OPINION, plus que toute autre choſe, a fait les moines, et c'était une opinion bien étrange, que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déſerts.

On a parlé des moines dans l'Eſſai ſur les mœurs, quoique cette partie du genre humain ait été omiſe dans toutes les hiſtoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils ſont hommes, et même dans ce corps ſi étranger au monde, il s'eſt trouvé de grands hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux, que le célèbre évêque du *Bellai*, et que tous les auteurs qui ne ſont pas du rite romain. Il a parlé des jéſuites avec impartialité; car c'eſt ainſi qu'un hiſtorien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute ſociété particulière, et l'Etat aux moines; on le ſait aſſez. La ſociété humaine s'eſt aperçue

depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui ſe perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuiſent à la population, à l'agriculture, aux arts néceſſaires; combien elles ſont dangereuſes dans des temps de trouble. Il eſt certain qu'il eſt en Europe des provinces qui regorgent de moines, et qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines ſont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, ſont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre nobleſſe; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que les moines font tort à l'Etat : leurs maiſons ſont bâties des débris des maſures de la nobleſſe ruinée. Il eſt démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de ſervices au roi et à la nation, qu'un abbé qui poſsède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres eſt frappant; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'eſt aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de ſoldats, de matelots, d'artiſans; ils ſont dans les cloîtres, et ils y languiſſent.

La plupart ſont des eſclaves enchaînés ſous un maître qu'ils ſe ſont donné; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monſeigneur;* c'eſt

la plus profonde humiliation devant le plus grand faſte ; et encore, dans cet abaiſſement ils tirent une vanité ſecrète de la grandeur de leur deſpote.

Pluſieurs religieux, il eſt vrai, déteſtent dans l'âge mûr les chaînes dont ils ſe ſont garrotés dans l'âge où l'on ne devrait pas diſpoſer de ſoi-même ; mais ils aiment leur inſtitut, leur ordre ; et ces eſclaves ont les yeux ſi faſcinés, que la plupart ne voudraient pas de la liberté, ſi on la leur rendait ; ce ſont les compagnons d'*Ulyſſe* qui refuſent de reprendre la forme humaine. Ils ſe dédommagent de cet abrutiſſement en Italie, en Eſpagne, en donnant inſolemment leurs mains à baiſer aux femmes. Leurs abbés ſont princes en Allemagne. On voit des moines grands officiers d'un prince moine ; et ſon cloître eſt une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout eſt bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines, dans leur inſtitut, ſont hors du genre humain, et ils ont voulu gouverner le genre humain. Séculiers et errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Egliſe grecque ; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a propoſé dans tous les

pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir. Juſqu'à préſent, dans les pays proteſtans, on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jéſuites en France pour la ſeconde fois; (*a*) on leur reprochait des priviléges qu'ils ne tenaient que de Rome, et qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat; mais tous les autres religieux ont à peu-près les mêmes priviléges. Les jéſuites ont été chaſſés du Portugal par des raiſons de politique, et à l'occaſion de l'aſſaſſinat du roi; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles lettres, dans l'Etat et dans l'Egliſe: c'eſt un avertiſſement pour tous les autres ordres religieux. Il en eſt un dont on envie les richeſſes, mais dont on reſpecte l'antiquité et les travaux littéraires; il en eſt une foule d'autres moins conſidérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monaſtiques, où l'on fait ſerment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui, et d'être inutiles, il faut des aſiles à la vieilleſſe qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profeſſion a ſes vieillards, ſes invalides que le nom d'hôpital effraie, et qui finiraient leurs jours

(*a*) Voyez le Précis du ſiècle de *Louis XV*.

ſans rougir dans des communautés inſtituées ſous un autre nom; tout le monde le dit, et perſonne n'a encore eſſayé de changer des monaſtères onéreux à l'Etat en aſiles néceſſaires.

Ce n'eſt pas aſſurément dans un eſprit de cenſure que l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs a été en ce point l'organe de la voix publique; il a inſinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, et diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, et qui les enſevelit dans le cloître, fait tort au public et à ſoi-même. Qu'eût-ce été ſi *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* et tant d'autres avaient, dans l'âge où l'on ne peut ſe connaître, pris le parti de ſe faire théatins ou picpuces!

XIIme REMARQUE.

Des croiſades.

Les croiſades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On perſuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais ſuccès pouvait les faire tous exterminer; et s'ils réuſſiſſaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croiſades, celle que ſaint *Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite; et celle qu'il fit en Afrique, la moins convenable; elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jéruſalem, ville d'ailleurs abſolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puiſqu'on y avait fait mourir leur DIEU, ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puiſque cette race n'y habitait plus; pays d'ailleurs dépeuplé et ſtérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les Muſulmans, puiſque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les déſoler par leurs incurſions; pays enfin ſur lequel les empereurs de Conſtantinople, dépouillés auparavant par les croiſés mêmes, pouvaient ſeuls avoir quelques droits, et ſur lequel les croiſés n'avaient ſeulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inſéré dans la nouvelle hiſtoire de France, par M. l'abbé *Véli*, un paſſage dans lequel on accuſe l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs d'avoir inventé que St *Louis* entreprit la croiſade contre Tunis pour ſeconder les vues ambitieuſes et intéreſſées de ſon

frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait qui est très-précieux dans l'histoire de l'esprit humain; ce fait se trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie ; il est transcrit dans l'histoire universelle de *Delisle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai*, sous l'année 1269. » Quant au saint » roi, dit-il, il tourna son entreprise sur le » royaume de Tunis, par deux motifs; l'un, » qu'il lui semblait que la conquête de ce » pays-là lui frayerait le chemin à celle de » l'Egypte, sans laquelle il ne pouvait garder » la Terre-sainte; l'autre, que *son frère l'y* » *portait*, à dessein de rendre ces côtes » d'Afrique tributaires de son royaume de » Sicile, comme elles l'avaient été du temps » de *Roger*, prince normand. » *Rapin de Thoiras* dit expressément la même chose dans le règne de *Henri III*, roi d'Angleterre.

Il n'est donc que trop vrai que la simplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de son frère qui devait être de cette croisade : ce fut même une des raisons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr, par la main du bourreau, *Conradin*, héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche son cousin, et le prince *Conrad*, un des fils de l'empereur *Frédéric II ;*

il crut qu'il était de ſa politique de ſe ſouiller d'une action ſi honteuſe, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un ſaint voyage! Mais en quoi d'ailleurs était-il ſi ſaint? il n'était queſtion que d'aller gagner des dépouilles et la peſte ſur les ruines de Carthage.

St *Louis* partit ſous ces funeſtes auſpices, et ſon frère n'arriva qu'après ſa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entrepriſe était beaucoup plus périlleuſe que ſa première croiſade, et ſes troupes auraient péri dans les déſerts de Barca, auſſi aiſément que ſur les bords du Nil.

L'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs ſait très-bien que *Guillaume de Nangis*, qui écrivait l'hiſtoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou ſoldan de Tunis, avait grande envie de ſe faire chrétien, et qu'il fit eſpérer au roi, par pluſieurs lettres, ſa converſion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que St *Louis* alla vîte mettre à feu et à ſang les Etats de ce prince mahométan, pour l'attirer, par cette douceur, à la religion chrétienne. Si c'eſt-là une manière ſûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment

que la maxime, *contrains-les d'entrer*, était admiſe dans la politique comme dans la théologie, et qu'on traitait les muſulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume*; non qu'on le regarde comme un hiſtorien infidèle, mais comme un eſprit fort ſimple qui, quarante ans après la mort de St *Louis*, écrivait ſans diſcernement ce qu'il avait entendu dire. Un ſouverain de Tunis, qui veut ſe faire catholique romain, un roi de France qui vient aſſiéger ſa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Egliſe, ſont des contes qu'on peut mettre avec les fables du Vieux de la montagne, et de la couronne d'Egypte préſentée au roi de France. Les entrepriſes de ces temps-là étaient romaneſques; mais il y avait plus de romaneſque encore dans les hiſtoriens. Il faut convenir que St *Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ſes Etats, que d'aller expoſer au fer des Américains et à la peſte, ſa fille, ſa bru, ſa belle-ſœur et ſa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il ſoit permis de dire ici que l'abbé *Véli*, auquel on impute cet injuſte reproche contre l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs, l'a copié dans quelques endroits; et qu'il aurait pu le citer, de même que le père *Barre*, dans ſon

hiſtoire d'Allemagne, a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'hiſtoire de *Charles XII* ; on eſt obligé d'en avertir, parce que, lorſque les hiſtoriens ſont contemporains, il eſt difficile au bout de quelque temps de ſavoir qui eſt celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame eſt peu de choſe.

XIIIme REMARQUE.

De Pierre de Caſtille, dit le cruel.

Pierre le cruel ſe vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi, perſécuté par ſes frères bâtards, par ſa femme même ; ſoutenu, à la vérité, par le *Prince noir*, le premier homme de ſon temps, mais ayant néceſſairement la France contre lui, puiſqu'il était protégé par l'Anglais ; opprimé enfin par un ramas de brigands, et aſſaſſiné par ſon frère bâtard, car il fut tué étant déſarmé ; et ce *Henri de Tranſtamare*, aſſaſſin et uſurpateur, a été reſpecté des hiſtoriens, parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel* ; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit

périr *Conradin* et le duc d'Autriche ſur l'échafaud? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe ?

XIVme REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

On convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais ; que dom *Pèdre*, roi de Caſtille, ſurnommé *le cruel*, méritait ce titre ; mais voyons ſi dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur et de généroſité. Le roi de France, *Jean* ſurnommé *le bon*, commença ſon règne par faire tuer le comte d'*Eu*, ſon connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Eſpagne, dom *la Cerda*, ſon favori, et l'inveſtit des terres qui appartenaient à ſon beau-frère *Charles*, roi de Navarre. Cette injuſtice pouvait-elle n'être pas vivement reſſentie par un prince du ſang, ſouverain d'un beau royaume ? On avait dépouillé ſon père des provinces de Champagne et de Brie ; on donnait à un étranger l'Angoumois et d'autres terres qui étaient la dot de ſa femme, ſœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime

crime atroce : il fait aſſaſſiner le connétable *la Cerda* ; et ce qui eſt encore triſte, c'eſt qu'il obtient par ce meurtre la juſtice qu'on lui avait refuſée. Le roi tranſige avec lui ſur toutes ſes prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique ? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin et quatre chevaliers ; il fait ſaiſir les chevaliers, on leur tranche la tête ſans forme de procès ; on met en priſon le roi de Navarre ſur le ſimple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais ; mais, comme roi de Navarre, n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité ? Et, ſi en qualité de comte d'Evreux et de prince du ſang, il ne pouvait ſans félonie négocier à l'inſçu du ſuzerain, qu'on me montre le grand vaſſal de la couronne qui n'a jamais fait de traités particuliers avec les puiſſances voiſines ? En quoi donc *Charles le mauvais* eſt-il juſqu'à préſent plus mauvais que bien d'autres ? Plût à DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui !

On prétend qu'il a empoiſonné *Charles V* : où en eſt la preuve ? Qu'il eſt aiſé de ſuppoſer de nouveaux crimes à ceux qui ſont chargés de la haine d'un parti ! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif, de l'île de Chypre, à venir empoiſonner le roi de France. On voit trop

fréquemment dans nos hiſtoires des rois empoiſonnés par des médecins juifs, mais une conſtitution valétudinaire eſt plus dangereuſe encore que les médecins.

XVme REMARQUE.

Des querelles de religion.

On a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* juſqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire et du ſacerdoce ont bouleverſé l'un et l'autre. Depuis *Charles-Quint* juſqu'à la paix de Veſtphalie, les querelles théologiques ont fait couler le ſang en Allemagne : le même fléau a déſolé l'Angleterre depuis *Henri VIII* juſqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de conſcience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il ſe peut, encore plus grands depuis *François II* juſqu'à la mort de *Henri IV*; et cette mort, toujours ſenſible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles. Il eſt triſte qu'un ſi bon arbre ait produit de ſi déteſtables fruits.

On a ſouvent agité ſi l'empereur *Henri IV* devait ſecouer le joug de la papauté, au lieu de reſter pieds nus dans l'antichambre de

Grégoire VII; ſi *Charles-Quint*, après avoir pris et ſaccagé Rome, devait régner dans Rome, et ſe faire proteſtant; et ſi *Henri IV*, roi de France, pouvait ſe diſpenſer de faire abjuration. De bons eſprits aſſurent qu'aucune de ces trois choſes n'était poſſible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui; et n'était pas un homme d'un aſſez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France, *Henri le grand*, il eſt vraiſemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embraſſa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Eliſabeth*, qui lui en fit des reproches ſi amers, pouvait bien lui donner des ſecours pour diſputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* et les papes; il fallut plier. La facilité de ſon caractère ſe joignit à la néceſſité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Guſtave-Adolphe* euſſent été inflexibles; mais ces héros étaient plus ſoldats que politiques; et *Henri IV* avec ſes faibleſſes était auſſi politique que ſoldat. Il paraiſſait impoſſible qu'il fût

(*) Voyez les notes de l'Eſſai ſur les mœurs, &c.

roi de France s'il ne ſe rangeait à la communion de Rome ; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, ſi l'on n'était pas d'une communion oppoſée à Rome. *Henri IV* fut aſſaſſiné malgré ſon abjuration, comme *Henri III* malgré ſes proceſſions ; tant la politique eſt impuiſſante contre le fanatiſme.

La ſeule arme contre ce monſtre, c'eſt la raiſon. La ſeule manière d'empêcher les hommes d'être abſurdes et méchans, c'eſt de les éclairer. Pour rendre le fanatiſme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre humain qui puiſſent dire : *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'hiſtoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs ſans les montrer ? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques Clément* ne reparaîtront plus ? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* et les *Damiens*. Et ce *Damiens*, (*a*) auquel perſonne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à ſon premier (*b*) interrogatoire ? ces propres mots : *C'eſt à cauſe de la religion :* qu'a-t-il déclaré à la queſtion ? (*c*) *C'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre*

(*a*) Voyez le Précis du ſiècle de *Louis XV*.

(*b*) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.

(*c*) Page 405.

méritoire pour le ciel. Il eſt évident que ce furent les billets de confeſſion qui produiſirent ce parricide. Quels billets ! Mais, ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'hiſtoire, depuis *Conſtantin*, un ſeul mois où les diſputes théologiques n'aient pas été funeſtes au monde.

XVIme REMARQUE.

Du proteſtantiſme et de la guerre des Cévènes.

DANS l'hiſtoire de l'eſprit humain, le proteſtantiſme était un grand objet. On voit que c'eſt le pouvoir de l'opinion, ſoit vraie, ſoit fauſſe, ſoit ſainte, ſoit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de ſiècles. Quelques proteſtans ont reproché à l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs de les avoir ſouvent condamnés ; et quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compaſſion pour les proteſtans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juſte milieu qui ne ſatisfait que les eſprits modérés.

Il eſt très-vrai que par-tout, et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent perſécutés et livrés

aux ſupplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Egliſe de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du ſecond ſiècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs; les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure: mais ils ſouffraient, ils mouraient véritablement les uns et les autres; ils étaient tous les victimes de leur perſuaſion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même juriſprudence; ils condamnaient par le même principe; ils feſaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines et humaines: tout eſt parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le ſénat romain, le concile de Conſtance jugeaient de la même manière; les condamnés marchaient au ſupplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* et *Jérôme de Prague* en eurent autant que St *Ignace* et St *Polycarpe*; il n'y a de différence entre eux que la cauſe; et il y a cette différence en leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs Dieux, et que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas perſécuter inhumainement des chrétiens, leurs frères, qui adoraient le même DIEU.

Si c'eſt la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens et les hérétiques d'entre les chrétiens, la choſe eſt encore abſolument égale de part et d'autre; ſi c'eſt le zèle, ce zèle eſt encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très-injuſtes les païens perſécuteurs, on doit regarder auſſi comme très-injuſtes les chrétiens perſécuteurs. Ces maximes ſont vraies, et il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il eſt conſtant que ceux qui ſe dirent réformés en France furent perſécutés quarante ans avant qu'ils ſe révoltaſſent; car ce ne fut qu'après le maſſacre de Vaſſi qu'ils prirent les armes.

On doit auſſi avouer que la guerre qu'une populace ſauvage fit vers les Cévènes, ſous *Louis XIV*, fut le fruit de la perſécution. Les camiſards agirent en bêtes féroces: mais on leur avait enlevé leurs femelles et leurs petits; ils déchirèrent les chaſſeurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns diſent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des miſſions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé; les autres, pour délivrer pluſieurs enfans qu'il

avait enlevés à leurs parens, afin de les inſtruire dans la foi catholique ; ces deux cauſes peuvent avoir concouru, et l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le ſoulèvement qui cauſa tant de crimes, et qui attira tant de ſupplices.

Après la paix de Ryſvick, Orange, où régnait encore la religion proteſtante, appartenant à *Louis XIV*, pluſieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs pſaumes, et prier DIEU dans leur jargon. A leur retour, on en prit cent trente, hommes et femmes, qu'on attacha deux à deux ſur le chemin. Les plus robuſtes, au nombre de ſoixante et dix, furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant, nommé *Marlié*, fut pendu avec ſes trois enfans, convaincu d'avoir prêché ſa religion, et d'avoir fait convoquer l'aſſemblée par ſes fils. On fit feu ſur pluſieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèſe d'Uzès ; et trois femmes groſſes étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes groſſes étaient dans leur tort, elles avaient en effet déſobéi aux nouveaux édits ; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne déſobéiſſaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient ? Il faut abſolument ou convenir

que

que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les proteſtans; car et proteſtans et premiers chrétiens étaient préciſément dans les mêmes termes : on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens perſécutés par *Maximin* égorgèrent après ſa mort ſon fils, âgé de dix-huit ans; ſa fille, âgée de ſept, et noyèrent ſa veuve dans l'Oronte. Les proteſtans, perſécutés par l'abbé du *Chaila*, le maſſacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il eſt même impoſſible que la révolte n'ait pas commencé par la perſécution. Il n'eſt pas dans la nature humaine que le peuple ſe ſoulève contre ſes magiſtrats, et les égorge, quand il n'eſt pas pouſſé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour ſe défendre, et peut-être n'y aurait-il point de mahométans ſur la terre ſi les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut, dans un Eſſai ſur les mœurs, entrer dans le détail des horreurs qui ont dévaſté tant de provinces. Le genre humain paraîtrait trop odieux ſi l'on avait tout dit.

Il ſera utile que dans les hiſtoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proſcriptions

de *Sylla* et d'*Octave*, par exemple, n'approchèrent pas des maſſacres des Cévènés, ni pour le nombre, ni pour la barbarie; elles ſont ſeulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impreſſion que celui des villages et des cavernes d'Anduze; et *Sylla*, *Antoine*, *Auguſte* en impoſent plus que *Ravanel* et *Caſtagnet*. Mais l'atrocité fut pouſſée plus loin dans les ſix années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proſcriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funeſtes. Il écrit en 1704 : » Plus de quatre mille catholiques ont été » égorgés à la campagne, quatre-vingts prê- » tres maſſacrés, deux cents égliſes brûlées. » Il ne parlait que de ſon diocèſe : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes ſuivis de plus horribles ſupplices; et les deux partis, tantôt aſſaſſins, tantôt aſſaſſinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le *Siècle de Louis XIV* plus de quarante mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes; et, ce qui eſt bien remarquable, il n'y en eut pas un ſeul qui ne mourût en béniſſant DIEU, pas un qui montrât la moindre faibleſſe : hommes, femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cauſe de cette guerre civile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été enſanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverſe. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans, au lieu de leur commander ſimplement d'être juſtes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui ſacrifient leur ſang et leur vie ne ſacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raiſon. Il eſt plus aiſé de mener cent mille hommes au combat que de ſoumettre l'eſprit d'un perſuadé.

XVIIme REMARQUE.

Des lois.

L'OPINION a fait les lois. On a inſinué aſſez, dans l'Eſſai ſur les mœurs, que les lois ſont preſque par-tout incertaines, inſuffiſantes, contradictoires. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie inventée par les hommes eſt vraie dans toutes ſes parties ; la phyſique expérimentale eſt vraie; les premiers principes métaphyſiques même, ſur leſquels la géométrie eſt fondée, ſont d'une vérité inconteſtable,

et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconſéquentes, c'eſt qu'elles ont été preſque toutes établies ſur des beſoins paſſagers, comme des remèdes appliqués au haſard, qui ont guéri un malade, et qui en ont tué d'autres.

Pluſieurs royaumes étant compoſés de provinces anciennement indépendantes, et ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-ſeulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été oppoſées, et le ſont encore. Les marques de l'ancienne diviſion ſubſiſtent dans le tout réuni; ce qui eſt vrai et bon au-deçà d'une rivière, eſt faux et mauvais au-delà; et, comme on l'a déjà dit, on change de lois dans ſa patrie en changeant de chevaux de poſte. Le payſan de Brie ſe moque de ſon ſeigneur; il eſt ſerf dans une partie de la Bourgogne, et les moines y ont des ſerfs. Il y a pluſieurs pays où les lois ſont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un ſeul qui n'ait beſoin d'une réforme; et cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'eſt guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aiſément des lois uniformes. (1) Les

(1) Cette révolution ſerait facile, et ne cauſerait aucun trouble dans une monarchie abſolue, où le prince aurait une volonté ſoutenue de faire le bien de ſon peuple, et voudrait

machines réuſſiſſent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin, quand on eſt parvenu à vivre ſous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout; et il faut recommencer comme des fourmis dont on a écraſé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la légiſlation d'un pays, a été de ſe conduire par des lois qui ne ſont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce, qui fut accordé à *Louis XII*, roi de France, par l'inceſtueux pape *Alexandre VI*, fut refuſé par *Clément VII* au roi d'Angleterre, *Henri VIII*; et l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal, *Alfonſe*, de ravir la femme de ſon frère, et de l'épouſer du vivant de ce frère.

Tout ſe contredit donc, et nous voguons dans un vaiſſeau ſans ceſſe agité par des vents contraires.

On a dit dans l'Eſſai ſur les mœurs, qu'il n'y a point en rigueur de loi poſitive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que

employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre eſt plus grand qu'on ne penſe. C'eſt un très-grand avantage que les monarchies abſolues ont ſur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent ſe faire tant que les lumières ne ſont point devenues preſque populaires.

des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La ſeule loi fondamentale et immuable qui ſoit chez les hommes eſt celle-ci: Traite les autres comme tu voudrais être traité: c'eſt que cette loi eſt de la nature même: elle ne peut être arrachée du cœur humain: c'eſt de toutes les lois la plus mal exécutée; mais elle s'élève toujours contre celui qui la tranſgreſſe; il ſemble que DIEU l'ait miſe dans l'homme pour ſervir de contre-poids à la loi du plus fort, et pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane et par la théologie ſcolaſtique.

XVIIIme REMARQUE.

Du commerce et des finances.

LA Hollande preſque ſubmergée, Gènes qui n'a que des rochers, Veniſe qui ne poſſédait que des lagunes pour terrain, euſſent été des déſerts, ou plutôt n'euſſent point exiſté ſans le commerce.

Veniſe, dès le quatorzième ſiècle, devint par cela ſeul une puiſſance formidable, et la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Eſpagne ſous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique et le Pérou, et ſes établiſſemens en Afrique et en Aſie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes?

Il eſt preſque incroyable, mais il eſt avéré que l'Eſpagne ſeule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième ſiècle juſqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliars de piaſtres, en or et en argent, qui ſont vingt-cinq milliars de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Uſtaris* et *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'eſt beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Chriſtophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui ſaura penſer peut faire là-deſſus ſes réflexions: il ſera conſolé quand il ſaura que de tous ces tréſors d'Ophir, il ne reſte pas aujourd'hui en Eſpagne cent millions de piaſtres et autant en orfévrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Uſtaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent? il croira peut-être que Rome la ſainte eſt plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craſſus* et des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir; mais n'ayant pas ſu être commerçante quand toutes les nations de

l'Europe ont ſu l'être, elle a perdu par ſon ignorance et par ſa pareſſe tout cet argent que lui ont produit ſes mines de la daterie, et ſur-tout ce qu'elle pêchait ſi aiſément avec les filets de St *Pierre*.

L'Eſpagne ne laiſſa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des tréſors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit preſque ſeul pendant pluſieurs années. Les autres ſouverains de l'Europe, à commencer par l'empereur *Ferdinand*, ſon oncle, étaient devant lui à peu près ce qu'étaient les Suiſſes devant le duc de Bourgogne lorſqu'ils lui diſaient : » Tout ce que nous avons ne vaut » pas les éperons de vos chevaliers. »

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie univerſelle, ſi on pouvait l'acheter avec de l'or, et la ſaiſir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île ; un prince d'Orange, ſimple comte de l'Empire, et ſujet du marquis de Malines ; *Henri IV*, roi mal obéi d'une partie de la France, perſécuté dans l'autre, manquant d'argent, et ayant pour toute armée quelques gentilshommes et ſon courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face, à la découverte du cap de Bonne-Eſpérance, et à celle du nouveau monde,

en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparèrent des îles qui produiſent les épiceries, et fondèrent Batavia. Les grandes puiſſances commerçantes furent alors la Hollande et l'Angleterre; la France, qui profite toujours tard des connaiſſances et des entrepriſes des autres nations, arriva la dernière aux deux Indes, et fut la plus mal partagée. Elle reſta ſans induſtrie juſqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV*; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux beſoins qui rendirent le commerce de quelques nations, et ſur-tout celui de la France, très-déſavantageux. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin et du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'uſait point de tabac; ſa femme et ſes maîtreſſes avaient très-peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perſe, de la Chine et des Indes. Si l'on ſonge qu'aujourd'hui une bourgeoiſe porte à ſes oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis;* que la Martinique, Moka et la Chine fourniſſent le déjeûner d'une ſervante, et que tous ces objets font ſortir de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches

de commerce bien avantageuſes, pour réparer cette perte continuelle ; on ſait aſſez que la France s'eſt ſoutenue par ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſon ſel, ſes manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ſes richeſſes, mais pour diminuer ſes dépenſes ; car les hommes s'étant fait des beſoins nouveaux, ceux qui ne poſsèdent pas les denrées demandées par ces beſoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il ſoit poſſible ; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins, ſans doute, que ſi les Anglais et les Hollandais venaient le revendre. Preſque toutes ces denrées ſe payent en argent. Il ne s'agiſſait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins, et de chercher à ſe dédommager, dans l'Allemagne et dans le Nord, des dépenſes immenſes qu'on feſait ſur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde ; leur frugalité et leur induſtrie leur donnait partout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'eſt, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puiſſans déjà maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs et des

omras, et les payer ou les battre: auſſi les Portugais, et après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre ſans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'eſt alors à qui ſe détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent néceſſairement des compagnies guerrières; et il faut être oppreſſeur ou opprimé. Auſſi nous verrons que, quand *Louis XIV* eut établi ſa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville, et écrasèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du ſyſtême, et fit voir que la confuſion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la ſageſſe des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, et que la compagnie n'ait été preſque détruite une ſeconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix; mais on ſait dans quel état on rend une place de commerce dont on eſt jaloux; la compagnie eſt reſtée avec quelques vaiſſeaux, des magaſins ruinés, des dettes, et point d'argent. (1)

(1) Elle a été ſupprimée, en 1769, ſous le miniſtère de M. d'*Invau*; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais ſoutenue qu'aux dépens du tréſor royal, et qu'elle feſait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années ſuivantes; ils y gagnèrent, et les denrées de l'Inde baiſsèrent de prix.

Elle agiſſait dans l'Inde en ſouveraine, mais elle y a trouvé des ſouverains étrangers comme elle, et plus heureux. On doit convenir qu'il eſt un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui eſt ſi puiſſant, laiſſe des négocians d'Europe ſe battre dans ſon empire, et en dévaſter une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, et celui de Baïonne à des Chinois, nous ne ſouffririons pas qu'ils ſe battiſſent chez nous.

Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, ſe ſont trouvées endettées chacune de trois milliars de nos livres. C'eſt beaucoup plus qu'il n'y a d'eſpèces dans ces deux Etats. C'eſt un des efforts de l'eſprit humain, dans ce dernier ſiècle, (2) d'avoir trouvé le ſecret de devoir plus qu'on ne poſsède, et de ſubſiſter comme ſi l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe eſt ruiné après une guerre de ſept ou huit années; c'eſt que chacun a plus fait que ſes forces ordinaires ne comportent. Les Etats ſont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun

(2) On ne doit point réellement plus qu'on ne poſsède. Les intérêts de la dette nationale ſont aſſignés ſur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, et ſont loin, même en Angleterre, d'approcher de la ſomme de ce revenu.

veut aller au-delà de ſon pouvoir. On a ſouvent demandé ce que deviennent tous ces tréſors prodigués pendant la guerre; et on a répondu qu'ils ſont enſevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille perſonnes jouiſſent en paix de leurs fortunes immenſes, dans le temps que le reſte des hommes eſt obligé de gémir ſous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre eſt le ſeul pays où des particuliers ſe ſoient enrichis par le ſort des armes; ce que de ſimples armateurs ont gagné par des priſes, ce que l'île de Cuba et les grandes Indes ont valu aux officiers généraux, paſſe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre, aux treizième et quatorzième ſiècles.

Lorſque les fortunes de tant de particuliers ſe ſont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, et ſur-tout par le luxe, devenu alors néceſſaire, et qui remet dans le public tous ces tréſors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme diſproportion ceſſe, et la circulation eſt à peu-près la même qu'elle était auparavant. Ainſi les richeſſes cachées dans la Perſe, et enfouies pendant quarante années

ou à cinq perſonnes, il eſt clair que le nombre des habitans eſt diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois.*

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait; ainſi dans quatre cents ans, toutes choſes égales, le nombre des Français ſerait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième; ainſi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans; et, en ſuivant cette progreſſion, dans neuf mille deux cents ans il ne reſtera qu'une ſeule perſonne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne feront, ſans doute, pas mieux traitées que nous, et il faut eſpérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour conſoler le genre humain, c'eſt que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en eſt marqué dans l'acte d'inféodation: et cependant il s'eſt fait une émigration conſidérable dans ces terres, à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit; et il eſt très-probable qu'on ſe méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ſes domaines.

Au

Au reſte, j'ai toujours penſé que la France renferme, de nos jours, environ vingt millions d'habitans, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban*, et ſur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans, à la fin du dernier ſiècle. Si je me trompé, ce n'eſt que d'environ quatre millions, et c'eſt une bagatelle pour les auteurs.

Hubner, dans ſa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aiſément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, aſſure que la Chine ne poſsède que ſoixante et douze millions d'habitans; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces ſoixante et douze millions, ſans y comprendre les vieillards, les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, et les bonzes; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au haſard; tout le monde ſe conduit ainſi; nous ne ſommes guère faits pour avoir une notion exacte des choſes; l'*à peu-près* eſt notre guide, et ſouvent ce guide égare beaucoup.

C'eſt encore bien pis quand on veut avoir un calcul juſte. Nous allons voir des farces,

et nous y rions ; mais rit-on moins dans ſon cabinet quand on voit de graves auteurs ſupputer exactement combien il y avait d'hommes ſur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge univerſel ? Il ſe trouve ſelon le frère *Peteau*, jéſuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliar, deux cents quarante-ſept milliars, deux cents vingt-quatre millions, ſept cents dix-ſept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Peteau* ne ſavait pas ce que c'eſt que de faire des enfans, et de les élever. Comme il y va !

Selon *Cumberland*, la famille ne provigna que juſqu'à trois milliars, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans ; et ſelon *Whilſton*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que ſoixante-cinq mille cinq cents trente-ſix habitans.

Il eſt difficile d'accorder ces comptes et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui eſt inconciliable, et expliquer ce qui eſt inexplicable. Cette malheureuſe entrepriſe a dérangé des cerveaux qui, d'ailleurs, auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'hiſtoire univerſelle d'Angleterre diſent » qu'on eſt généralement d'ac» cord qu'il y a à préſent environ quatre mille » millions d'habitans ſur la terre. » Vous

remarquerez que ces meſſieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui eſt bien contraire au relevé fait ſous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, ſi au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à ſupputer combien j'ai de frères ſur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu-près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées ſur ſa ſurface ; je dirais : la ſurface du globe eſt de vingt-ſept millions de lieues quarrées ; ôtons-en d'abord les deux tiers, au moins, pour les mers, rivières, lacs, déſerts, montagnes, et tout ce qui eſt inhabité : ce calcul eſt très-modéré, et nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent ſix cents perſonnes par lieues quarrées, l'Eſpagne cent ſoixante, la Ruſſie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, ſoit baſanés, ſoit nègres, ſoit rouges, ſoit jaunes, ſoit barbus, ſoit imberbes. Il n'eſt pas à croire que la terre ait en effet un

ſi grand nombre d'habitans : et ſi l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez ſi vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'hiſtoire univerſelle vous donnent ſi libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes ſur la terre ? l'eſſentiel eſt que cette pauvre eſpèce ſoit le moins malheureuſe qu'il eſt poſſible. (1)

(1) Le nombre des hommes croît et diminue indéfiniment, en raiſon des ſubſiſtances, en feſant abſtraction des accidens paſſagers ; parce qu'un homme et une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans, il doit, ſi ces enfans ſont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent aſſez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'eſt donc pas étonnant que, dans un pays où les ſubſiſtances ſont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération ; c'eſt ce qu'on a obſervé depuis environ un ſiècle dans les colonies anglaiſes de l'Amérique. Cette progreſſion s'arrête quand les ſubſiſtances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progreſſion doit ſeulement diminuer lorſque la totalité des terres d'une culture peu difficile eſt miſe en valeur.

XXme REMARQUE.

De la diſette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE eſt décharnée juſqu'au ſeizième ſiècle, par la diſette d'hiſtoriens; elle eſt depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve, dans la bibliothèque de *le Long*, dix-ſept mille quatre cents quatre-vingt-ſept ouvrages qui peuvent ſervir à la ſeule hiſtoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes; et depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru encore un nombre prodigieux de livres ſur cette matière.

Il en eſt à peu-près de même en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

On ſe perd dans cette immenſité; heureuſement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choſes qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'hiſtoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtilz*. Les hiſtoires ſecrètes, compoſées par ceux qui n'ont été dans aucun ſecret, ſont aſſez nombreuſes; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet,

le ſont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les teſtamens des princes, et ceux des hommes d'Etat ; c'eſt ainſi que nous avons eu les teſtamens du maréchal de *Belle-Iſle*, du cardinal *Albéroni*, du duc de *Lorraine*, des miniſtres *Colbert* et *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* et de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps ſur le teſtament du cardinal de *Richelieu ;* on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand miniſtre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Preſque perſonne n'examina ni les mépriſes, ni les erreurs, ni les anachroniſmes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre eſt rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il eſt ſigné d'une manière dont le cardinal ne ſignait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu*, par ordre de ſa nièce, traita le teſtament de livre apocryphe et ſuppoſé, de livre indigne de ſon héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la ſource, il avait en main tous les papiers ; il n'y a pas aſſurément de témoignage plus fort que le ſien.

Le ſavant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, *la Monnoie* pensèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé, *les Menſonges imprimés*, toutes les raiſons qui doivent faire penſer que ce teſtament politique eſt l'ouvrage d'un fauſſaire.

Comment, en effet, un miniſtre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laiſſé au roi, *Louis XIII*, un legs ſi important, ſans qu'il eût été préſenté par ſa famille au monarque, ſans qu'il eût été dépoſé dans les archives, ſans qu'on en eût parlé, ſans qu'on en eût la moindre connaiſſance ? Eſt-il poſſible qu'un premier miniſtre eût laiſſé à ſon roi un plan de conduite, et que dans ce plan il n'y eût pas un mot ſur les affaires qui intéreſſaient alors le roi et toute l'Europe, rien ſur la maiſon d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien ſur le duc de *Veimar*, rien ſur l'état préſent des calviniſtes en France, pas un mot ſur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munſter; puiſqu'on y ſuppoſe la paix faite; et le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raiſons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de

Richelieu de l'imputation d'un ſi mauvais ouvrage. (*)

Il eſt bon que les opinions les plus vraiſemblables ſoient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux et éclairé, qui ſe crut obligé d'écrire, il y a quelques années, contre notre opinion, s'eſt réduit à dire : *Je penſe que le plan eſt du cardinal, mais qu'il eſt poſſible, et même vraiſemblable, qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'eſt donc point de lui; et celui qui l'a ſigné d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne ſigna jamais, n'était donc qu'un fauſſaire. Nous n'en voulons pas davantage; ſe trompera qui voudra.

(*) Voyez *Mélanges hiſtoriques*, tome II, pages 205 et ſuiv.

XXIme REMARQUE.

Queſtions ſur l'hiſtoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? Ces fables ne ſont-elles pas inventées par l'oiſiveté, la ſuperſtition, ou l'intérêt ?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Egypte et de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* et de *Rémus* ; ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* et de *Childeric*, et d'une *Bazine*, femme d'un *Bazin* de Thuringe, et d'un capitaine romain, nommé *Giles*, élu roi de France avant qu'il y eût une France, et d'un écu coupé en deux, dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Thuringe, &c. &c. &c. &c. ne ſont-ce pas-là des fables nées de l'oiſiveté ?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne ſont-elles pas celles de la ſuperſtition ?

Les fables, comme la donation de *Conſtantin* au pape *Silveſtre*, les fauſſes décrétales, la dernière loi du code théodoſien, ne ſont-elles pas dictées par l'intérêt ?

II. On me demande quel empereur inſtitua les ſept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand lama. Par qui furent-ils donc inſtitués ? par eux-mêmes. Ce ſont les ſept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent, au treizième ſiècle, de ce droit négligé par les autres princes ; et c'eſt ainſi que preſque tous les droits s'établiſſent : les lois et les temps les confirment juſqu'à ce que d'autres temps et d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, ſe crurent avec le temps ſupérieurs aux électeurs, à tous les princes, et égaux aux rois : c'eſt demander pourquoi les hommes ſont inconſéquens. Je trouve, dans pluſieurs hiſtoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le ſecours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord, arrière-vaſſal du roi ſon père ; je dis arrière-vaſſal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal paſſa avant le dauphin, à la diète de Metz, où la ſeconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea ſeul à une table fort élevée, avec l'empereur, *ob reverentiam*

pontificis, comme dit *Trithème*, dans ſa chronique du monaſtère d'Hirſauge. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, et qu'un cardinal, légat du pape, était alors au moins la troiſième perſonne de l'univers, et ſe croyait la ſeconde.

IV. On a écrit beaucoup ſur la loi ſalique, ſur la pairie, ſur les droits du parlement; on écrit encore tous les jours. C'eſt une preuve que ces origines ſont fort obſcures, comme toutes les origines le ſont. L'uſage tient lieu de tout, et la force change quelquefois l'uſage. Chacun allègue ſes anciennes prérogatives comme des droits ſacrés; mais ſi aujourd'hui le châtelet de Paris feſait pendre un bedeau de l'univerſité, qui aurait volé ſur le grand chemin, cette univerſité ſerait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de ſon bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'eſt-à-dire, à celui du bedeau et à celui de l'univerſité, baisât le premier à la bouche, et payât une amende au ſecond, comme la choſe arriva du temps de *Charles VI*, en 1408?

Serait-elle auſſi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, et de lui donner le fouet, culottes bas, dans les écoles publiques, en préſence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguſte*?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaiſſance des finances du roi, dont la chambre des comptes était ſeule autrefois chargée ? Dans quelle année les barons, qui rendaient la juſtice dans le parlement de Paris, ceſsèrent-ils de s'y trouver, et abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi ?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie et d'Allemagne ? A commencer par le ſacre des rois de France, n'eſt-il pas évident que c'eſt une imitation du ſacre des rois lombards ?

VII. Y a-t-il en France un ſeul uſage eccléſiaſtique qui ne ſoit venu d'Italie ? et les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples ſeptentrionaux qui ſubjuguèrent les Gaules et l'Italie ? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne et ſemblables facéties ſont d'origine françaiſe ; mais ce ne ſont point-là des uſages eccléſiaſtiques ; ce ſont des abus de quelques égliſes ; et d'ailleurs la fête de l'âne eſt originaire de Vérone, où l'on conſerva l'âne qui y était venu de Jéruſalem, et dont on fit la fête.

VIII. Toute induſtrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive ? et depuis le jeu des cartes, reconnu originaire d'Eſpagne par les noms de *ſpadilles*, de *manilles*, de *codilles*,

juſqu'au compas de proportion, et à la machine pneumatique, y a-t-il un ſeul art qui ne lui lui ſoit étranger ? Les arts, les coutumes, les opinions, les uſages n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

Fin du ſixième et dernier volume de l'Eſſai ſur les mœurs.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CH. CLXXIX. *De l'Angleterre, jusqu'à l'année 1641.* page 3

CH. CLXXX. *Des malheurs et de la mort de Charles I.* 21

CH. CLXXXI. *De Cromwell.* 46

CH. CLXXXII. *De l'Angleterre, sous Charles II.* 60

CH. CLXXXIII. *De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.* 81

CH. CLXXXIV. *De Sixte-Quint.* 95

CH. CLXXXV. *Des successeurs de Sixte-Quint.* 105

CH. CLXXXVI. *Suite de l'Italie, au dix-septième siècle.* 117

CH. CLXXXVII. *De la Hollande, au dix-septième siècle.* 124

CH. CLXXXVIII. *Du Danemarck, de la Suède et de la Pologne, au dix-ſeptième ſiècle.* 135

CH. CLXXXIX. *De la Pologne, au dix-ſeptième ſiècle, et des ſociniens ou unitaires.* 143

CHAP. CXC. *De la Ruſſie, aux ſeizième et dix-ſeptième ſiècles.* 150

CHAP. CXCI. *De l'Empire ottoman, au dix-ſeptième ſiècle. Siége de Candie. Faux meſſie.* 161

CHAP. CXCII. *Progrès des Turcs. Siège de Vienne.* 181

CHAP. CXCIII. *De la Perſe, de ſes mœurs, de ſa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.* 189

CHAP. CXCIV. *Du Mogol.* 200

CHAP. CXCV. *De la Chine, au dix-ſeptième ſiècle, et au commencement du dix-huitième.* 211

CHAP. CXCVI. *Du Japon, au dix-ſeptième ſiècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.* 225

CH. CXCVII. *Réſumé de toute cette hiſtoire, juſqu'au temps où commence le beau ſiècle de Louis XIV.* 233

REMARQUES DE L'ESSAI SUR LES MOEURS, &c.

Ire REMARQUE. *Comment, et pourquoi on entreprit cet Eſſai. Recherches ſur quelques nations.* 257

IIe REMARQUE. *Grand objet de l'hiſtoire depuis Charlemagne.* 264

IIIe REMARQUE. *L'hiſtoire de l'eſprit humain manquait.* 266

IVe REMARQUE. *Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toujours une nation mépriſable.* 267

Ve REMARQUE. *En quel cas les uſages influent ſur l'eſprit des nations.* 270

VIe REMARQUE. *Du pouvoir de l'opinion. Examen de la perſévérance des mœurs chinoiſes.* 273

VIIe REMARQUE. *Opinion, ſujet de guerre en Europe.* 276

VIIIe REMARQUE. *De la poudre à canon.* 279

IXe REMARQUE. *De Mahomet.* 281

Xe REMARQUE. *De la grandeur temporelle des califes et des papes.* 287

XIe REMARQUE. *Des moines.* 294

XIIe REMARQUE. *Des croiſades.* 298

XIIIe REMARQUE. *De Pierre de Caſtille, dit le cruel.* 303

XIVe REMARQUE. *De Charles de Navarre, dit le mauvais.* 304

XVe REMARQUE. *Des querelles de religion.* 306

XVIe REMARQUE. *Du proteſtantiſme et de la guerre des Cévènes.* 309

XVIIe REMARQUE. *Des lois.* 315

XVIIIe REMARQUE. *Du commerce et des finances.* 318

XIXe REMARQUE. *De la population.* 326

XXe REMARQUE. *De la diſette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.* 333

XXIe REMARQUE. *Queſtions ſur l'hiſtoire.* 337

Fin de la Table du ſixième et dernier volume.

TABLE GENERALE,

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des perſonnes dont il eſt fait mention dans les ſix volumes de cet Eſſai.

L'on a compris ſous un ſeul article différentes perſonnes du même nom, dont il n'eſt dit qu'un mot dans cet ouvrage; comme les quatre Théodora, *les trois* Irène, *les deux rois* André, *les deux* Bertrand, Caſimir, Duprat, d'Eſtrées, Gilles, Godeſcald, Hugues *l'abbé*, Luna, Pérès, Ximenès, *&c.*

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où ſe trouve le nom que l'on cherche.

A.

Aaron. tome IV, pag. 20.
Aaron-al-Raſchild. I. 358. 406. 408. II. 65. 85. 162. 163. 173. 392.
Abdala. I. 386. II. 273.
Abdalis. II. 157.
Abdérame. I. 404. II. 158-159. 160. 166.
Abdias. I. 426.
Abélard. III. 277.
Abénada. II. 279.
Aben-Eſra. I. 219. IV. 20.
Abgare. I. 439. II. 5.
Abid. I. 393.
Abiron. V. 199.
Abougiafar-Almanzor. I. 404.
Abrabanel. IV. 20.
Abraham ou *Brama.* I. 25. 77. 83. 87. 91. 92. 114. 221. 264. 383. 388. IV. 269. 391.
Abubeker. I. 396. 397. 400. 401.
Abulgazi. I. 28. III. 30.
Abutar. II. 159.
Achab. I. 31. 226. 235.

Achas. I. 238.
Achille. I. 180. 196.
Achmet I ſultan. VI. 162. 163.
Achmet Cuprogli. VI. 170. 171. 177. 180. 183.
Achmet III. VI. 188.
Acuſilaüs. I. 133.
Adam. I. 13. 54. 264. 268. 424. 439. V. 201. 218.
Addiſſon. VI. 87.
Adelbert. II. 205.
Adémar Chabanois. II. 234.
Adolphe. III. 450.
Adolphe de Naſſau. III. 73. 110.
Adonias. I. 226.
Adrien empereur. I. 164. 231. 428. 429. 430. 442. II. 64. 167. 206. 403.
Adrien I pape. II. 32. 36. 55. 58. 60. 64. 85. 87. 90. 92. 136. IV. 211. 271.
Adrien II. II. 179. 180.
Adrien IV. II. 66. 325. 326. 330. 331-333. VI. 96.
Adrien VI. VI. 95.
Adrien cardinal. IV. 168-193.
Voyez *Adrien I* pape.
Agag. I. 199. IV. 453.
Agamemnon. I. 31. 251.
Aggée. I. 188.
Agilulphe. VI. 258.
Agis roi de Lacédémone. VI. 46.
Agobard. II. 100.
Aiguillon. (d') VI. 361.
Aimeri. III. 201.
Aimoin. I. 293.
Akebard. V. 49.
Alain comte de Bretagne. II. 257.
Alaric. I. 284. 286. II. 16. 17. 26. IV. 205. VI. 291.
Albe. (duc d') V. 96. 106. 110. 111. 125. VI. 92. 130. 131.
Albe. (Cardinal d') III. 141. VI. 338.
Albéroni cardinal. VI. 334.
Albert roi de Suède. IV. 137.
Albert d'Autriche. III. 73. 95. 101. 102. 115. 116. 120. IV. 149. 154. 161. V. 138. 272.
Albert de Brandebourg. IV. 134.
Albert le grand. II. 266. III. 75. IV. 53.
Alboacen roi de Grenade. IV. 9.
Alboin. II. 21. 26. IV. 412.
Albret. III. 241. IV. 90. 191. 200.
Albuquerque. (Alphonſe d') IV. 123. 393. 394. 420. 422.
Alcibiade. I. 206.
Alcinoüs. I. 85.
Alcmène. I. 178.
Alcméon. I. 260.
Alcuin. II. 84 97. 103.
Aldobrandin. II. 295. IV. 50.
Aléandre. IV. 259.
Alençon. (duc d') V. 174. 192. 228.
Alexandre le grand. I. 28. 52. 80. 81. 84. 85. 98. 117. 139. 206. 227. 251-254. 276. 283. 287. 300. 314. 344. 356. 361. 368. 372. 373. 387. 398. 399. II.

199. 333. 335. 336. 407. 423. III. 30. 31. 329-331. 336. 337. 350. 367. IV. 65. 183. 392. V. 47. 49. 83. 120. 246. 352. VI. 90. 174. 204. 208.
Alexandre empereur. I. 430.
Alexandre roi juif. I. 230.
Alexandre II pape. II. 259. 260. 299. 301. 330.
Alexandre III. II. 333-337. 352. 380. III. 79. 268. 291. IV. 368. V. 124. VI. 102. 241. 290.
Alexandre IV. III. 46. 47. IV. 352.
Alexandre V. III. 152.
Alexandre VI. III. 94. 176. IV. 35. 40-44. 48 51. 56-58. 64-72. 77. 236. 241. 244. 249. 256. 295. 301. 357. 476. V. 178. VI. 113. 317.
Alexandre VII. VI. 111. 317.
Alexandre Sévère. I. 373. II. 197.
Alexis czar. VI. 159.
Alexis. (Manuel) II. 438.
Alexis. (l'Ange) II. 438.
Alfonſe d'Aſturie. II. 157. 160. 161.
Alfonſe II roi de Naples. IV. 44.
Alfonſe roi de Portugal. III. 78. 79. IV. 9. V. 124. VI. 317.
Alfonſe V d'Aragon. III. 78. 80. 182. IV. 57.
Alfonſe V roi de Léon. II. 273.
Alfonſe VI de Caſtille. II. 276-280.
Alfonſe VIII le noble, roi de Caſtille. III. 83.
Alfonſe X le ſage, roi de Caſtille. II. 162. III. 87-90. 338. IV. 227. V. 126. 423.
Alfonſe XI roi de Caſtille. III. 218.
Alfonſe de Tranſtamare. IV. 6. 7.
Alfred le grand. II. 148-150. 173. 226. 254. III. 222.
Alfrenas. V. 240.
Algeram. II. 92.
Ali amiral. V. 80.
Ali calife. I 388. 396. 403. 421. IV. 122. V. 56. 57. 61. VI. 197. 250.
Alix Perſe. III. 217.
Almagro (Diego d') IV. 461. 467-469. V. 31.
Almamon. I. 406. II. 163. 166. 277. 392.
Almoadan. III. 9.
Alvaredo. IV. 456.
Alvarès (dom Franciſco) IV. 417-419.
Amadis. V. 347.
Amaſias. I. 226.
Amauri roi. II. 426.
Amayoud. V. 49.
Amayum. V. 48.
Amboiſe. (Chaumont cardinal d') IV. 74. 75. 85. 168.
Ambroiſe. (Saint) I. 103. 362. II. 16. 125. 183. VI. 102.
Amédée VIII. III. 321. 322.
Améric Veſpuce. IV. 269. 427. 428. 279.
Amiot. (Jacques) V. 208.
Ammien Marcellin. II. 8. 9.

Ammon. I. 227. IV. 303.
Amos. I. 24. 186. 242.
Amphitrion. I. 346.
Amurat I ſultan. III. 326. 327. 348.
Amurat II. III. 333. 340-346. 348. 349. V. 64.
Amurat III. VI. 161. 162.
Amurat IV. III. 379. VI. 164. 181. 194.
Anaclet pape. II. 251. 252. 323.
Ananie. I. 235.
Anaſtaſe. II. 53.
Ancre. (Concini d') I. 192. V. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 318. 372.
Andelot. (d') V. 173.
Andouin. (Coriſandre d') V. 293. 303.
Andra. III. 58. 59.
Andrado. (d') V. 34.
André roi. II. 444. III. 131-133. IV. 150.
André. (Saint) I. 440. V. 239.
André (Saint) archevêque. VI. 74.
André Vega. V. 204.
Andrehen. (maréchal) III. 221.
Andronic. (Comnène) II. 427.
Andronic. II. 438. III. 325, 327. 437.
Anès. (Pierre d') V. 202.
Ange. (cardinal Saint-) III. 64.
Anjou. (d') II. 231. III. 183. 232. V. 114. 116. 120. 128. 158. 189. 221. 228. Voyez *Charles d'Anjou*, et *Henri III* roi de France.
Anne d'Autriche. V. 335. 345. 346. 351. 375. 377. 390. 414. 415.
Anne reine de France. II. 233.
Anne de Boulen. IV. 299. 300. 310-314. V. 146.
Anne de Bretagne. III. 454. IV. 58. 76. 91. 115.
Anne de Clèves. IV. 312.
Anne de Beaujeu. III. 454.
Anne Dubourg. IV. 340. V. 169.
Annibal de Capoue. VI. 143.
Anſon amiral. I. 331.
Antigone. I. 230.
Antinoüs. I. 430.
Antiochus. I. 228. 229.
Antoine de Navarre. V. 173. 181. 188.
Antoine de Crato. V. 125. 126. 128.
Antonin empereur. I. 102. 149. 251. 314. 429. II. 6. 64. 173. VI. 116.
Antraguet. III. 452.
Aod. I. 223. V. 182. VI. 74.
Apamée. I. 249.
Apelles. III. 350.
Apollonios de Thyane. I. 183.
Apion. I. 32. 137. 189. 247. 273.
Apulée. I. 103. 131. 243. 362. IV. 23.
Arc. (Jeanne d') III. 253. 254, 255. 262. IV. 99. V. 119.
Arcadius empereur. I. 285.

Arcemboldi. IV. 142.
Archimède. I. 345. IV. 381. VI. 66.
Arcimboldo. V. 196.
Aretin. (Guy) III. 273-276.
Argenſon. (d') III. 429. IV. 363.
Arger. V. 281.
Arioſte. I. 401. II. 54. III. 272. 275. IV. 175. 177. 286. V. 41.
Arioviſte. I. 307.
Ariſtarque. I. 53.
Ariſtée. I. 258.
Ariſtide. I. 135.
Ariſtobule. I. 229. 230.
Ariſtogiton. IV. 30.
Ariſtophane. IV. 175.
Ariſtote. I. 140. 144. III. 66. 278. 356. IV. 179. 254. V. 321.
Arius. IV. 282. VI. 22.
Armagnac. (comte d') III. 237. 242. 243. 386. 388. 394.
Armin. VI. 128.
Arminius. II. 50.
Armoiſes. III. 257.
Arnaud de Breſcia. II. 325. III. 54.
Arnaud. I. 142. IV. 54.
Arnoud. II. 211. III. 405.
Arnoud empereur. II. 136. 192. 193. 194. VI. 82. 291.
Arnout duc de Gueldre. III. 450.
Arnoux jéſuite. V. 316. 317.
Arien. I. 252.
Arſaces. I. 373.
Artaxare. I. 373.
Arthur roi. III. 217.
Artus prince. II. 356. IV. 299.
Aſa. I. 226.
Aſcoli. (prince d') V. 92.
Aſraf roi de Perſe. VI. 197. 198.
Aſſelin. III. 39.
Aſtiage. I. 62. 248.
Aſtolphe. II. 23. 32. 33. 34. 35. IV. 412.
Aſtor. IV. 67.
Atabalipa. IV. 464-467.
Athalaric. II. 20.
Athalie. I. 226.
Athanaſe. II. 4. 18. VI. 22.
Attale. II. 16. 17.
Attila. I. 286. II. 17. 57. 197. 415. III. 338.
Aubéri. VI. 334.
Aubri curé. V. 279. 280.
Aubuſſon. (Pierre d') III. 364. 365.
Auguſte empereur. I. 117. 171. 192. 286. 374. 407. 423. II. 64. 65. 208. III. 205. IV. 183. 211. VI. 112. 314.
Auguſtin. (Saint) II. 26. 189. 285. 287. IV. 257.
Auguſtin moine. II. 107.
Aumont. (d') V. 298.
Aurélien. I. 153.
Aurengzeb mogol. VI. 165. 169. 201. 204. 206. 210.

B

Baasa. I. 226.
Babar. V. 47. 48.
Bacchus. I. 27. 30. 94. 135. 150. 153. 218.
Bacon le chancelier. I. 150. V. 425. VI. 10. 66.
Bacon. (Roger) III. 199. VI. 279.
Bajazet II. III. 158. 236. 327. 328. 331-335. 339. 340. IV. 32. 41-43. 81.
Baillol roi d'Ecoſſe. III. 184.
Bailloni. IV. 34.
Bainham. IV. 308.
Balaam. I. 234. 255. V. 200.
Baltus jéſuite. I. 165.
Baluze. (Etienne) II. 111.
Bandini, (Bernard) IV. 32.
Bannier. V. 439.
Barbarigo. V. 79.
Barbaſan. III. 246.
Barbe. (Sainte) IV. 266.
Barberin cardinal. VI. 113.
Barberouſſe. (Chéredin) IV. 174. 212. 221. V. 70. 83.
Barchochabas. I. 231.
Barebone. VI. 55.
Barnabé, I. 437.
Barnevelt. VI. 128. 129. 130. 131.
Baronius cardinal. II. 209. V. 193.
Barre. (chevalier de la) III. 76.
Barre moine. VI. 302.
Barrière. (Pierre) V. 279.
Barthelemi Albici. IV. 350.
Barthelemi des martyrs. (dom) V. 202.
Bartole. III. 138 139. 423.
Baruch. I. 161.
Baſile empereur. II. 172. 184-185. 187. 215. 265.
Baſile. (Saint.) IV. 343. 344. V. 196.
Baſque. (le) V. 6.
Baſſompierre. V. 361. 368.
Batou-kan. I. 28. III. 38. 39. V. 46.
Battori. V. 420.
Baudouin. II. 401. 408. 412. 419. 435. 439-443. III. 17.
Baudouin II. II. 450. III. 19. 95.
Baudouin IX. II. 357.
Baudouin. (ſeigneur de) II. 343.
Baudricourt. III. 253.
Bayard. IV. 68. 86. 166. 198, 200.
Bayle. I. 111. 150. 341. V. 247. VI. 274.
Bazin et *Bazine,* I. . IV. 292.
Beaufort. (de) VI. 170. 171.
Beaumanoir. III. 216.
Bedmar. VI. 119. 121. Voyez *Gueva.* (cardinal de la)
Behem. (Martin) IV. 426.
Bel-Caſtel. V. 236. 296.
Bélisaire. I. 21.

Bellarmin jéſuite. V. 284.
Belle-Iſle. (de) IV. 215. VI. 334.
Belley. (cardinal du) V. 184.
Belliévre. V. 230.
Bellino. (Gentilli) III. 350.
Belus. I. 56. 57.
Bembo cardinal. IV. 66. 71. 286. V. 200.
Benadat. II. 279.
Ben-Honain. I. 406.
Benjamin. V. 61.
Benjamin de Tudel. I. 231.
Benigne. (Saint) II. 190.
Ben-Johnſon. VI. 10.
Benoît. (Saint) II. 21. IV. 343. 344. 348. 360.
Benoît VI pape. II. 215.
Benoît VIII. II. 217.
Benoît IX. II. 218. 119.
Benoît XII. III. 74.
Benoît XIII. II. 315. IV. 346.
Bentivoglio. IV. 34. 84.
Benzoni. VI. 172.
Berenger archidiacre. II. 288-290. III. 166. IV. 248.
Berenger de Frioul. II. 192. 205. 207. 208. 210. 270,
Berg. (comte de) V. 106.
Beringhen. V. 361. 366.
Bernard roi d'Italie. II. 64. 117. 122.
Bernard. (Saint) II. 251. 252. 325. 419-421. 424. III. 277.
Bernard évêque. II. 278.
Bernard. (Samuël) IV. 490.
Bernier. V. 51.
Bernini. VI. 112.
Bérose. I. 55. 382.
Berthe reine de France. II. 229.
Berthol. II. 267.
Berthold. (Schvartz) III. 199.
Bertrade. II. 231.
Bertrand. II. 416. III. 423.
Betfort. (duc de) III. 252. 255.
Beuil. (de) V. 374.
Béze. (Théodore de) V. 178. 183. 262. 263.
Bibiena cardinal. III. 175. 285.
Birague. (cardinal de) V. 190.
Black. VI. 134.
Blanche de Bourbon reine de Caſtille. III. 219.
Blanche de Caſtille reine de France. II. 373. III. 63. 191.
Blois. (comte de) III. 216.
Blunt. IV. 300.
Boabdilla. IV. 9. 10.
Bocace. III. 275. 276.
Bochard. I. 75. 76.
Bogoris. II. 186.
Boheïra. I. 411.
Bohémond. II. 247. 248. 406. 408-410. 412
Boisbourdon. III. 243.
Bollandus. I. 442. 446.
Bonaventure. (Saint) IV. 265.
Boniface VII. II. 215.
Boniface VIII. III. 72. 75. 91. 93. 94. 97. 99-103. 130. 162. 272. 277. 283. 293. 294. IV. 150. VI. 292.
Boniface évêque. II. 28. 80.
Boniface marquis. II. 439.
Bonne de Savoie. IV. 106.
Bonnivet. IV. 198.
Borghèſe cardinal. VI. 111.

Borgia. (Céſar) IV. 56. 57. 59. 65. 66. 67. 69. 70. 77. 357.
Boris-Gudenou czar. VI. 154.
Boſſuet. I. 300. VI. 261. 262.
Bothuel. (comte de) V. 162. 163.
Boucicaut. III. 236.
Bouillon. (cardinal de) IV. 44.
Bouillon. (de) V. 294. 311. 313. 327. 391. 392. 393. 394.
Baulainvilliers. (comte de) III. 405. 407. V. 264. 276. VI. 282.
Bourbon. (ducs de) III. 438. 449. 453. IV. 196. 197. 198. 205. 221. 242. Voyez *Charles de Bourbon*, *Montpenſier*, et *Vendôme*.
Bourbon. (cardinal de) VI. 103.
Bourdeilles. (de) V. 175.
Bourgogne. (ducs de) II. 343. III. 235. 236. 239. 240. 243. 244. 245. 246. 247. 252.
Bourgoin. V. 243. 280.
Boyardo. (le) II. 275. IV. 41.
Bozon. II. 192.
Bozzo. IV. 41. 42.
Bradshaw. VI. 63.
Bragadino. V. 71. 81.
Bragance. (duc de) V. 408-409.
Brama. I. 87. 184. Voyez *Abraham*.
Bramante. (le) 187. 356.
Brandon. V. 147. 149.
Brantôme. V. 185.
Brienne. (de) II. 378. 445. 450. III. 15. V. 314.
Brigite. (Sainte) III. 145. 146.
Brilland, ou *Brillaud.* V. 236. 296. 297.
Briquemaut. V. 194.
Briquéſiere. V. 299. 303.
Briſſac. V. 64.
Briſſonnet. IV. 41.
Broſſe. (la) III. 292. 373. 422.
Brunehaut. I. 292. 293. 294. II. 68. 70.
Brunelleſchi. III. 276. VI. 100.
Brunſwick. V. 429.
Brutus. II. 213. IV. 30.
Buci. (de) III. 422.
Buckingham. V. 345-348. 353. 375. VI. 9. 10. 12-14.
Buffon. (de) I. 11.
Bullion. V. 374.
Buoncompagno. V. 124.
Burnet. IV. 307. 322. VI. 115.
Buſembaum jéſuite. V. 287.
Butred. II. 148.

C.

Cabral. IV. 478.
Cadige. I. 387. 393.
Cadmus. I. 130. 135. III. 363.
Caëtan cardinal. V. 251.
Caiem calife. II. 392.
Cajetan cardinal. IV. 355.
Caylus. III. 452.
Caïn. I. 268.
Caïphe. V. 200.
Calanus. I. 356.
Calas. III. 59.
Calchas. I. 50. 165.
Calcondile. III. 354. 365. IV. 33. 285.
Caligula. I. 273. II. 215. III. 150. IV. 71.
Callisthène. I. 52. 106. 112.
Calvin. IV. 269. 286-295. 341. 482. V. 57. 106. 219.
Cambyse. I. 117.
Camhi. I. 93. 105. VI. 219-222. 224.
Camille. I. 291. VI. 115.
Campiam jésuite. V. 158.
Canaa. I. 235.
Candish. V. 144.
Cange. (du) II. 226. III. 282. 441. 442.
Cang-hi. I. 321. 324. 328. 336.
Canidia. I. 193.
Cano. (Sébastien) IV. 473.
Cantacuzène. (Jean) II. 30. III. 326. 340.
Cantemir. (Démétrius) III. 354. 356. IV. 43. VI. 172.
Canut roi de Danemarck. II. 355.
Capautet. (Saint) V. 240.
Cappel. IV. 217.
Caracalla. I. 430.
Caraccioli. IV. 381.
Carache. (le) V. 375.
Caraffa cardinal. VI. 82.
Caraffa. (Jean-Bapt.) III. 448.
Carumburu. V. 301.
Caribert. II. 55. 177. VI. 258.
Carillo. IV. 6.
Carlile. (de) VI. 160.
Carloman. II. 28. 34. 46. 135. 136. 192
Carlos. (dom) V. 100. 141. 142. VI. 414. 416. Voyez *Charles II.*
Carobert roi de Hongrie. IV. 150.
Carrouge. III. 445. IV. 166.
Carver. I. 49.
Casas. (Barthelemi de las) IV. 437. 447. 470. 472.
Casimir. IV. 133. V. 230. VI. 146.
Cassini. V. 63.
Cassiodore. II. 20.
Castagnet. VI. 314.
Castalion. IV. 288.
Castor. I. 28. 135.
Castracani. III. 125. 177.
Catanoise. III. 132.
Catesbi. VI. 4.
Catherine II czarine. I. 82. III. 439.

Catherine de Médicis. IV. 397. V. 127. 175. 178-181. 190. 214. 224. 241. 274. 301. VI. 16. 321.
Catherine reine d'Angleterre. III. 248.
Catherine d'Eſpagne. IV. 299. 301. 304. 310. 321. V. 147.
Catherine Howard. IV. 312. 313.
Catherine. (Sainte) IV. 267.
Catherine de Sienne. (Sainte) III. 145. 146.
Catherine Parr. IV. 313.
Catherine Bore. IV. 260.
Catherine de Saal. IV. 274.
Catherine. III. 153. 289.
Catiline. III. 178. V. 170.
Caton. I. 110. 281. IV. 269. VI. 269.
Catrou jéſuite. V. 50.
Catulle. I. 68.
Cavagnes. V. 194.
Cauchon. III. 255.
Cauſſin jéſuite. V. 388. 389. VI. 237.
Caza. V. 200.
Cécrops. I. 136.
Céleſtin III pape. II. 337. 355.
Céleſtin IV. III. 39.
Céleſtin V. III. 103.
Celſe. I. 130. 202.
Cencius. II. 304.
Cerda (de la) III. 207. 374. VI. 304. 305.
Céſar. (Jules) I. 67. 117. 123. 305. 307. 308. 392. II. 173. III. 440. IV. 32. 226. V. 98. VI. 89-92. 258. 267. 269.
Céſars. (les) I. 281. 286. 428. II. 20. 26. 44. 45. 169. 194. 208. 215. 274. 298. 309. 321. 327. 375. 386. 387. V. 246. VI. 98.
Céthura. I. 86. IV. 391.
Chaila. (du) VI. 311. 313.
Chaiſe (la) jéſuite. VI. 70.
Chancelor. IV. 129.
Chang-ti. VI. 219. 220.
Chanteloube. V. 381.
Chapelle-Marteau. (la) V. 300.
Chardin. I. 98. V. 59. 60. 63. VI. 192. 245.
Charlemagne. I. 294. 300. 313. 317. 319. 342. 343. 347. 353. 355. 358. 406. II. 8. 20. 26. 31. 35. 45-47. 49-68. 73-79. 81-86. 88-91. 94. 96. 98. 101. 103. 105. 106. 109. 110. 112. 116. 117. 126-129. 132-135. 138. 141. 147. 159. 166. 169. 175. 177. 178. 181, 192. 194. 195. 197. 199. 200. 202. 207-209. 217. 220. 222. 224-226. 228. 235. 243. 267. 268. 283. 317. 320. 328. 329. 365. 429. III. 26. 40. 54. 96. 102. 121. 126. 129. 143. 231. 260. 287. 381. 391. 404. 405. 406. 410. 417. 420. IV. 34. 44. 121. 140. 206. 210. 230. 333. V. 126. 440. VI. 196. 233. 251. 252. 257. 264. 288. 293.
Charles I roi d'Angleterre. II. 201. IV. 6. 158. V. 18.

339. 346. 351. 386. VI. 9. 10. 46. 47. 50. 53. 56. 59. 63. 77. 131. 168.
Charles II dit *le chauve*. II. 118. 122. 127-130. 132. 134. 135. 140. 147. 176. 179. 190. 193. 196. 286.
Charles II roi d'Eſpagne. V. 414. 416.
Charles II roi d'Angleterre. IV. 113. 276. 315. V. 86. VI. 37. 47. 48. 49. 51. 56. 59-80. 134. 160.
Charles IV empereur. III. 137. 139. 142-144. 148. 167. 205. 388. 423. IV. 159. 218. VI. 338.
Charles-Quint. II. 63. III. 223. 403. 438. 449. IV. 11. 60. 75. 121-123. 125. 134. 144. 145. 147. 156. 165. 168. 171. 174. 182. 148-234. 257. 258. 259. 280. 298-301. 303. 305. 335. 341. 378. 433. 437. 455. 458-461. 465. 467-470. V. 70. 79. 81-83. 90. 95. 96. 101. 106. 107. 112. 113. 140. 187. 197-200. 205. 206-210. 213. 217. 323. 341. 407. 417. 419. 426. 431-432. 435. 438. VI. 122. 239. 293. 307.
Charles V le ſage, roi de France. III. 135. 137. 147. 182. 200. 211. 217. 220. 222-225. 226. 227. 228. 231. 269. 288. 299. 427. 452. IV. 203. V. 187. 197. 198. 199 269. VI 305. 328. 338.
Charles V duc de Lorraine. VI. 185.
Charles VI roi de France. II. 201. III. 91. 143. 144. 228. 231. 232. 237. 247. 248. 251. 286. 288. 309. 311. 329. 437. 444. IV. 7. 19. 27. 96. 98. 104. 166. 279. V. 149. 268. VI. 197. 339.
Charles VII roi de France. III. 242. 252-263. 269. 292. 295. 297. 298. 309. 310. 311. 313-321. 328. 379. 380. 381. 385. 389. 392. 397. 423. IV. 27. 84. 96. 115. 327. V. 118.
Charles VIII roi de France. III. 182. 200. 205. 452-456. IV. 11. 28. 38. 39. 41. 42-47. 48. 52. 57. 61. 62. 81. 87. 88. 115. 173. 192. 243. 328. 423. VI. 87.
Charles IX roi de France. III. 438. IV. 326. 451. 484. V. 78. 171. 175. 184. 186. 190. 191. 193. 214. 223. 225. 226. 227. 229. 248. 307. VI. 89.
Charles IX roi de Suède. VI. 139.
Charles X roi de Suède. VI. 134. 141.
Charles XI roi de Suède. VI. 141.
Charles XII roi de Suède. V. 247. VI. 141. 160. 303. 307.
Charles Martel. I. 294. 404. II. 72. 77. 96. 158. III. 411. IV. 149. 210.

Charles le gros. II. 136. 141. 143. 145. 229. III. 404.
Charles le ſimple. II. 145. 192. 200. 227. III. 404.
Charles le Bel. III. 186. 192. 193. 374.
Charles d'Autriche roi d'Eſpagne. IV. 185. 189. Voyez *Charles-Quint.*
Charles le boiteux roi de Naples. III. 74.
Charles le mauvais de Navarre. III. 207. 212. 224. VI. 304. 305.
Charles le téméraire. III. 397. 401. 450. IV. 419.
Charles de Bourbon. IV. 188. 195-199.
Charles d'Anjou. II. 101. III. III. 12. 14. 46. 48. 49. 51. 52. 228. 269. 324. 448. IV. 149. 150. 190. VI. 289. 290. 300.
Charles de Bourgogne. III. 383. 384.
Charles IV duc de Lorraine. V. 371. 378.
Charles duc de Brabant. II. 228.
Charles de Valois. III. 91. 95. 272. 289.
Charles de Mantoue. V. 436.
Charles de Blois. III. 197.
Charles Borromée. (Saint) VI. 88.
Charles Canutſon, bonde. IV. 138. 141.
Charles Ancillon. VI. 335.
Charnacé. V. 357.
Charni. III. 202.
Charon. I. 150.
Chaſtelet. (du) V. 364.
Châtelet. (marquiſe du) I. 3. VI. 257.
Chataigneraye. (la) III. 446.
Châteaufort. (ſeigneur de) II. 343.
Châteauneuf. V. 365. 377.
Châteaurenard. V. 261.
Châtel. (Jean) V. 282-286. 288. 291.
Chatelus. III. 240.
Châtillon. (de) V. 184. 325. 331.
Chatillon. (cardinal de) V. 217.
Chevreuſe. V. 344. 377. 390.
Chicou. I. 333.
Chièvres. IV. 185.
Chi-Hoangti. I. 317.
Childebert. I. 292. II. 69. 97. 107.
Childeric. I. 292. VI. 337.
Chilperic. I. 292. II. 55. 69. 70. 177. VI. 258.
Chimène. II. 275.
Chircha. V. 48.
Chram. II. 69.
Chriſtiern I roi de Danemarck. IV. 139.
Chriſtiern II roi de Danemarck, IV. 140-145. 271. 272. VI. 135. 137.
Chriſtiern IV. V. 430.
Chriſtine reine de Suède, V. 434. VI. 117. 140. 146.
Chriſtine de Saxe. IV. 274.
Chriſtine de Savoie. V. 389.
Chriſtobule. III. 357.
Chriſtophe roi de Danemarck. III. 74.
Chumontou. I. 363. 366. 367.
Cicéron. I. 27. 55. 128. 140. 141. 148. 203. 281. II.

16. 188. 237. IV. 183. 286. VI. 269.
Cid. (le) II. 275-280.
Cimmabué. III. 276.
Cimon. I. 135.
Cinq-Mars. V. 392-394. VI. 146.
Claire-Eugénie. V. 256.
Clarence. (duc de) IV. 106. 109. 111.
Claude évêque. II. 282. IV. 248.
Clave. (de) V. 321.
Clément. (Saint) I. 437. 440.
Clément d'Alexandrie. (Saint) I. 103. 126. 171. 191. 362.
Clément II pape. II. 219.
Clément III. II. 430.
Clément IV. III. 13. 49. 51. VI. 289.
Clément V. III. 103. 104. 108. 120, 144. IV. 383. 385.
Clément VI. III. 129. 130. 142. 286. IV. 383.
Clément VII. III. 135. 148. 149. 151. 166. IV. 200. 204. 205. 300. 305. 308. 419. V. 95. 197. 204. 224. VI. 116. 317.
Clément VIII. V. 266. VI. 106. 107.
Clément X. VI. 69.
Clément. (Jacques) V. 243-245. 280. 281. VI. 103. 308.
Cléopâtre. V. 69.
Cléophas. I. 441.
Clerc. (le) I. 219.
Clet pape. I. 425.
Clisson. III. 237. 389.
Clytus. IV. 183.
Clodomir. II. 69.
Clotaire. I. 292. 293. II. 69. VI. 258.
Clotilde. II. 107.
Cloud. (Saint) II. 69.
Clovis. I. 292. 294. 315. II. 8. 19. 26. 29. 69. 72. 107. 122. 173. 187. 282. 412. III. 386. 405. 407. IV. 68. 333. VI. 234-258.
Coaſlin. (de) IV. 373.
Cobham. (baron de) III. 256.
Coblai Kan ou *Koublai.* III. 35. 37. 39. V. 38.
Codrus. III. 201.
Cœur. (Jacques) III. 262. 263.
Cœuvres. (de) V. 340.
Colbert. II. 83. IV. 491. VI. 231. 334.
Coleman jéſuite. VI. 71.
Coligni. IV. 482. 484. V. 115. 121. 173. 181. 183. 185. 188. 192. 194. 230. 231. 325. 327. 331.
Colomban. (Saint) II. 106.
Colombier cardinal. III. 143.
Colombo. (Barth.) IV. 424.
Colomb. (Chriſtophe) I. 45. 49. IV. 269. 395. 396. 424-430. 436. 460. 473. V. 3. VI. 319.
Colonna. III. 103. 121. 162. IV. 35. 66. 71. 300. V. 79. VI. 290.
Comiers jéſuite. VI. 70.
Comnène. II. 247. 399. 400. 404. 406. 408-410. 422. 443. III. 348. 362. 363.
Comte (le) jéſuite. I. 335.
Condé. IV. 197. V. 170. 172. 173. 174. 178. 180. 181.

182. 183. 185. 186. 188. 189. 225. 226. 228. 229. 234. 236. 237. 277. 296. 311. 313. 326. 349. 372. 386. 415. 439.
Condottieri. III. 145. IV. 27. 40. V. 429.
Confutzée, Confucius. I. 109. 110. 149. 313. 323. 334. 338. 340. 361. III. 8. IV. 389. V. 40. VI. 227. 286.
Conrad I. II. 31. 195. 197.
Conrad II le ſalique, empereur. II. 217, 218. IV. 149.
Conrad III. II. 326. 421-423.
Conrad IV. II. 385. III. 42. 43. 45. 120. VI. 300.
Conrad, fils de l'empereur *Henri IV.* II. 317.
Conradin. III. 41. 45. 50. 51. 53. III. 387. VI. 300. 304.
Conſtance impératrice. II. 338. 339.
Conſtance reine de France. II. 281. 283.
Conſtance Chlore. I. 436. II. 106.
Conſtant empereur. II. 168.
Conſtantin empereur II. 168. 215. 247.
Conſtantin I. I. 173. 207. 287. 426. 433. 436. II. 3. 4. 6. 7. 8. 10-13. 23. 24. 37. 48. 59. 60. 80. 152. 175. 251. III. 59. 142. 156. 370. 399. IV. 333. V. 176. 214. 215. VI. 149. 234. 309. 337.
Conſtantin Porphyrogenète. II. 87. 393.
Conſtantin Copronyme. II. 23. 43. 169.
Conſtantin Pogonat. II 168.
Conſtantin Ponce. IV. 378. V. 101.
Contarini. V. 197.
Conti. IV. 544. V. 292.
Copernic. I. 194. IV. 180. V. 425.
Corario. III. 152-155. 160. 162.
Coraſmin. II. 452.
Corbeil. (baron de) II. 343.
Cordato Mauro. III. 356.
Coré. I. 224. V. 199.
Cornaro. IV. 36. VI. 172.
Corneille. IV. 183. V. 398. VI. 298.
Corradin. II. 446.
Cortez. (Fernand) IV. 123. 129. 449-452. 454-460. 465. 468.
Cortuſius. III. 265.
Coſme Ruggieri. IV. 225.
Coſroès II. I. 391.
Coton jéſuite. V. 246. VI. 258.
Cotta. I. 141.
Couci. (ſire de) II. 343.
Cowper. IV. 276.
Courtin. V. 242. 316.
Cranmer. IV. 303. 315. 322.
Craſſus. VI. 319.
Crépi. (comte de) II. 233.
Chreſcentius. II. 214-216.
Créſus. I. 32. VI. 204.
Créton jéſuite. V. 158.
Crillon. V. 251. 298.
Criſpus. II. 7.
Croix (la) jéſuite. V. 287.
Cromwell. (Henri) VI. 57.
Cromwell. (Olivier) V. 5.

VI. 23. 34-63. 66. 68. 77. 131. 134. 169. 286.
Cromwell. (Richard) VI. 59-61.
Croui. IV. 241.
Crozat. IV. 491.
Cueva. (cardinal de la) VI. 119.
Cugnières. (Pierre) III. 206.
Cumberland. VI. 330.
Cunégonde. II. 294.
Curtius. I. 290.
Cuſan. I. 223.
Cyprien. (Saint) I. 431.
Cyriaque. I. 384.
Cyrille. (Saint) I. 54. II. 16. 18.
Cyrille de Conſtantinople. VI. 180.
Cyrus. I. 26. 50. 62. 63. 64. 72. 117. 254. 277. 301. IV. 24. VI. 185. 214.

D.

Dacier. I. 161.
Dagobert roi de France. II. 70. 71. 73. 177. 226. III. 405.
Daguères. III. 447.
Damaſe pape. I. 427.
Damaſe II. II. 219.
Damberto. II. 414.
Damby. VI 36.
Damiens. VI. 308.
Dampierre. IV. 407. 447. V. 22.
Danaüs. III. 363.
Daniel prophète. I. 248. 249.
Daniel jéſuite. II. 19. 53. 373. 374. III. 58. 59. 68. 209. 386. IV. 213. 214. 222. 225. V. 99. 191. 192. 193. 246. 262. 263. 275. 280. VI. 259. 267.
Dante. (le) III. 272. 273. IV. 50. 54. 388. 389.
Daout. VI. 164.
Darius. I. 237. 248-250. 252. 344. 375. 398. VI. 204.
Darius Ochus. III. 331.
Dathan. V. 199.
David roi juif. I. 173. 199. 210. 222. 226. 229. 398. 409. 429. 440. 441. II. 5. 265. IV. 303.
David roi d'Ethiopie. IV. 419. Voyez *Prêtre-Jean.*
David Rizzio. V. 161. 162.
Debar. III. 240.
Debora. I. 223. 306.
Décius. I. 431.
Démétrius de Phalère. I. 275.
Démétrius. (faux) IV. 118. VI. 152-159. 220.
Démoſthènes. III. 280. IV. 175. 183.
Denis le petit. II. 100.
Denis roi de Portugal. III. 113.
Derar. I. 402.
Derceto. I. 155.

Deſcartes. I. 150.
Deucalion. I. 104. 132. 134. 364.
Dévon. (de) II. 149.
Devonshire Courtenay. V. 149.
Diane de Poitiers. IV. 170.
Didier roi. II. 46. 55. 56.
Didier abbé. II. 295.
Didon. III. 15.
Digby. VI. 24.
Dioclétien empereur. I. 432 436. 442. II. 13. 77. III. 59. 399. VI. 122.
Diodore de Sicile. I. 61. 76. 91. 115. 196. 252. 291.
Diogène. I. 239.
Dion Caſſius. I. 67. 428.
Dominique. (Saint) III. 56. 62. IV. 352. V. 201.
Dominique de Soto. V. 203.
Dominique moine. V. 328.
Domitien. I. 180. 280. 428. 429. 441. II. 5.
Doria. IV. 222. V. 360.
Dormans. (Guillaume de) III. 422. 424.
Dorothée. I. 432.
Drach. (François) V. 129. 144.
Drogon. II. 239.
Droguet. III. 52.
Druſus. I. 170.
Dubois chevalier, III. 444.
Dubos. IV. 78.
Ducas. III. 354. 355. 356.
Ducheſne. II. 228.
Dumas. I. 356.
Dunois. III. 262. 381 389.
Duperron cardinal. V. 308. 310. VI. 106.
Dupleix. I. 356.
Dupleſſis-Mornay. V. 329. 333.
Duprat. IV. 93. 168. 197. 328. V. 201.
Durazzo. (Charles de) III. 133-136. 149. 151. 153. 310. IV. 150. 152.

E.

Ebbon. II. 123.
Eboli. (princeſſe d') V. 143.
Edithe reine d'Angleterre. II. 355.
Edmon. III. 48.
Edouard I. III. 71. 96. 184. 185.
Edouard II. III. 186. 188. 230. 437. IV. 99.
Edouard III. II. 255. 257. 258. III. 147. 186. 188. 193-197. 212-214. 216. 217. 220. 223. 226. 228. 230. 240. 286. 295. 309. 388. 414. 437. 448. IV. 97. 100. 117. 158. 159. 201. 204. 227. 383. V. 144. VI. 260.
Edouard IV. III. 385. IV. 39. 103. 104. 114. 117. 118.
Edouard V. IV. 112.
Edouard VI. IV. 223. 310. 314. 315. 320. 322. 324. V. 146. 147.
Edouard. (Saint) I. 183. II. 255. 257. 258. 348.

Egbert. II. 147. 187.
Egilone. II. 156.
Eginhard. II. 31. 60. 84.
Eglon. I. 223.
Egmont. (comte d') V. 91. 98. 107. 252. VI. 130.
Ela. I. 227.
Elbeuf. (d') VI. 373.
Eleazar. I. 25. II. 158.
Eléonore de Guienne. II. 344. 345. 420. 424. 425. V. 187.
Eléonore de Guſman. III. 218. 219.
Eléonore Galigaï. V. 314. 315.
Elie. I. 236. 272. IV. 349. VI. 174. 175.
Eliſabeth de France. V. 142.
Eliſabeth reine d'Angleterre. IV. 232. 311. 321. 323. 341. 483. V. 14. 77. 90. 99. 120. 124. 126. 136. 138. 139. 142. 170. 188. 260. 262. 263. 267. 276. 283. 303. 417. VI. 3. 11. 67. 77. 97. 102. 104. 259. 307.
Eliſabeth reine de Hongrie. III. 310.
Eliſabeth czarine. I. 82.
Eliſabeth de Boſnie. IV. 152. 153.
Eliſabeth Woodville. IV. 106.
Eliſée. I. 26. 236.
Elmacin. II. 413.
Eloi. (Saint) II. 71.
Emmanuel roi de Portugal. IV. 390. V. 122. 124.
Emerick Tekeli. VI. 182. 183. 185.
Emery de Luſignan. II. 444.
Emine. I. 386.
Enghien. IV. 221. 222. V. 96. 439. Voyez *Condé.*
Enoch ou *Hénoc.* I. 268-270. 349. 439.
Entragues. (Balzac d') V. 290. 292.
Epernon. (d') V. 232. 240. 290. 298. 305. 316. 372.
Epictète. I. 335. 337. 361.
Epicure. I. 338.
Epiphane. (Saint) II. 42.
Eraſme. IV. 245. 255.
Eratoſthènes. I. 91. 119.
Eric roi de Suède. VI. 136. 139.
Eric roi de Danemarck. II. 139.
Eſcale. (l') III. 177.
Eſchile. V. 42.
Eſchine. IV. 175.
Eſcovedo. V. 93.
Eſdras. I. 153. 188. 248. V. 62.
Eſtoin. II. 444.
Eſope ou *Lockman.* I. 374. 382.
Eſſex. (d') IV. 138. 158. VI. 34. 36.
Eſt. III. 179. IV. 34. 57. 369. VI. 106. Voyez *Mathilde* comteſſe.
Eſtrades. (d') V. 386. VI. 17.
Eſtrées. (d') V. 247. 254. 262. 271. 314.
Etelvolft. II. 218.
Etéocle. I. 260.
Ethelbert. II. 107. 147. IV. 333.
Ethelrede I. II. 148.
Etienne roi d'Angleterre. II. 344. 349.

Etienne roi de Hongrie. IV. 148.
Etienne. (Saint) I. 24. 186. VI. 87.
Etienne II pape. II. 23.
Etienne III. II. 27. 28. 31. 32. 34. 75. 136. 177.
Etienne IV. II. 121.
Etienne VI ou *VII.* II. 203. 204.
Etienne VIII. II. 206. 382.
Etienne prêtre. II. 281.
Etiennette. II. 210.
Etoile. (l') III. 438.
Eu. (comte d') III. 207. VI. 304.
Eucher. I. 434.
Euclyde. I. 328. 345. V. 63.
Eudes ou *Odon* roi de France. II. 136. 141. 192. 227.
Eudes duc de Bourgogne. II. 358.
Eudes le Maire. III. 422.
Eve. I. 254. 264. 265. 271.
Eugène compétiteur de *Théodose.* I. 285.
Eugène III. II. 325. 419. III. 79. VI. 187.
Eugène IV. II. 186. III. 315. 319. 322. 340. 342.
Eugénie infante. (Claire.) V. 134. 140.
Euphemius. II 163.
Eusèbe. I. 74. 78. 121. 133. 426. 431. 433. 435 436. 440. II. 4. 5. IV. 289.
Eutychès. II. 18.
Ezéchiel. I. 235. 240. 241. IV. 445.
Euzelino d'Aromano, III. 177.

F.

Fabius Pictor. I. 288.
Fabricius. I. 221.
Fairfax. VI. 33. 34. 36. 37. 39. 41-44. 50.
Farnèse. V. 198. 200. 205, 207. 208. Voyez *Parme.* (Alexandre duc de)
Fatime. I. 389. 396.
Fauchet. IV. 382.
Favila. II. 157.
Favre Vésois. III. 384.
Fausta. II. 6.
Fauste. IV. 179.
Fayette. (de la) V. 388. 389.
Fedor czar. VI. 152.
Fœdor Romanow czar. VI. 158. 160.
Félicité. (Sainte) I. 442.
Felton. V. 353. VI. 14.
Fendilles. III. 447.
Fénélon. III. 306.
Ferdinand I empereur. IV. 169. 208. 228. 231. 280. V. 197. 210. 213. 215. 417. 419. 420. 436. VI. 320.
Ferdinand II empereur. IV. 229. V. 359. 366. 425. 431. 437. VI. 140. 162. 181.

Ferdinand III. IV. 229. V. 437. 439.
Ferdinand III roi de Caſtille. (Saint) III. 85. 87. 88. 287.
Ferdinand IV. III. 90.
Ferdinand V roi d'Arragon. II. 273-275. III. 158, 391. 393. 397. 405. IV. 7. 12. 38. 45. 47. 63. 68. 75. 79. 83. 89. 90. 91. 92. 95. 165. 191. 299. 371. 373. 423. 424. 425. 433. V. 82. 87. 100.
Fernando roi de Naples. III. 38. 45. 47.
Fernel. V. 63.
Ferrand comte de Flandre. II. 363.
Ferrare. (cardinal de) V. 178.
Ferrier. V. 212. 214, 218.
Ferrière. (abbé de) II. 132.
Firmian. (comte de) IV. 381.
Fisher. IV. 307. 308.
Fitz-Othbern. II. 259.
Flamma. (la) III. 264. 266.
Flavio Goia. IV. 382.
Fléchier. VI. 314.
Fleuri. II. 53. 82. 289. 315. 440.
Fleurimont. V. 301.
Flora. VI. 268.
Florentin moine. V. 28.
Florinde. II. 155.
Fo-hi. I. 106. 316. 317.
Foix. (de) III. 380. 423. IV. 86. 192. V. 227.
Foix. (de Saint) III. 247.
Fondanus. I. 439.
Fonſeca évêque. IV. 425. 460.
Fontaine. (la) IV. 183. VI. 298.
Fontana. VI. 99.
Fontenelle. 150. 165.
Force. (de la) V. 328. 331. 363.
Formoſe. II. 192. 193. 203. 204.
Fouquet jéſuite. I. 341.
François I. III. 211. 308. 438. 446. 449. IV. 59. 61. 76. 121. 123-125. 140. 146. 157. 159. 168. 170. 171. 174. 185, 188, 195. 199. 228. 234. 258, 288. 301. 304. 327-338. V. 182. 184. 197. 199. 234. 240. 269. 341. 432.
François II. IV. 297. 340. 341. V. 155. 156 167. 174. 186. 234. 307. 419. VI. 306.
François dauphin. IV. 217.
François II duc de Bretagne. III. 454. IV. 115.
François de Guiſe. IV. 229.
François d'Aſſiſe. (Saint) II. 446. 448. IV. 349. 350. V. 28. 201.
François de Borgia. IV. 357.
Franklin. V. 15.
Fra-Paolo Sarpi. V. 196. 197. 209. 210. 275. VI. 110.
Fraſtade. II. 98.
Frédegaire. I. 293. II. 25.
Frédéric I, Barberouſſe, empereur. II. 326-336. 343. 380. 382. 423. 426. 431. 432. III. 15. 266. IV. 174. VI. 240. 290.
Frédéric II empereur. II. 362. 374-387. 449. III. 4. 19. 42-45. 65. 68. 120. 139. 140. 165. 176. 266. 270. 289. IV. 17. 368. 369. VI. 290. 300.

Frédéric III empereur. III. 353. 398. 402. IV. 3. 154. 161.
Frédéric le sage. IV. 250. 259.
Frédéric roi de Suède. IV. 146.
Frédéric II roi de Danemarck. V. 424.
Frédéric III roi de Danemarck. VI. 135. 142.
Frédéric II roi de Prusse. VI. 147.
Frédéric roi de Naples. IV. 47. 64.
Frédéric d'Autriche. III. 50.
Frédéric le beau duc d'Autriche. III. 240.
Frédéric de Holstein. III. 144.
Frédéric Palatin. V. 426. 429. VI. 28.
Frédéric de Tolède. V. 350.
Froissard. III. 187.
Fromenteau. IV. 92. 328.
Frontenac. VI. 172.
Fronton. I. 442. 445.
Frupan. (George) III. 364.
Fulgentio. V. 275.

G.

Galas. (comte de) V. 384.
Galère Maximien. I. 32. 433. 436.
Galien. I. 407.
Galilée. IV. 180. 181.
Galles. (prince de) IV. 107. 108. 109.
Gallicanus. II. 12.
Gallien empereur. I. 430.
Gallus. IV. 19.
Gama. IV. 422.
Gandie. (duc de) IV. 357.
Gannai. (Jean de) IV. 44.
Garcie. (dom) II. 161. 273.
Garcilasso de la Vega. IV. 463. 467.
Garnet jésuite. VI. 5.
Gassendi. VI. 285.
Gaston d'Orléans. V. 343. 344. 348. 357. 366. 370. 371. 373-375. 378. 384. 385. 390. 391. 395.
Gatien de Courtils. VI. 333.
Gatimozin. IV. 458. 459.
Gaubil. I. 313. III. 27.
Gaucher comte de Saint Paul. II. 358.
Gaveston. III. 186.
Gautier sans argent. II. 403. 404.
Geanguir. V. 49. VI. 200.
Geber. I. 407.
Gédéon. I. 223.
Gelais. (Saint) IV. 225.
Gengis. I. 28. II. 416. 451. III. 21-41. 96. 329-331. 335. 336. 338. IV. 65. 209. 395. V. 36. 37. 39. 40. 45-48. VI. 211. 214.
Gennadius. III. 358.
Genseric. II. 18.
Gentil. (le) VI. 221.
Géofroy du Maine. III. 445.
Géofroy de Viterbe. II. 216.

George I roi d'Angleterre. V. 13.
Gerard. (Balthaſar) V. 117-119. 291.
Gerardo. (Pietro) III. 177.
Gerberge. II. 200.
Gerbert. II. 228. 230. 234. Voyez *Sylveſtre II.*
Germanicus. II. 48.
Gerſon. III. 163. 164.
Giafar le Barmecide. I. 408.
Gibelins. II. 375. 377. 378. III. 93. 94. 121. 272. 275. IV. 49. 184. 369. V. 327.
Giemshid. I. 381.
Gigas. V. 395.
Giles. II. 447. IV. 350. VI. 337.
Gilfort. V. 147. 149.
Giotto. (de) III. 276.
Girardon. V. 398.
Giſelle. II. 265.
Giuſtiniani. III. 354. VI. 172.
Gloceſter. (de) III. 256. 286. IV. 96. 97. 109. 113. Voyez *Richard III.*
Godefroi de Bouillon. II. 311. 401. 405. 408. 414. 419. 435.
Godefroy prince danois. II. 141.
Godegrand. II. 226.
Godeſcalc. II. 189. 190. 403. 406.
Gomar. VI. 128.
Gomer. I. 79. 305.
Gondebaut. III. 440.
Gonſalve de Cordoue. III. 47. 64. 68. 73. 74.
Gontier. II. 178.
Gontran. II. 55. 177.
Gonzague. (de) III. 178. IV. 34. VI. 146.
Gonzalès d'Avilla. IV. 365.
Gordien. I. 431.
Gorgonius. I. 432.
Goſtin. II. 143. 164.
Gourgues. (de) IV. 484.
Gourville. V. 406.
Gracches. III. 130.
Grammont. (de) V. 236. 293.
Grand. (le) III. 271.
Grandſon. III. 225.
Grange. (cardinal de la) III. 147. 269.
Granvelle cardinal. IV. 168. V. 106.
Gratien. II. 218.
Gravina. IV. 66.
Gray. IV. 106.
Grégoire de Nazianze. (Saint) III. 278.
Grégoire de Nyſſe. (Saint) II. 91.
Grégoire I pape. I. 385. II. 16. 84. 107. 108. 189. IV. 345.
Grégoire II. II. 44. 77. IV. 274-276. VI. 288.
Grégoire III. II. 27. 44.
Grégoire IV. II. 121. 176.
Grégoire V. II. 216. 230.
Grégoire VI. II. 218.
Grégoire VII. II. 60. 231. 245. 246. 264. 280. 298-318. 335. 341. 378. 407. III. 93. IV. 252. 255. 476. V. 196. 206. VI. 101. 106. 108. 288. 307.
Grégoire IX. II. 377. 380. 381. III. 4. VI. 290.
Grégoire X. III. 90.

Grégoire XI. III. 144-146.
Grégoire XIII. IV. 401. 124. 125. VI. 89. 92-95. 137. 225.
Grégoire XIV. V. 255. VI. 105.
Grégoire de Tours. I. 289. 292. II. 6. 25. 55. IV. 257.
Gresham. V. 132. 145.
Grifon. VI. 258.
Grimoad. II. 234.
Griſler. III. 116.
Grotius. III. 358. V. 387. VI. 130.
Guarini. IV. 176.
Guébriant. V. 439.
Guèle. (la) V. 245.
Guelfes. II. 316. 375. 376. 378. III. 93. 121. 275. IV. 49. 184. 369. V. 327.
Guenée. II. 396.
Gueret jéſuite. IV. 360. V. 283. 284.
Guerin évêque. II. 364.
Guerin avocat général. IV. 337-339.
Gueſclin. (Bertrand du) III. 220-222. 225. 226.
Gui. III. 109. 112.
Gui de Dampierre. II. 358.
Gui de Spolète. II. 192.
Gui vicomte de Limoges. II. 234.
Guibert. II. 312.
Guichardin. II. 6. III. 51. IV. 44. 46. 71. 174.
Guiche. (la) V. 193.
Guido. II. 205.
Guignard. (Mathieu) IV. 360.
Guignard jéſuite. V. 283. 284-286.
Guillaume le conquérant. II. 256-261. 263. 264. 346. 348. 405. III. 442.
Guillaume III. I. 183. II. 256. V. 72. VI. 78. 131. 306.
Guillaume le Breton. III. 192.
Guillaume fier-à-bras. II. 239. 331.
Guillaume de Longchamp. II. 366.
Guillaume moine. III. 109.
Guillaume de Nangis. VI. 301.
Guillaume le roux. II. 405.
Guillaume de Tyr. II. 399.
Guiſe. (les) III. 76. V. 95. 97. 98. 118. 155. 166. 169-175. 178-183. 186. 192-228. 230. 232-234. 237-240. 242. 257. 263. 265. 292. 300. 311. 327. 391. 392. 436. VI. 22. 102. 272. Voyez *Léon X*, *Catherine* et *Marie de Médicis.*
Guiſe. (cardinal de) V. 238. 241. 300. 320. 436. VI. 102. 103.
Guiton. V. 349. 353.
Guſtave-Adolphe. V. 355. 357. 362. 366. 370. 376. 431. 432-436. 438. VI. 139. 140. 144. 307.
Guſtave-Vaſa. IV. 130. 141-143. 145-147. 272. VI. 136. 138. 144.
Guttemberg. I. 326.
Gyac. III. 245.

H.

Halde. (du) I. 324. 336. VI. 329.
Halley. V. 63.
Hallier. (du) V. 313.
Hamédi Kermani. III. 337.
Hamilton. VI. 18. 41. 47.
Haquin roi de Norvège. II. 388.
Harlay. V. 227.
Harlot. II. 257.
Harmodius. IV. 30.
Harold. II. 258. 260.
Harriſſon. VI. 54.
Harvey. IV. 289.
Harville. III. 240.
Haſtings. IV. 112.
Hatucu. IV. 471.
Hay jéſuite. V. 284.
Heaton évêque. V. 151.
Hégéſippe. I. 426. 429. II. 5.
Hélène. I. 436.
Helgaut. I. 182.
Héliogabale. I. 430.
Hénault. III. 249. IV. 88.
Henri I empereur. I. 295. II. 49. 195. 197-199. III. 433.
Henri II empereur. II. 217. 265. 294.
Henri III empereur. II. 218. 240. 241. 274. 299. 301. 305. 313. VI. 289.
Henri IV empereur. II. 242. 246. 299. 319. 332. 378. 414. V. 196. VI. 288. 306.
Henri V empereur. II. 317. 319-322. 329.
Henri VI empereur. II. 337-341. 362. 375. 434.
Henri VII empereur. III. 121-123. 138. IV. 360.
Henri I roi de France. II. 232. 233. 235.
Henri II roi de France. III. 437-439. 446. 447. IV. 172. 227. 229. 334. 339. 340. 482. V. 95. 96. 97. 100. 169. 170. 182. 208. 239. 432. VI. 81.
Henri III roi de France. III. 426. 438. 452. IV. 61. 93. 172. 360. V. 114. 116. 118. 127. 134. 158. 175. 188. 222. 245. 268. 280. 292. 305. 307. 308. 323. 421. 422. 436. VI. 81. 93. 102. 104. 308.
Henri IV roi de France. II. 30. 105. 318. III. 200. 259. 426. 451. IV. 341. 360. V. 91. 93. 113. 118. 135-139. 146. 157. 173. 181. 189. 191. 195. 196. 225. 229. 234-237. 245. 246. 306. 308-313. 319. 321-325. 343. 368. 374. 381. 382. 389. 390. 397. 402. 403. 417. 419. 422. 425. 437. VI. 3. 8. 10. 26. 29. 48. 97. 99. 100. 106. 107-110. 111. 117. 239. 258. 265. 306. 329.

Henri IV roi d'Eſpagne. IV. 5. 6. 8.
Henri I roi d'Angleterre. II. 344. 348. 349.
Henri II roi d'Angleterre. II. 331. 332. 346. 350-354. 380. 430. IV. 157. V. 188. 210. VI. 240.
Henri III roi d'Angleterre. II. 370. 374. III. 4. 11. 12. 45. 47. 184. VI. 300.
Henri IV roi d'Angleterre. III. 231.
Henri V roi d'Angleterre. III. 158. 231. 239. 240. 241. 242. 243. 246. 248. 250. 251. 252. 295. 297. 300. 309. 310. 311. IV. 201. 279. V. 144. 149.
Henri VI roi d'Angleterre. III. 252. 260. IV. 96. 109. 115. 313. 383.
Henri VII roi d'Angleterre. IV. 4. 39. 104. 117. 119. 158. 300. 321. 423. V. 130. 155.
Henri VIII roi d'Angleterre. III. 375. IV. 90. 91. 119. 121. 162. 168. 170-172. 193. 199. 207. 223. 224. 228. 256. 288-315. 321. 322. 324. 335. V. 147. 154. 260. VI. 11. 306. 317.
Henri roi des Romains. II. 378.
Henri cardinal et roi. (dom) V. 124.
Henri III roi de Caſtille. III. 336.
Henri de Portugal. (dom) III. 78. IV. 16. 384. 385.
Henri de Sicile. III. 42. 43.
Henri de Valois. II. 9.
Henri le noir. II. 60.
Henri de Tranſtamare. III. 220-223. IV. 4. 5. 7. VI. 303.
Henri Stuart. V. 160.
Henriette de France. V. 339. 347. VI. 10. 26.
Henriques. III. 219.
Héracléonas empereur. II. 168.
Héraclius. I. 391. 397. 402.
Herbelade. V. 240.
Herbelot. (d') I. 57.
Herbert. IV. 315.
Hercule. I. 27. 151. 152. 184. 410. III. 363. IV. 417.
Herem. (Saint) V. 193.
Hérès. I. 179.
Hermas. I. 171. II. 93.
Hermès. I. 121. 296. 297.
Herminigilde. II. 152.
Hérode. I. 188. 189. 230. 260. 349. II. 398. V. 243.
Hérodote. I. 5. 12. 62. 64. 66. 67. 91. 116. 117. 118. 119. 152. 184. 185. 198. 237. 274. 288. 292. 401. II. 15. IV. 420. V. 66. VI. 337.
Herrera. IV. 444. 466.
Herry. VI. 59.
Hervé comte de Nevers. II. 358.
Hervig. II. 155.
Hervique. II. 125.
Heſcham. I. 404.
Héſiode. I. 74. 76. 106. 209.
Hiaja. II. 277.

Hiao. I. 315. 317.
Hilderic III. II. 31.
Hillu. I. 195.
Hincmar. II. 89. 190.
Hippocrate. I. 407. III. 203.
Hippolyte cardinal. V. 204.
Hippolyte. I. 179.
Hiram. I. 184. 237. 274.
Hircan. I. 229. 230.
Hire. (la) III. 289.
Hiſtaſpes. I. 375.
Hoaitſang. VI. 216.
Holbens. IV. 312.
Holſtein. (de) VI. 159. 280.
Holſtenius. I. 221.
Holwell. I. 98. 350.
Homère. I. 19. 23. 31. 115. 139. 146. 165. 196. 205. 209. 256. 323. 400. 401. 402. III. 432. IV. 177.
Honoria. II. 17.
Honorius empereur. I. 283. 285. III. 16.
Honorius I pape. II. 39.
Honorius II. II. 260.
Honorius III. II. 377. III. 18.
Horace. I. 80. 81. 161. 193. 291. 307. II. 237. III. 278.
Horatius Coclès IV. 69.
Hormiſdas IV. I. 398.
Horn. (comte de) V. 107. VI. 130.
Hornac. (comte de) IV. 153.
Hortenſius. II. 16.
Hoſpital. (de l') I. 110. 150. V. 174. 177. 193. 214. 227.
Hotham. VI. 26. 27.
Hoved. III. 139.
Houlacou. III. 38.
Hubner. VI. 329.
Hueſcar. IV. 464. 465.
Huet. I. 78. 79. 139. 152. 154.
Hugo. II. 205. 206.
Hugonis docteur. V. 216. 217.
Hugues Capet. I. 182. II. 31. 192. 200. 209. 227-229. 343. 378. 395. 404. 405.
Hugues l'abbé. II. 132. 227. 405. 409. 417.
Hume. I. 293.
Humfroi. II. 239. 241.
Huniade. (Jean Corvin) III. 343. 353. 362. IV. 154.
Hus. (Jean) III. 168. 170. 171-174. 323. 341. IV. 160. 259. 335. VI. 310.
Hyde. I. 64. 98.

I.

Ibna ou *Ibnal Arabi.* II. 53. 159.
Ibrahim. VI. 165-168.
Idamante. I. 196.
Idoménée. I. 196.
Ieſid. I. 402.
Ignace. (Saint) I. 437. 441. VI. 310.
Ignace de Loyola. (Saint) IV. 353. 354. 355. 356. 360. V. 29.
Ignace patriarche. II. 182. 185.
Illuminé. II. 446.
Imbercourt. II. 402.
Imier. I. 401.

Isaachus. I. 130.
Innocent II pape. II. 251. 252. 323. 324. III. 81.
Innocent III. II. 29. 60. 340. 341. 359. 361. 369. 436. 440. III. 55. 56. 62. 66. 84. 94. IV. 367.
Innocent IV. I. 28. II. 381. 383. 386. 388. III. 19. 35. 37. 43-46. V. 201. 291.
Innocent VI. IV. 160.
Innocent VIII. IV. 35. 42. 55.
Innocent X. IV. 358.
Iphigénie. I. 196.
Iréne. II. 62. 87. 88. 91. 162. 169. 171. III. 340. 349.
Irénée. (Saint) I. 176.
Ireton. VI. 43. 50. 63.
Iſaac l'Ange. II. 336. 432. 438. 439.
Iſabella Oſorio. (dona) V. 92.
Iſabelle d'Aragon. IV. 7-12. 15.
Iſabelle de Bavière reine de France. III. 236. 248.
Iſabelle de Caſtille. III. 394. 405. IV. 45. 165. 168. 299. 371. 373. 423. 424. 425. 433. V. 87. 404.
Iſabelle de France reine d'Angleterre. III. 186. 437.
Iſabelle de France reine d'Eſpagne. V. 92. 100.
Iſabelle de Lorraine. III. 435.
Iſaïe. I. 235. 238. 239. 267. 350. VI. 176.
Isbeſeth. I. 226.
Iſidore cardinal. III. 352. 358.
Iſidore Mercator. II. 92.
Iſis. I. 26. 75. 130. 131. 158. 184. 202. 203. 208. 234. 243. 446. IV. 23. 24.
Iſle Adam. (l') III. 240. IV. 122. 123.
Iſle. (*Belle-*) VI. 334.
Iſle. (de l') VI. 300.
Iſmaël. I. 86. 416.
Iſmaël Sophi. IV. 209. V. 57. 58. 59. 163. 193.
Iſraël. I. 240. 273. 292. Voyez *Jacob.*
Iſtape. I. 171.
Iven ou *Iventi.* VI. 214. 267.

J.

Jacob. I. 25. 47. 77. 225. 256. 273. IV. 21. Voyez *Iſraël.*
Jacques I roi d'Ecoſſe. IV. 158. V. 14. 427. VI. 3. 11. 30.
Jacques II. IV. 158. VI. 41. 56.
Jacques III. IV. 158.
Jacques IV. IV. 158.
Jacques V. IV. 158. 159.
Jacques VI. IV. 158. 161.

Jacques VII. IV. 158.
Jacques IV. roi d'Aragon. III. 72. 91.
Jacques de Bourbon. III. 181.
Jacques cardinal. II. 380.
Jacques. (Saint) I. 440. 441.
Jacques d'Artevelt. III. 195.
Jacques Pierre. VI. 120.
Jaddus. I. 253. 254.
Jaffier. VI. 120.
Jagellons. IV. 132. 134. 135. 333.
Jahel. VI. 74.
Jaldabaſt. I. 172.
Jannès. I. 191.
Janvier. (Saint) VI. 87.
Japhet. I. 303.
Jaraſlau. II. 222.
Jarnac. III. 446.
Jars. (de) V. 377.
Jaurigni. V. 117.
Jean-Baptiſte. (Saint) I. 422. IV. 317. V. 61. VI. 87.
Jean. (Saint) I. 175. 176. 426. 437. IV. 409.
Jean I empereur. III. 319.
Jean II empereur. III. 319.
Jean roi de France. III. 141. 202. 207. 208. 210-214. 219. 228. 289. 374. 388. 397. 409. 422. 436. IV. 104. 203. V. 268. VI. 304. 305.
Jean ſans terre, roi d'Angleterre. II. 356. 358. 359-362. 367-370. 374.
Jean Sobiesky roi de Pologne. V. 81. VI. 147. 181. 185.
Jean Baſilowitz, ou *Baſilides* czar. IV. 120. 126. 128. VI. 151-155. 158.
Jean roi de Suède. VI. 137. 138.
Jean roi de Danemarck. IV. 128.
Jean roi de Bohème. III. 123.
Jean II roi de Caſtille. III. 158.
Jean I roi de Portugal. IV. 384.
Jean II roi de Portugal. IV. 388. 417. 423.
Jean II pape II. 21.
Jean VIII. II. 134. 135. 185-187. 203.
Jean IX. II. 204.
Jean X. II. 204. 205. 214.
Jean XI. II. 206. 207-209.
Jean XII. II. 207. 381. IV. 164. 242.
Jean XIV. II. 214.
Jean XVI. II. 216.
Jean XVIII. IV. 148.
Jean XIX. II. 217. IV. 148.
Jean XXII. III. 75. 223. 224-227. IV. 369. VI. 95.
Jean XXIII. III. 154-156. 159. 161. 168. 172. 230. 315.
Jean duc de Bourgogne. III. 235. 236. 243. 244. 309. 310. 328. 380.
Jean de Bragance. IV. 377.
Jean cardinal. II. 212.
Jean Bermudes. IV. 420. 421.
Jean de Bourbonnais. IV. 167.
Jean Chryſoſtome. (Saint) I. 439.
Jean le Clerc. IV. 334.
Jean de Gand. IV. 115.
Jean de Gouge. III. 214.
Jean de Leyde. IV. 281. 282.
Jean de Matha. IV. 362.

Jean moine. III. 75.
Jean de Procida. III. 52. 53.
Jean le Roy moine. V. 245.
Jean de Salſtad. IV. 139.
Jean de Vienne. III. 201.
Jean Zimiſcès. II. 393.
Jeanne I de Naples. III. 181. 182. 183. 232. 272. 276. V. 168.
Jeanne II de Naples. III. 65. 129. 131-137. 149. 181. IV. 150.
Jeanne de Caſtille. III. 223. IV. 5. 6. 7. 8. 231.
Jeanne de Navarre. V. 93.
Jeanne de Seymour. IV. 310. 312. 315. V. 147.
Jeanne Gray. IV, 321. V, 147. 149.
Jeanne. I. 230.
Jeannin. V. 136.
Jéhu. I. 226. 242.
Jéhud. I. 195.
Jémits empereur du Japon. VI. 228.
Jephté. I. 23. 199. 223. 306. IV. 453.
Jérémie. I. 23. 24. 235. 239.
Jéroboam. I. 226.
Jérombal. I. 75.
Jérôme. (Saint) I. 259. II. 396. IV. 257. 437.
Jérôme de Prague. III. 171. 172. 173. 323. IV. 160. VI. 310.
Jethro. I. 200. 216.
Jezraël I. 242.
Joab. I. 226.
Joas. I. 226.
Job. I. 266, 271. 376. VI. 284.
Joiadad. I. 226.
Joinville. II. 104. III. 9. 10. 15. IV. 242. VI. 259.
Jonathas. I. 210. V. 215.
Joram. I. 226. 242.
Jornandès. II. 14.
Joſaphat. I. 235.
Joſeph patriarche. I. 269. 439.
Joſeph II empereur. II. 381. IV. 366. 367.
Joſeph capucin. V. 338. 367.
Joſephe Flavien. I. 32. 137. 139-148. 163-164. 188-189. 190. 227. 229. 247-254. 266. 273-276.
Joſias. I. 153.
Joſſe empereur. IV. 160.
Joſué. I. 75. 78. 122. 152. 200. 219-222. 274.
Jouvency jéſuite. V. 255. 284.
Joyeuſe. III. 438. V. 233.
Joyeuſe. (cardinal de) VI. 111.
Juan d'Autriche. (dom) V. 79. 80. 81. 83. 91. 112. 113. 415.
Juba. V. 83.
Juda. I. 269. 292. IV. 20. V. 61.
Jude. (Saint) I. 268. 269. 172. 349. 429. 439. 441. II. 5.
Judith. V. 117. VI. 74.
Judith impératrice. II. 119. 122.
Jules II pape. III. 176. 366. IV. 15. 71. 72. 76-77. 79-85. 90. 92. 173. 184. 236. 239. 246. 300. VI. 100. 101. 117.
Jules III. V. 207. 210.
Jules africain. I. 133.

Julien cardinal. III. 323. 341. 343. 344. IV. 132.
Julien comte. II. 155. 156. 163. 280.
Julien empereur. I. 54. 149. 305. II. 13. 173. 175.
Juſtin. (Saint) I. 171. 173. 411. 438. II. 5.
Juſtine. IV. 276.
Juſtinien I empereur. I. 324. 384. III. 203. 357. VI. 99.
Juſtinien II. II. 168.
Juvenal. I 128.
Juvenel. (Jean) III. 237. 240. 247.

K.

Kaled. I. 402.
Kara Muſtapha. VI. 183. 184. 185.
Kempfer. IV. 400. VI. 227.
Kepler. V. 423. 425.
Kicum. VI. 211.
Kincum. VI. 211.
Kirker. I. 122. 342.
Kokbeker. VI. 229.
Kouli-Kan. Voyez *Sha-Nadir.*

L.

Laboureur. (le) IV. 242.
Lactance. I. 433. III. 58.
Ladiſlas IV roi de Hongrie et de Pologne. III. 341-343. IV. 4. 132. 154.
Ladiſlas Sigiſmond roi de Pologne. VI. 144. 146. 157. 158. 159.
Ladiſlas Albert. IV. 154. 155.
Ladiſlas de Bohême. IV. 156.
Laſiteau. I. 45-47.
Laguette. III. 373.
Lainez. IV. 357. V. 179. 216.
Lambert. IV. 309. VI. 62.
Lamp. V. 35.
Lancaſtre. (duc de) II. 201. III. 230. 231. IV. 97. 103. 115. 117. 322. Voyez *Henri IV* roi d'Angleterre.
Lancelot roi de Naples. III. 153. 154. 155. 156. 158. 181.
Landino. IV. 33.
Landois. IV. 115.
Landon. II. 204.
Lanfranc. II. 288.
Langeai. IV. 337.
Langlois. V. 64.
Lanoy. IV. 198. 203.
Lansberge. (Mathieu) I. 167.
Laokium. I. 338. 340.
Larcher. III. 249.
Lare. (dom Diègue de) II. 276.
Laſcaris. II. 443. III. 19. 324. 347. IV. 33.
Law ou *Laſs.* IV. 492.
Laval. (mademoiſelle Guide) III. 439.

Laud. VI. 18. 33.
Laure. III. 274.
Lautrec. IV. 192. 193.
Legris. III. 444. IV. 166.
Leibnitz. III. 303. IV. 428.
Leiceſtre (de) V. 120.
Lenox. (de) V. 165.
Léon l'Arménien. II. 169.
Léon l'Iſaurien. II. 42. 43. 45. 87. 169.
Léon le philoſophe. II. 170. 173. 393.
Léon IV empereur. II. 172.
Léon I pape. (Saint) II. 17. IV. 363. V. 39.
Léon III. II. 58. 59. IV. 211.
Léon IV. II. 164. 176.
Léon VIII. II. 211. 213.
Léon IX. II. 219. 241. 242. 244. 252. VI. 289.
Léon X. IV. 122. 141. 171. 186. 193. 233-247. 249. 250. 256. 272. 295. 328. 331. 332. VI. 82. 101. 116.
Léon juif. II. 251.
Léon prêtre. II. 203.
Léonce. II. 168.
Léonidas. III. 367.
Léopold empereur. V. 414. 417. VI. 182. 183. 184.
Léopold archiduc. V. 422.
Lerme. (cardinal de) V. 405. 412. 413.
Lerme. (duc de) VI. 8.
Leſdiguières. V. 255. 323. 325. 326. 327. 332. 333. 349. 371.
Lévi. V. 61.
Leuvigilde. II. 152.
Liceran. V. 299.
Licinien. II. 6.
Licinius. II. 6.
Lilio. VI. 92.
Lin pape. I. 425. 427.
Lindſey. V. 353.
Linnæ. IV. 383.
Liſtching. VI. 169. 216. 217. 218. 219.
Livarot. III. 452.
Liuvá. II. 153.
Locke. I. 145. 150. 157. IV. 55. V. 13. 19.
Lognac. V. 240.
Loiſeau. III. 405.
Long. (le) VI. 333.
Longin. I. 153.
Longueville. (de) V. 302.
Lopès de Vega. IV. 176.
Loredano. IV. 78.
Lorraine. (cardinal de) III. 76. IV. 240. 242. 340. V. 171. 173. 185. 214. 216. 217. 220. 230.
Lot. I. 91. 155. 264.
Lothaire. II. 112. 118. 122. 123. 124. 127. 128. 129. 133. 164. 175-181. 209. 251. 252. 322. 329. 330.
Louet. III. 425.
Louis I, le faible ou *le débonnaire*, roi de France. II. 63. 64. 116-127. 154. 159. 161. 181. 208. 226. 305. 317. 392. IV. 6. VI. 201. 239.
Louis II le bègue. II. 135. 136.
Louis V d'outremer. II. 200. 222. 227. 228.
Louis VI le gros, roi de France. II. 343. III. 291. V. 149.

Louis VII le jeune. II. 29. 344-347. 351. 420-425. III. 442.
Louis VIII. II. 367. 369-374. 432. III. 60. 63. 252. VI. 234. 259.
Louis IX. (Saint.) II. 256. 380. 381. 453. III. 3-16. 19. 21. 35. 41. 46. 50. 51. 63. 66. 67. 71. 85. 88. 91. 181. 233. 249. 287. 292. 298. 301. 309. 320. 324. 373. 422. 441. 442. 448. IV. 17. 149. 152. 203. 368. V. 65. 67. 68. VI. 259. 299-302.
Louis X Hutin. III. 113. 190. 192. 207. 291. 292.
Louis XI. III. 261. 263. 308. 375. 379-396. 402. 410. 414. 452. 455. IV. 4. 11. 27. 39. 58. 105. 109. 111. 165. 179. 180. 194. 352. 360. V. 395.
Louis XII. III. 178. 182. 453. IV. 47. 48. 57-76. 79-83. 115. 162. 164. 165. 168. 171. 172. 186. 189. 192. 214. 301. 328. V. 147. 149. 169. 188. 269. VI. 317.
Louis XIII. II. 174. V. 313. 316. 317. 319. 322. 324. 326. 328. 329. 330. 332. 333. 335. 336. 339. 342. 343. 345. 348. 350. 352. 353. 454. 356. 360. 363. 371. 375. 377. 378. 383. 388. 389. 391. 392. 393. 397. 398. 405. 412. 428. VI. 8. 10. 30. 117. 335.
Louis XIV. I. 248 374. 407. II. 363. III. 96. 232. 426. 427. 439. 452. IV. 44. 183. 206. 404. 483. 486. 490. 491. V. 15. 93. 110. 119. 128. 293. 307. 319. 324. 327. 363. 398. 399. 431. VI. 70. 76. 80. 117 126. 134. 168. 170. 171. 182. 233. 277. 311. 314. 321. 323.
Louis XV. II. 150. 256. V. 293.
Louis XVI. II. 256.
Louis II empereur. II. 179.
Louis d'Anjou roi de Hongrie. III. 131. 133. 134. 136. 137. 154. 155. IV. 150. 151.
Louis de Bavière. II. 126-132. III. 123. 125-128. 137. 139. 177. 195. 286. IV. 369.
Louis de Germanie. II. 134.
Louis de la Cerda. IV. 383. 385.
Louis de Tarente. III. 132.
Louis le Maure. IV. 40. 45. 58. 61-63. 82. 83. 87. 88.
Louis prince allemand. II. 194.
Louis-Amédée. V. 389.
Louise de Savoie. IV. 195.
Louvois. VI. 334.
Luc. (Saint) I. 174. 437. II. 95. 345.
Luc d'Achéri. III. 67.
Luc Gauric. V. 224.
Lucius. I. 131.
Lucius II. II. 268. 324.
Lucrèce Borgia. IV. 57.

Lucrèce dame romaine. I. 63. II. 155.
Lucrèce poëte. II. 188. III. 277. IV. 319.
Lucullus. VI. 319.
Ludlow. V. 351. VI. 44. 57.
Luines. (de) V. 312. 315. 316. 317. 324. 326. 328. 329. VI. 8.
Luitprand. II. 188. 207. 220.
Luna. III. 151. 152. 153. 158. 160. V. 212.
Luſignan. (Gui de) II. 427. 428. 429. 432.
Luther. IV. 185. 221. 248. 261. 269. 272. 274. 275. 276. 278. 279. 280. 286. 287. 288. 294. 295. 307. 315. 335. 348. 353. 374. V. 57.
Luxembourg. (de) III. 394.
Lycaon. I. 196.
Lycurgue. I. 296. III. 368. IV. 278. V. 28.
Lyſimaque. I. 273.

M.

Machabées. I. 228. 229.
Machiavel. II. 6. III. 125. 177. IV. 30. 40. 72. 175. 238. 243. V. 190.
Madès. I. 368.
Maffredo. III. 104.
Magellan. IV. 473. 475. 476. V. 21.
Maghmud roi de Perſe. VI. 196. 197.
Magnus roi de Suède. III. 74.
Mahabad-Sha mogol. VI. 204. 206.
Mahmoud. IV. 209. V. 45. VI. 187.
Mahomed-ben Joſeph. III. 82.
Mahomet. (prophète) I. 83. 86. 167. 168. 217. 372. 385-408. 409-419. II. 379. 390. 397. 407. 416. 447. III. 7. 21. 357. 358. IV. 65. 279. V. 57. 87. VI. 186. 219. 260. 281-286. 313.
Mahomet I ſultan. III. 334. 340.
Mahomet II. I. 287. II. 437. III. 333. 342-345. 349-353. 355-358. 362-367. 374. IV. 41. 42. 154. 372. V. 64. VI. 187. 260.
Mahomet III. VI. 162.
Mahomet IV. VI. 170. 178. 181. 183. 186. 187.
Maigrot. I. 110.
Mailla (de) jéſuite. VI. 218.
Maimbourg. II. 43. 293. IV. 337. V. 239. VI. 149. 237.
Maimonide. I. 219. IV. 20.
Majorien empereur. IV. 363.
Maitre. (Jean le) III. 425.
Malagrida jéſuite. VI. 308.
Malandrins. III. 220.
Malateſta. III. 154. IV. 369.
Maleſpina. III. 52.
Malherbe. V. 320.
Mambrès. I. 191.

Manahem. I. 226.
Manaſſé. I. 227. 235.
Manchester. 6. 34. 36.
Manco Capac. I. 21. 28.
Mandog roi de Lithuanie. II. 388.
Manès. II. 281. VI. 283.
Manéthon. I. 32. 74. 91. 106. 119. 121.
Manfreddo ou *Mainfroi.* II. 101. 382. 387. III. 42-50. 52. IV. 34.
Manſfeld. V. 341. 429.
Manuel. II. 437. 438. III. 335.
Marc. (Saint) I. 437. VI. 169.
Marc-Antoine. I. 230.
Marc-Aurèle. I. 361. 430. II. 14. 104. 173.
Marcel. I. 426. III. 212.
Marcellus. I. 170.
Marche. (de la) IV. 99. 102.
Marcillo Ficino. IV. 33.
Marcomir. I. 427.
Marco Paolo ou *Marc Paul.* I. 347. III. 35. IV. 395. 446.
Marculfe. II. 95. 114.
Marguerite d'Anjou. IV. 96-102. 104. 105. 106. 108. 109. 110.
Marguerite de Bourgogne. III. 190.
Marguerite de Lorraine. V. 378.
Marguerite de Navarre. IV. 339. V. 235.
Marguerite de Parme. V. 106.
Marguerite Waldemar reine. IV. 137. 138.
Marguerite gouvernante des Pays-Bas. IV. 184.
Marguerite princeſſe. V. 207.
Mariana jéſuite. V. 244. 285.
Marie d'Angleterre. IV. 91. 170. 311. 323. 324. 326. 327. 335. 432. V. 90-95. 96. 98. 99. 146. 147. 149. 158.
Marie d'Aragon. II. 293. 294. III. 84.
Marie d'Autriche. IV. 381. V. 414.
Marie de Bourgogne. III. 401-403. 409. 455. IV. 4.
Marie de France. V. 149.
Marie de Hongrie. IV. 150-153.
Marie de Lorraine. IV. 159.
Marie de Médicis. II. 174. 290. 305. 306. 311. 312. 316-318. 336. 343. 358. 361. 367. 368. 381. VI. 16.
Marie reine de Naples. III. 74.
Marie princeſſe d'Orange. VI. 26.
Marie de Portugal. V. 90.
Marie Stuart. III. 388. IV. 159. 223. 326. 327. V. 130. 154. 155. 156. 159-168. 263. 277. VI. 15. 45.
Marie. (la belle) I. 391.
Marigny. III. 249.
Marillac. V. 361. 362. 363. 364. 375.
Marina. (dona) IV. 450. 455. 457.
Marion. V. 23.

Marion Delorme. V. 335.
Marius. I. 283. II. 15.
Mark. (de la) III. 447.
Marlie. VI. 312.
Marot. (Clément) IV. 225. 339. V. 178.
Marozie. II. 204-206. 214. 217.
Marquemont. V. 340.
Marſigli. III. 374. V. 71. VI. 163.
Mar-Thomas. I. 357.
Martin IV pape. III. 72. 448.
Martin V. III. 162. 315. VI. 292.
Martin de Tours. (Saint) II. 283.
Martine impératrice. II. 168.
Martinuſius cardinal. IV. 169. V. 196. 210. 436.
Martorillo. (François) III. 390. IV. 352.
Maſſiniſſa. V. 83.
Mathias archiduc, puis empereur. V. 112. 114. 120. 423. 425. 426. VI. 162. 163.
Mathias Corvin. IV. 155.
Mathilde comteſſe. II. 299. 304. 307. 308. 311-313. 315. 320. 322. 323. 335. 341. 382. III. 124. 125. 179. IV. 36. VI. 106.
Mathieu. (Saint) I. 230. 437. II. 345.
Mathieu anabaptiſte. IV. 281.
Mathieu hiſtoriographe. V. 191. 289.
Mathieu jéſuite. V. 251. 252.
Mathieu Pâris. III. 47. 67.
Maugiron. III. 452.
Mauregat. II. 158. 159.
Maurice empereur. I. 384. 385. II. 168.
Maurice de Saxe. IV. 228. V. 208. 211.
Maurier. (du) VI. 128.
Maxence. I. 436. VI. 234.
Maximien. II. 6.
Maximien Galère. I. 432.
Maximien-Hercule Céſar. II. 434.
Maximilien I empereur. III. 178. 180. 205. 384. 402. 403. 455. IV. 4. 38. 58. 60. 76. 78. 81. 83. 87. 91. 139. 140. 155. 162. 167. 184. 189. 231. 241. 250. 279. 423.
Maximilien II. V. 78. 420. 421. IV. 84. 93.
Maximilien de Bavière. V. 425. 427. 429. VI. 144.
Maximin. I. 431. II. 8. VI. 313.
Mayenne. (de) V. 134. 236. 242. 251. 252. 255. 256. 257. 265. 267. 294. 300.
Mazarin cardinal. IV. 197. V. 324. 369. 415. 416. VI. 334.
Maupeou. (chancelier de) IV. 93.
Médée. V. 68.
Médicis. (les) I. 374. III. 249. IV. 28. 33. 40. 48. 49. 50. 198. 200. 208. 229. 237. 300. V. 205. 211. Voyez *Léon X*, *Catherine* et *Marie de Médicis.*
Meſpham. II. 383.
Mégrin. (Saint) V. 240.
Mélancton. IV. 213.

Melchior Luci. V. 212.
Melchtad. III. 115.
Melecſala. III. 7. 8. 11. 451.
Melecſéraph. III. 17.
Melédin. II. 446. 449. 451.
Méliorati. III. 151.
Ménager. III. 425.
Menés. I. 184.
Mequinès. V. 71.
Mercœur. (de) V. 266.
Mergue Martin. VI. 280.
Metezeau. V. 353.
Méton. VI. 91.
Mézerai. II. 209. III. 191. 203. 250. V. 99. 192. 248. 290. VI. 267. 300.
Michée. I. 235.
Michel-Ange. I. 187. IV. 404. VI. 100. 112.
Michel le bègue empereur. II. 163. 169. 171.
Michel Coribut roi de Pologne. VI. 146.
Michel Curopalate. II. 169.
Michel Ducas empereur. II. 247.
Michel Fédérovitz czar VI. 158. 159.
Michel le jeune. II. 171. 172. 174. 182. 184.
Michel Paphlagonate. II. 393.
Michon. V. 242.
Miciſlas duc de Pologne. II. 265.
Midleton. I. 219.
Milon. III. 56.
Miltiade. I. 135. III. 367.
Milton. I. 350.
Ming. V. 38. VI. 214.
Minos. I. 130. 139. 140. 203. 296. 297.
Miphibofeth. III. 226.
Mirabel. V. 341. 361.
Mirziſos. II. 439. 442.
Mohammed le Carſmin. III. 22. 28. 29. 30.
Mohavia. I. 402.
Moine (le) cardinal. III. 100.
Moïſe. I. 24. 25. 122. 152. 154. 162. 191. 200. 212. 219. 224. 257. 264. 272. 274. 306. 439. II. 41. 379. 425. IV. 445. VI. 75.
Moley. (Jean de) III. 109.
Molière VI. 298.
Molina jéſuite. V. 285.
Molon. I. 273.
Molucco. V. 123.
Monaldeſco. (Ludovico) III. 125.
Monck. VI. 61. 62.
Moncornillon. III. 75.
Mondar. I. 390.
Monlouet. (de) VI. 294.
Monnoye. (la) VI. 335.
Mons. IV. 144.
Montagne. I. 150.
Montagu. III. 374.
Montbrun Saint-André. (du Pui) VI. 170. 172.
Montéagle. VI. 5.
Montchal. V. 336.
Montécuculi. IV. 217. VI. 182.
Monteil évêque. II. 409.
Montemar. (duc de) V. 88.
Montepulciano. (Bernard Politien de) III. 123.
Monteſquieu. I. 150.
Monteſquiou. V. 188.
Montezuma. IV. 376.
Montfort. (de) II. 374. III. 62. 63, 197. 198, 213. 216. IV. 99.

Montigni. V. 106. 282.
Mont-lhéri. (de) II. 344. VI. 264.
Montluc évêque. V. 214.
Montmouth. VI. 74. 75.
Montmorenci. IV. 180. 215. 219. V. 96. 106. 140. 149. 171. 178. 181. 182. 184-186. 343. 349. 360. 361, 371-375.
Montpenſier. III. 438. V. 378. Voyez *Bourbon.*
Montréſor. VI. 412.
Montroſs. (de) VI. 49.
Montſorau. (dame de) III. 384.
Moret. (de) V. 374.
Morgan. V. 7.
Morland. V. 263.
Morlas. V. 294.
Moro. VI. 227-229.
Moroſini. VI. 170-173. 186.
Mortimer. III. 187. 188.
Morus. (Thomas) IV. 307. 308.
Motaſſem. II. 391.
Motezuma. IV. 452. 454-456. 458. 461.
Mothe le Vayer. (la) I. 150.
Motteville. (de) V. 375.
Mouchi. IV. 340.
Mousk. III. 67.
Mulei Iſmaël. II. 447. V. 89. VI. 169.
Mulei-Mehemed. V. 122.
Muncer. IV. 277. 278.
Muratori. II. 365.
Murray. (comte de) V. 160. 162. 163. 164.
Muſa. III. 333. 334.
Muſſus. III. 268.
Muſtapha. III. 332. VI. 164. 187.
Muſtapha Kuprogli. VI. 186. 187.
Muza-Sophi. VI. 194.
Muzza. II. 156.
Myri-Veis roi de Perſe. VI. 195. 196. 200.

N.

Naaman. I. 26.
Nabonaſſar. I. 56. 59.
Nabuchodonoſor. I. 26. 117. 155. 188. 240. 254. II. 351. V. 61.
Nabuſardan. I. 188.
Nadab. I. 226.
Nani. V. 314. VI. 120.
Narsès. II. 21. V. 247.
Naſſau. (de) III. 455. V. 104. 105. 107-121. 402. Voyez *Adolphe de Naſſau* et *Orange.*
Naſſer. III. 28.
Nathan. VI. 175. 176.
Navailles. (de) VI. 171.
Navarette moine. I. 337. 342. VI. 319.
Nectaire. II. 102.
Néhémie. I. 188. 189. V. 61.
Nemours. (de) IV. 68. V. 300.
Néron. I. 163. 207. 422. 424. 426. 427. 440. II. 215. 337. III. 150. IV. 71. V. 284.

Nerva. I. 429.
Neſtorius. I. 284. II. 18.
Nevers. (de) V. 311. 320.
Neuilli. V. 300.
Newton. I. 150. 219. 220. 315. IV. 55. 404. 428. V. 19. 63. VI. 92.
Nicephore empereur. II. 162. 169. 247.
Nicéphore Phocas. II. 220. 393.
Nicétas Coniates. II. 397. 398. 439. 440.
Nicolas I jéſuite, roi. V. 35.
Nicolas I pape. II. 178. 179. 180.
Nicolas II. II. 244. 248. 322.
Nicolas III. III. 436.
Nicolas IV. III. 210. IV. 149.
Nicolas V. III. 288. 322. IV. 330. VI. 95. 100.
Niecamp. I. 371.
Nigri jéſuite. V. 255.
Ninus. I. 57.
Nitard jéſuite, cardinal. V. 414. 415. 416.
Nitard. III. 432.
Noailles. III. 246. 247.
Noé. I. 132. 139. 151. IV. 426. VI. 330.
Noffo Florentin. III. 107.
Nogaret. III. 102. 103. 104.
Nogent. III. 237.
Nonotte ex-jéſuite. II. 8. 12.
Noradin. II. 429.
Norbert. (Saint) IV. 349.
Norfolck. V. 146. 166.
Northumberland. V. 147.
Noſtradamus. I. 32. 170.
Novatien. II. 39.
Noue. (de la) V. 302.
Noushirvan, ou *Coſroès.* I. 384.
Nugnès. I. 219.
Numa Pompilius. I. 217. 296. IV. 24. 269. VI. 90.
Nun. I. 200.

O.

O. (marquis d') V. 332.
Obdam. VI. 134.
Ochoſias. I. 226. 271.
Ochus. I. 117.
Octaï-Kan. III. 35. 37. V. 36.
Octave. VI. 314.
Octavien Sporco. II. 206.
Odet Daidie. III. 384.
Odet de Châtillon cardinal. V. 500.
Odillon. (Saint) II. 292. 391.
Odin. I. 28. II. 105.
Oedipe. I. 383.
Oggès. I. 132. 133. 136.
Ojeda. IV. 428.
Oldecorn jéſuite. VI. 5.
Oliva jéſuite. VI. 70.
Olivarès. V. 345. 346. 347. 350. 393. 405. 409. 410. 413. VI. 9.
Oliverotto. IV. 66.
Olonois. (l') V. 6.
Olopuën. I. 342.
Omar. I. 117. 123. 234. 388

398-401. 403. 421. II. 398. IV. 122. V. 48. 57. 62. VI. 197. 250.
Onias. I. 228.
Ooliba. I. 241.
Oolla. I. 241.
Opas. II. 155. 156. 280.
Oppède. (Jean Meynier d') IV. 337-339.
Orange. (princes d') III. 250. IV. 122. 123. 133. 135. 139. 143. V. 327. 362. 370. 402. 420. VI. 53. 128-131. 272. Voyez *Naſſau.*
Orcan. III. 325. 340.
Oreſte. I. 260. 395.
Origène. I. 130. 202. 272. IV. 290. V. 247.
Orléans. (Louis d') avocat. V. 259.
Ornano. V. 344.
Orphée. I. 130. 140. 146. 151. 205. 296. 361.
Orte. (vicomte d') V. 193.
Ortogrul-Beg. II. 391.
Oſée. I. 227. 235. 242. V. 61.
Oſiander. IV. 252.
Oſiris. I. 33. 196. 337. 384. IV. 24.
Oſman prince. VI. 163. 164.
Oſman ſultan. VI. 144. 163. 164.
Ottoman tige des *Oſmanlis.* III. 325. 359.
Oſſat. (cardinal d') VI. 106.
Oſſone. (d') VI. 120.
Othman. I. 403.
Othon. II. 61. 67. 188. 195. 198. 199. 200. 201. 208-220. 223. 230. 234. 236. 240. 270. 293. 294. 306. 327. 329. 331. 340. 342. 362. 363. 365-367. 375. III. 121. 134. 143. IV. 28. 164. 206. VI. 82. 264. 288. 291.
Othon III. II. 61. 270. 279.
Othon de Brunſvick. III. 134. 136.
Ottocare. III. 69. 70.
Ottoman moine. VI. 166.
Ovide. I. 150. 155. V. 41.
Ouin. V. 281. 291.
Oulougbeg. III. 338.
Ouraca. II. 276.
Oxenſtiern. V. 383. 436.
Ozias. V. 259.

P.

Pachimère. I. 351. II. 114.
Palafox. (dom Jean) IV. 358.
Palavicini. IV. 192. V. 196. 197. 209. 210.
Paléologue. (Meſſith) III. 364. 365. IV. 44.
Paléologues. II. 186. III. 19. 20. 316. 318. 324. 325. 326. 327. 340. 348. IV. 44. 458.
Pallade. I. 103. 362.
Palliano. (de) VI. 82.
Pandolfe. II. 360.

Papebroc. I. 446.
Parennin. I. 328.
Parme. (Alexandre duc de) I. 252. V. 91. 113. 116. 119. 135. 157. 254. 255. 383. VI. 113. Voyez *Farnèſe.*
Parménion. I. 253.
Paſcal. (Blaiſe) IV. 54.
Paſcal II. II. 320. 321. 378.
Paſchaſe Ratbert. II. 287. 288. IV. 252.
Paſquier. (Etienne) I. 294. V. 279.
Paſtourel. III. 422. 424.
Patarin chevalier. III. 445.
Patrocle. I. 196.
Paul-Emile. I. 281. III. 216.
Paul. (Saint) I. 171. 174. 259. 269. 427. 439. II. 10. 12. 17. 60. 96. IV. 269. 332. V. 196. 198.
Paul III pape. IV. 210. 228. 308. 332. 355. 357. V. 113. 198-200. 204-206. VI. 88.
Paul IV. IV. 231. 232. 380. V. 95. 100. 169. 178. VI. 81. 82.
Paul V. V. 275. VI. 84. 107. 108. 111.
Paul-Jove. IV. 43. 71. 85. VI. 116.
Paul-Oroſe. I. 252.
Pauſanias. I. 141. 196. 208. II. 142.
Pax. III. 265.
Payenotos. VI. 172. 173. 180.
Pazzi. IV. 30. 31. V. 170.
Pèdre de Tolède. (dom) V. 274. VI. 119.
Pèdre le ſévère. (dom) IV. 37.
Pélage. (dom) III. 353.
Pélage Albano. II. 448.
Pélage ſectaire. II. 106.
Pélage Teudomer. II. 157. 160.
Pellevé. (cardinal de) V. 265.
Pélops. I. 179.
Pelſart. IV. 407. V. 22.
Pembroke. (comte de) II. 353.
Pen. (Guillaume) V. 16. 17.
Pennington. (Jean) V. 351.
Pepin. II. 25. 27-29. 31-36. 45-47. 49. 53. 57. 64. 66. 72. 73. 75. 76. 77. 88. 118. 127. 128. 141. 175. 199. 208. 243. 320. III. 405. 411. IV. 280.
Perci. VI. 4-6.
Péréfixe. V. 248.
Pérès. IV. 424. V. 89. 93. 142.
Périclès. IV. 175.
Périgord. (comteſſe de) III. 120.
Périn Tomaſel. III. 151.
Perkins. IV. 118.
Perſan. V. 513.
Perſée. I. 27. 135. 154.
Peſcaire. IV. 198.
Pétau. I. 134. VI. 330.
Petit. (Jean) III. 164. 245.
Pétrarque. III. 129. 272. 273. 274. 275. 279. IV. 54.
Petrucci cardinal. IV. 239.
Phacée. I. 227.
Phacëa. I. 226.

Pharamond. I. 427. II. 173. VI. 337.
Pharaon. I. 90 191. 212.
Phérécide. I. 31.
Philibert de Savoie. V. 90.
Philippe empereur. I. 430. 431. II. 340. 341.
Philippe le magnanime. IV. 274.
Philippe II roi d'Eſpagne. III. 249. 438. IV. 11. 207. 230. 232. 323. 359. 377. 378. 381. 432. 433. 470. 480. V. 50. 78. 79. 81. 88. 90-101. 103-105. 107. 108. 111-113. 115-118. 120. 122-143. 149. 150. 156. 166. 180. 209. 212. 220. 233. 249. 254. 256. 260. 265. 267. 276. 401. 411. 417. VI. 3. 59. 81. 82. 85. 93. 102. 104. 105. 307. 319. 320.
Philippe III. III. 422. IV. 378. 379. V. 140. 144. 274. 306. 383. 401. 402. 403. 404. 405. 416. 422. VI. 8. 117. 119.
Philippe IV. V. 341. 355. 405. 414-416. VI. 168.
Philippe V. V. 88.
Philippe I roi de France. II. 30. 180. 229. 235. 263. 302. 320. 405-417. III. 422.
Philippe II Auguſte. II. 180. 354. 355. 362. 363. 365-368. 370-372. 374. 430. 433-435. 444. III. 12. 15. V. 272. VI. 236. 339.
Philippe III le hardi. III. 65. 285. 292. 422. 436. 448.
Philippe IV le bel. III. 73. 92-105. 107. 108. 113. 186. 189. 190. 193. 267. 285. 289. 292. 294. 300. 301. 302. 304. 308. 442.
Philippe V le long. III. 123. 192. 302. 305.
Philippe VI de Valois. III. 193-201. 203-205. 207. 210. 269. 286. 289. 296. 300. 301. 394. 422. 444. 448. IV. 104. 204. V. 268. VI. 326. 327. 328. 331.
Philippe Bardanès. II. 169.
Philippe le beau. III. 223. IV. 4. 60. 162.
Philippe le bon. III. 246. 257. 258. 353. 380. 383. 414.
Philippe duc de Bourgogne. III. 310.
Philippe de Comines. III. 350. 387. 389. 399.
Philippe de Macédoine. II. 199.
Philippe moine. II. 421.
Philon. I. 74. 273. 423.
Philoſtrate. I. 183. 362.
Phocas. I. 384. 385. II. 168.
Phocion. I. 135.
Photius. II. 172. 182-189. V. 247.
Phrynus. I. 180.
Pibrac. V. 227.
Pic de la Mirandole. IV. 33. 34. 52-56.
Picard. (chevalier Jean) III. 445.

Picatrix. I. 194.
Pie II pape. III. 322. IV. 241.
Pie III. IV. 74.
Pie IV. IV. 380. V. 211. 213. VI. 83. 84. 88.
Pie V. V. 77. 81. 141. 157. 165. VI. 88. 89. 95.
Pierre. (Saint) I. 426. 427. 439. II. 10. 12. 17. 26. 33. 34. 60. 179. 220. 301. V. 198. 202. VI. 271. 287. 289. 320.
Pierre Aldobrandin. II. 295.
Pierre Ameaux. IV. 294.
Pierre de Capoue. III. 145.
Pierre de Caſtelnau. III. 56.
Pierre de Courtenai. III. 18.
Pierre Damien. II. 231. 292. III. 285.
Pierre Dupui. III. 113.
Pierre de Navarre. IV. 69.
Pierre de Piſe. II. 84.
Pierre Flotte. III. 98.
Pierre Hein. VI. 133.
Pierre Kolb. IV. 391.
Pierre la Châtre. II. 347.
Pierre le cruel de Caſtille. III. 91. 218-223. VI. 303. 304.
Pierre le grand czar. I. 9. 82. 297. III. 250. 379. IV. 386. V. 38. 141. VI. 147. 151. 152. 160. 193. 221.
Pierre l'ermite. II. 399. 400. 402. 403. 404. 406. 409. 411. 412. 413. 417. 421.
Pierre roi d'Aragon. III. 52. 91. 448.
Pierre II roi d'Aragon. III. 60. 84.
Pierre roi de Hongrie. IV. 149.
Pilade. I. 395.
Pilate. I. 438. II. 5.
Pilet. V. 89.
Pilpay. I. 345. 346.
Pinzone. IV. 424.
Pirithoüs. I. 395.
Pirrha. I. 132.
Piſiſtrate. IV 29. 30.
Piſouca. III. 24.
Pizarro. IV. 123. V. 31.
Pizarro. (Franceſco) IV. 461. 465. 467. 468. 469.
Plan-Carpin. III. 37.
Platon. I. 19. 126. 144. 145. 148. 203 263. 310. 346. 348. 349. 361. II. 284. III. 367. IV. 181. 290. 317. 463.
Plaute. IV. 175. 285.
Plelo. (de) II. 150.
Pline. I. 16. 180. 304. 429. IV. 383. 463.
Plutarque. I. 36. 126. 196. 197. 206. V. 208.
Poët. (marquis de) IV. 293.
Poggio. III. 172. 321.
Polentini. IV. 34.
Poli cardinal. VI. 82.
Polinice. I. 260.
Politiano. IV. 33. 285.
Pollion. I. 170.
Pollux. I. 135.
Poltrot de Mere. V. 118. 183. 244. 292.
Polus cardinal. IV. 245. 309.
Polybe. I. 291. II. 25.
Polycarpe. (Saint) I. 442. VI. 310.
Pompe Targon. V. 352.
Pompée. I. 193. 230.
Pomperan. IV. 201.
Pomponius Mela. I. 115.

Pope. I. 4.
Popilius. III. 239.
Porcellets. (des) III. 53.
Porphyre. I. 75. 103. 362.
Porus. V. 49.
Poſſevin jéſuite. VI. 137.
Pouſſin. V. 398.
Prétextat II. 13.
Prêtre-Jean. III. 25. IV. 419.
Preuilli. (Géofroi de) III. 433. IV. 167.
Prince noir. III. 197. 198. 210. 213. 217. 221. 222-225. 228. 255. VI. 303.
Priſcillien. II. 283.
Probus. II. 197.
Procope. II. 14. 48.
Procope le raſé. III. 323.
Ptolomées. I. 123. 128. 130. 138. 151. 190. 227. 228. 274. 400. 406. IV. 25. 383. 393. V. 63.
Puffendorf. IV. 140. 191. VI. 140.
Pulci. (le) III. 275.
Puiſet. (de) II. 343. VI. 264.
Pyrrhus. I. 282.
Pythagore. I. 94. 126. 145. 147. 328. 334. 345. 356.

Q.

Quancum. VI. 211.
Quinault. I. 150.
Quinte-Curce. I. 79-81. 252.

R.

Rabelais. I. 194.
Racan. V. 320.
Rachis. II. 46.
Racine. IV. 183. VI. 298.
Ragotski. VI. 149. 182.
Rahab. I. 201.
Raimond. II. 277. 405. 411. 418. 424. III. 56. 62. 63 64. IV. 81.
Rainier. III. 55.
Raleig. IV. 483. V. 14. 144.
Rambouillet. (de) V. 294.
Ramire (dom) roi d'Aragon. III. 81.
Raoul. III. 292. 422.
Raphaël. IV. 404. V. 339.
Raſi. I. 402.
Ratram. II. 286. 287. 290.
Ravaillac. V. 288. 292.
Ravanel. VI. 314.
Raulin. (Nicolas) III. 248.
Raynal. V. 16.
Réal. (de Saint) VI. 118.
Reginus. II. 134.
Régnier corſaire. II. 139.
Régulus. I. 291.
Remi. (Saint) II. 29. 30. 72.
Remus. VI. 337.
Renaud. II. 358. VI. 121.
Renaud de Châtillon. II. 428.

Renaudie. (du Barri de la) V. 173.
Renaudot. I. 334.
René d'Anjou. III. 183. 434. 435. 437. IV. 96. 106.
René de Lorraine. III. 401.
Requeſcens. V. 110. 111.
Retz. (cardinal de) V. 190. 320. 335. 385. 391.
Retz. (maréchal de) III. 256. V. 239.
Riario. IV. 34.
Ribaumont. III. 202.
Ribeyrac. III. 452.
Ricoult. III. 378.
Richard. III. 15. 45.
Richard I cœur de lion, roi d'Angleterre. II. 338. 354. 364. 433. 434. III. 53.
Richard II. III. 228. 232.
Richard III. IV. 109. 113-116.
Richard comte d'Averſe. II. 242. 243.
Richard. (l'abbé) VI. 335.
Richardot. VI. 125.
Richelieu (cardinal de) I. 252. IV. 488. V. 120. 245. 315. 318. 323. 324. 334-345. 348-367. 369. 372. 375. 382. 383. 389. 390. 392. 393. 396-398. 400. 401. 407. 409. 410. 428. 432. 436. VI. 3. 16. 19. 26. 334-336.
Richemont. III. 389. IV. 114. 115. 116. Voyez *Henri VII* roi d'Angleterre.
Richemont connétable. III. 245. 253. 297.
Ridicovi. V. 281.
Rienzi. (Nicolas ou Colas) III. 129. 133.
Rimario. IV. 34.
Robert Bruſs roi d'Ecoſſe. III. 186.
Robert cordelier. III. 67. 68. 132.
Robert d'Artois. II. 380. III. 8. 286.
Robert de Clermont. III. 312.
Robert duc de Normandie. II. 257. 349. 405.
Robert palatin. VI. 28. 29. 34.
Robert roi de France. I. 182. II. 180. 227. 229-232. 281. 283. 292. III. 272.
Robert roi de Naples. III. 121. 131. 137.
Robert Stuart roi d'Ecoſſe. III. 224.
Robert Guiſcard. II. 239-240. 241. 243-248. 314. 406.
Robert empereur. III. 152. IV. 160.
Rocha. (Jean de) III. 164.
Rochefort. (Gui de) IV. 60.
Rochefoucauld. (cardinal de la) V. 336.
Rodolphe I de Habsbourg. III. 69. 70. 88. 115. 120. IV. 149. 161. 227.
Rodolphe II de Suabe. II. 309-311. V. 276. 421-425. 437. VI. 144. 162. 163.
Rodrigue. II. 154. 155. 157. III. 82.
Roger de Sicile. II. 245. 248. 249-252. 324. 331. 338. VI. 123. 300.
Roger évêque. II. 349.
Rohan. (de) V. 327. 330. 333. 341. 348. 349. 353. 355.

Roland. II. 54. 259. 365.
Rollin. I. 32. 252. 254.
Rolon ou *Raoul.* II. 144-146.
Romain empereur. II. 393. 394.
Roméli. I. 227.
Romulus. I. 28. 154. 280. 281. 287. III. 370. V. 6. VI. 337.
Roſe évêque. V. 300.
Roſni. V. 261.
Rotharis. II. 152.
Rovère. (Julien cardinal de la) IV. 74. VI. 113. Voyez *Jules II* pape.
Rouſſeau. (J. B.) I. 362.
Rubens. I. 269.
Rubruquis. III. 35.
Ruccellai. IV. 175.
Rui Gomès. V. 93.
Ruinart. (dom) I. 446.
Ruis de Martanza. (dom) II. 296.
Ruſſel. I. 356.
Ruth. I. 219.
Rutland. IV. 101.
Ruyſch. I. 9. IV. 386.
Ruyter. VI. 67.

S.

Sa jéſuite. V. 285.
Saba. (reine de) I. 237.
Sabatei-Sevi. VI. 173-179.
Sabellius. IV. 289.
Sacremore. V. 294.
Sadi. III. 280.
Sadolet. cardinal. IV. 286. 337.
Sagana. I. 193.
Saed Effendi. I. 127.
Saintrailles. III. 389.
Saka. IV. 398.
Saladin. II. 424-435. 442. 445.
Salcède. IV. 117.
Sale. I. 386. VI. 283.
Salluſte. VI. 119.
Salmanaſar. I. 227. V. 61.
Salméron. IV. 357.
Salméron jéſuite. VI. 285.
Salomon roi juif. I. 161. 184. 189. 209. 226. 237. 260. 274. 346. 409. II. 398. 418. IV. 14. 419.
Salomon roi de Bretagne. II. 133.
Salomon roi de Hongrie. II. 312.
Salviati. IV. 31.
Samon roi ſlavon. II. 71.
Samſon. I. 219. 224. 258.
Samuel. I. 191. 199. 210. II. 27. IV. 453. VI. 210.
Samuel Pennia. VI. 177.
Sancerre. (de) V. 174.
Sanche III (dom) roi de *Caſtille.* III. 88. 90.
Sanche le gros roi de Léon. II. 272.
Sanche (dom) roi de Navarre. II. 274-277. III. 82.
Sanche Garcie. II. 273.
Sanchoniathon. I. 55. 74-78. 106. 122-137. 195. 204.
Sanci. V. 242.
Santa Cruz. (de) V. 128.
Saphadin. II. 445. 446.
Sara. I. 90. 272.

Sardanapale. VI. 195.
Savelli. IV. 35. 66.
Saül. I. 191. 199. 210. 223. 226. II. 27. IV. 453.
Savonarole. IV. 48-52. 56.
Savoie. (ducs de) II. 267. 384. III. 176. 321. V. 90. 96. 97. 134. 135. 137. 249. 255. 306. 323. 340. 357. 359. 383. 389. 391.
Saurid. I. 114.
Scanderbeg. III. 345-347. 353. 363. 365.
Scevola. (Mutius) IV. 322.
Schomberg. III. 452. V. 363. 373.
Scipion. I. 278. 281. 286. II. 16. 324. IV. 226. VI. 258. 266.
Scolaſtique. II. 22.
Scot. II. 286. 290. IV. 351.
Sébaſtien roi de Portugal. (dom) IV. 420. V. 78. 88. 122. 123.
Sédécias. I. 235. V. 61.
Sédécias médecin. II. 133.
Sedille. III. 422.
Séguier. V. 390. 392.
Séguinat. III. 246.
Séleucides. I. 227. 342.
Sélim I. I. 118. III. 356. 374. IV. 120. 124. V. 58. 68. 69. VI. 194.
Sélim II. V. 69. 79. 82. 83. VI. 161. 187.
Sellum. I. 226.
Sémiramis. I. 56. 57. 155. IV. 137.
Sénèque. I. 439. IV. 389.
Sérapis. I. 126. 181. IV. 24.
Sergius moine. I. 411.
Sergius II pape. II. 131. 134.
Sergius III. II. 205. 206.
Servet. IV. 289-294.
Séſac. I. 357. 368.
Seſoſtris. I. 73. 116. 117. 118. V. 66-69.
Seth. I. 268.
Severa. IV. 276.
Sextus. I. 193.
Sextus empiricus. I. 68. 378.
Seymour. (Thomas et Edouard) V. 147.
Sforze. III. 176. 177. 182. IV. 27. 28. 34. 62. 88. 184. 186. 188. 208. 221. V. 205.
Sha-Abbas I. I. 399. V. 58. 61. VI. 162. 193. 194.
Sha-Abbas II. VI. 196.
Shaftesbury. VI. 64.
Sha-Géan. V. 54. VI. 165. 194. 200. 201. 205.
Sha-Huſſein. VI. 194-198.
Shakeſpeare. IV. 176. V. 145. VI. 10.
Shall jéſuite. (Adam) VI. 220.
Sha-Nadir. I. 379. III. 331. VI. 198. 199. 205. 206.
Sha-Ruſtan. V. 57.
Sha-Sophi. VI. 194.
Shinner. (Mathieu) IV. 186.
Sigefroy. II. 142.
Sigibert. II. 55. 70. 177.
Sigiſmond I empereur. III. 137. 135. 156. 158. 159. 160. 169. 173-176. 295. 315. 328. IV. 134. 153. 154. 160. 218-259.
Sigiſmond II roi de Pologne et de Suède. V. 78-431.

432. VI. 138. 139. 144. 156-158.
Silleri. (de) V. 305. 339.
Silvère pape. II. 21.
Siméon. I. 441. V. 301.
Simon. (de Saint) V. 388.
Simon de Montfort. II. 442. III. 57. 58. 61-63. 84.
Simonetta. IV. 28.
Sincelle. (George le) I. 53.
Sixte IV pape. IV. 30. 32. VI. 101.
Sixte-Quint. III. 375. IV. 346. V. 77. 157. 234. 235. 255. 277. VI. 85. 95-105. 112.
Smerdis. I. 50.
Socini. (Lélio) IV. 289. 293.
Socrate. I. 145. 146. 182. 183. 280. 361. III. 172. 173. IV. 181.
Soissons. (de) V. 344. 372. 384. 385. 391. 393.
Soli cardinal. IV. 239.
Soliman. I. 249. II. 394. 404. 411. 412. 417. III. 334. 374. IV. 120. 156. 207. 208. 209. 211. 212. 217 220. 222. 230. V. 48. 58. 69. 81. 83. VI. 122. 194.
Soliman III. VI. 187.
Solis. (Antonio de) IV. 357.
Sommerset. VI. 9.
Sophi. V. 56-59. VI. 190.
Sophie de Baviere. III. 168.
Sophocle. III. 278. 367. IV. 183.
Sorel. (Agnès) IV. 225.
Sostandre. (Saint) I. 444.
Soubise. V. 325. 330. 331. 342.
Sourdis. (cardinal de) V. 383.
Sosigènes. VI. 90. 92.
Spencer. III. 186. 187. 188. V. 145. VI. 10.
Spina. III. 264.
Spinola. (de) V. 359. VI. 125.
Squin de Florian. III. 107.
Stafford VI. 73.
Stanley. IV. 116.
Staremberg. (de) VI. 184.
Stauffacher. III. 115.
Stephano. IV. 31. 32.
Stenon Sture. IV. 141.
Stilicon. II. 285.
Storck. IV. 277.
Strabon. I. 66. 68. 102 239. 361. IV. 130.
Strada jésuite. IV. 117.
Strafford. VI. 18-20.
Stuart. IV. 158.
Suabe. (duc de) II. 432.
Suarès jésuite. V. 285.
Suétone. I. 180.
Suffolck. IV. 98.
Suger. II. 419.
Sulli. (Rosni duc de) IV. 180. V. 191. 248. 267. 269. 271. 273. 276. 277. 322.
Surville. V. 23.
Suze. (de) II. 384.
Sylla. I 170. 278. IV. 226. VI. 314.
Sylvestre I pape VI. 337.
Sylvestre II. II. 228. 234. IV. 148.
Symmaque. II. 20.
Symphorose. (Sainte) I. 442.
Syphax. V. 83.

T.

Tachon écuyer. III. 445.
Tacite. 81. 307. 308. II. 188.
Tadeo. V. 35.
Taillefer. II. 259.
Taïs. I. 374.
Taitſong. VI. 215. 216. 219.
Taitſou. V. 37. 39. VI. 215.
Tallerand-Chalais. V. 344.
Tamerlan. III. 40. 329. 339. 360. 362. IV. 65. 126. 209, V. 46. 47. 50. VI. 163.
Tancrède de Hauteville. II. 239. 240. 243. 254. 338. 339.
Tanneguy du Châtel. III. 244. 247.
Taraiſe. II. 88.
Tarif. II. 156.
Tarquin. I. 169. 180. 237.
Taſman. V. 22.
Taſſe. (le) I. 401. II. 337. III. 272. 275. IV. 176. 177
Taſſillon. II. 197.
Tavanes. (de) V. 188.
Tavernier. V. 51. VI. 203. 209.
Taupin. (Nicole) III. 422.
Taupins. III. 423.
Técuſe. (Sainte) I. 443-445.
Tell. (Guillaume) III. 116.
Tempeſti moine. VI. 96.
Termes. (de) V. 98.
Teriot. V. 353.
Tertullien. I. 176. 207. 428. II. 5. III. 58.
Teutberge. II. 112. 177. 179.
Thalès. I. 144. 346.
Thamar. IV. 303.
Thamas. IV. 209. V. 58. 65. VI. 197-199.
Tharé. I. 89. 90.
Thaut. I. 122. 153. 217.
Thémines. V. 312.
Thémiſtocle. I. 135. III. 368.
Théocrite. IV. 381.
Théodebert. II. 48.
Théodecte. I. 275.
Théodora. II. 171. 174. 204. 217. III. 357.
Théodoret. I. 77.
Théodoric. II. 20. 26. 57. III. 432.
Théodoſe I. II. 9. 13-17. 67. 77. 94. 125. 168. IV. 24. VI. 273.
Théodoſe II. I. 173. 284-286.
Théodote. (Saint) I. 442-446.
Théophile empereur. II. 170. 171.
Théopompe. I. 275.
Thérèſe de Léon. II. 273.
Théſée. I. 395.
Thibaud de Champagne. II. 451.
Thierri. I. 292. II. 77.
Thieſte. I. 383.
Thoiras. (de) V. 348. VI. 300.
Thomas apôtre. (Saint) I. 343. 357. IV. 256. 264. V. 409.
Thomas de Cantorbéri. (Saint) II. 350-352. 380. IV. 306. V. 210. VI. 102. 240.

Thomas docteur. (Saint) II. 104. IV. 251. V. 201.
Thomas Vilquéſi. V. 262.
Thou. (de) I. 293. III. 51. 250. V. 93. 227. 243. 394. VI. 131.
Thucydide. I. 289. IV. 174.
Tibère. I. 423. 438. 439. II. 5. V. 91. 92.
Ticho-Brahé. V. 424.
Tigrane. V. 58.
Tilly. V. 430, 433. 440.
Tirrel. IV. 113.
Tiſſot. I. 3.
Tite-Live. I. 180. 290. 291. II. 25. IV. 244.
Titus. I. 163. 189. 231. 247. 251. 314. 429. II. 6. 194. III. 348. V. 195.
Tobie. I. 263. 264. 271. 376.
Tolet jéſuite. V. 284.
Toman-Bey. V. 68.
Tomaſi. IV. 71.
Tomoré. IV. 156.
Toris. VI. 10. 77.
Torizo. II. 155.
Torquemada. IV. 374.
Torſtenſon. V. 439.
Tottila. VI. 291.
Touchi. III. 38.
Trajan. I. 85. 231. 251. 314. 400. 425. 429. 441. II. 6. 64. 167. 194. VI. 116.
Trimouille. (la) III. 389. 454. IV. 62. 88. V. 236. 297. 325.
Triphon. I. 175.
Triptolème I. 205.
Triſſino. IV. 175.
Trithème. VI. 338.
Trivulce. IV. 87. 188.
Troïl. IV. 141. 142. 145. 271.
Tromp. VI. 134.
Truchſes. (Gerhard de) V. 423.
Truſſel. (Guillaume) III. 188.
Tſedékia. I. 235.
Tubal. I. 79.
Tudor. V. 149.
Turenne. III. 225. V. 294. 439. VI. 182.
Turpin. II. 54.
Tuti. III. 38.

U.

Ulpius. I. 164.
Ulyſſe. I. 19. VI. 172. 296.
Urbain. II pape. II. 232. 249. 278. 316. 317. 331. 378. 400. 407. 414.
Urbain IV. III. 48. 76. VI. 96.
Urbain V. III. 166. 326. 436.
Urbain VI. III. 135. 147. 150. 154. 321.
Urbain VIII. V. 202. 340. 434. VI. 112.
Urie. I. 238.
Urſins. III. 121. 237. IV. 35. 71. VI. 290.
Uſſum-Caſſan. III. 363. V. 46. 56. VI. 163.
Uſtaris. V. 410. VI. 219.

V.

Vala. II 119. 123.
Valdec. IV. 282.
Valderios. V. 34.
Valdo. (Pierre) IV. 248. 335.
Valdon. II. 103.
Valentine de Milan. III. 234.
Valentinien I. IV. 276.
Valentinien III. II. 17.
Valette. (cardinal de la) VI. 5. 383.
Valette. (duc de la) V. 383. 386. VI. 123. 124.
Valid. I. 403.
Valid Almanzor. II. 156.
Valrade. II. 177. 180.
Valſtein. (de) V. 430. 431. 435.
Valtherfurſt. III. 115.
Valverda. IV. 465. 466.
Vamba. II. 27. 124. 153. 154.
Vandale. I. 79. 165.
Vanolles. (de) IV. 119.
Vanoza. IV. 35.
Vaquerie. (la) III. 453.
Varade jéſuite. V. 279. 280.
Varham. IV. 169.
Varillas. III. 249.
Varus. II. 48. 50. IV. 256.
Vaſco de Gama. IV. 390-393.
Vaſto. (del) IV. 221. 222.
Vaſſor. (le) V. 277.
Vauban. VI. 329. 334.
Veimar. (de) V. 384-386. 435-439. VI. 335.
Velaſquez. IV. 456. 468.
Véli. II. 53. 59. VI. 267. 299. 302.
Venceſlas. III. 143. 144, 168. 173. 175. 230. 395. 313.
Vendôme. (de) V. 249. 251. 311. 344. Voyez *Bourbon.*
Venier. V. 79. 80.
Venti. I. 331.
Verchin. (de) III. 449.
Vérémond. II. 159.
Vernon. VI. 54. 236.
Vertot. (de) III. 396. IV. 140.
Vervins. (chevalier de) III. 444.
Veſale. V. 63.
Veſpaſien. I. 163. 181. 182. 232. 428. 429. II. 337. III. 448. VI. 112.
Victor II pape. II. 333.
Vieuville (la) V. 336. 339.
Vigan. IV. 265.
Vignes. (chancelier des) II. 382. 384.
Vigneul-Marville. VI. 335.
Vilaines. (le Bègue de) III. 222.
Villani. III. 128.
Villaret. (de) III. 364.
Villegagnon. IV. 482.
Villequier. (de) V. 239.
Villiers l'Iſle-Adam. VI. 122. 123.
Virgile. I. 154. 170. 173. 192. 193. 258. 337. II. 291. III. 277. 377. IV. 183.

Viſconti. III. 125. 143. 176. 177. IV. 26. 59.
Viſnou ou *Vitſnou.* I. 95. 366. IV. 413.
Vitelli. (Pagolo) IV. 66.
Vitel ius. II. 215. V. 192. VI. 164.
Vith. (de) IV. 445. VI. 132.
Vitikind. II. 50. 51.
Vitiza. II. 154. 155.
Vitri. (de) V. 313.
Vitruve. I. 62. 189.
Vitteric. II. 153.
Volodimer. II. 265.
Volſey cardinal. VI. 168. 169. 240.
Voraginé. VI. 237.
Voſſius. I. 334.

W.

Waldemar III. IV. 137. 138.
Walpole. IV. 109. 113.
Waller. VI. 34. 43.
Warburton. I. 74. 142. 206. 207.
Warwick. IV. 100. 102. 103. 104.
Whigs. VI. 10. 77.
Whilſton. VI. 330.
Wiclef. (Jean) III. 166. 168. 170. 323. 335.
Wolf. (Jerôme) II. 441.

X.

Xavier jéſuite. IV. 258. 400. V. 28.
Xénophon. I. 63. 289. IV. 175.
Xerxès. III. 368. VI. 192.
Ximenès. III. 86. IV. 15. 168. 240. 372. 437. V. 88.
Xixoutrou. I. 53.

Y.

Yetſer. IV. 265. 266.
Yngiſong. V. 39.
Yo. I. 316.
Yontching. I. 321. 336. VI. 223.
Yorck. (d') II. 201. IV. 97-103. 117. 119. 322. VI. 68. 71. 72.
Yu. I. 328.
Yves de Chartres. III. 445.

Z.

Zacharie pape. II. 27. 67.
Zacharie prophète. I. 238.
Zacharias roi juif. I. 226.
Zagataï. III. 38.
Zaïd. II. 279.
Zaleucus. I. 147. 148.

Zamolxis. I. 297.
Zarata. IV. 466. 467.
Ziska. (Jean) III. 174. 323.
Zizim. IV. 42. 43.
Zoroaſtre I. 26. 130. 131. 154. 202. 217. 272. 363. 374. 375. 379. 382. 384.
IV. 408. VI. 282. 383.
Zorobabel. I. 248. 249.
Zozyme. I. 207.
Zuingle. IV. 263. 264. 269. 287. 315. 335. V. 212. 219.
Zuski. VI. 155-157.

Fin de la Table des matières.